

Tribunal militaire à Yverdon : ACQUITTEMENT GÉNÉRAL

Page 7

Pleins feux la semaine prochaine sur le Watergate Toute l'Amérique aura rendez-vous avec John Dean!

WASHINGTON (AP). — La commission d'enquête sénatoriale sur l'affaire du Watergate a décidé de repousser d'une semaine l'audition de l'ancien conseiller juridique de la Maison-Blanche, M. John Dean, qui devait déposer aujourd'hui, déposition attendue fiévreusement par toute l'Amérique.

Le président de la commission, M. Sam Ervin, a fait savoir que cette décision a été prise afin d'éviter que le président Nixon puisse éventuellement être mis en cause durant la visite aux Etats-Unis de M. Brejnev.

Une requête en ce sens a été transmise par le sénateur Mike Mansfield, chef du groupe démocrate, et son collègue républicain, M. Hugh Scott. Elle a été adoptée à l'unanimité par les sept membres de la commission d'enquête.

Certains pensent qu'il n'en sera rien, parce que c'est inexact, ou parce que l'ancien conseiller n'était pas suffisamment dans la confiance du président pour savoir la vérité.

La commission sénatoriale a tenu, lundi, une séance à huis-clos avec M. Dean, pour préparer son témoignage à cette comparution.

M. Dean a été mis en cause par de nombreux témoins et inculpés, et il semble être au centre du scandale.

Il a déclaré qu'il n'entendait pas jouer le rôle de « bon émissaire » et beaucoup s'attendent à ce que dans sa déposition il cherche à démontrer que le président Nixon était au courant des tentatives qui furent faites pour étouffer le scandale.

M. Baker, sénateur républicain, du Tennessee, qui est le vice-président de la commission, a déclaré, dimanche, à la tribune « questions et réponses », télévisée par l'A.B.C., qu'il pensait que M. Dean fera « un exposé assez complet de l'affaire », car, à son avis, le président Nixon n'invoquera pas ses privilèges en tant que chef de l'exécutif, ou le secret professionnel, pour bloquer le témoignage de son ancien conseiller juridique.

Quoi qu'il en soit, il est certain que la déposition de l'ex-avocat sera explosive. Selon les procureurs qui dirigèrent les enquêtes précédentes, il était « au centre d'une très grave affaire de corruption », se servant de son poste de confiance pour « entraver le cours de la justice ». D'après plusieurs témoins, il aurait assisté à des réunions au cours desquelles furent décidées et organisées la descente et l'installation de tables d'écoute dans le Q.G. démocrate du Watergate.

(Lire la suite en dernière page)



Les Dean : John et Maureen. (Téléphoto AP)

Le record à « Skylab »

CENTRE SPATIAL DE HOUSTON (Texas), (AFP). — Les trois astronautes de « Skylab » ont battu lundi à 8 h 22, le record de durée dans l'espace établi, il y a deux ans, par trois cosmonautes soviétiques qui avaient péri lors de la rentrée dans l'atmosphère de « Soyouz 11 ».

Ce record soviétique était de 23 jours, huit heures et 22 minutes. Conrad, Kerwin et Weitz battent largement ce record avec un séjour de 28 jours et 48 minutes dans l'espace si le plan de vol est respecté. Leur retour est prévu pour vendredi.

Les « pirates » du printemps de Prague

WEIDEN (Reuter). — Neuf Tchecoslovaques ont comparu hier devant un tribunal de Weiden, en Allemagne fédérale, accusés du détournement d'un avion de ligne tchecoslovaque sur la Bavière, le 8 juin 1972. Les inculpés, six hommes et trois femmes, sont accusés de piraterie aérienne.

Le dixième membre du groupe, l'étudiant de 23 ans Lubomir Adamic, qui aurait abattu le pilote quand celui-ci refusa d'obtempérer à ses ordres, s'est pendu dans sa cellule bavaroise le 14 janvier.

Le procès durera environ trois semaines.



Les accusés dans le box. (Téléphoto AP)

L'actualité régionale : pages 2, 3, 6, 7, 9, 18 et 19

L'actualité suisse : page 11

Les sports : pages 13 et 15

Le carnet du jour - Les programmes radio-TV : page 21

Dernière heure et bourses : page 23

Grand conseil neuchâtelois : toutes les communes contribueront à l'aide hospitalière (Page 3)

Succession de M. Gurtner au Conseil municipal de Bienne suppositions et rumeurs (Page 9)

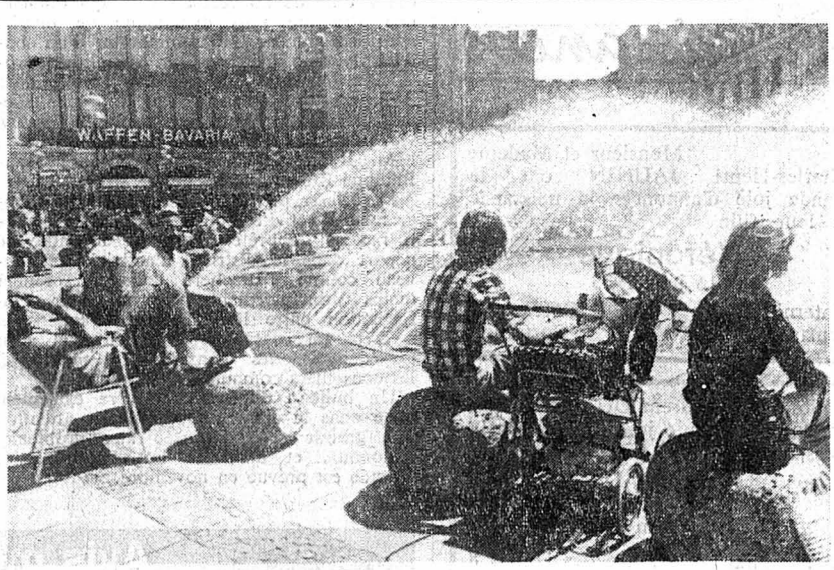
Cyclisme: coup de semonce de l'Espagnol Fuente au Tour de Suisse (Page 15)

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE FONDÉ EN 1738

PARAIT TOUTS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE 4, RUE SAINT-MAURICE TÉLÉPHONE 038 256501

L'EXPRESS

FAN FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL



PAR LE TEMPS QU'IL FAIT

La Municipalité de Munich a pensé aux promeneurs qui, la chaleur aidant, ont bien de la peine à mettre le pied l'un devant l'autre. Et c'est pourquoi, Karlplatz, des fontaines dispensent leur fraîcheur aux Municois altérés. Les édiles ont d'ailleurs fait disposer des sièges afin que chacun puisse assister à l'aise à cette fête de l'eau. (Téléphoto AP)

POLLUTION À LA FRONTIÈRE DE LA SUISSE

LOERRACH (Bade-Wurtemberg) (AFP). — Les autorités locales de Loerrach, petite ville du Bade-Wurtemberg, située à la frontière franco-germano-suisse, ont une nouvelle fois mis en cause, les activités d'une société de produits chimiques de la localité alsacienne frontalière de Huningue.

Dans une déclaration, elles attirent l'attention des autorités du Land et des services fédéraux sur les 2000 tonnes de déchets accumulés « à flanc de colline et recouverts, superficiellement seulement de terre » provenant de la fabrication par la société française, d'un produit de protection pour les plantes. Ces déchets, poursuit la déclaration, menacent l'environnement de toute la région, des matières toxiques pouvant s'en échapper sous forme de gaz ou être mélangées par les pluies aux eaux souterraines.

Il y a plusieurs mois, une affaire semblable avait éclaté à Loerrach, où les agriculteurs de la région avaient estimé alors être lésés par les déchets de la société française, que le vent, selon eux, répandait sur leurs pâturages.

A bord du sous-marin se trouve le fils du constructeur L'ESPOIR SE MEURT POUR LES QUATRE HOMMES CAPTIFS DU « SEA LINK » DANS L'ATLANTIQUE

KEY-WEST (Floride), (AP). — Malgré cinq tentatives de sauvetage, l'espoir diminuait lundi soir de pouvoir dégager à temps quatre hommes prisonniers par 100 m de profondeur à bord d'un sous-marin de poche, dans l'Atlantique, à 20 miles au large de Key-West.

Grâce à leur petit bâtiment, le « Sea Link » ils devaient observer quels genres de flore et de faune sous-marines avaient pu être attirés par l'épave d'un contre-torpilleur, le « Fred Barry » coulé le mois dernier dans ce but. Or, deux plongeurs casqués qui sont descendus dimanche ont repéré les lumières du sous-marin. Il leur a semblé que l'engin était coincé par le contre-torpilleur. Mais les occupants du sous-marin ont déclaré avoir vu un câble flottant autour d'eux.

Bien que des plongeurs soient déjà descendus à plus de 300 m pour une brève période au large de San-Clemente (Californie), l'an dernier, un porte-parole a déclaré qu'il est très difficile de fournir un travail efficace à plus de 100 m de profondeur. Une heure passée à cette profondeur nécessite environ onze heures de décompression.

Les plongeurs ne peuvent s'approcher du sous-marin de poche (neuf tonnes) car ils risquent de se faire coincer eux aussi.

LUI ET LES AUTRES

Le navire de recherches « Sea Diver » qui dirigeait le travail du « Sea Link » est demeuré sur les lieux avec à son bord M. Edwin Link, constructeur du petit sous-marin, dont le fils Clayton, 31 ans, se trouve au nombre des « prisonniers » de l'Océan.

Le père cherchait le moyen de faire parvenir de l'air à l'équipage et d'évacuer l'oxyde de carbone qui pollue l'atmosphère des sous-marins. Ces derniers sont logés dans deux habitacles sphériques de 1 m 80 de diamètre. L'une des sphères abrite le pilote et l'observateur, l'autre les deux autres membres de l'équipage. Ces derniers

pourraient quitter l'engin par un système de sas, à condition d'être équipés pour la plongée.

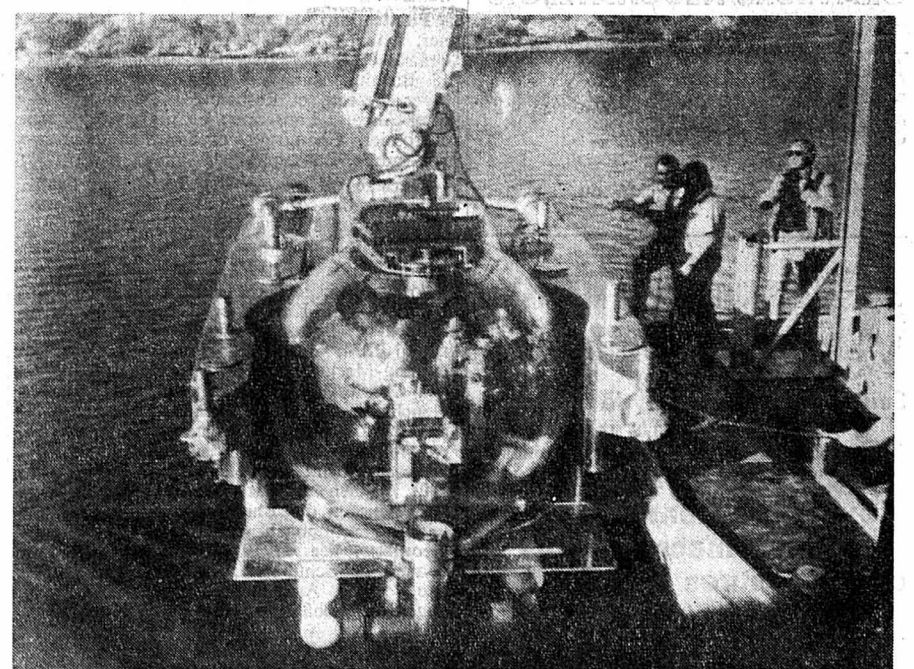
Une cloche de sauvetage a été amenée sur place. Mais cinq tentatives successives ont été vaines parce qu'un fort courant a empêché les sauveteurs d'amener la cloche de plongée assez près.

Clayton Link et son camarade (tous deux se trouvent dans le compartiment arrière) étaient inconscients depuis lundi matin.

Un sous-marin muni de bras mobiles se trouvait au fond de la mer, le long de l'épave, en train de couper les câbles qui retiennent le « Sea Link ».

M. Link père, qui est âgé d'une soixantaine d'années, a révolutionné l'aviation entre 1920 et 1930 en mettant au point un simulateur de vol, le « link trainer » qui a fait partie de l'équipement de nombreuses forces aériennes pendant la Seconde Guerre mondiale.

Edwin Link a commencé sa carrière de créateur dans l'usine où son père construisait des pianos et des tuyaux d'orgue. Il a commencé à s'intéresser à l'exploration sous-marine il y a une dizaine d'années. Avec deux ou trois amis, il lui a fallu plus de deux ans pour construire le petit sous-marin dans son chantier derrière sa maison.



Le sous-marin de poche.

(Téléphoto AP)

Indemnité aux victimes du bruit...

La belle saison dans laquelle nous nous engageons est par excellence la saison du bruit : par les fenêtres grandes ouvertes jour et nuit nous en subissons sans trêve l'agression. Des campagnes sont lancées partout pour en atténuer les effets. C'est fort louable. Mais, victime du bruit, est-on en droit de réclamer une indemnité aux auteurs du vacarme ?

Une réponse a été donnée récemment à la question sur le plan juridique. Près de Lausanne, Mme L. est propriétaire d'une maison d'habitation au nord de laquelle passe l'ancienne route cantonale. Les diverses pièces et les chambres à coucher donnent sur le midi, dans une situation calme et tranquille.

Or, voici que, par suite d'un semi-raccordement à une autoroute, la route cantonale doit être déplacée, de sorte que son tracé passera côté sud de la maison de Mme L. Cette dernière doit céder au canton 40 m² de son bien-fonds, pour la construction d'un trottoir longeant la nouvelle route cantonale. Il va de soi que Mme L. recevra une indemnité proportionnelle à la valeur vénale de son terrain.

Mais Mme L. s'est aperçue ultérieurement que son bien-fonds subissait une perte de valeur substantielle, du fait du bruit causé par le nouveau tracé de la route cantonale : elle a demandé une indemnité de 80.000 fr. en échange du dommage subi. Après quelques péripéties, le canton s'est déclaré prêt à lui verser une somme de 10.000 fr. Mme L. n'ayant pas accepté cette offre, sa demande a été écartée par la commission d'estimation cantonale, décision qui a été confirmée par le Tribunal fédéral. Et Mme L. n'a pas reçu un sou !

Intéressants sont les considérants du Tribunal fédéral. Faisant état de deux précédents, il rappelle que le bruit provenant de routes nationales ne sont exagérés, donc donnant lieu à indemnité, que s'ils sont graves et intenses, s'ils touchent le propriétaire de façon toute spéciale, et s'ils étaient imprévisibles pour lui.

Or, le bruit dont Mme L. a à souffrir du fait du nouveau tracé de la route cantonale n'a pas été jugé grave et intense. Le dommage n'était pas non plus jugé imprévisible : actuellement, déclare le Tribunal fédéral, chaque propriétaire foncier doit s'attendre à ce que des routes régionales soient déplacées ou développées, compte tenu de la concentration de l'habitat autour des villes.

Pour le surplus, la valeur des terrains se trouve augmentée, de l'avis du Tribunal fédéral, par l'amélioration sensible du réseau routier à proximité d'un raccordement à une autoroute !

Moralité : si vous vous trouvez dans une situation analogue à celle de Mme L., tâchez de vendre votre propriété (ainsi revalorisée) et allez vous établir dans une région plus calme, loin des autoroutes, des nationales, des cantonales... et du bruit. R. A.

LES IDÉES ET LES FAITS

Le rêve fracassé

« Enterrez ce vilain cadavre, il sent ! » Tel est le jugement, en quelque sorte final, que porte sur l'ONU Mme Shirley Hazzard, dans son nouveau livre, « Defeat of an Ideal », publié simultanément en Amérique et à Londres.

L'auteur est assurément bien placée pour juger du « Machin » — et certainement mieux que ceux qui songent à y faire adhérer la Suisse — car elle a travaillé dix ans à son secrétariat. En outre, Mme Hazzard n'a rien d'une « réactionnaire », puisqu'elle se proclame résolument « internationaliste » et a droit aux éloges du progressiste « Guardian ».

Mais c'est ainsi, selon l'auteur : l'ONU est « politiquement morte, et tout le monde le sait » ; « elle pourrait de l'intérieur comme une grande dent cariée », et, en bref, il s'agit de l'enterrer.

Comment est-ce arrivé ? Mme Hazzard, pour être fille d'un diplomate britannique et avoir elle-même rempli différentes missions pour le gouvernement britannique, n'évoque, en fait, que brièvement les innombrables fiascos politiques de l'organisation, sans même parler de ses mauvaises et scandaleuses actions, notamment au Katanga et à l'égard de la Rhodésie ; elle analyse, ou plutôt autopsie, l'ONU de l'intérieur.

Et qu'y constate-t-elle ? Un immense magma humain tournant au cauchemar démentiel ; une armée démoralisée de « bureaucrates paperassiers » et d'opportunistes sapant l'énergie d'une minorité de gens capables dont l'idéalisme se corrompt au seul contact de l'air néfaste qu'ils respirent ; une « collection d'hommes âgés à la passivité débilite ». Les programmes tant vantés d'aide aux pays sous-développés entrepris par l'ONU ne trouvent même pas grâce : ils sont minés par « une médiocrité endémique, les tergiversations budgétaires, le gaspillage » et ce que l'auteur appelle « un besoin de vouloir à tout prix diriger les hommes tout en évitant tout contact avec eux ».

Résumé par un ancien fonctionnaire de l'organisation, Joseph Hone, le livre de Mme Hazzard est « une histoire de lâcheté morale, de timidité, de stupidité, de vénalité et de gâchis bureaucratique ». Ce qui explique le titre de l'ouvrage : « Défaite d'un idéal ». Car Mme Hazzard y croyait, à l'« idéal » de l'ONU. Comme bien d'autres, qui se faisaient des illusions et n'ont plus que des désillusions.

Aujourd'hui, cet idéal n'est plus qu'un rêve fracassé. Mme Hazzard prévoit que l'ONU va s'écrouler dans quelques années d'« épuisement nerveux ». A moins que l'on ne l'enterme même avant : « Il est très possible que l'opinion publique, choquée par le pur gaspillage en ressources humaines qu'elle représente, réclame sa suppression ».

On pourra alors recommencer à zéro, estime l'auteur, avec une nouvelle organisation et une nouvelle charte, sous la direction d'un secrétariat plus réduit, moins extravagant, si possible situé dans un petit pays neutre ».

Pierre COURVILLE

A Neuchâtel et dans la région

La vie de nos sociétés

La Société aquariophile de Neuchâtel est née

Vendredi, la Société aquariophile de Neuchâtel siégeait en assemblée constituante sous la présidence de M. Jean-Pierre Jacot. C'est à la suite d'une petite annonce publiée par les fondateurs, que les quelque 20 personnes rassemblées ont adhéré à cette société.

Après lecture et acceptation des statuts, M. Jacot a entretenu les nouveaux membres des buts du groupement: échanges d'idées, d'expériences, études sur la nidification et dépistage des différentes maladies dont peuvent être atteints les poissons d'aquarium.

Les passionnés de la faune aquatique d'appartenance trouveront peut-être grâce à cette initiative, la réponse aux problèmes que posent souvent ce « violon d'Ingres ».

Sécurité totale par la

NATIONALE SUISSE ASSURANCES
Agence générale
André BARMETTLER
NEUCHÂTEL

AVIS TARDIFS

Fr. 2.70 par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

IMPERMÉABLE
nettoyé
imperméabilisé

mode
seigneur

9.-

VOLLEY-BALL féminin PANESPO

Ce soir, à 19 h

Uni-Berne ligue A - Technika Brno

20 h

VBC Ntel-Xamax-Technika Brno

3me championnat tchèque avec ses internationales

Mesdames, venez fouiller, vous trouverez des

rabais formidables à tous nos rayons

à la **BOUTIQUE SÉLECTION**

angle Grand-Rue - rue de l'Hôpital 2000 Neuchâtel

Musée d'art et d'histoire

Samedi 23 juin, à 17 heures

Vernissage de l'exposition été 1973

SOULAGES PEINTURES GRAVURES

GRAVEURS NEUCHATELOIS

Entrée libre

SOMMELIER SOMMELIÈRE

Entrée immédiate.

S'adresser s.v.p. : café du Théâtre, Neuchâtel, tél. 25 29 78.

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL

Faculté des sciences

Soutenance de thèse de doctorat

Mardi 19 juin 1973, à 15 h 15

au grand auditorio de l'Institut de chimie

« Photolyse et développement d'images sur des macrocristaux d'halogénures de plomb »

Candidat : M. Jean-François REBER

Concert à Serrières

(c) « La Brévande », sous la direction de M. Ch.-A. Huguenin, a donné un concert vocal dans le préau du temple de Serrières. Le programme comprenait des chansons populaires et airs du folklore américain.

Naissances

Monsieur et Madame Charles-Henri JAUNIN ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fille

Véronique
16 juin 1973
Maternité Fourtales Coteaux 6 Cortaillod

Fiorella et Laurent DU PASQUIER ont la très grande joie d'annoncer la naissance de

Valentine
17 juin 1973
Salem Spital Place des Halles 8 Berne Neuchâtel

Jacqueline et Fridolin HEFTI-TRUAN ont la joie d'annoncer la naissance de

Ralph - Oliver
15 juin 1973
Hôpital Rue Nicole 1b de Landeyeux 2035 Corcelles 2046 Fontaines

Monsieur et Madame Cossetini TERZO-JOSCA et Alexandre ont la grande joie d'annoncer la naissance de

Luca
17 juin 1973
Maternité Corteneaux 15 Landeyeux 2034 Peseux

Etat civil de Neuchâtel

Naissances. — 5 juin, Paillard, Guy, fils de Remy-Gilbert, mécanicien, tricoteur, Sainte-Croix, et de Robina McKenzie, née Wade. 14. Marzo, Maurizio, fils de Luigi, peintre en bâtiment, Gorgier, et de Maria-Pia, née Magro; Marzo, Giuseppe, aux mêmes; Javet, Valérie, fille d'Edmond-René, vendeur, Auvenerier, et de Marlyse-Hélène, née Gyger. 15. Saurer, Alain, fils d'Eric-André, physicien, Bevaix, et d'Helga-Martha, née Brätter; Freiburghaus, Valérie-Corinne, fille de Robert-André, ingénieur, Courgevaux, et de Maria-Marcelle, née Scherer.

Publications de mariage. — 15 juin, Sauer, Michel-Joseph-Marcel, gendarme, Neuchâtel, et Studer, Jeannine-Antoinette, Alle, 18. Burnier, Maurice-Joseph-Barthelmi, horloger, Peseux, et Rothen née Steiner,orgette-Alice, Lausanne; Coudray, Alois, carrossier, Chamoson, et Stauffer, Christiane-Andrée, Lausanne.

Mariage célébré. — 18 juin, Cossu, Franco, chef de service, et McWhirter, Melanie, les deux à Neuchâtel.

Décès. — 12 juillet, Baillif, Marie-Louise-Lina, née en 1900, ménagère, Bienne, divorcée. 15. Bögli, Cédric, né en 1973, fils de Bögli, Kurt-Robert et d'Arlette, née Schneider, Boudry; Stempf, Appolinaire, né en 1894, ancien vigneron, Peseux, époux d'Anna-Marguerite, née Morand. 16. Juillet, Charles-Roland, né en 1911, magasinier, Neuchâtel, époux d'Yvonne-Marguerite, née Junod; Zanesco née Simionescu, Maria, née en 1898, ménagère, Neuchâtel, veuve de Zanesco, Ioan; Herbelin, Paul-Henri, né en 1904, ancien sergent de gendarmerie, Bevaix, époux de Blucette-Hélène, née Châtelain; Schüpbach née Cuendet, Alice-Georgette, née en 1914, ménagère, Boudry, épouse de Schüpbach, André. 17. Bongard née Schwab, Anna-Maria, née en 1906, ménagère, Neuchâtel, épouse de Bongard, Gabriel-Victor.

VIE POLITIQUE

Election du nouveau comité des radicaux du district de Boudry

L'assemblée des délégués de l'association patriotique radicale du district de Boudry s'est déroulée le 13 juin, à Bevaix.

A l'unanimité, les 40 délégués présents ont adopté de nouveaux statuts qui donnent une structure plus dynamique au district avec notamment la nomination d'un bureau de cinq membres qui remplira le rôle d'un exécutif. Ce nouveau comité aura la composition suivante: M. Rodolphe Kiefer, président; Mmes Denise Wyss-Boudry, vice-présidente; Claudine Soguel, caissière; MM. Daniel Eigemann, secrétaire; Jean-Philippe Ribaux, assesseur.

M. Kiefer présenta à l'assemblée un programme d'activité d'où il ressort que le parti radical s'apprête à prendre un nouveau départ dans le district. L'activité du nouveau comité s'attachera dans un premier temps principalement à promouvoir l'information entre les différentes sections et à créer un centre de documentation pour les conseillers communaux.

Un bulletin d'information sera également édité dans le district. De plus une attention très grande sera apportée aux problèmes régionaux, et dans ce but une journée d'étude est prévue en novembre.

Enfin, l'animation des sections devient une tâche permanente du comité qui s'efforcera par ailleurs d'assurer l'implantation du parti radical dans les communes où il n'est pas ou mal représenté.

M. Olivier Béguin, membre de la commission du Grand conseil, qui étudie les problèmes hospitaliers, renseigna les délégués sur les travaux de cette commission et notamment sur les considérations financières pour les communes de la modification de l'art. 42.

Le docteur Claude Laperouza, médecin à l'hôpital de la Béroche, fit un exposé fort écouté sur les perspectives d'avenir des hôpitaux régionaux. Il apporta des indications intéressantes sur la coordination qui devrait exister entre les différents établissements hospitaliers dans un canton tel que celui de Neuchâtel, afin de réduire au maximum les coûts d'exploitation. Ce problème continuera d'être étudié par le groupe de travail formé sur le plan cantonal par le parti radical.

Enfin, le 2 septembre, les radicaux du district s'associeront à la journée des familles, organisée par la section de Cortaillod.

A propos de l'ENSA

Hier, dans notre information relative au résultat de la votation communale du dernier week-end à Corcelles-Cormondrèche, nous avons mis en cause le parti libéral à propos du référendum.

Or, le référendum fut l'œuvre de particuliers qui n'engageaient aucun des partis politiques de la commune.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Avis mortuaires

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

L'aide hospitalière : exemple de solidarité cantonale

Une route, oui !

Mais comment allez-vous la payer, Messieurs ?

Session extraordinaire du Grand conseil neuchâtelois

Sur le bureau du Conseil d'Etat

Maladies psychiatriques : lacune à combler

« Les malades assurés auprès d'une caisse-maladie reconnue et hospitalisés dans un établissement psychiatrique ne bénéficient pas encore des mêmes prestations que ceux qui sont hospitalisés en salle commune d'un hôpital pour soins physiques. »

Le point No 1 du contre-projet à l'initiative populaire adopté par le peuple le 17 décembre 1967 (couverture intégrale des frais en cas d'hospitalisation en salle commune pour tous les assurés des caisses-maladie reconnues) n'est donc pas encore pleinement réalisé. Le Conseil d'Etat est invité à combler le plus rapidement possible cette lacune, afin de rétablir l'égalité entre malades assurés psychiques et physiques. (Postulat de MM. Jean Steiger et consorts)

Plus de canots à moteur dans les roselières, s.v.p. !

« Les roselières du lac de Neuchâtel, pourtant protégées par la législation fédérale, disparaissent progressivement, en raison de travaux d'assèchement, routiers, etc ; d'autres se réduisent peu à peu. Ainsi en va-t-il par exemple de la roselière située dans les eaux neuchâteloises au sud de la jetée de la Thielle, en raison notamment d'une circulation trop intense des canots moteurs. Les mesures prises à cet endroit, en particulier vitesse réduite et interdiction de ski nautique, ne sont pas suffisamment respectées malgré les contrôles de police. »

Le Conseil d'Etat n'estime-t-il pas qu'une interdiction générale de circuler à moteur dans les roselières et à une certaine distance de ceux-ci — exception faite pour les pisciculteurs et les pêcheurs professionnels — devrait être introduite dans notre législation ? (Question de MM. Fred Wyss et consorts)

Plutôt préserver la beauté du site

« Ayant appris que le service forestier s'apprête à construire des chemins pour la déviation des bois au Creux-du-Van, les soussignés demandent au Conseil d'Etat s'il ne serait pas opportun de prendre les mesures suivantes en vue de préserver la beauté du site : 1. De renoncer à construire de nouveaux chemins dans le cirque du Creux-du-Van. 2. De renoncer également à exploiter les bois de cette région à l'exception de certaines parties basses. » (Question de MM. Jean Ruffieux et consorts)

Aménagement du territoire

« Favorables à l'aménagement du territoire, mais inquiets à la suite d'une décision récente du Tribunal fédéral, les soussignés désirent questionner le Conseil d'Etat sur les conséquences financières que devra supporter notre canton, et relatives à la protection des sites. Peut-on également être renseignés sur les procès en cours ? » (Question de MM. Charles Maurer, F. Marthaler, A. Brandt et D. Eigenmann)

Tarifs de ramonage

« En date du 2 mars 1973, le Conseil d'Etat a décidé de majorer de 6 % le tarif de ramonage entré en vigueur le 1er janvier 1972. Le motif invoqué est la satisfaction de requêtes salariales justifiées. Différents sondages ont permis aux soussignés d'évaluer à environ 50 fr. (65 francs si l'on ne tient pas compte des déplacements) le produit du travail horaire d'un ouvrier ramoneur ; or, celui-ci gagne près de 12 fr. de l'heure. La différence entre ces deux montants montre à l'évidence que ladite augmentation n'était pas nécessaire. »

Les soussignés, qui considéraient déjà les anciens tarifs comme trop élevés, désirent interpeller le Conseil d'Etat, de manière à ce que soient précisées les raisons qui l'ont amené à décider cette nouvelle augmentation. (Interpellation de MM. Claude Borel et consorts)

L'affaire Lip

« Avec l'appui de la population, les 1300 travailleurs de l'entreprise Lip de Besançon agissent pour le maintien de leur emploi et la poursuite de l'activité de cette fabrique dont le 43 % du capital-action appartient à Ebauches S.A. dont le siège est à Neuchâtel. Comme la société neuchâteloise est en fait l'actionnaire majoritaire, ses décisions seront déterminantes et elles mettront en cause l'avenir de nombreux travailleurs, les intérêts d'une ville ainsi que le renom de notre canton. »

Le Conseil d'Etat n'estime-t-il pas que les décisions d'intervenir auprès d'Ebauches S.A. pour que soit trouvée une solution conforme aux intérêts des travailleurs de Lip ? (Interpellation de MM. Frédéric Blaser et consorts)

Main-d'œuvre frontalière

« Il serait question, dans certains milieux syndicaux, d'obtenir des autorités compétentes que des mesures soient prises pour restreindre l'engagement de frontaliers. Il pourrait s'agir notamment d'un contingentement. Une telle mesure serait inopportune pour l'industrie neuchâteloise et dommageable à l'économie en général. Préoccupés de cette perspective, les soussignés prient le Conseil d'Etat de faire connaître sa position à ce propos. » (Interpellation de MM. Jean-Claude Jaggi, et consorts)

Maintenir coûte que coûte la cavalerie

« La décision de l'Assemblée fédérale de supprimer la cavalerie a été accueillie avec consternation par tous les dragons et les amis du cheval. »

Une pétition pour le maintien de cette cavalerie, et qui a recueilli 430.000 signatures, n'a rencontré aucun écho auprès des autorités fédérales. »

Cette situation a suscité les soussignés à demander au Conseil d'Etat :

1. d'étudier, en application de l'article 13 de la constitution fédérale et de l'article 51 de la constitution cantonale, la possibilité d'incorporer dans les troupes neuchâteloises un contingent de cavalerie de l'importance d'un demi-escadron.

2. d'étudier la possibilité, en collaboration avec les cantons voisins, de créer un dépôt de remonte et centre équestre, au Sand, près de Berne, ou à Avenches, sur la base de l'utilisation du cheval demi-sang du pays. »

Motion de MM. Marcel Veuve et consorts.

Pour 100 fr. seulement !

« Nous avons eu connaissance par la presse d'un jugement prononcé récemment au Val-de-Ruz, et infligeant une amende de 100 fr. à une personne ayant construit un garage, bien que l'autorisation de construire lui ait été refusée tant par l'autorité cantonale que communale. Nous aimerions que le Conseil d'Etat nous renseigne si dans un tel cas, la sanction de l'infraction s'arrête là, et que par conséquent, on pourrait en déduire qu'il est possible dans notre canton de construire n'importe quoi et n'importe où, moyennant une majoration du coût de construction de 100 francs ! » (Question de MM. Jean-Pierre Béguin et consorts)

Collections d'art

« Sur la base des dispositions du droit actuel en matière fiscale, il y aurait possibilité de trouver une solution pour faire bénéficier les collectionneurs d'art d'un régime spécial, à la condition que leurs propriétaires envisagent à leur décès de donner ces collections à l'Etat, ou du moins toute œuvre d'art dont l'acquisition a bénéficié de ce régime fiscal particulier. Il conviendrait donc de compléter les dispositions actuelles. Une solution transitoire pourrait être trouvée dans le canton de Neuchâtel, comme cela existe dans d'autres cantons, à Zurich, Genève et Vaud, par exemple. » (Motion de MM. André Brandt et consorts)

Augmentation des allocations familiales

« L'accélération du renchérissement justifie une augmentation rapide des montants des allocations familiales dont celle existant pour enfant devrait être portée pour le moins à 60 fr. par mois. Le Conseil d'Etat a-t-il l'intention de prendre une décision rapide à ce sujet ? » (Question de MM. Frédéric Blaser et E. Broillet)

Cette commission d'assurance-invalidité...

« A la fin de la dernière législature, le Conseil d'Etat avait fait connaître au Grand conseil son intention d'ordonner une enquête sur les critiques émises à l'encontre de la commission cantonale d'assurance-invalidité. Attendu que le Conseil d'Etat vient de reconduire cette commission, peut-il nous informer sur les résultats de cette enquête ? » (Question de M. John Clerc)

Temps perdu...

« La procédure adoptée actuellement pour les élections judiciaires entraîne une très sérieuse perte de temps et paralysie pendant plusieurs heures les délibérations du Grand conseil. Le Conseil d'Etat ne pense-t-il pas que ce système devrait être modifié ? N'est-il pas d'avis que l'ensemble de la question devrait être revu par la commission législative ? » (Question de MM. Jean Cavadini et consorts)

Il faut occuper les détenus

« Le 28 juin 1967, le Grand conseil votait un important crédit pour la modernisation des prisons de la Chaux-de-Fonds. On envisageait en particulier de construire des locaux pouvant servir d'atelier et ces locaux ont été construits. Mais ils ne sont pas utilisés et les détenus souffrent de ne pas être occupés. Il est évident qu'il doit être difficile de trouver un travail qui puisse être exécuté dans les conditions où peut le faire une main-d'œuvre pénitentiaire. Mais la chose ne doit pas être impossible non plus, pour autant que les tentatives soient précédées d'une étude confiée à des personnes capables de définir les conditions à réunir. » (Question de M. Maurice Favre)

Bulletin officiel

« Le Conseil d'Etat est-il disposé à compléter le Bulletin officiel des délibérations du Grand conseil par un index des orateurs. Cet index permettrait de retrouver plus facilement les discours prononcés. » (Question de M. John Clerc)

SOLIDARITÉ HOSPITALIÈRE

« La clé de répartition fixant les modalités de la participation des petites communes est aussi compliquée qu'une recette culinaire exotique. Vous prenez le chiffre de la population que vous multipliez par le montant de l'impôt direct perçu par l'Etat et... Mais l'important est bien que ces soixante communes participent et qu'elles couvrent, elles aussi, dans un indispensable geste de solidarité cantonale, une partie des déficits hospitaliers. Au terme de son intervention, le président de la commission spéciale, M. Jules Biétry, avait donné des chiffres sans appel : «... Si la modification de la loi est refusée, soixante communes paieront donc un peu plus de 300.000 fr. et les deux autres, c'est-à-dire la Chaux-de-Fonds et Neuchâtel, plus de huit millions de francs ! L'énoncé de ces chiffres, vous l'aurez compris, montre la voie à suivre ». Tous les députés lui emboîtèrent le pas. C'est heureux et ce ne seront plus les mêmes chevaux qui tireront la charrette... »

ROUTE OU VOIE SANS ISSUE ?

« L'habitude, la routine aussi voulaient que l'on parlât surtout de routes à l'occasion de l'examen du budget ou des comptes. On appelle cela les « petits bouts de route ». Tel député que l'on a peu ou pas entendu de l'année trouve à l'occasion de parler, de montrer qu'il est bien là et que sa femme n'a pas à le chercher ailleurs. Il soulève un problème généralement d'origine routière et ne dépassant jamais l'ombre du clocher villageois. Hier, le bout de route avait plusieurs kilomètres de long et ses défenseurs eurent vite fait de faire des petits en chemin. Bref, deux interpellations et une motion, celle-ci assortie de la clause d'urgence, ont fini par pousser le chef du département des travaux publics dans ses derniers retranchements. — ...Mais c'est vous qui avez dé-

LIÉGE

mesures attentatoires à la liberté de presse et d'esprit. M. Broillet (pop) veut aider les peuples « victimes du colonialisme européen » et il profite de l'occasion qui lui est offerte pour rappeler que tel mecène neuchâtelois fut, en tant que négociant patenté, un excellent client de ce qui est aujourd'hui le Zaïre. Trente mille francs n'est donc qu'un modeste rendu pour un gros prêt... » Au vote, le don est accepté par 79 voix contre deux, ici MM. J.-P. Graber et le député libéral Perret qui a des raisons personnelles de s'opposer à ces projets.

AIDE HOSPITALIÈRE : POURQUOI ?

L'orage était toujours ailleurs et la révision de la loi hospitalière passa, finalement, comme une lettre à la poste. Il faut dire que la commission avait particulièrement bien « digéré » les choses et que son président, le député libéral Jules Biétry, eut l'excellente idée d'expliquer aux nouveaux élus le pourquoi et le comment de cette modification. Les 16 et 17 décembre 1967, le peuple neuchâtelois acceptait la loi sur l'aide hospitalière. Cette loi a institué un régime conventionnel entre les hôpitaux du canton et les caisses-maladie, mettant à la charge de ces dernières et du canton la totalité des frais d'hospitalisation des assurés en salle commune. En application de cette loi, le canton a en outre pris en charge 50 % environ du dé-couvert total hospitalier.

TIERS MONDE ? « INCOMPATIBILITÉS » ?

Le Conseil d'Etat demandait au Grand conseil de pouvoir participer par un don de 30.000 fr. à la campagne d'entraide pour la construction d'un groupe scolaire au Zaïre, ancienne République démocratique du Congo, donc ancien Congo belge. Mme Deneys (soc) ne conteste pas le don mais elle rappelle que c'est finalement peu comparé à ce que dépensent en une journée en cigarettes les habitants du canton. M. J.-P. Graber, autre député socialiste, va plus loin. Il constate que ce don s'inscrit dans le cadre de « Notre Jeune fédération », campagne patronnée par les Eglises réformées évangéliques, catholiques romaine et chrétienne. Cette attitude tranche avec celle de l'Eglise du Christ au Zaïre, d'émanation protestante, qui a imposé des

DEUX SORTES DE CONTRIBUABLES

Malgré toutes ces mesures et d'autres encore, le déficit des hôpitaux a passé de près de 10 millions en 1968 à plus de dix-sept millions de francs en 1972. Or, la participation des communes non propriétaires d'hôpitaux qui était de 2 fr. 50 par habitant en 1971 a passé à 3 fr. 50 en 1972, se chiffant globalement à un peu plus de 300.000 fr. en 1971. Pour cette même année, la contribution aux déficits des hôpitaux imposée aux contribuables de Neuchâtel et de la Chaux-de-Fonds, oscillait, toutes subventions déduites entre 73 et 80 francs. A cela, il faut ajouter, pour la Chaux-de-Fonds, un impôt d'hospitalisation allant jusqu'à 7 % de l'impôt direct cantonal.

Grande fête catholique à la Coudre

De notre correspondant : La communauté catholique de la Coudre a organisé, samedi et dimanche, une grande fête populaire. La place avait été agréablement aménagée et des baches avaient été tendues pour permettre à la fête de se dérouler si la pluie s'en était mêlée. Cet abri fut des plus apprécié parce qu'il protégea des ardeurs d'un soleil particulièrement chaud. Un nombreux public, dépassant les prévisions les plus optimistes des organisateurs, a participé à cette kermesse. Ce fut un défilé continué de visiteurs dans une belle et saine ambiance populaire. Jeux, loteries, musique, tout concourait à attirer le public. Samedi soir, la fanfare des cheminots a prêté son concours fort apprécié alors que dimanche après-midi, un orchestre entraînait les couples dans la danse. Cette kermesse visait trois buts, trouver des fonds pour payer plus rapidement la restauration de la chapelle ; mettre à contribution des membres de la communauté qui n'ont aucune activité particulière ; enfin, créer une animation de quartier dans la Coudre manquée singulièrement à cette période de l'année.

En raison de l'abondance des matières :

- Séance du Conseil général de Neuchâtel, et alerte à la pollution à Saint-Blaise, en avant-dernière page.
- La Société suisse de musicologie à Neuchâtel, en page 7.
- Les tirs fédéraux en campagne à Neuchâtel, en page 19.

cié !, leur rappela en vain M. Carlos Grosjean. Souvenez-vous ! C'était le 15 juin 1970 et par 95 voix, à l'unanimité, vous aviez soutenu un postulat Jean-Louis Barbezat demandant que priorité soit donnée à la Clusette... Le conseiller d'Etat brandit le Bulletin officiel des délibérations. Il lit ce qu'il leur avait répondu. Page 31 : «... Dans cette planification s'est greffée l'intervention du Grand conseil à la suite du postulat de MM. Barbezat et consorts. Nous l'avons non seulement accepté mais nous pensons avoir respecté très exactement l'esprit du Grand conseil... Mais que celui-ci se rende compte — nous l'avons dit et nous le répétons — à la suite des propos de M. Frédéric Blaser — que c'est un choix. »

Et M. Grosjean donna des précisions. Oui, ce sera une route à quatre voies avec signalisation lumineuse, au Crêt-du-Loche notamment. Oui, une voie express interville. Mais pas pour demain. On a voulu régler en premier le problème de la Clusette. La route des Montagnes viendra après. Mais rien n'y fit. « L'Etat n'a pas d'argent et il faut attendre », s'évertua à dire et à répéter M. Grosjean. Ils le comprirent et l'admirent mais voulurent des assurances fermes, précises, reposant sur une trésorerie vide. Ils les eurent cependant. Le débat reprend ce matin... ● ÉLECTRICITÉ — Une interpellation de M. Blaser (pop) concernait l'ENSA et sa politique d'implantation. Une dizaine de communes étaient sur les rangs après les refus du Conseil général de Neuchâtel où défenseurs de la nature et partisans du seul droit de superficie firent pencher la balance. Et M. Grosjean a répondu avec les urnes du week-end. C'est sans appel : l'ENSA s'installera à Corcelles-Cormondrèche.

CL-P. Ch.

NE PAS TOUT DEMANDER AUX MEMES

Selon les prévisions du service de la santé, la participation demandée aux soixante communes visées par le projet de révision devrait rapporter 3, 5 millions de francs, dont 500.000 fr. iront aux hôpitaux privés et le soldé aux hôpitaux publics. Jusqu'à maintenant, ces soixante communes ont bénéficié de l'effort généreux des contribuables de Neuchâtel et de quelques communes, notamment celles de Neuchâtel et la Chaux-de-Fonds. L'apport qui est demandé aux autres communes, effort basé sur leur capacité fiscale, apparaît donc comme la solution la plus raisonnable et la plus équitable.

On peut dire aussi que le déficit hospitalier sera désormais réparti à raison de 50 % à la charge du canton, de 30 % à la charge des deux grandes villes et de 20 % à la charge des soixante autres communes. Que la modification soit refusée, termina le président Biétry, et les soixante communes intéressées ne paieraient que 320.080 fr. contre plus de huit millions de francs pour les deux seules villes de la Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel.

M. Payot (soc) intervient ensuite, souhaitant que la commission continue son travail et en arrive, dans ses conclusions, à une politique hospitalière raisonnable, donc globale. M. Wyss apporta ensuite l'appui des libéraux en insistant sur le côté provisoire de la révision proposée, précisant au passage que la clé de répartition basée sur l'effort fiscal de chaque commune ne faisait pas toujours l'unanimité. Un nivellement des fiscalités communales conduit automatiquement, en effet, à une atteinte à l'autonomie communale.

SOLIDARITÉ CANTONALE

M. André Brandt (rad) a eu la bonne idée de rappeler aux petites communes qu'elles ne devaient pas oublier le privilège qu'elles ont eu jusqu'à présent de ne pas payer, et il constata donc que cette révision crée une solidarité entre les villes et les autres localités. Il rappelle aussi que si la ville de la Chaux-de-Fonds avait attendu plus longtemps pour construire son nouvel hôpital, ce n'étaient plus 36 millions mais plus de 100 millions de francs qu'elle aurait dû déboursier. Cette révision de la loi sur l'aide hospitalière a donc l'immense mérite de donner aux villes le courage de faire des investissements qui seront toujours payants. Et au vote, la révision dite de « la solidarité cantonale » est acceptée par 92 voix. Auparavant, un amendement socialiste de M. Julliard, amendement limitant dans le temps le mandat de la commission, avait été repoussé par 56 voix contre 35.

UN GROS PETIT BOUT DE ROUTE

Enfin, l'orage vint. Des Montagnes, même. Le débat fut long, heurté et le conseiller d'Etat Grosjean, seul pour un instant au banc du gouvernement, parut être vrai-

ment écuré. Comme le problème sera repris ce matin, on peut le résumer. Par le biais de deux interpellations, l'une de M. Robert Moser (rad), l'autre de M. Frédéric Blaser (pop), il fut question de la route de Loche - la Chaux-de-Fonds. Le premier demandait où en était le degré d'avancement des études, quelles seraient les conditions de la réalisation et la date probable des travaux d'aménagement. Quant au second, il demandait si le Conseil d'Etat avait l'intention d'utiliser dans l'immédiat le crédit déjà voté pour financer une partie des travaux de correction, mieux de demander un nouveau crédit pour ces travaux.

Le serpent de mer !, doit penser M. Grosjean. Il se souvient du Fer-à-Cheval, de célèbre mémoire. Ou bien le Grand conseil est dur d'oreille, ou bien il a tout oublié. Et le chef du département des travaux publics reprend le long historique de cette « Voie sacrée », redit l'importance que l'Etat attache à cette route comme aux autres d'ailleurs et rappelle qu'en novembre 1968, à la suite d'un postulat Barbezat, le même Grand conseil a donné le feu vert à l'Etat pour qu'il entreprenne sans tarder les travaux de correction de la Clusette. Les députés l'admirent. Bon. Mais pour financer aujourd'hui l'aménagement de la route des Montagnes, il faudrait 25 millions de francs. Où les trouver ? Les caisses de l'Etat sont vides et Berne interdit la construction. Le Conseil d'Etat ne peut donc faire des promesses qu'il est conscient de ne pouvoir tenir.

PAYER ? MAIS AVEC QUOI ?

On en était là et lorsque M. Ch. Augsburger (soc) expliqua pourquoi il demandait l'urgence pour sa motion, motion « invitant le Conseil d'Etat à étudier la possibilité de mettre en chantier une route à quatre voies entre le Loche et la Chaux-de-Fonds pour le printemps 1974 », M. Carlos Grosjean s'arracha ses derniers cheveux :

« Voter l'urgence, c'est attenter à la dignité de ces débats car quelle que soit la décision prise, le Grand conseil sait bien que l'argent fera défaut et que nous serions obligés de classer cette motion qui ne pourra être suivie d'effet et pour cause... Le Conseil d'Etat est conscient de l'utilité de cette route mais avec qui la financera-t-il ? Avec une augmentation de la taxe sur les véhicules à moteur, peut-être ? »

M. Spira, très calme, essaie de dénouer l'écheveau. Pour lui, le chef du département des travaux publics cherche à influencer des députés néophytes, car il sent sa majorité le lâcher. Et le député socialiste rappelle que de toute façon, une motion n'est qu'une proposition faite au gouvernement d'étudier tel ou tel problème et puisqu'il l'a fait précéder à l'égard de la Clusette, pourquoi le Grand conseil n'affirmerait-il pas ses options dans le cas de la route des Montagnes ?

Au vote, l'urgence est acceptée par 49 voix contre 44. Cela promet pour ce matin...



Septuagénaire renversée par un cyclomoteur

● HIER peu après 13 h, le jeune L. B. domicilié à Neuchâtel, descendait la rue des Chavannes, au guidon de son cyclomoteur. A la hauteur du « Red-Club », il renversa Mme Elisabeth Jaquet, âgée de 75 ans et domiciliée à Neuchâtel, qui marchait normalement sur le trottoir. Mme Jaquet a été transportée à l'hôpital Portalès pour y subir un contrôle.

Enfant renversé par un trolleybus

● AU volant d'un trolleybus de la ligne numéro 2, M. G. G., domicilié à Avenches, circulait hier vers 13 h 45, avenue du Premier-Mars, d'est en ouest. Arrivé devant l'arrêt du collège de la Promenade, il renversa le jeune Philippe Kohler, âgé de 10 ans et domicilié à Neuchâtel, qui s'était élané sur la chaussée du nord au sud. L'enfant a été transporté à l'hôpital Portalès, mais le médecin a ordonné

son transfert au service de pédiatrie à l'hôpital de la Providence. Le jeune Philippe se trouve dans le coma et souffre d'une fracture du crâne.

Il faut noter qu'au moment de l'accident, aucun patrouilleur scolaire ne se trouvait en place et que, selon les déclarations du conducteur du trolleybus, la signalisation lumineuse était à la phase orange.

Embouteillages et coups de klaxon Chantier de la clinique du Crêt

● DEPUIS hier, une entreprise procède, rue de Pierre-à-Mazel, à la démolition de l'ancienne clinique du Crêt. Le chantier est d'importance et empêche sur la RN 5. Pour des raisons de sécurité, les entrepreneurs responsables ont donc dressé une palissade de bois à l'entrée du chantier.

contournée sur la piste nord pour se trouver soudain en face d'un « mur » de bois ! Ils essayent alors de se faufiler sur la piste sud, ce qui ne va pas sans provoquer un concert de coups de klaxon d'automobilistes ayant emprunté celle-ci correctement et ne désirant nullement attendre plusieurs minutes au feu rouge du gymnase ! Pour assurer une meilleure fluidité du trafic sur cette artère qui est certainement la plus fréquentée du chef-lieu, il est à souhaiter qu'on remédie sans retard aux insuffisances de cette signalisation et qu'ainsi tympans des passants et patience des automobilistes seront préservés. (N.)

Si on ne peut que les féliciter de cette initiative, on doit déplorer, par contre, qu'ils n'aient pas pu trouver une solution moins encombrante ! La palissade s'avance en effet sur la voie nord de la double piste de la rue de Pierre-à-Mazel, empêchant tout véhicule d'y circuler. Comme, de surcroît, la signalisation annonçant le chantier est placée à proximité immédiate de celui-ci, de nombreux automobilistes venant de Saint-Blaise s'engagent comme à l'ac-

La société de géographie aux salines de Bex

● La Société neuchâteloise de géographie, qui compte quelque 230 membres et que préside M. Frédéric Chiffelle, de l'Institut de géographie de notre Université, organise samedi son excursion d'été. Le but de cette année : les salines de Bex, exploitées dès le XVIIe siècle et toujours en activité de nos jours. Un repas suivra la visite, (N.)

Inspections militaires

● L'INSPECTION d'armes, d'équipement et d'équipement se poursuivra demain pour la section de Neuchâtel, au stand de Pierre-à-Bot. Les classes 1928 à 1930, sont convoquées à 8 heures et les classes 1931, à 14 heures.

AVIS OFFICIELS

Vente de gré à gré

L'Office des faillites de Neuchâtel offre à vendre, en bloc et de gré à gré : tous les biens mobiliers et agencement dépendant de la masse en faillite de RESTOMARS S.A., café restaurant, av. du Premier-Mars 22, à Neuchâtel. Ces biens et agencement sont récents (société créée le 8 juillet 1970).

Prière de prendre rendez-vous avec l'office soussigné pour visite des lieux et de faire offres écrites jusqu'au 29 juin 1973.

Office des faillites
Neuchâtel

Nous cherchons

terrain à bâtir

d'environ 800 à 1000 m², de Saint-Blaise à la Béroche, ou au Val-de-Ruz. Prix raisonnable.

Adresser offres écrites à 195-111 au bureau du journal.



DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

Le Service des ponts et chaussées offre à repouvoir deux postes de

CANTONNIER

pour les secteurs :

— Pierre-à-Bot - Valangin - Fenin - Vilars (cantonement No 19)
Logement de service de 4 pièces à disposition à Vauseyon

— Saint-Blaise - Le Landeron. Domicile souhaité dans la région Saint-Blaise-Cornaux.

Conditions d'engagement : être citoyen suisse et en bonne santé.

Entrée en fonction : tout de suite ou à convenir. Traitement légal.

Adresser les offres de service accompagnées d'un curriculum vitae, au Service des ponts et chaussées, case postale 1162, 2001 Neuchâtel 1, jusqu'au 6 juillet 1973.



UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL

Faculté des lettres
Auditoire D 62
Jeudi 21 juin 1973, à 17 h 15

Conférence de
Monsieur Georges KALINOWSKI,
maître de recherches au CNRS

"Sur les foncteurs déontiques"

Entrée libre

Le doyen

IMMEUBLES

MOLLENS-Sierre (VS) alt. 1000 m
A vendre

villa de 6 1/2 pièces

2800 m² de terrain.
Situation de 1^{er} ordre.
Hypothèque 60% + facilités.
Case postale 13 - 3960 SIERRE.

VALAIS

A vendre sur plans

demi-chalet jumelé

Intérieur à faire soi-même, 300 m² de terrain équipé, 40.000 fr.
Hypothèque + facilités.
Case postale 13 - 3960 SIERRE.

A vendre, lac de Neuchâtel, à proximité de Grandson

MAISON FAMILIALE

SITUATION DOMINANTE.
Dégagement, vue, soleil.
Grand living avec cheminée,
4 chambres à coucher, 2 bains-W.-C., cuisine, 2 terrasses, garage
jardin de 2400 m².
Tél. (024) 235 44, heures de bureau.

PETITE FIN-CORTAILLOD

A VENDRE

MAISONS FAMILIALES

avec environnement urbanisé

6 1/2 pièces - 2 salles d'eau - Dépendances - 1 box dans garage collectif + 1 place de parc privée.

Situation : calme, ensoleillée.

Prix forfaitaire, y compris terrain, de Fr. 248.000 à Fr. 259.000.—

FINANCEMENT ASSURÉ JUSQU'À 80 %

Entrée en jouissance : Fin 1973.

S'adresser à :

MADLIGER & CHALLANDES ING. S. A.

Quai Jeanrenaud 54
2003 Neuchâtel
Tél. (038) 31 64 64

JAUNIN - LAMBELET

Architectes EPF
Courtils 42
2016 Cortaillod
Tél. (038) 42 34 27.

A louer appartement en

ATTIQUE

5 1/2 pièces, tout confort, ascenseur, cheminée de salon, grande terrasse, vue très étendue.
Tél. 24 03 63, FIDIMMOBIL S.A.

A louer pour le second semestre 1973

locaux commerciaux de 215 m²,

en tout ou en partie, dans le nouveau bâtiment postal à la Chaux-de-Fonds 4 Eplatures. Aménagement au gré du preneur.

Pour tout renseignement, s'adresser au service des bâtiments de la direction d'arrondissement postal, à 2001 Neuchâtel, tél. (038) 22 16 50.

La S.I. du Village S.A., à Marin, a encore

A LOUER A MARIN

près de la gare, 1 bel appartement de 5 pièces (107 m²), hall, cuisine agencée, loggia, cave et ascenseur, pour le 24 juin ou date à convenir. Loyer mensuel : Fr. 730.—, charges comprises. Garage souterrain en plus : Fr. 70.— par box.

Tél. (038) 33 17 15.

A louer à Cortaillod, à proximité de la RN5,

entrepôt ou garage de 200 m² pour camion

équipé avec quai et rampe mobile, eau, électricité, W.-C., fosse pour réparations, hauteur 4 m 80.

Libre immédiatement ou pour date à convenir.

Tél. 46 16 44, le soir.

A louer à Neuchâtel, rue des Berthoudes, pour le 24 juin

UN APPARTEMENT

de 4 pièces.

Loyer mensuel : Fr. 790.— charges comprises ;

UN APPARTEMENT

de 2 pièces.

Loyer mensuel : Fr. 480.— charges comprises.

S'adresser à G. FANTI, 2014 Bôle.
Tél. (038) 41 12 84.

L'IMPRIMERIE CENTRALE S.A.

rue Saint-Maurice 4

tient à la disposition des industriels et des commerçants son matériel moderne pour exécuter tous les travaux en typographie et en offset

A louer à proximité du centre de Neuchâtel

studios meublés

pour une ou deux personnes, neufs, tout confort, avec loggia, bain et cuisinette ; libres immédiatement et fin juin.

Loyer 400 fr. par mois, plus charges.

S'adresser à Fiduciaire J.-P. Erard, Neuchâtel, tél. (038) 24 37 91.

A louer à Saint-Blaise

Chemin des Perrières, logement 4 pièces, tout confort, dès le 1^{er} août 1973.
Prix : Fr. 620.—, charges comprises.
S'adresser : Etude Fr. Cartier, notaire, Concert 6, 2001 Neuchâtel, heures de bureau.

A louer à Neuchâtel, quartier Monruz,

STUDIOS

cuisine agencée, tapis tendus, balcon, vue sur le lac, tranquillité, dès 390 fr. + charges. Libres dès fin juillet 1973.

Fiduciaire Leuba & Schwarz, fbg de l'Hôpital 13, 2001 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 76 71.

A louer à Cornaux, dès le 1^{er} août 1973,

APPARTEMENTS TOUT CONFORT

3 pièces de Fr. 485.— à Fr. 500.—
4 pièces de Fr. 610.— à Fr. 625.—
charges comprises, garages Fr. 60.—

S'adresser à la gérance Bruno Müller, Temple-Neuf 4, Neuchâtel, tél. (038) 24 42 40.

Location, dès l'automne, d'une grande

maison ancienne

comprenant 8 pièces dont 4 chambres à coucher. Grand jardin. Région BEVAIX.
Loyer mensuel : Fr. 1500.—

Ecrire à case postale 138, 1215 Genève 15.

A louer à Cortaillod-Village

appartement de 2 pièces

tout confort. Loyer 335 fr. + charges.

Libre immédiatement.

S'adresser à P. Cretegy & Cie, faubourg du Lac 43, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 25 69 21.

CHAMBRES

ÉTUDE CLERC, NOTAIRES

2, rue Pourtalès. Tél. 25 14 68.

A LOUER pour le 1^{er} juillet, à la rue des Parcs,

chambres indépendantes meublées

avec cabinet de douches. Chauffage général au mazout.

APPARTEMENTS DE VACANCES



A louer à Champéry

appartement de 2 pièces, avec balcon, tout confort, juillet et du 15 au 31 août.
Tél. (038) 24 42 67.

ÉTÉ Chalets - appartements

2 à 20 personnes.
Tél. (025) 2 18 92.

OFFRES D'EMPLOIS

DUBIED

Maison mondialement réputée pour ses machines textiles et ses machines-outils cherche

une employée

pour compléter son équipe du service des ACHATS.

Cette future collaboratrice devra s'occuper de correspondance, du contrôle de certains documents, et assurer en outre le remplacement de notre

téléphoniste

Nous invitons les candidates intéressées à se mettre en rapport avec nous, par téléphone ou par écrit.

ÉDOUARD DUBIED & CIE S.A.
Rue du Musée 1
2001 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 75 22.

BUREAUX DE NEUCHÂTEL



Pour la réalisation de divers travaux, nous cherchons quelques

dessinateurs-constructeurs

ou des personnes désirant se former à cette activité, c'est-à-dire des dessinateurs Industriels diplômés avant quelques années de pratique, si possible dans la construction aéronautique.

Questionnez-nous par téléphone : Tél. (041) 50 55 11, interne 425.

Vous pouvez aussi écrire à notre adresse :
FABRIQUE FÉDÉRALE D'AVIONS, service du personnel, 6032 Emmen.

HAUTE-NENDAZ-VALAIS

altitude 1350 mètres, à louer

CHALET ET APPARTEMENTS

pour juillet et août 1973.
Téléphoner au (027) 4 54 24.

Vacances en Valais

été - automne - Les Crosets, sur Val-d'Illiez (1670 m). Appartement tout confort, disponible, 6 à 8 lits, site exceptionnel.
Tél. (022) 48 71 50 (soir).

Valais

A louer CHALET

tout confort, 6 à 8 lits, living avec cheminée, aux Mayens-de-Riddes, août, septembre, octobre.
Tél. 24 48 77.

Appartement à louer de 2 pièces, au bord de la mer, près

ALASSIO

Toute tranquillité. Libre du 10 juillet à fin septembre.
Tél. (021) 20 81 46.

DEMANDES A LOUER

Entreprise de fabrication et de distribution en ville cherche

pour date à convenir

ENTREPÔT OU LOCAUX INDUSTRIELS

d'environ 1000 m², à Neuchâtel ou dans le Littoral.

Prière de faire offres sous chiffres IN 1395 au bureau du journal.



L'annonce reflet vivant du marché

Voulez-vous un travail accessoire?

Nous cherchons personnes consciencieuses disposant d'un petit local pour le poste de DÉPOSITAIRE pour les localités suivantes : Fleurier, Couvet, le Landeron, la Neuveville, Saint-Blaise, Colombier, Cortaillod, Boudry, Corcelles et Val-de-Ruz. Votre tâche consisterait à assurer la distribution d'imprimés dans les boîtes aux lettres d'une ou plusieurs de ces localités, à contrôler la bien-facture de ces distributions et à traiter les affaires courantes. Faire offres sous chiffres C 920421-18 à Publicitas, 1211 Genève 3.

On cherche

SERVEUSE

dans tea-room. Bons gains, nourriture. Congé dimanche et lundi. Entrée à convenir. Tea-room Knecht, pl. du Marché, Neuchâtel. Tél. 25 13 21.

Je cherche, dès le 1^{er} août 1973,

CONCIERGE

consciencieux, ayant de l'expérience, pour s'occuper d'un immeuble de 12 appartements à Cornaux.

S'adresser à la gérance Bruno Müller, Temple-Neuf 4, Neuchâtel. Tél. (038) 24 42 40.

Je cherche

1 MENUISIER

et

1 POSEUR

Faire offres à André Corsini, menuiserie, 2114 Fleurier.

Entreprise de construction cherche

chauffeurs

cat. D.

Adresser offres écrites ou téléphoner à Pizzeria S.A., 2013 Colombier. Tél. 41 20 93.

On cherche

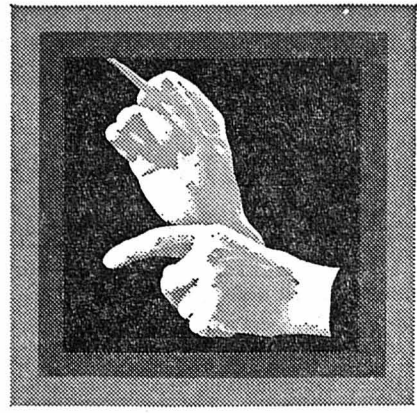
CARRELEURS

à l'heure ou aux pièces.

Entreprise Chevalley-Roulier-Bonzon Rue d'Orbe 89, Yverdon. Tél. (024) 2 66 76 ou 2 95 06.



CHERCHE pour sa réouverture, vendredi 29 juin à 19 h 30
SERVEUR(EUSE) - AIDE AU BAR
Horaire du soir Tél. (038) 24 06 54



ÉDITION COMMÉMORATIVE LE MONDE DE LA SYMPHONIE sur disques et MusiCassettes

L'édition commémorative renferme en 12 volumes ou 13 coffrets l'œuvre symphonique de Haydn, de Mozart, de Beethoven, de Schubert, de Mendelssohn-Bartholdy, de Schumann, de Brahms, de Bruckner, de Tchaïkovsky, de Dvořák, de Mahler et de Sibelius.

Les 7 volumes ont déjà paru :

Mozart
46 symphonies. Karl Boehm. Orchestre Philharmonique de Berlin.
Stéréo 2720 044. 15 LP fr. 249.—
Même édition sur MusiCassettes (2 coffrets — 12 MC)
Stéréo Vol. I 3378 016 fr. 260.—
Vol. II 3378 017 fr. 260.—

Beethoven
9 symphonies. Karl Boehm. Orchestre Philharmonique de Vienne. Gwyneth Jones. Tatiana Troyanos. Jess Thomas. Karl Ridderbusch. Konzertvereinigung Wiener Staatsopernchor.
Stéréo 2720 045. 9 LP fr. 159.—
Même édition sur MusiCassettes (1 coffret — 6 MC)
Stéréo 3378 018 fr. 130.—

Schumann
4 symphonies. Herbert von Karajan. Orchestre Philharmonique de Berlin.
Stéréo 2720 046. 3 LP fr. 62.—
La même édition sur MusiCassettes paraîtra en automne 1973.

Bruckner
9 symphonies. Eugen Jochum. Orchestre Philharmonique de Berlin. Orchestre symphonique de la Radio bavaroise.
Stéréo 2720 047. 12 LP fr. 199.—
Même édition sur MusiCassettes (2 coffrets — 12 MC)
Stéréo Vol. I 3378 019 fr. 260.—
Vol. II 3378 020 fr. 260.—

Brahms **nouveau**
4 symphonies. Claudio Abbado. London Symphony Orchestra. Orchestre Philharmonique de Berlin. Staatskapelle Dresden. Orchestre Philharmonique de Vienne.
Stéréo 2720 061. 4LP fr. 79.—
La même édition sur MusiCassettes paraîtra en automne 1973.

Schubert **nouveau**
8 symphonies. Karl Boehm. Orchestre Philharmonique de Berlin.
Stéréo 2720 062. 5LP fr. 105.—
Même édition sur MusiCassettes (1 coffret — 6 MC)
Stéréo 3378 021 fr. 130.—

Mahler **nouveau**
10 symphonies. Rafael Kubelik. Solistes, choeurs. Orchestre symphonique de la Radio bavaroise.
Stéréo 2720 063. 14LP fr. 230.—
Même édition sur MusiCassettes (2 coffrets — 12 MC)
Stéréo Vol. I 3378 022 fr. 260.—
Vol. II 3378 023 fr. 260.—



Nous offrons aux mélomanes l'édition complète — 12 volumes, 93 disques — à des conditions de faveur. Nous consentons déjà pour les volumes séparés des prix spéciaux, très avantageux. Toutefois, si vous vous décidez à faire l'acquisition de l'édition complète au prix de faveur de fr. 1395.—, vous économisez encore fr. 286.—. L'édition du Monde de la Symphonie sur MusiCassettes (13 coffrets — 78 MC) est en vente au prix spécial de fr. 1495.—. Vous recevrez en outre,

en tant que complément et partie intégrante de l'édition globale aussi bien sur disques que sur MusiCassettes, un gros volume illustré : «Le Monde de la Symphonie», titre très général sous lequel nous avons placé le 75^e anniversaire de notre maison. Vous trouverez chez votre disquaire et marchand de MusiCassettes un prospectus détaillé et tous les autres renseignements dont vous pouvez avoir besoin.

Menu gastronomique

1 Terrine de Sologne 1.95

Caille, faisan, lièvre ou sanglier

1 Poulet rôti 5.50

à la broche, aux herbes de Provence

1 bouteille de vin 3.20

rosé, du vale do Paraiso du Portugal

1 paquet de chips 1.30

Provençale

repas pour 2 ou 3 personnes

notre prix **9.75**
aux Gourmets

INDESIT FRIGOS



140 l, **, super-freezer-dégivrage automatique. Eclairage intérieur, garantie 5 ans sur le compresseur. Prix de catalogue Fr. 298.—

Notre prix net **Fr. 248.—**

160 l, ***, en laminé plastique, température du congélateur de -18° à -24°, dégivrage 100 % automatique, exécution de grand luxe. Prix de catalogue Fr. 478.—

Notre prix net **Fr. 398.—**

Autres marques : **Bauknecht - Electrolux - Bosch - Sibir - Linde - Ignis**
Reprise de votre ancien frigo

CRETEGNY & CIE
COMPTOIR MÉNAGER
Fbg du Lac 43 NEUCHÂTEL ☎ 25 69 21

Pour les vacances...

Beau choix de ravissantes **ROBES éponge**

toutes tailles, coloris mode



Revue permanente dans nos vitrines
Fbg de l'Hôpital 9 Neuchâtel Tél. 25 20 18

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 35 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

Demands à louer

JEUNE COUPLE D'INSTITUTEUR cherche appartement dans maison ancienne, région Saint-Aubin. Tél. (038) 31 25 80.

MONSIEUR SOLVABLE cherche chambre au centre. Adresser offres à 66, case postale 598, Neuchâtel 1.

DAME SEULE cherche studio, meublé ou pas, à prix modéré. Adresser offres écrites à BX 1554 au bureau du journal.

RECOMPENSE à qui me procure un appartement de 3 ou 4 chambres, immédiatement ou date à convenir. Tél. 24 65 86.

URGENT, CHERCHE STUDIO ou 2 pièces, immédiatement si possible, en ville. Téléphone 25 31 33.

VAL-DE-RUZ OU ENVIRONS DE LA CHAUD-FONDS, appartement minimum 5 pièces, même sans confort. André Sandoz, instituteur, les Verrières. Tél. 66 14 95.

JEUNE HOMME cherche studio meublé, tout confort. Adresser offres écrites à 166-109 au bureau du journal.

JE CHERCHE POUR DAME seule, AVS, appartement 2 1/2-3 pièces, Serrières (ascenseur), éventuellement échange avec son logement au Vauseyon. Tél. 31 61 81. Urgent.

Offres d'emplois

PERSONNE demandée chaque lundi soir aux Coteaux, à Colombier, pour « baby-sitting ». Téléphoner au 24 20 12.

NOUS CHERCHONS UN HOMME pouvant se charger de faucher un pré de 2000 m2 dans villa privée (en ville). Tél. (038) 25 52 05.

Demands à acheter

VIEILLES POUPES, poussette, potager, tout jouet avant 1930, pour particulier. Bons prix. Tél. (039) 23 88 07, heures repas. (Je viens à domicile.)

VELO MILITAIRE ou autre. Tél. 55 10 70.

POTAGER A BOIS, émaillé, un ou deux trous. Adresser offres écrites à FB 1558 au bureau du journal.

Divers

LA TRES NOBLE SOCIETE D'ETUDIANTS DE BELLES-LETTRES accepterait avec gratitude un piano tenant encore debout. Prière d'écrire à Belles-lettres, Saint-Honoré, Neuchâtel.

A vendre

POUSSETTE MODERNE, avec accessoires et literie, tout compris 160 fr. Tél. 31 79 10.

ANTENNE UHF deuxième chaîne française, neuve, 55 fr. Tél. 24 06 72.

REVUES DE PHOTO-CINEMA, années 1956 à 1970, 200 numéros, 40 fr. Tél. 24 06 72.

PETIT FRIGO Pinguin, bon état. Téléphone 24 37 34.

POSTE DE RADIO en bon état, bas prix. Tél. 31 54 75.

CUISINIERE ELECTRIQUE AEG, luxe, 4 plaques. Prix à discuter. Tél. 31 76 45, après 18 heures.

VELO POUR GARÇON de 7 à 10 ans, et poussette à l'état de neuf. Tél. 63 22 79.

POUSSETTE en bon état. Tél. (038) 42 34 63.

CARAVANE SPRITE 14, 4 lits. Très peu utilisée ; parfait état. Prix avantageux. Tél. (038) 31 13 58.

CARAVANE La Colombe, 3 places ; cyclo-moteur Maxi Puch. Prix à discuter. Téléphone (038) 46 15 48, le soir dès 20 heures.

SALLE A MANGER bois clair ; buffet plat, table ronde, six chaises rembourrées. Téléphone 63 13 05.

TIMBRES-POSTE pour collections : 5 Vaudaises + 1 Fribourgeoise, neuves, 1er choix, en bloc, 350 fr. Tél. 31 74 91.

ROBE DE MARIEE, longue, avec manteau faisant capuchon, en dentelle. Bas prix. Tél. 31 57 71, le matin ou le soir.

CROCHET pour remorque Fiat 125-125 S. Tél. (038) 24 42 67.

LIT D'ENFANT, complet ; commode, 4 tiroirs. Tél. 24 67 62.

TENTE MARECHAL « La Catalogne » familiale, 6 à 8 places. Tél. (038) 31 38 20, dès 18 h 30.

GRANDS CADRES métalliques vitrés, à prendre sur place au plus tôt. Bas prix. Tél. 41 35 07.

MOTEURS ELECTRIQUES 380 V, Fr. 20.— à 30.— la pièce ; belle cage à oiseaux, cylindrique, sur pied. Tél. 41 35 07.

BABY RELAX, chaise haute avec youpala, baignoire. Tél. 25 62 15.

2 PNEUS MONTES sur jantes, 155-13, 90 %. Tél. 25 28 74.

POUR CAUSE DE DEPART, 10 canaris et 1 cage à prix modique. Tél. 31 43 95.

POMMES GOLDEN 14 fr. le plateau de 10 kg, livré à domicile. Tél. (038) 53 10 77 et 53 35 40.

A louer

JOLIE CHAMBRE indépendante, libre immédiatement. Tél. 24 37 34.

A MONTMOLLIN, magnifique studio dans parc boisé. Tél. (038) 67 14 15.

DANS MAISON DE CAMPAGNE au-dessus du Landeron, dès le 1er août, appartement 2 pièces, tout confort, à personne tranquille. Tél. 51 38 73, dès 20 heures.

BELLE CHAMBRE tout confort, dès 1er juillet ; proximité gare. Tél. 25 29 15.

A JEUNE FILLE, chambre meublée, cabinet de toilette, pour 1er juillet, Evole 57. Téléphone 25 03 32.

LA COTE-AUX-FEES, appartement 2 chambres pour week-end, cuisine, bains. Téléphone (038) 65 11 05 (heures repas).

BEAU STUDIO complètement équipé, 50 m2, cheminée et téléphone, pour fin juin. Téléphone 55 29 13.

A AUVERNIER, près de la gare, chambre meublée. Part à la salle de bains, à volonté. Tél. 31 38 14.

CHAMBRES MEUBLEES, au centre, à jeunes filles majeures, et une chambre non meublée. Tél. 25 10 36.

STUDIO non meublé, cuisine, salle de bains, pour le 24 juillet ; à visiter ce soir de 19 à 20 heures, Chavannes 19, 3me étage.

3 1/2 PIECES, jardin, confort, loyer modéré, région la Côte. Libre immédiatement. Adresser offres écrites à DZ 1556 au bureau du journal.

CHAMBRE MEUBLEE indépendante ; possibilité de cuisiner, eau courante. Téléphone 41 28 15.

A COLOMBIER, dans vieille maison, appartement mansardé, 2 1/2 pièces, cuisine, douche, W.-C. Libre immédiatement. Adresser offres écrites à CY 1555 au bureau du journal.

A JEUNE FILLE, chambre confortable, indépendante, W.-C., cabinet de toilette séparé, possibilité cuisiner. Quartier Saars. Téléphone 25 33 35.

CHAMBRE tout confort à jeune homme sérieux. Tél. 25 90 26.

IMMEDIATEMENT APPARTEMENT de 4 pièces, moderne, vue imprenable, région la Coudre. Tél. 33 55 66, après 20 heures.

2 1/2 PIECES, TOUT CONFORT, dans villa locative, situation tranquille, à Pesieux, 450 francs, charges comprises. Libre le 24 juillet. Adresser offres écrites à AV 1543 au bureau du journal.

CHAMBRE A MONSIEUR sérieux, confort, situation tranquille, ouest de la ville. Téléphone 25 29 44.

URGENT, 2 1/2 PIECES, meublées, au centre, cuisine, bain, confort, 450 fr., tout compris. Tél. 25 09 36.

CHAMBRE indépendante au centre. Téléphone 25 61 14.

LE LANDERON, APPARTEMENT 4 1/2 pièces, tout confort, immédiatement ou à convenir. Appartement 2 pièces, tout confort, pour le 1er août. Tél. 51 23 38.

STUDIO MODERNE, meublé, à Cortallod (haut). Tél. 42 14 31.

APPARTEMENT à Boudry, tout confort, 340 francs par mois, avec charges. Tél. (038) 42 38 23.

Demands d'emplois

JE CHERCHE TRAVAIL DE BUREAU à domicile. Tél. 51 30 81.

JEUNE DAME cherche travail à domicile. Adresser offres écrites à EY 1537 au bureau du journal.

ETUDIANT, BONNE CONNAISSANCE de langues nationales, cherche emploi dans un bureau pour le mois de juillet. Tél. 25 22 61.

MONSIEUR CHERCHE PLACE de commis. Tél. 25 19 17, de 11 h 30 à 13 heures.

GARÇON de 14 1/2 ans cherche travail du 9 au 28 juillet. Tél. 25 56 25.

ETUDIANTE, école de commerce, 19 ans, cherche emploi du 9 juillet au 4 août, accepterait tout emploi intéressant. Adresser offres écrites à EA 1557 au bureau du journal.

l'argent

tout de suite
de Fr. 500.— à 20'000.—

670'000 crédits payés

rapide—discret
simple

Banque Procrédit

2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
Tél. 038 - 24 63 63
ouvert 08.00—12.15 et 13.45—18.00

Bon

Je désire Fr.

tout de suite en espèces.

Nom.....

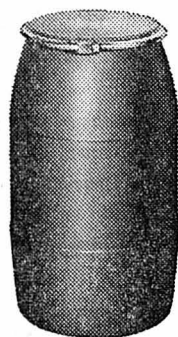
Prénom.....

Rue.....

Localité.....

Vos fruits macérés en tonneaux et cuves plastique = alcool à saveur parfaite

Envoi contre remboursement, poste ou CFF.



Prix litcha compris	port en sus :
<input type="checkbox"/> 20 litres	Fr. 17.50
<input type="checkbox"/> 30 litres	Fr. 20.70
<input type="checkbox"/> 50 litres	Fr. 33.10
<input type="checkbox"/> 60 litres	Fr. 40.50
<input type="checkbox"/> 80 litres	Fr. 55.95
<input type="checkbox"/> 100 litres	Fr. 62.20
<input type="checkbox"/> 120 litres	Fr. 72.60
<input type="checkbox"/> 200 litres	Fr. 140.40
<input type="checkbox"/> 500 litres	Fr. 763.—
<input type="checkbox"/> 850 litres	Fr. 1116.80
<input type="checkbox"/> 1000 litres	Fr. 826.80
<input type="checkbox"/> 1500 litres	Fr. 1196.—

= forme carrée = forme ronde

BURNAND S. A. LAUSANNE

Av. de Morges 46-48 - Tél. (021) 25 38 81

Catalogue de nos autres articles plastique sur demande

Patrons « BURDA »

CENTRE DE COUTURE BERNINA

L. CARRARD

Epancheurs 9 Neuchâtel

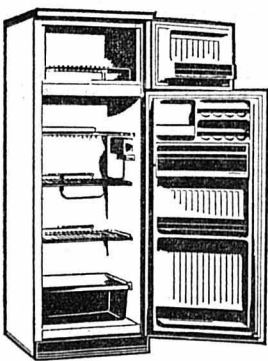
Pommes et poires

de Wavre, à partir de 1 fr. 30 le kg, prix à mon dépôt de Champion.

Bruno Rœthlisberger, tél. (032) 83 15 35.

COMMERÇANTS

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition. Feuille d'avis de Neuchâtel



Elan-Ignis DPL 222***
225 litres, Fr. 798.—

Avant de vous lancer dans l'achat d'un réfrigérateur: prenez le temps de voir les modèles Elan-Ignis. 90 à 410 litres. 1 ou 2 portes. Technique d'avant-garde. Finition parfaite. Grand confort. Prix avantageux. C'est votre intérêt.

(Expédier à Novelectric SA, 8107 Buchs ZH). Veuillez m'envoyer votre prospectus en couleurs sur la gamme Elan-Ignis.

Nom: _____

Rue: _____

NP/Lieu: _____

FAN

Elan IGNIS

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS 119^e ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

Au tribunal de police du district

Après une tentative de vol de stupéfiants, il dérobo le soir de sa condamnation une automobile à Buttes !

De notre correspondant régional : Le tribunal de police du Val-de-Travers, composé de MM. Philippe Favarger, président et Adrien Simon-Vermot, substitut-greffier, a siégé hier à Môtiers. Il s'est tout d'abord rendu sur la route communale des Verrières - les Cerneux à propos d'un accrochage survenu le 27 juillet 1972 entre la voiture de Mme M., qui sortait d'un chemin forestier sans priorité et celle de C.T. Les dégâts au véhicule de ce dernier se montèrent à quelque 1600 fr., tandis que ceux de l'auto de Mme M. ne dépassèrent pas 100 francs. Mme M. a payé un mandat de répression de 80 fr. tandis que le jugement rendu hier dans un... pavillon forestier, a libéré, en raison du doute, C.T. de la poursuite pénale dirigée contre lui, la part des frais étant mise à la charge de l'Etat.

tentative de vols de stupéfiants E.G. de la Côte-aux-Fées. Or à la sortie de l'audience, E.G. s'arrêta à Fleurier, fréquenta des établissements publics et se retrouva vers 3 h 30 à Buttes. Voulu rentrer chez lui, il vola une auto, dont le propriétaire avait oublié de verrouiller les portes et laissé la clef de contact dans le vide-poche. E.G. abandonna le véhicule entre la Côte-aux-Fées et les Verrières où la police la retrouva. G. était accusé de vol d'usage et d'avoir conduit seul alors qu'il ne possédait qu'un permis d'élève conducteur. Le procureur

général proposait une peine de deux mois d'emprisonnement et la révocation du précédent sursis. Son avocat demanda au tribunal de ne pas briser la carrière d'un jeune de 19 ans en lui faisant subir trois mois de prison, peine qui pourrait l'inciter à poursuivre dans la délinquance alors qu'au contraire il faut l'aider à se relever. Il demanda aussi l'octroi du sursis et une forte diminution de la peine. Dans son jugement, le président Favarger a relevé que dans le cas particulier il s'agissait plus de sociologie que de droit pénal. Le tribunal a reconnu que les au-

tes n'étaient pas graves et finalement condamné E.G. à dix jours d'emprisonnement pour vol d'usage avec sursis pendant deux ans et aux frais de la cause. Le président n'a pas voulu non plus, révoquer le premier sursis, mais a porté le délai d'épreuve à trois ans. G.D.

CARNET DU JOUR

- Couvet, cinéma Colisée : 20 h 30, Les Steuardes, 20 ans. Môtiers, château : exposition de tir. Môtiers, musée Rousseau : ouvert. Ornavs, musée Courbet : ouvert. Fleurier, Le Rancho, bar-dancing. Couvet, bar-dancing du Pont : Pepe de Cordoba et son guitariste Vicente. Médecin et pharmaciens : habituels. Ambulance : tél. 61 12 00 ou tél. 61 13 28. Hôpital de Couvet : tél. 63 25 25. Hôpital de Fleurier : tél. 61 10 81. Service d'aide familiale : tél. 61 23 74. Bureaux de renseignements : Fleurier, Vaucher-Bognar, av. de la Gare, tél. 61 10 37; Les Verrières, banque cantonale. Fleurier, service du feu : tél. 61 12 04 ou tél. 18. Police cantonale : tél. 61 14 23.

Brillant succès de la 7me Fête cantonale des accordéonistes neuchâtelois à Travers

D'un de nos correspondants :

La 7me fête cantonale des accordéonistes neuchâtelois s'est déroulée ce week-end à Travers et a connu un immense succès. Bénéficiant d'un temps et d'une chaleur estivale, elle a été organisée à la perfection par un comité d'organisation présidé par M. Ricca.

Les festivités ont débuté vendredi soir par les productions de la fanfare « La Persévérance » (direction, M. G. Aeschlimann), le chœur d'hommes « L'Espérance » (C.-A. Huguenin), le chœur mixte protestant (Mme Marie-M. Steiner-Coulot), les actifs de la SFG (F. Racine), les pupilles et les dames de la « Traversia » (Mlle Monique Boiteux) et les accordéonistes de l'« Echo du Vallon » (M. M. Grossen). Un bal a mis fin à cette première soirée. Samedi soir, les mille places de la cantine montée aux Breuils ont été occupées par un public enthousiaste. La soirée a été ouverte par l'« Echo du Vallon » et les souhaits de bienvenue de M. Ricca. Puis ce fut le concert donné par l'accordéon-club « Lédonien » de Lons-le-Saunier, composé de 50 exécutants qui sous la direction de M. André Marsot récoltèrent des tonnerres d'applaudissements. Les jeunes chanteurs Jean-Yves et Claude-Pierre se taillèrent eux aussi un beau succès. Les deux virtuoses de l'accordéon Gilbert Schwab et Gilbert Hostettler furent parfaits. Leur duo est remarquable et les deux artistes s'entendent à merveille. Leur récital se prolongea bien avant dans la soirée à cause des nombreux rappels. Un bal mit également fin à ce deuxième volet de la Fête cantonale des accordéonistes.

Dimanche, journée officielle, débuta le matin par les auditions des seize sociétés qui se présentèrent devant un jury formé de MM. Fritz Tschannen de Chavornay et Emile Zeltner de la Chaux-de-Fonds. Il n'y avait ni concours, ni classement, mais un rapport qui fut remis aux sociétés en fin d'après-midi. D'excellentes productions furent présentées et montrèrent que l'accordéon est également connu ses lettres de noblesse dans notre région. Au milieu de la matinée eut lieu sous

la cantine, la remise de la bannière cantonale venant de Bevaix, avec le concours des sociétés « L'Amitié » de Bevaix et « L'Echo du Vallon » de Travers. Le drapeau cantonal fut remis par M. Losey, de Bevaix, président de la 6me fête cantonale, à M. Cartier, qui le remit lui-même à M. Louis Ricca. Ce dernier salua les invités dont M. Willy Blanc, président du Conseil général, Pierre Wyss, conseiller communal, Jacques Bähler, président de l'USL, les membres du comité cantonal, les représentants des Fédérations cantonales d'accordéonistes de Suisse romande, les délégués du comité d'organisation de la 6me fête de Bevaix et les membres du club « Lédonien » de Lons-le-Saunier.

Après le repas servi à 700 convives, ce fut le défilé des sociétés. Les accordéonistes se rendirent à la cantine en empruntant les rues de la Gare et du Temple.

Sous une tente comble, Lons-le-Saunier, l'« Edelweiss » de la Chaux-de-Fonds, (direction F. Fleury); la « Béroche » de Saint-Aubin (J. Bondallaz); l'« Epervier » de Cernier (Mme G. Mentha) et l'« Aurore » de Couvet (M. Jeannot) se produisirent pour le plus grand plaisir des auditeurs. M. Jacques Guignard, présentateur remarquable de ces journées de fête, dut quelquefois demander le silence, mais en cantine le bruit de fond fait partie intégrante du spectacle !

La fête s'acheva par la double exécution de la marche « La Presta » composée et dirigée par M. Michel Grossen, directeur de l'« Echo du Vallon », de Travers; par les félicitations de M. Cartier, à l'adresse du comité d'organisation et des participants à cette fête; par le message cordial de M. Ricca et par la remise d'un souvenir à toutes les sociétés, sous la forme d'un chandron exécuté par une fonderie de Couvet, la 7me Fête cantonale des accordéonistes s'est terminée en beauté. F. Jt.

FLEURIER

Séance du conseil d'administration du RVT

(c) Le Conseil d'administration du RVT, a siégé à Fleurier sous la présidence de M. Louis Mauler, de Môtiers, président du comité de direction. M. Moulin représentait l'office fédéral des transports et M. Robert Daum, directeur des chemins de fer privés du canton, participait aux délibérations.

Le rapport de gestion et les comptes qui seront soumis le 12 juillet à l'assemblée des actionnaires ont été approuvés. Une fois de plus, il a été question de la reconstruction de la gare de Couvet, mais aucune décision n'a été prise, cette question posant plusieurs problèmes de structure et de financement.

Réception des pupilles

(c) Dimanche soir, rentrant de la fête cantonale des pupilles aux Ponts-de-Martel, la sous-section a été reçue en fanfare à la gare et accompagnée de l'« Ouvrière » à parcourir les principales rues en cortège qui s'est dissolu devant le restaurant de la place d'armes.

VAUD - VAUD - VAUD

Au tribunal correctionnel d'Avenches

Ancien municipal sur la sellette pour gestion déloyale des intérêts publics

De notre correspondant :

Le tribunal correctionnel du district d'Avenches, siégeant à Payerne, présidé par M. Philippe Junod, assisté des juges Bach et Hostettler, a eu à sa barre, hier matin, F.C., ancien municipal à Avenches, et A.H. Le premier est accusé de gestion déloyale des intérêts publics, de corruption passive, etc., et le second, d'instigation et de complicité à ces infractions, etc. Le ministère public était représenté par M. Paul-Eugène Rochat, substitut du procureur général.

A Avenches, C. occupait la charge de municipal des domaines, en dernier lieu du 1er janvier 1970 au 27 décembre 1971, date de sa démission. Ayant été chargé par la municipalité de prendre contact avec plusieurs propriétaires de terrains, en vue de l'achat des parcelles destinées au nouveau stand de tir, l'accusé s'était approché de H., en mars 1970, pour discuter avec lui d'un prix maximum de 3 fr. le mètre carré. Afin de rendre service à la commune, H. s'était déclaré d'accord de vendre une parcelle de 25.000 mètres carrés, demandant un prix de 2 fr. le mètre carré. Mais l'accusé C. affirme qu'on lui avait dit d'offrir 3 fr., sur quoi le prévenu H. proposa de partager le franc de différence. Ce qui fut fait quelques mois plus tard, C. ayant touché dix mille francs. Pour diverses raisons, la parcelle avait tout d'abord été achetée par le syndic et le municipal C., au prix de 3 fr. le mètre, afin d'empêcher toute spéculation ! Le terrain fut ensuite revendu au même prix à la commune d'Avenches. Les deux prévenus, C. et H., ont donc stipulé par-devant notaire des actes de vente qu'ils savaient faux. L'accusé C. ayant de la sorte lésé la commune d'Avenches, non seulement pour le montant de 10.000 fr. reçu en commission de H., mais pour celui de 25.500 fr.

REMERCIEMENTS

Madame Blanche MAGNIN

profondément touchée des nombreux témoignages de sympathie qui lui ont été adressés lors de son grand deuil, remercie sincèrement toutes les personnes qui l'ont entourée par leur présence, leurs messages de condoléances et leurs envois de fleurs, et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance. Juin 1973.

Une maison de vins môtisane a fêté son 50^{me} anniversaire

De notre correspondant régional :

La maison Perrenoud S.A., à Môtiers, vient de célébrer le cinquantième anniversaire de sa fondation. Elle fut fondée par M. Roger Perrenoud sous forme d'un commerce de spiritueux. Dix ans plus tard, celui-ci représentait en Suisse les vins de Bordeaux et les bourgognes de Nuits-Saint-Georges.

Il a fallu à M. Roger Perrenoud pour donner à son commerce des lettres de noblesse, de l'audace, du savoir et du savoir-faire. En 1936 M. Perrenoud s'installa à Môtiers, dans les caves et les bureaux de l'ancienne maison Sandor, qui avait cessé son activité. Des lors l'entreprise connut un essor remarquable. Elle appliqua une politique intransigeante n'important de France que des vins d'appellation contrôlée (elle est la seule maison de Suisse à le faire), s'attachant aux principes rigoureux de la sélection, se montrant exigeante à l'égard de ses partenaires français.

C'est dans cette recherche de la qualité avant tout que l'entreprise môtisane poursuit aujourd'hui son effort. Pour traiter plus de 700.000 bouteilles de vins fins par an, auprès du commerce de gros uniquement, elle a complété et modernisé son équipement sous sa propre marque « Le Lancier » elle achète, lève et met en bouteille à Saint-Didier-sur-Beaujeu, au cœur du Beaujolais, des crus réputés. Le secteur des spiritueux s'est lui aussi développé. Transformée en société anonyme en cette année du cinquantenaire, Perrenoud S.A. poursuit sa route dans la tradition de son fondateur.

PARTIE OFFICIELLE

Une manifestation officielle a été organisée à l'occasion de ce demi-siècle d'existence. On notait la présence de M.M. René Meylan, président du Conseil d'Etat, Korman président de la Fédération suisse des négociants en vins, Roth président de la Société suisse des liquoristes, Neuhaus directeur de la commission fédérale du commerce des vins, Donner, directeur de la Chambre du commerce, Krebs directeur de la Banque cantonale, Ch. Berthoud, représentant de l'Union de banques suisses et Droz, de la Chaux-de-Fonds, chantre du vin.

Les invités ont visité les installations et les caves. Cette visite fut suivie d'un apéritif et d'un déjeuner au château de Môtiers. M. Michel Veuve, directeur de l'entreprise souhaita la bienvenue, après quoi des allocutions furent prononcées par M. André Schenker, président du Conseil d'administration, Droz au nom de la section neuchâteloise de la Fédération suisse des négociants en vins, André Jéquier, au nom du Conseil communal de Môtiers et enfin René Meylan, président du gouvernement neuchâtelois.

Avec le directeur M. Veuve, une course de quatre jours a été organisée à l'intention du personnel dans la région de Bort.

LES BAYARDS

Élection validée

(sp) Le Conseil d'Etat a validé l'élection tacite de M. Charly Barbezat, au Conseil général des Bayards.

BUTTES

En faveur des Perce-Neige

(sp) La commission scolaire de Buttes a pris l'initiative d'organiser vendredi, salle des spectacles, une soirée en famille avec la participation du chœur mixte de Cressier, dirigé par M. Paul-Edouard Hofstetter. Cette société présentera un récital de « chants de chez nous » et une pièce en deux actes, « Moille-Margot à la montagne ». Le spectacle est offert en faveur des « Perce-Neige » et du fonds des courses scolaires de Buttes.

CONDUCTEUR IVRE

Le 4 mars vers 18 h, après avoir diné chez son oncle et bu cafés et liqueurs à Saint-Sulpice, D.P., de Cronay, circulait en voiture sur la route cantonale Fleurier - les Verrières. A la sortie de « la Roche-Percée » sur Saint-Sulpice, dans un virage, D.P. risqua d'abord de tamponner une auto, puis son véhicule fut déporté sur la gauche et entra en collision avec une voiture arrivant en sens inverse. Le véhicule de P. a été démolí et son permis de conduire lui a été retiré pour quatre mois. Suspecté d'ivresse, D.P. a été soumis à une prise de sang. Elle révéla une alcoolémie située entre 1,07 et 1,17 g pour mille. Devant la police, D.P. s'est conduit d'une façon exemplaire. Après avoir entendu des témoins, le tribunal a infligé à D.P. une amende de 600 fr. pour perte de maîtrise, ivresse au volant et circulation à gauche. Les frais par 283 fr. 80 ont été mis à sa charge. L'amende sera radiée du casier judiciaire dans deux ans.

CHER COUP DE BOUTEILLE !

Le 25 février à 3 h 30, au Cercle italien de Fleurier, il y eut un échange de coups entre D.C. de Saint-Sulpice et R.S. de Fleurier. Les deux hommes se retrouvèrent, la nuit suivante dans le même établissement et D.C. assena un coup de bouteille sur la tête de R.S. Celui-ci subit une incapacité de travail de quinze jours. Bien entendu, R.S. porta plainte et devant le juge les déclarations des deux inculpés furent contradictoires quant à l'origine des coups de poing.

D.C. admit cependant qu'il avait frappé avec une bouteille par esprit de vengeance. Le président est parvenu à faire admettre une conciliation entre les deux parties. Le dommage subi par R.S. se monte à 1300 fr. en nombre rond. D.C. s'est engagé à verser à son antagoniste la somme de 700 fr. pour solde de compte, la différence étant supportée par R.S. D.C. et R.S. ont été condamnés chacun à 30 fr. d'amende et 18 fr. de frais.

VOL D'UNE AUTO AU SOIR D'UNE CONdamnATION

Le 5 mars, le tribunal condamnait à 30 jours d'emprisonnement avec sursis pour

De nouvelles structures juridiques pour la piscine du Val-de-Travers

D'un de nos correspondants :

L'Association de la piscine du Val-de-Travers, tiendra ce soir en tant que groupement privé sa dernière assemblée générale à l'hôtel de ville de Môtiers. Au cours de la soirée, la piscine des Combes changera en effet de structure et deviendra une société coopérative. Les statuts qui ont été déposés dans chacune des communes du Vallon depuis 10 jours, seront mis en discussion. Un conseil d'administration de 25 personnes sera créé, dont onze délégués des communes du Val-de-Travers et 14 membres élus par l'assemblée générale.

Le comité de direction de la société coopérative comprendra neuf membres (dont deux représentants des communes) émanant du conseil d'administration. Il sera chargé d'exécuter les décisions de l'assemblée générale et du conseil d'administration. Il rem-

Lire d'autres informations du Val-de-Travers en page 19.



Divertissements

Le temps des vacances approche et les programmes tendent à préparer l'atmosphère émolliente et bon enfant de cette période joyeuse entre toutes. Foin des problèmes sérieux, foin des pièces à thèse et des films complexes et vive la rire et la gaieté. Pourtant si l'on en croit ce début de période estivale, les œuvres présentées seront sans doute meilleures que les années précédentes. On souhaite, on espère sans trop y croire, ne plus revoir de ces monumentaux navets, de ces séries américaines de dernière catégorie qui étaient pire que le vide parce qu'elles donnaient l'impression que l'on offrait un spectacle fut-il de simple divertissement alors qu'en fait la bêtise en était telle qu'on se voyait contraint de choisir d'autres loisirs. Au temps où Pierre Sabbagh présentait sur la 1re puis sur la 2me chaîne sa fameuse série « aux premières loges », on s'est beaucoup gaussé de ce réalisateur, lui reprochant la faible qualité de ses spectacles et ce n'était pas entièrement sans raison. La Télévision romande, en reprenant les meilleures pièces de cette série, cependant eu raison; ce sont des œuvres destinées au grand public, des œuvres sans prétention et pourtant le choix effectué permet de voir des spectacles franchement divertissants, de grande qualité dans leur genre. Si une pièce, un film ont l'heur de faire rire, n'est-ce pas une qualité essentielle? Cela ne répond-il pas à une nécessité pressante à l'époque de tension et de crispation qui est la nôtre. Ouvrir son diaphragme, dilater ses poumons, détendre ses nerfs

l'espace d'un lever et d'un baisser de rideau, n'est-ce pas la gymnastique la plus appropriée à faire un esprit sain dans un corps sain?

Aussi est-ce avec beaucoup de plaisir que nous avons regardé l'adaptation de Marc-Gilbert Sauvageon « Les Enfants d'Edouard » d'après la pièce de Frédéric Jackson et R. Bottomley. Dans ce carrousel du rire dominait la pétulance de Maria Pacôme dans le rôle d'une mère singulière. Elle créa de toute pièce un père mytique, Edouard, le héros invisible et pour cause de la comédie, pour éviter d'avouer à ses trois enfants qu'ils avaient chacun un père différent et qu'elle-même n'était pas mariée. Situation on ne peut plus dramatique d'où jaillissait pourtant un rire gai, un rire sans gêne, un rire honnête, sans fausse pudeur, sans chichi.

Autre excellent moment, dimanche soir, avec un film de Robert Oheri et Pierre Tschernia « Allez la France », récit inénarrable des aventures d'un Français à Londres, dans la meilleure tradition des burlesques américains. Poursuite à travers la capitale britannique d'un faux policier incarné par Robert Dhéri lui-même, par d'authentiques Boobies, reprise par les auteurs d'une série de gags mille fois employés mais toujours hilarants, réutilisation du cinéma muet par le simple fait que le faux policier vient de subir une intervention dentaire et qu'il ne peut ouvrir la bouche. C'est un véritable digest du comique américain avec ce rien de gouaille bien française qui font de ce film, un hymne à l'esprit français. G.-A. M.

deux où les vingt-et-un employés de l'entreprise se sont particulièrement réjouis, course dont ils garderont sans doute un lumineux souvenir. G. D.

AVIS DIVERS

ÉCOLE PROFESSIONNELLE CANTONALE DE FLEURIER SECTION COMMERCIALE

Inscriptions pour la reprise du 20 août 1973

Apprentis Vendeuses - Vendeuses 1er degré Employé(e)s du commerce de détail 2me degré Employé(e)s de bureau (nouvel apprentissage de 2 ans) Employé(e) de commerce (selon ancien programme). Date limite de l'inscription : lundi 25 juin 1973, au bureau de l'École, téléphone (038) 61 17 91, où tout renseignement complémentaire sera communiqué. La direction

R. MONNIER Travers 63 14 24 Couvet 63 19 22 Fleurier 61 28 08

LE SPÉCIALISTE de vos

TALLATIONS INS TÉLÉPHONQUES

concessionnaire fédéral A et B TÉLÉDIFFUSION - AUTOMATES SÉLECTEURS - TELEX

Avis mortuaire

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Dieu est amour !

Madame Rosa Plancherelle-Gillieron, à Nant (Vully); Monsieur et Madame Bernard Storny-Plancherelle et leur fils, à Chésopelloz; Monsieur et Madame Willy Morel, à Môtiers, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, Ont le chagrin de faire part du décès de Monsieur

Gustave GILLIERON

leur cher frère, oncle, grand-oncle, parent et ami, que Dieu a repris à Lui après une longue maladie dans sa 65me année.

Môtiers, le 18 juin 1973.

L'ensevelissement aura lieu à Môtiers le mercredi 20 juin.

Culte au temple, où l'on se réunira, à 13 h 30.

Le corps repose à l'hôpital de Couvet. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

†

Madame Pierre Nobile-Meyer et ses enfants André et Dominique, à Couvet; Mademoiselle Anna Nobile, à Saint-Aubin;

Monsieur et Madame Louis Nobile-Piroëlle et leur fils, à Antagnes sur Ollon;

Madame veuve Gemma Mensch-Nobile, à Bâle, ses enfants et petits-enfants;

Monsieur et Madame Jean-Marie Nobile, à Berzona, et leurs enfants; Monsieur et Madame Gérard Nobile, à Bâle, et leurs enfants;

Monsieur et Madame Jacques Meyer et leur fils, à Bâle;

Madame et Monsieur Martin Siegwart et leur fils, à Belp;

Madame et Monsieur Karl-Heinz Jaeger, à Thalwil, ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont le grand chagrin de faire part de la mort subite de

Monsieur Pierre NOBILE

leur cher époux, papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui dans l'accomplissement de son travail.

Couvet, le 18 juin 1973. (Grand-Clos 2)

Messe de sépulture le mercredi 20 juin à 10 heures, en l'église catholique de Couvet.

L'ensevelissement aura lieu le mercredi 20 juin, à 14 heures, au cimetière de Saint-Aubin.

Départ du domicile mortuaire, hôpital de Couvet, à 12 h 45.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La direction et le personnel de MIGROS NEUCHÂTEL ont le pénible devoir de faire part du décès de leur collaborateur, collègue et ami,

Monsieur Pierre NOBILE

décédé subitement le 18 juin 1973. A la famille affligée, nous exprimons nos bien sincères condoléances. Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

LA CHAUX-DE-FONDS - LA CHAUX-DE-FONDS - LA CHAUX-DE-FONDS

Après l'accident d'avion

Etat stationnaire du couple genevois

(c) Dans notre édition d'hier, nous avons relaté l'accident d'avion survenu samedi vers midi à proximité de l'aérodrome des Eplatures. Un couple genevois et leur petite-fille avaient été blessés. L'enfant souffre de contusions et d'une légère plaie au menton. Elle pourra regagner prochainement son domicile, comme nous l'indiquions. En revanche, le pilote a une fracture ouverte à la jambe gauche, des fractures de côtes sur le côté droit du corps et une fracture du nez. Sa femme souffre notamment d'une commotion et se trouve toujours dans un état semi-comateux. La gendarmerie cantonale n'a pas encore pu procéder à l'interrogatoire de l'industriel genevois. Pour l'heure, donc, les causes de ce drame demeurent inconnues.

Collision

(c) Hier vers 7 h 30, une voiture conduite par M. R. R., domicilié en ville, circulait rue Numa-Droz en direction ouest. A la hauteur de la rue de la Fusion, l'automobiliste voulut dépasser une auto conduite par M. C. A., habitant la Chaux-de-Fonds, qui se trouvait régulièrement en ordre de présélection avec l'intention d'emprunter la rue de la Fusion en direction sud. Une collision se produisit lors de cette manœuvre. Dégâts.

Fillette renversée par une voiture

(c) Au volant de sa voiture, M. J.-P. M., domicilié à la Chaux-de-Fonds, descendait hier vers 7 h 40, la rue du Veisox. A la hauteur de l'immeuble No 5, le véhicule renversa la petite M. R. P., âgée de 10 ans, habitant en ville, qui s'était élançée sur la chaussée en courant du trottoir ouest. L'enfant a été transportée en ambulance à l'hôpital, pour un contrôle. Elle souffre de petites éraflures sur tout le corps, mais elle a pu regagner son domicile.

A la Galerie du Manoir Forcés et douceurs de Raymond Dauphin

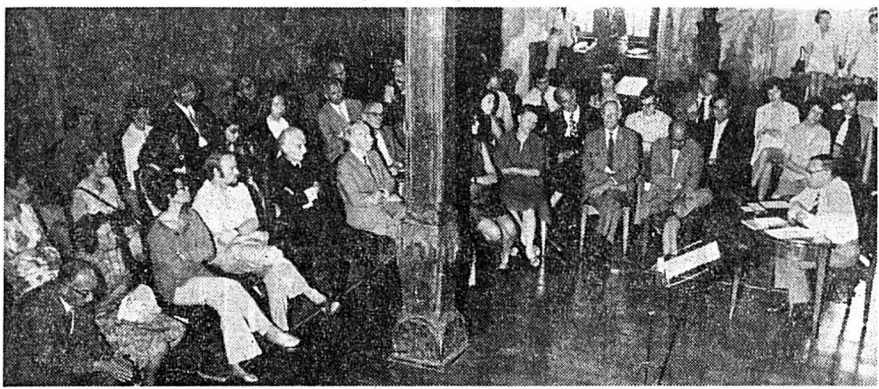


Une œuvre de Dauphin, exposée à la galerie du Manoir. (Avipress - M. A. Robert)

Bruxellois établi à Antibes, Raymond Dauphin est un de ces hommes du Nord qui se serait mis du soleil dans le regard. La tradition de famille l'aurait voulu notaire. Mais en 1937, il décidait de rompre définitivement avec cette tradition-là, pour se consacrer enfin à l'art, auquel il avait pris goût dès l'enfance. « Discrettement dit-il — on peut bien vivre à côté. » Et si Raymond Dauphin est particulièrement attachant, c'est justement pour cet « à côté » où il s'est engagé, d'où il vient, et d'où il ramène des images vibrantes. La majeure partie de celles qu'il expose actuellement à la galerie du Manoir de la Chaux-de-Fonds sont des collages mêlant les bruns et les oranges doux, les contours fermes à l'encre noire, et la discrétion efficace des lignes au crayon. Le tout, vigoureusement découpé en grands rectangles dans la lumière. Raymond Dauphin applique avec beaucoup de poésie cette certaine façon de dire en couleurs la beauté des choses, et qu'il appelle si justement « sténographie le paysage ». Quelque chose, dans ses profils sobres, rappelle ceux de Cocteau ou ceux encore d'énigmatiques Etrusques. De face, les visages ont du Modigliani dans le port de tête, et le sourire calme des déesses antiques. Ces bribes de ressemblances ramènent à l'art selon Dauphin, qui, les juxtaposant, les réinventant et les traduisant en langage épuré, les replace dans la générosité de l'espace. Ces collages n'étaient à l'origine que des épreuves où Raymond Dauphin cherchait l'essence de ses tableaux. Si elles se sont affirmées depuis, jusqu'à en devenir œuvres elles-mêmes, elles restent pour l'artiste des exercices de style qu'il applique à ses huiles. Et ce sont ses huiles qui livrent le talent le plus authentique de Dauphin et qui allient le plus parfaitement sa « sténographie » sans bavures et les nuances d'une palette aux couleurs chaleureuses. « Les Violons », « Venise », « Deux Personnages » sont les plus beaux exemples de cet art aux confins de la force et de la douceur. B.

VILLE DE NEUCHÂTEL

La Société suisse de musicologie à Neuchâtel L'œuvre profane de Goudimel



Après les délibérations, les membres de la société se sont retrouvés au château de Colombier pour y entendre un exposé illustré d'exemples musicaux. (Avipress - Baillood)

C'est au palais DuPeyrou que s'est tenue samedi l'assemblée générale de la Société suisse de musicologie (Schweizerische Musikforschende Gesellschaft SMG). La réception de la SMG, qui groupe à l'intérieur de sections locales la plupart des musicologues de notre pays, était organisée par M. E. Lichtenhahn, professeur à la faculté des lettres. Le rapport annuel du président, M. E. Mohr, comportait plusieurs points, les principaux traitant des activités et publications de la société et des comptes pour l'exercice 1972. Après un repas dans le grand salon de l'hôtel DuPeyrou, les membres de la SMG étaient invités à se rendre au château de Colombier — brièvement visité — pour y entendre un exposé sur « L'œuvre profane de Goudimel », illustré d'exemples musicaux. La conférence, M. Pierre Pidoux, est un des meilleurs connaisseurs actuels de la musique réformée et tout particulièrement de l'histoire du Psautier huguenot. Il achève présentement l'édition (en grande partie soutenue par la SMG) de l'œuvre complète de Goudimel (13 volumes). M. Pidoux commença son exposé en présentant les quelques éléments connus avec certitude de la vie du musicien, assez obscure au demeurant. Tenu par ses contemporains pour un des plus grands — avec Lassus —, Goudimel ne fut pas pour autant le maître de Palestrina, comme le voulait une tradition erronée; son passage à Rome a lieu même d'être mis en doute. En 1555 est dissoute l'association qui le liait à l'éditeur parisien Du Chemin. Les années immédiatement postérieures sont celles de sa pleine maturité; il est en relation avec Janquin, Certon et surtout Ronsard (dont il avait déjà mis en musique quelques poèmes des « Amours »), au contact de qui il affine son goût dans le choix des textes poétiques. Goudimel abandonne progressivement les formes musicales rattachées au culte catholique (« Messes », « Magnificat », « Motets ») pour sympathiser de plus en plus avec le mouvement réformé. En une convaincante hypothèse, M. Pidoux donne à penser que, sur la

recommandation de Th. de Bèze à Calvin, Goudimel est passé en 1556 à Genève, où le poste de chantre à Saint-Pierre était vacant. Les années suivantes, on le retrouve à Metz, puis dans d'autres foyers du protestantisme, pour finir tragiquement noyé lors de la Saint-Barthélémy lyonnaise (fin août 1572). L'essentiel de sa production est constitué par ses deux harmonisations complètes des mélodies huguenotes sur les textes de Marot et Bèze: l'une savante et ornée dans son traitement contrapuntique, l'autre plus simple et homophone — selon la conception humaniste chère à Calvin, qui entend que la musique soit mise au service des paroles. Méconnus, les « Chansons » profanes de Goudimel offrent — elles aussi — ce double aspect dans le traitement compositionnel. Le musicien y renonce très tôt aux textes licencieux pour chanter l'amour sur le mode lyrique, mettant volontiers en musique l'ode et les sonnets aimés des poètes de la Renaissance. M. Pidoux termina son exposé en signalant quelques-unes des difficultés matérielles auxquelles achoppa l'éditeur de ces œuvres, puis il confia à Philippe Huttenlocher et six solistes du chœur Da Camera l'exécution de huit « Chansons », tantôt à quatre, tantôt à cinq voix. Et c'est alors comme une bouffée d'air émanant directement de la verte Renaissance (pas forcément synonyme de gaillarderie!) qui emplit la salle des Chevaliers. Les membres de la SMG ont pu découvrir la nostalgie « d'ores et de ce jour le vert mai se termine », la science contrapuntique d'« Amour me tue », la langueur d'« Il me semble que la journée coule plus longue qu'une année », si proche d'un Sermisy et apprécié aussi la maîtrise des chanteurs et leur tâche délicate. Peut-être eût-on pu souhaiter ici ou là une plus intime fusion dans l'équilibre des voix, mais il faut saluer d'abord la musicalité de Philippe Huttenlocher et de son ensemble ainsi que la performance qui consistait à faire chanter chaque partie par un soliste, conformément à la pratique de la Renaissance. J.-J. EIGELDINGER

VAL-DE-RUZ

MALVILLIERS

Classes ouvertes au Centre pédagogique

(sp) Organisée une nouvelle fois samedi, au Centre pédagogique de Malvilliers, l'action d'information et d'échange, a rassemblé la quasi totalité des parents pour une visite des classes au travail. Les élèves ont vu, non sans fierté leurs parents s'intéresser à leur activité scolaire et discuter avec leur maître ou leur maîtresse de classe, leur éducateur ou leur éducatrice. Par ailleurs, ce fut l'occasion pour les orthophonistes et les rééducatrices de la psychomotricité de présenter leur méthode de travail et leurs objectifs éducatifs. La complémentarité et la cohérence recherchées au travers des diverses interventions d'aide individuelles ou collectives ont été mises en évidence et illustrées concrètement. Ces contacts entre les enfants, leurs parents et l'ensemble de l'équipe de la maison se sont déroulés dans une atmosphère constructive et encourageante pour chacun. Parmi les invités représentant le comité de direction du centre, on notait la présence de M. R. Castella, inspecteur des classes spéciales du canton et Mlle A. Bourquin, assistante sociale, directrice de « Pro-Infirmités ».

FONTAINEMELON

Course des aînés

(c) Attendue chaque année avec impatience, la course des personnes âgées organisée par les autorités communales a eu lieu samedi après-midi. Grâce à la complaisance d'automobilistes du village, la joyeuse cohorte se mit en route par la Vue-des-Alpes, les Convers, Renan, Saint-Imier, le Mont-Crosin, les Reusilles, Tavannes, Soneboz, Péry, Orvin, Lamboing, Nods et Chasseral où un goûter fut offert aux participants. Chacun put y admirer la vue sur la chaîne des Alpes, le Plateau suisse et les trois lacs. Le retour s'effectua par les Bugnenets, la Joux-du-Plâne, Pertuis et les Vieux-Prés. A la salle de gymnastique, décorée et fleurie par les femmes des conseillers communaux et quelques autres personnes, chacun se retrouva pour le souper, préparé par M. P. Morinier et ses « aides » dans les locaux de l'ancienne école ménagère. M. Aimé Jaquet, chef de course, donna ensuite la parole à M. Houriet, président de commune, le pasteur Gschwend, M. E. Steiger, ancien président de commune et doyen, M. Maurice Evard président du Conseil général, M. S. Matile remercia au nom des automobilistes. C'est dans la joie que chacun fraternisa encore durant quelques instants forts agréables.

CARNET DU JOUR

Pharmacie de service: Marti, Cernier; Pierjodanni, Fontaines. Permanences médicale et dentaire: votre médecin habituel.

Lire d'autres informations du Val-de-Ruz en page 19.

VAUD - VAUD - VAUD

Devant le tribunal militaire de division 1

L'affaire de la caserne des Vernets: acquittement général des dix inculpés

L'affaire de la caserne des Vernets, à Genève, s'est terminée hier à Yverdon par un acquittement général des dix inculpés, quatre soldats et six civils, accusés d'attente à la sécurité militaire et de menées contre la discipline militaire, selon les articles 98 et 99 du code pénal militaire. Neuf des accusés ont été condamnés à payer les frais de la cause, soit 200 fr. chacun. Le tribunal militaire de division 1, présidé par le grand juge Jean-Frédéric Reynold, ayant estimé que la procédure engagée contre eux avait été provoquée par leur attitude répréhensible. Le dixième, qui était inculpé de complicité, a été totalement acquitté. L'auditeur, le major Jacques Herren, avait jugé l'affaire « d'une gravité certaine ». Il avait requis pour neuf accusés des peines allant de six à quatorze mois de prison ferme, totalisant septante-quatre mois, mais avait abandonné l'accusation contre le dixième. L'acte d'accusation reprochait aux dix inculpés d'avoir formé un groupement visant à ruiner la discipline militaire, les quatre soldats en rédigeant un journal, un tract et une pétition, et les cinq civils en imprimant, traduisant en allemand et diffusant le journal et le tract aux entrées de la caserne des Vernets, lors de l'école de recrues de protection aérienne de l'été 1972. Ces écrits, pour l'accusation, étaient « conçus de façon à inciter les soldats (...) à désobéir aux ordres, à résister collectivement à leurs chefs et de manière générale, à violer leurs devoirs de service ». Les revendications présentées demandaient notamment des heures de sommeil en suffisance, la semaine de cinq jours, des poses garanties pendant la journée et la suppression des arrêts disciplinaires pendant le week-end.

L'accusation: UN « COMPLICITÉ » L'auditeur a souligné que, même s'ils se sont rétractés lors du procès, les dépositions des militaires à l'instruction suffisaient à prouver la concertation entre les civils et les militaires du groupe et l'existence d'un « complot ». D'autre part, il a mis en parallèle les 158 cas de refus de servir dans les écoles de recrues de l'année dernière et les 50.000 citoyens qui ont fait leur service « sans bruit, sans heurt et sans difficulté ».

Le défenseur des accusés, Me Bernard Ziegler, a pour sa part tiré un parallèle constant entre les revendications contenues dans les écrits incriminés et les conclusions de la commission Oswald en rapport avec les formes de la discipline. Il a mis l'auditeur au défi de prouver l'existence d'un réseau subversif et a souligné le caractère collectif des textes, discutés et rédigés par plusieurs dizaines de recrues, les civils n'apportant qu'une aide technique. En outre, il n'y a jamais eu ni intention, ni discussion d'autres actions visant à imposer par la force et illégalement des revendications exprimées « sous la forme la plus démocratique possible: la pétition ». Toute l'accusation a été fondée, selon la défense, sur un seul indice: les opinions politiques des accusés. Un lieutenant, cité comme témoin par l'accusation, a admis que les tracts avaient eu une influence négligeable et que l'agitation dans la caserne avait plutôt été provoquée par les arrestations et mises au secret. Dans ses considérants, le tribunal a déclaré qu'il n'y avait pas d'autre élément à la charge des accusés que les trois textes cités qui, bien que grossiers, n'avaient pas un caractère subversif pour être reconnus comme délit et tomber sous le coup des articles du code, même s'il y a eu effectivement création d'un groupement. Les activités de celui-ci ont été arrêtées à temps par l'arrestation et le licenciement des quatre soldats.

DES TRACTS

Tandis que le procès se déroulait, des tracts étaient distribués dans la rue, les uns pour l'acquiescement, les autres pour une condamnation exemplaire. Le mouvement « Amnesty International » avait envoyé un observateur de Londres, qui fera rapport au comité exécutif international dans une dizaine de jours. (ATS)

Après le « blanchissage » général des inculpés

L'alerte a été chaude dans les rues d'Yverdon

De notre correspondant: Quelques centaines de manifestants ont défilé en bon ordre à travers les rues d'Yverdon, hier soir, à la suite du procès intenté à six civils et quatre militaires à propos des événements survenus à l'ER PA 246 de Genève en été 1972. Le procès qui s'est terminé hier par l'acquiescement des accusés a été suivi dès 19 h par une conférence de presse puis un cortège dès 19 h 30, en ville, où des slogans ont été scandés par les participants, tous assez jeunes, portant drapeaux rouges et calicots criant l'armée, le capital et la bourgeoisie. Si l'ordre a régné durant la manifestation qui s'est déroulée à la Place d'Armes où deux orateurs prirent la parole, à la place Pétalozzi, des contre-manifestants mirent en marche un klaxon pour couvrir les voix des participants au cortège. A cet instant un groupe se détacha de celui-ci pour venir à la rencontre des contre-manifestants. Toutefois un service d'ordre discret maintint intelligemment les opposants lors de cet incident. Finalement, après avoir plusieurs fois harangué la population en différents points du cortège, les participants se dispersèrent vers 20 h 30.

LE LOCLE

LES PROTECTEURS DE LA NATURE RÉUNIS AUX PONTS - DE - MARTEL

Par un temps magnifique et dans une belle région, la Ligue neuchâteloise pour la protection de la nature a tenu son assemblée aux Ponts-de-Martel. Les membres de la ligue, venus nombreux de tout le canton, ont entendu M. Jacques Béguin, chef du département de l'agriculture, présenter les problèmes de l'aménagement du territoire. Par ses divers décrets notre canton est à l'avant-garde. Sa surface est pour plus de 80 % protégée à des degrés divers. La sauvegarde de l'environnement est un des soucis majeurs du gouvernement qui souhaite travailler en bonne entente avec les protecteurs de la nature. Puis le président, le Dr M.-H. Béguin, parla de l'activité de la ligue. En quatre ans, l'effectif des membres a passé de 1015 à 3620 grâce aux campagnes de cartes illustrant les beautés naturelles du canton. Au Creux-du-Van, les murs de pierre jurassiens remplaçant les barbelés ont fait une bonne avance. La réfection

du mur vaudois commencera cette année. La ligue vient d'acheter les étangs de la Paulière pour y créer, aussi pour les écoles, une réserve de battraciens. La commission de botanique protège la flore menacée. La ligue a collaboré aux mesures fédérales urgentes d'aménagement en proposant une cinquantaine « d'ensembles naturels » qui ont été admis par l'Etat. M. A. Ischer fit l'histoire du défrichement de la vallée des Ponts qui entraîna un recul considérable des tourbières avec leur flore remarquable et leur forêt de pins et de bouleaux. La suppression des marais et des étangs amena la disparition des grenouilles. Il est grand temps de sauver les derniers vestiges de cette richesse botanique et zoologique. En fin de séance une excursion permit aux participants de connaître la source ferrugineuse et la source sulfureuse qui font l'intérêt de cette région.

RÉUSSITE DE LA FÊTE VILLAGEOISE DES PONTS-DE-MARTEL CE WEEK-END

De notre correspondant: Vendredi soir, cavalerie en tête, le cortège a parcouru les rues des Ponts-de-Martel avant de gagner la grande salle des fêtes. Les sociétés locales ont pleinement réussi en agréant ce cortège pour la plus grande joie de la population. Les groupements suivants étaient représentés: société de cavalerie, fanfare « Sainte-Cécile », « Echo de la Montagne », Union des paysannes, société de laiterie des Ponts, club des accordéonistes « Victoria », SFG, pupilles et pupillettes, Union sportive et Union cadette. L'intérieur de sa halle des fêtes, l'ouverture fut donnée par la fanfare « Sainte-Cécile », qui exécuta quelques morceaux de son répertoire. Ensuite le président du Conseil communal présenta les jeunes gens de la paroisse nés en 1953. Avec des mots simples, il a dit toute sa fierté de voir cette belle jeunesse, appelée, peit à peit à prendre la relève des aînés. M. Ducommun était d'autant plus ému que son fils se trouvait parmi cette jeune équipe. A relever encore que deux autres enfants de conseillers communaux se trouvaient également parmi ces nouveaux citoyens et citoyennes. En conclusion de son allocution, il a rappelé le mot d'ordre des Confédérés « un pour tous et tous pour un ».

Le pasteur Perret, conducteur spirituel de la paroisse a dit une prière, après quoi le président a salué chacun des nouveaux citoyens en lui remettant un modeste souvenir. Ont été ainsi fêtés: Benoit Raymond, André Bühler, Eddy Ducommun, Jean-Maurice Ducommun, Walter Finger, Anne-Marie Guermann, Jean-Philippe Humbert, Eric Maire, Anne-Lise Perrin, Roland Perrin, Monique Junod-Renaud, Jean-Daniel Rothen, Rémy Schwab, Jean-Denis Thiébaud et Anne-Marie Waebler. L'« Echo de la Montagne » est intervenue à deux reprises avec des chants bien emmenés. Les pupilles et les pupilles ont distrait l'assemblée par quelques exercices tandis que les accordéonistes du club « Victoria » clôturèrent cette fête par quelques morceaux. Le président du comité d'organisation, M. Georges-André Guermann a remercié les sociétés locales de leur collaboration. Après la partie officielle, jeunes et moins jeunes se sont élançés sur la piste de danse entraînés par « Ceux du Chasseral ». Samedi soir, l'orchestre de jazz « Jumpin' Seven » a enthousiasmé les mélomanes par un concert de valeur. Après cette partie musicale, place fut réservée à la danse, aux sons des « Golden Star ».



Les nouveaux citoyens des Ponts durant la cérémonie de leur réception. (Avipress - F. S.)

A propos des feux, barbouillage revendiqué à la Chaux-de-Fonds

(c) Nous avons signalé hier que les nouveaux feux de signalisation du Casino avaient été barbouillés par des inconnus dans la nuit de samedi à dimanche. Hier, par l'intermédiaire d'un communiqué, les auteurs de ce barbouillage se sont fait connaître, en revendiquant ce qu'ils appellent « une action picturale » consistant à recouvrir d'un « feu rouge symbolique » toutes les lentilles du carrefour du Casino. Signant C. A. A. F., c'est-à-dire « Comité d'action anti-feux », les auteurs du communiqué, dont le style est pour le moins qu'on puisse dire violent, concluent: cette entreprise marque notre refus d'adhérer au nouveau plan d'aménagement, qui n'a pas fait l'objet d'une approbation du peuple chaux-de-fonnier.

Tir en campagne au pistolet

(c) Le tir en campagne de la société de tir au pistolet du Locle s'est déroulé dernièrement au stand des Jeanneret. Ce sont 138 participants, venus des sociétés de tir à 50 mètres des Brenets et du Locle, qui se sont mesurés à cette occasion. En voici les résultats. 1. Société de tir au pistolet du Locle, 111 tireurs, moyenne de section 92,035 points. 2. Société de tir des Brenets, 27 tireurs, moyenne de section 86,200 points.

Résultats individuels: 1. Georges Bourdin et André Dubois 101 points; Edmond Giroud, 100; William Barman et Roland Hugli, 99; Francis Maillard et Pierre Montandon, 97; Gérard Bovigny et Maurice Eisenring, 96; Roger Frésard, Maurice Perrenoud et François Eisenring, 95; Charles Huguenin, 94; Claude Pelet, René Hirzel et Alceste Scarpella, 93; Willy Eisenring, Chs-Henri Choffet et Michel Jeanneret, 92; Louis Stouquet, 91; Maurice Cuenat, Jean Lengacher, Jacques-Alain Perrin et Lucien Schneider, 90; Siegfried Fluckiger, 89; Jean Dubois et Jean Marti, 88; Germain Aebischer, Claude Boiteux, André Perrinjacot et Paul Liard, 87; John-Ed Pilloud, 86; Daniel Boiteux, Eric Perrin et Michel Guinand, 85; Francis Weber, 84. Maximum 108 points, distinction fédérale, 90 points, mention fédérale, 84 points.

AUJOURD'HUI DANS LES MONTAGNES

Le Locle EXPOSITION Ferme du Grand-Cachot-de-Vent: Reinhold sculptures; Brihat, photographes. TOURISME. — Bureau officiel de renseignements: Henry-Grandjean 5, tél. (039) 31 22 43. Pharmacie de service: Coopérative, Pont 6, dès 21 h, tél. 17. Permanences médicale et dentaire: En cas d'absence du médecin traitant, tél. 17 ou le service d'urgence de l'hôpital, téléphone 31 52 52.

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS Corso: 20 h 30, « Zorba le Grec » (18 ans). Eden: 18 h 30, « Les Hôtesses de la volupté » (20 ans); 20 h 30, « Quoi ? » (18 ans). Plaza: 20 h 30, « Les Tentations de Marianne » (18 ans). Scala: 19 h, « La poursuite sauvage » (16 ans); 21 h, « Les Nuits de Dracula » (16 ans). TOURISME Bureau officiel de renseignements: 84, avenue Léopold-Robert, tél. (039) 23 36 10. EXPOSITIONS Musée d'hortologie: les collections. Musée des beaux-arts: acquisitions récentes et les collections. Musée d'histoire naturelle: collections et dioramas. Musée paysan des Eplatures: costumes et coutumes (ouvert le mercredi et le week-end). Galerie du Manoir: Raymond Dauphin. Galerie du Club 44: peintures naïfs suisses. Muséum de la Bonne-Fontaine: fermé pour transformations. Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17. Pharmacie d'office: Pilonnel, 61, rue de la Serre, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 11. MANIFESTATIONS Conservatoire: 20 h, examen public des élèves. Aute des Forges: 20 h 15, assemblée générale de la section locale de la Croix-Rouge suisse.

au Jour le jour

Menacés de mort par la sécheresse

Le monde est menacé de grave disette. La sécheresse et les mauvaises conditions climatiques qui persistent depuis deux ans dans les pays en voie de développement, sont à l'origine de cette pénurie alimentaire. On parle de stocks épuisés, de propositions à faire, etc. Mais les hommes? (Non pas nous, ici, avec notre superflu, et non pas notre nécessaire!) que deviennent-ils? C'est très simple: ils meurent. Le drame ne se joue pas dans nos magasins d'alimentation, mais dans ces six pays d'Afrique noire, entre le 12me et le 20me parallèle: Tchad-Niger-Haute-Volta - Mali - Sénégal - Mauritanie. Cela fait six millions d'Africains de l'Ouest menacés de mort par la sécheresse. Les plus atteints sont les peuples nomades avec leurs troupeaux, leur seule richesse, entre l'Atlantique et le bassin du Nil, dans la zone du Sahel, semi-désertique. Déjà deux millions de bêtes squelettiques gisent sur un sol craquelé où plus rien ne vit. La mort avance inexorablement vers les hommes comme vers les animaux. Le soleil se charge du reste, sinon les vautours... Si les stocks diminuent en Europe ou sont en voie de l'être, les sédentaires eux-mêmes, faute de pouvoir

agir autrement, ont épuisé « là-bas » le mil, le riz, le sorgho. Au Sénégal, la production d'arachides a diminué de 60 % en une année. Sans plus de réserve, ces paysans, pour subsister, mangent les semences de la future récolte. L'association « FRERES DE NOS FRERES » a décidé d'envoyer ses équipes de volontaires dans la moitié nord de la Haute-Volta pour collaborer avec le gouvernement voltaïque à une distribution massive de vivres, provenant de la solidarité internationale. Mais cette aide ne pourra être acheminée avant la saison des pluies. Les 56 km. de piste, reliant Dori à Gorom-Gorom doivent être aménagés dans un temps record, afin que les camions militaires puissent passer et assurer une survie. Mais les pluies sont terriblement proches et le travail non encore achevé, faute de moyens. « FRERES DE NOS FRERES », « Urgence Haute-Volta » CCP 20-3602, Neuchâtel, association laïque, lance un appel, afin de trouver de toute urgence les quelque 200.000 francs encore nécessaires à l'achat de 600 tonnes de ciment et de matériel divers. NEMO

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS



RESTAURANT - BAR -
DANCING

AU VIEUX VAPEUR

Port de Neuchâtel
Tél. (038) 24 34 00

cherche tout de suite ou pour date à convenir

POUR LE RESTAURANT

SOMMELIER

DAMES OU GARÇON DE BUFFET

fixe ou à temps partiel.
Débutants seraient formés par nos soins ;

COMMIS DE CUISINE

saisonniers acceptés.

POUR LE BAR-DANCING

SERVEUSE

DAMES DE BUFFET

Horaires de 18 h à la fermeture.

Prière de faire offres au restaurant Vieux Vapeur, Port de Neuchâtel. Tél. (038) 24 34 00.

E.R.I. S.A.

Entreprise de Réglages Industriels

Sablons 48
2000 Neuchâtel

Tél. 24 57 47

Engage pour date à convenir, une régleuse qualifiée et ayant l'expérience du visitage ; travail en atelier.

On cherche, pour dame seule, pour début juillet,

DAME DE COMPAGNIE

pour un mois de vacances à la montagne, à l'hôtel, Pas de soins.

Téléphoner aux heures des repas au (022) 43 95 32 ou écrire sous chiffres P 28-460192 à Publicitas, 1211 Genève.

Importante entreprise de Neuchâtel engage, pour entrée immédiate ou date à convenir,

une employée de bureau

qualifiée.

Nous garantissons à personne connaissant la sténo et la dactylographie un travail intéressant et varié, et offrons un bon salaire, la semaine de 5 jours et les avantages sociaux d'une grande maison.

Nous attendons votre offre manuscrite, accompagnée d'un curriculum vitae et d'une photographie, sous chiffres 28-900154 à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

Nous cherchons

1 promoteur de vente

sérieux et expérimenté pour notre service extérieur.

secteur d'activité :

Berne - Fribourg - Soleure et Suisse romande.

Notre programme de vente comprend les points suivants :

- matériel d'entretien de voirie
- outils de jardinage pour professionnels et particuliers
- matériel spécialisé hivernal de voirie
- petite gamme de machines agricoles d'excellente qualité.

Nous sommes agents généraux pour ces machines et visitons régulièrement nos grossistes et notre clientèle. Avantages sociaux intéressants. Place stable.

Si ce poste indépendant vous intéresse, prenez contact avec nous.

estumag

ESTUMAG. 6210 SURSEE. Tél. (045) 21 31 43.



EBAUCHES SA
2001 NEUCHÂTEL
TEL. 038 25 74 01

cherche pour son département technique

micromécanicien qualifié

pour travaux de prototypes.

Faire offres écrites au département technique d'Ebauches S.A., case postale, 2001 Neuchâtel, ou téléphoner au (038) 25 74 01, interne 233.

Entreprise d'horlogerie de format international

ACCESSOIRES AUTOMOBILES, OUTILLAGE, ÉQUIPEMENTS DE GARAGES

Société d'importation et de vente d'articles et de matériel technique à l'usage de la branche automobile, jouissant d'une excellente renommée et disposant d'une grande succursale à Lonay, près Lausanne, cherche un

REPRÉSENTANT / CONSEILLER de vente

pour les cantons de Fribourg, Neuchâtel et le Jura bernois.

Demande :

- contact aisé
- habileté de négociations
- persévérance
- bon vendeur avec expérience
- si possible connaissances de la branche
- domicile sur la Riviera vaudoise
- langues : français et allemand
- âge : 30 à 45 ans.

Offre :

- rayon de vente bien déterminé
- propagande et soutien de vente efficaces
- voiture de travail
- salaire intéressant et prestations sociales de pointe.

Activités :

- maintien du contact entre notre société et la nombreuse clientèle (garages, stations de service, entreprises de transport, entreprises de construction, etc.)
- élargissement du cercle de nos clients.

Les intéressés sont priés de présenter leur offre manuscrite, avec curriculum vitae, en joignant une photographie, au chef de vente à Zurich, M.E. Müller.

KAPPAG

Konradstr. 32 8023 Zürich 5 Tel. 01/42 32 00

Succursale à Lonay, près Lausanne, en bordure de l'autoroute.

Entreprise de la branche des métaux, au centre de Bienne, cherche

EMPLOYÉE DE COMMERCE

pour correspondance et travaux divers.

Nous offrons : bonne ambiance de travail dans bureaux modernes, possibilité de se perfectionner en langue allemande.

Veillez soumettre vos offres à BENOIT FRÈRES, Fonderie de métaux, rue des Prés 153, 2500 Bienne. Tél. (032) 3 09 31.

On cherche **sommelière** pour saison d'été. Bons gains. S'adresser à l'hôtel du Chasseral, tél. (038) 51 24 51.

Coiffeur messieurs

est cherché, dans salon du centre de la ville. Tél. 24 19 96.



cherche

pour son rayon de DISQUES

VENDEUSE

- Plan d'intéressement
- Caisse de pension
- Tous les avantages sociaux
- Semaine de 5 jours par rotations

Adresser offres détaillées au chef du personnel.



FABRIQUE D'HORLOGERIE
DE FONTAINEMELON SA
2052 FONTAINEMELON
TEL. 038 53 33 33

engage tout de suite ou pour époque à convenir

CONDUCTEURS SUR MACHINES-TRANSFERT

Formation exigée : CFC ou CAP de mécanicien de précision

Expérience : Quelques années de pratique dans la fabrication de produits horlogers

Secteur : Département de fabrication

Personnes aimant le contact humain.

Travail à l'équipe 3 fois 8 heures.

Salaire niveau de décolleur.

Appartements à disposition de notre personnel.

Nos conditions agréables de travail, ainsi que les prestations d'une grande entreprise, devraient vous inciter à présenter vos offres écrites, accompagnées d'un curriculum vitae à

Fabrique d'Horlogerie de Fontainemelon S.A., 2052 Fontainemelon. Tél. (038) 53 33 33.

Maison affiliée à Ebauches SA.
L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.



Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir

VENDEUSE CONSEILLÈRE PARFUMERIE

responsable de la vente des produits de beauté de marques.

Situation intéressante avec tous les avantages sociaux d'une grande entreprise.

Semaine de 5 jours.

Se présenter au chef du personnel ou téléphoner au (038) 25 64 64.

armourins
neuchâtel



affiliés aux Grands Magasins Innovation S.A.

SOLVIL ET TITUS S.A.



9, faubourg de l'Hôpital, 2000 Neuchâtel

engage pour son atelier d'horlogerie

PERSONNEL FÉMININ

pour travaux de posage et emboîtement.
Formation assurée par nos soins.
Horaire mobile. Avantages sociaux.
Date d'entrée : 1er août 1973.

Les personnes intéressées sont priées d'appeler le No (038) 24 33 22, interne 31, afin de prendre rendez-vous.

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ
DES GARDE-TEMPS S.A.



MIGROS

cherche

pour son siège central de Marin (transport depuis Saint-Blaise assuré par nos soins)

au département des achats non alimentaire

(articles ménagers, sport, camping)

jeune employé de commerce

Place stable, bonne rémunération, restaurant d'entreprise, nombreux avantages sociaux.



M-PARTICIPATION

Veillez adresser vos offres ou téléphoner à la Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel, tél. 33 31 41.



Nous cherchons

TOURNEURS et FRAISEURS

pour la réalisation de petites séries de pièces mécaniques et prototypes.

Des mécaniciens ou des outilleurs avec les connaissances adéquates sont évidemment pris en considération aussi pour l'occupation de ces postes.

Appelez-nous au téléphone : (041) 50 55 11, Interne 425, ou écrivez à notre adresse : FABRIQUE FÉDÉRALE D'AVIONS, Service du personnel, 6032 Emmen.

Mécanique de précision Oscar APPIANI 2022 BEVAIX

cherche, pour sa nouvelle usine :

1 mécanicien de précision

ayant quelques années de pratique ;

1 tourneur qualifié

1 affûteur

capable de travailler seul.

pour collaborer avec une équipe jeune et dynamique.

Logement à disposition.

Ambiance de travail agréable.

Salaire Intéressant.

Prière de faire offres en se présentant ou en téléphonant à :

Mécanique de précision, rue du Château 17, 2022 Bevaix. Tél. (038) 46 18 18.

Fabrique d'horlogerie de Neuchâtel cherche, pour entrée immédiate ou pour date à convenir

un horloger complet

pouvant s'occuper du département service après-vente. Rhabillage.

Prière de faire offres sous chiffres 87-164 aux Annonces Suisses S.A. « ASSA », 2, fbg du Lac, 2000 Neuchâtel.

On cherche

boulangier-pâtissier

pour début août ou à convenir. Congé le dimanche et le mardi ; bon salaire. Tél. 31 15 38.

La Neuveville (lac de Bienne).

On cherche, pour date à convenir, un

boulangier-pâtissier

capable, dans bon commerce. Ambiance de travail agréable et bon salaire. Place stable.

Faire offres à A. Agazzi, boulangerie-pâtisserie-confiserie, 2520 la Neuveville. Tél. (038) 51 21 24.

UNE PERSONNE

serait engagée pour travaux de ménage dans camps de vacances pour retraités et colonies de vacances, à Grimetz (Valais).

Période : 20 juin - 27 juillet 1973.

Prendre contact téléphoniquement au (038) 25 74 01, interne 235.

JURA - JURA - JURA

Delémont: non à un escalier de secours à l'école du Gros Seuc et à l'ouverture de classes pour étrangers

De notre correspondant de Delémont: Le Conseil municipal vient de répondre à une interpellation faite par un membre du Conseil de ville, et demandant s'il n'était pas indiqué d'équiper la nouvelle école préfabriquée du gros Seuc d'un escalier extérieur de secours.

nicipal a fait savoir qu'il exclut l'ouverture de classes d'adaptation pour étrangers à Delémont. En effet, à Bienne où de telles classes avaient été ouvertes, on les ferme petit à petit, car elles n'ont pas rendu les services qu'on en attendait.

4 élèves et se donneraient pendant les heures de classe; s'occuper plus particulièrement des devoirs des enfants étrangers et mettre sur pied un service de « devoirs surveillés ».

La BBC et le problème jurassien

(c) A la fin de la semaine dernière, un « reporter » de la BBC, venant de Londres, a « interviewé » à Delémont, M. Germain Donzé, président central du Rassemblement jurassien. L'interview a porté sur le problème jurassien en général. Elle est destinée aux pays d'Europe et d'Afrique. Le même « reporter » avait rencontré précédemment un journaliste bernois qui avait exprimé le point de vue gouvernemental sur la question jurassienne.

Journées jurassiennes des pupilles et pupillettes

Les principaux résultats enregistrés lors des deux journées jurassiennes des pupilles et pupillettes (voir FAN de mardi) sont les suivants: Athlétisme pupillettes, catégorie A: 1. Joëlle Dobler, Malleray-Bévilard; 2. Véronique Schenk, Moutier; 3. Bluette Joliat, Courttelle; 4. Bernadette Boichat, les Bois; 5. Nicole Mercier, Moutier.

Triathlon, catégorie B: 1. Marc-André Erard, Malleray; 2. Walter Giggax, Courttelle; 3. Michel Cléménçon, Moutier; 4. Jean-Bernard Bandelier, Courttelle; 5. Denis Barthoulet, Courttelle.

Final de la course 80 m pupilles: 1. Daniel Salomon, Courttelle, 10'61"; 2. Paul Lanz, les Bois, 10'62"; 3. Claude Egli, Renan, 10'64".

MALLERAY

Un don de 20.000 fr. pour l'œuvre de la sœur visitante

(c) Lors de sa dernière assemblée, l'œuvre de la sœur visitante a pris acte qu'un don anonyme de 20.000 fr. lui avait été versé. D'autre part, M. Gramm, drogiste, démissionnaire de la présidence a été remplacé par M. Reusser instituteur à Champoz.

Plus de quinze jours après l'agression du Dr Gehler, l'UPJ réagit...

Depuis plus de 20 ans, l'Union des patriotes jurassiens (UPJ) affirme devant l'opinion publique que le Jura ne veut pas de la séparation. Dans un communiqué, il relève que le 20 mai, les sept districts jurassiens ont accepté la nouvelle loi cantonale sur les communes.

GRELLINGUE

Espagnol tué par une voiture

(c) Dimanche vers 22 h 15, un accident mortel s'est produit entre Grellingue et Zwingen, à la hauteur de la Nenzlingenkurse. Un Espagnol de 35 ans, Ramon Quintanz avait traversé la chaussée pour gagner son domicile. Il a été happé par une voiture bienneoise et tué sur le coup.

CORMORET

Nouveau buraliste postal

(sp) Pour remplacer M. Louis Blanc à la tête du bureau de poste de Cormoret, la direction des postes de Neuchâtel a nommé M. Georges Jenzer, actuellement buraliste à Chambrélin.

VILLERET

Noces de diamant

(sp) M. et Mme Jules Favre-Choffat ont fêté le 60ème anniversaire de leur mariage. Agés de 86 et 82 ans, ils sont nés tous deux à Villeret qu'ils n'ont jamais quittés.

MOUTIER

Un challenge pour trois truites

(c) Participant au concours du Doubs organisé par la société de pêche de Moutier, M. Roland Linder, avec trois truites pêchées a remporté le premier prix: un challenge offert par la société. Une vingtaine de pêcheurs ont participé à ce concours favorisé par un temps idéal. Les suivants sont MM. Elveizo Mengeshelli, 2me, Jean Mosimann 3me et Jean Dysli 4me.

BÉVILARD

Suppression du passage à niveau

(sp) Un crédit d'un million de francs vient d'être accordé par l'Etat pour la correction de la route Bévilard-Sorvilier. Les travaux, qui pourront commencer cette année encore, comprennent la suppression du passage à niveau.

COURTELARY

Retraite

(sp) M. Roger Kramer, employé au registre foncier, a été mis au bénéfice de la retraite après 40 ans de service dans l'administration du district.

Tir commémoratif Scheurer à Champion

Samedi et dimanche s'est déroulé un tir en commémoration de l'ancien concitoyen de Champion, le conseiller fédéral Karl Scheurer (né en 1872), chef du département fédéral de 1920 à 1929. Le dimanche matin, la « bataille » fut interrompue par une heure de détente, garnie par un sermon du pasteur Erismann de Bienne et d'un discours du Dr Otto Kellerhals, qui a retracé l'activité de son oncle pendant les années difficiles après la première guerre mondiale. Il salua les exercices de tir hors service et exprima la satisfaction de la parenté de Karl Scheurer qu'un pareil tir ait lieu tous les deux ans en son honneur.

FRANCE VOISINE

Jeune ouvrier happé et tué par le train

(c) Un tragique accident est survenu hier vers 10 h 20 sur la ligne électrifiée Mulhouse-Belfort, au passage automatique de Novillard. La victime est un jeune ouvrier de 19 ans, Christian Favez, demeurant à Novillard, deuxième d'une famille de dix enfants. Bien que le passage à niveau ait été fermé, il est entré de franchir celui-ci sur son cyclomotor. Surpris par le train-messagerie 51 204, circulant vers Belfort à environ 75 km/h, il fut happé par la motrice et entraîné sur une trentaine de mètres. Il fut tué sur le coup.

Maculature

soignée au bureau du journal, qui la vend au meilleur prix.

FRIBOURG - FRIBOURG

Le Synode de l'Eglise évangélique réformée

Le Synode de l'Eglise évangélique réformée du canton de Fribourg s'est réuni lundi à Morat sous la présidence du pasteur Brechtbuehl. L'assemblée s'est plus particulièrement occupée des comptes de l'année 1972. D'autre part, les comptes du Centre réformé de Charmey ont été adoptés. Le règlement de la maison de Charmey a été exécuté en première lecture. On a encore examiné le rapport intermédiaire de la commission traitant les problèmes en rapport avec la confirmation. L'évêque du diocèse, Mgr Pierre Mamie, est venu saluer les délégués synodaux en fin de matinée.

En outre le Synode a donné son feu vert aux efforts de régionalisation qui n'ont pu déployer jusqu'ici tous leurs effets. Cet automne les Conseils de paroisse et les délégués au Synode seront réunis en fonction des trois secteurs géographiques de l'Eglise pour examiner leurs besoins communs et la manière de les satisfaire à l'échelon régional. Ces trois régions sont les paroisses majoritaires de langue allemande, les paroisses de la diaspora de langue allemande et les paroisses de langue française. (ATS).

EGALITÉ FINANCIÈRE

(Réf.) Le rapport du Conseil synodal de l'Eglise réformée fribourgeoise écrit: « La question scolaire a été partiellement résolue après huit années d'efforts de la part du Synode et du Conseil synodal. Le Grand conseil fribourgeois a approuvé, lors de sa session de mai 1972, un statut qui établit au moins l'égalité financière pour tous les habitants du canton, quelle que soit leur confession. Plusieurs cercles scolaires ont connu de grandes difficultés financières, du fait que la discussion et l'adoption de ce statut a entraîné en longueur (...). Il n'est finalement entré en vigueur que le 1er janvier. »

Le Synode de l'Eglise évangélique réformée

D'autre part, le rapport note que la commission cantonale de dialogue, qui s'est enrichie de la présence d'un délégué de l'état s'avère un instrument utile, même si elle ne trouve pas toujours audience avec succès auprès des délégués de l'évêché. « C'est peut-être une conséquence de nombreux problèmes que l'Eglise catholique a à résoudre elle-même, en particulier sur le plan scolaire. » (MG).

Le Conseil pastoral fribourgeois a traité de législation, finances et immigration

De nos correspondants: D'importantes décisions ont été prises samedi après-midi, lors de l'assemblée plénière du Conseil pastoral fribourgeois (parlie française). Quatre heures de débats, présidés par M. Noël Ruffieux, ont vu trois votes concernant la loi et les finances et la question des travailleurs étrangers. Le point de vue juridique fut éclairci par M. Augustin Macheret, désigné par le gouvernement pour établir une étude sur les relations entre l'Eglise et l'Etat; le point de vue ecclésiastique par l'abbé Schornoz, vicaire épiscopal.

Pour le solde manquant fut préconisée une contribution ecclésiastique cantonale, à savoir la perception organisée cantonalement d'une part du moins des impôts paroissiaux (que les paroisses pourraient, le cas échéant, majorer de centimes additionnels qui leur seraient rattachés pour leurs besoins locaux).

Il perdait son mazout dans chaque virage!

(c) Hier, vers 9 h, le P.P.S. de Fribourg a été alerté. Un camion-citerne d'une entreprise de Fribourg avait perdu des quantités plus ou moins grandes de mazout de chauffage dans chacun des virages qu'il fit, entre le tilleul et le Schoenberg. Les hommes du P.P.S. durent réparer un produit absorbant, puis procéder au nettoyage qui dura quatre heures. Par endroits, l'asphalte est endommagé. Plus grave: des cyclomotoristes ont glissé sur le mazout et un s'est blessé.

Quant aux moyens à utiliser, quatre propositions furent émises, dont les plus concrètes prévoient la contribution des paroisses pour la pastorale des étrangers, suivant le nombre d'étrangers résidant, et la contribution des paroisses pour la pastorale d'ensemble.

Informations horlogères

Les ouvriers de Lip décident, à l'unanimité, d'assurer l'autogestion de l'entreprise!

Une chaîne de montage sera remise en marche et 32.000 montres vendues au prix coûtant

De nos correspondants: Hier matin, à Besançon, l'assemblée générale du personnel Lip a décidé, à l'unanimité, de passer des manifestations publiques à l'autogestion de l'entreprise. Une chaîne de montage sera remise en marche par une quarantaine d'ouvriers pour fabriquer 32.000 montres selon les méthodes habituelles. Ces montres seront ensuite vendues au prix coûtant par un réseau commercial secret. Le produit de cette vente, trois millions de francs français environ, permettra d'assurer un salaire de « survie » aux 1300 ouvriers de l'entreprise. Cinq commissions ont été nommées pour remettre en marche une partie de l'usine, organiser le travail, contrôler le travail, se charger du contrôle, de la vente au public et de la gestion. Cette dernière commission devra être en mesure de présenter des comptes à tout moment. Une commission sera responsable de l'entretien et de la garde de l'usine, de jour et de nuit et une autre des relations publiques.

BIENNE - BIENNE - BIENNE

BILLET BERNOIS

Objections et insoumissions: des cheveux blancs de plus au département militaire...

Le département militaire du canton de Berne, en dépit du fameux « rapport Oswald », se trouve toujours face aux mêmes soucis. Dans certains secteurs, il semble même qu'ils soient en augmentation. Ils vont du manque d'enthousiasme de la jeunesse pour l'armée aux dépenses, en passant par l'objection, les affaires pénales et la négligence caractérisée. Le rapport annuel que vient de signer M. Robert Bauder, conseiller d'Etat, directeur des affaires militaires, souligne l'aggravation de ce genre de difficultés.

62 premiers-lieutenants et 53 lieutenants. La situation est moins satisfaisante chez les caporaux, quoique 2045 Bernois aient été promus à ce grade en 1972, et « jusqu'à ce jour, nous avons toujours été en mesure de fournir aux diverses écoles le nombre voulu d'élèves sous-officiers ».

OBJECTIONS ET INSOUSSIONS

Dans le domaine des affaires pénales, par exemple, M. Bauder dit: « Nous avons dû à nouveau déferer davantage de militaires du canton à la justice militaire pour cause de refus de service et d'insoumission ». Il va encore plus loin dans son rapport, en ce sens que les responsables sont frappés — et aujourd'hui, il en faut beaucoup... — par le nombre des objecteurs de conscience pour

raisons religieuses ou éthiques. Dans les insoumissions, il s'agit en majorité de cas où c'est la négligence qui est à l'origine du délit.

DES ÉTOILES ET DES DEMI-SATISFACTIONS...

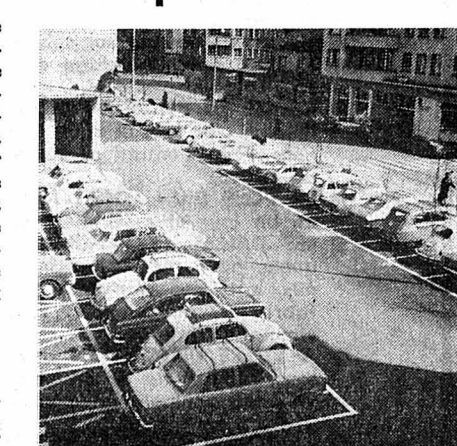
Il n'y a pas que des ombres sur le tableau gris-vert du département militaire bernois, puisque celui-ci a remis des étoiles à 144 officiers, dont 6 majors, 23 capitaines,

Marcel PERRET

Succession de M. Gurtner au Conseil municipal: suppositions et rumeurs

De notre rédaction biennoise: Après le tragique décès de M. Walter Gurtner, directeur des travaux publics et représentant du parti socialiste, il s'agit de lui désigner un successeur.

Nouveau parc pour les employés des PTT et uniquement pour eux!



(Avipress Ad. G.)

DES RUMEURS

D'après les rumeurs qui courent, si l'un des deux Villard était nommé, il est certain qu'il serait combattu par l'Entente Biennoise, hors parti et le groupe de droite. Ce qui ne serait certes pas les cas si Guido Nobel l'emportait. Reste, une fois cette élection terminée, le problème de la répartition des directions. Donnera-t-elle lieu à un bouleversement total, ou le nouvel élu remplacera-t-il tout simplement le directeur des travaux publics. De tout cela on aura l'occasion d'en reparler mercredi et dans les semaines à venir.

DES SUPPOSITIONS

La section de Bienne-Ville, elle, présente M. Hermann Fehr, député et vice-directeur de l'école commerciale, officieusement, n'a pas encore désigné son candidat, mais elle a selon le règlement, jusqu'à mardi soir pour le faire. On suppose qu'elle ne restera pas en arrière et proposera M. Claude Merazzi, professeur, conseiller municipal non permanent. Les syndicats, qui disaient se garder un candidat en réserve quoi qu'il arrive, semblent vouloir proposer M.

Un nouveau dépliant édité par la Société de développement de la Neuveville

Sous la présidence de M. Otto Stalder, la Société de développement de la Neuveville a tenu jeudi soir son assemblée générale. Après le rapide tour d'horizon des activités de l'exercice écoulé, un nouveau dépliant touristique est présenté. Carte de visite de la Neuveville, il est dû à MM. Michel Tschampion, maquetiste, J. Chausse et J. Thévoz.

(c) Les fonctionnaires postaux de la ville de Bienne possèdent depuis peu un nouveau parc à voitures. En effet, l'ancienne place de la Maison Raymond a été aménagée afin de recevoir quelque 20 voitures. Notons que ce « parking » est réservé aux seuls usagers possesseurs d'une clé d'entrée. Et, comme de bien entendu, le samedi et le dimanche. Cette place est presque vide...

L'Office jurassien du tourisme participera financièrement à cette réalisation qui sera tirée à 50.000 exemplaires. Innovation par rapport à l'édition précédente, un supplément guidera le touriste dans les divers hôtels et établissements de la localité, indiquant les prix de pension et de logement. Il fournit également des possibilités d'études dans les divers pensionnats.

ORGANISER OU NON LES FEUX D'ARTIFICES?

La commune du Landeron a fait savoir à la Société de développement qu'elle ne pourrait plus assurer une participation financière aux feux d'artifices du 1er Août, qui étaient organisés jusqu'alors en collaboration par Cerlier, la Neuveville et le Landeron. Cette décision est, semble-t-il, motivée par des frais trop lourds occasionnés au Landeron par les festivités du 125me anniversaire de la République. Le Landeron payait une somme de 2000 fr. environ et il est presque certain que la Société de développement de la Neuveville ne pourra pas supporter cet accroissement de charge. Elle prie donc la Municipalité d'intervenir auprès du Landeron pour améliorer cette situation.

EN IMAGE A BERNE AUSSI

M. Stalder a annoncé que la Caisse suisse de voyage met à disposition de la Neuveville une vitrine à Berne, vitrine dans laquelle prendra place une nouvelle documentation alléchante. Un guide historique, qui manquait dans la panoplie des ouvrages consacrés à la cité aux deux clefs, sera édité prochainement en collaboration de l'« Histoire de l'art en Suisse ».

Le comité en fonction a été reconduit. Il comprend: président: M. Otto Stalder; vice-président: M. Jean Marty; secrétaire-caissière: Mme Monique Acquadro; membres: Mme Germaine Evard, MM. John Voumard, Paul Matti, René Wüthrich, Antoine Jeker, Pierre Mœckli, Billy Mœckli, Michel Tschampion, Hubert Rosier, Alexis Botteron, Raymond Lador, René Dick, Rodolphe Ammann et Eric Jeanmonod. J.-C. R.

Jusqu'à ce jour, la Société de développement a soutenu financièrement l'œuvre de M. Antoine Jeker, qui dirige la Galerie d'art dont les expositions sont connues loin à la ronde. L'animateur a présenté son rapport d'activité et rompu une lance en faveur d'un plus grand appui nécessaire afin que le déficit annuel puisse être résorbé. Il en va de la qualité des expositions futures. Ce soutien lui a été garanti. Les comptes ont été présentés et accusés.

Télescopes en série

(c) Hier, sur la route de détournement de Morat, deux télescopes se sont produits alors que les feux du carrefour de Champ-Olivier étaient au rouge. Trois voitures et deux camions ont été endommagés, à 11 h 10, plus à 12 h. Dégâts estimés à 11.000 francs.

Le Synode de l'Eglise évangélique réformée

En outre le Synode a donné son feu vert aux efforts de régionalisation qui n'ont pu déployer jusqu'ici tous leurs effets. Cet automne les Conseils de paroisse et les délégués au Synode seront réunis en fonction des trois secteurs géographiques de l'Eglise pour examiner leurs besoins communs et la manière de les satisfaire à l'échelon régional. Ces trois régions sont les paroisses majoritaires de langue allemande, les paroisses de la diaspora de langue allemande et les paroisses de langue française. (ATS).

EGALITÉ FINANCIÈRE

(Réf.) Le rapport du Conseil synodal de l'Eglise réformée fribourgeoise écrit: « La question scolaire a été partiellement résolue après huit années d'efforts de la part du Synode et du Conseil synodal. Le Grand conseil fribourgeois a approuvé, lors de sa session de mai 1972, un statut qui établit au moins l'égalité financière pour tous les habitants du canton, quelle que soit leur confession. Plusieurs cercles scolaires ont connu de grandes difficultés financières, du fait que la discussion et l'adoption de ce statut a entraîné en longueur (...). Il n'est finalement entré en vigueur que le 1er janvier. »

Informations horlogères

De nos correspondants: Hier matin, à Besançon, l'assemblée générale du personnel Lip a décidé, à l'unanimité, de passer des manifestations publiques à l'autogestion de l'entreprise. Une chaîne de montage sera remise en marche par une quarantaine d'ouvriers pour fabriquer 32.000 montres selon les méthodes habituelles. Ces montres seront ensuite vendues au prix coûtant par un réseau commercial secret. Le produit de cette vente, trois millions de francs français environ, permettra d'assurer un salaire de « survie » aux 1300 ouvriers de l'entreprise. Cinq commissions ont été nommées pour remettre en marche une partie de l'usine, organiser le travail, contrôler le travail, se charger du contrôle, de la vente au public et de la gestion. Cette dernière commission devra être en mesure de présenter des comptes à tout moment. Une commission sera responsable de l'entretien et de la garde de l'usine, de jour et de nuit et une autre des relations publiques.

Un nouveau dépliant édité par la Société de développement de la Neuveville

Sous la présidence de M. Otto Stalder, la Société de développement de la Neuveville a tenu jeudi soir son assemblée générale. Après le rapide tour d'horizon des activités de l'exercice écoulé, un nouveau dépliant touristique est présenté. Carte de visite de la Neuveville, il est dû à MM. Michel Tschampion, maquetiste, J. Chausse et J. Thévoz.

ORGANISER OU NON LES FEUX D'ARTIFICES?

La commune du Landeron a fait savoir à la Société de développement qu'elle ne pourrait plus assurer une participation financière aux feux d'artifices du 1er Août, qui étaient organisés jusqu'alors en collaboration par Cerlier, la Neuveville et le Landeron. Cette décision est, semble-t-il, motivée par des frais trop lourds occasionnés au Landeron par les festivités du 125me anniversaire de la République. Le Landeron payait une somme de 2000 fr. environ et il est presque certain que la Société de développement de la Neuveville ne pourra pas supporter cet accroissement de charge. Elle prie donc la Municipalité d'intervenir auprès du Landeron pour améliorer cette situation.

Le comité en fonction a été reconduit. Il comprend: président: M. Otto Stalder; vice-président: M. Jean Marty; secrétaire-caissière: Mme Monique Acquadro; membres: Mme Germaine Evard, MM. John Voumard, Paul Matti, René Wüthrich, Antoine Jeker, Pierre Mœckli, Billy Mœckli, Michel Tschampion, Hubert Rosier, Alexis Botteron, Raymond Lador, René Dick, Rodolphe Ammann et Eric Jeanmonod. J.-C. R.

EN IMAGE A BERNE AUSSI

M. Stalder a annoncé que la Caisse suisse de voyage met à disposition de la Neuveville une vitrine à Berne, vitrine dans laquelle prendra place une nouvelle documentation alléchante. Un guide historique, qui manquait dans la panoplie des ouvrages consacrés à la cité aux deux clefs, sera édité prochainement en collaboration de l'« Histoire de l'art en Suisse ».

COLOVINYL

REVÊTEMENTS RÉSISTANTS

COMMERCES FABRIQUES ÉCOLES

CUISINES ATELIERS CORRIDORS



- FONDS MODERNES LUMINEUX aux teintes vives, à l'entretien facile.
- LES DALLES « COLOVINYL » sont des fonds chauds, insonores, résistant au poids, à l'usure et aux brûlures de cigarettes.
- LES POSES se font sur sols bois, ciment, catelles, après nivelage ou pose d'une sous-couche.
- REMISE EN PLACE DU MOBILIER et utilisation des locaux sitôt la pose terminée. Pour l'entretien, lavage à l'eau de savon.
- LA POSE D'UN LOCAL MOYEN se fait en un jour et dure 40 ans.
- LES DALLES « COLOVINYL » sont indiquées pour recouvrir : chambres, cuisines, ateliers, corridors, cafés, écoles, fabriques, magasins et tous locaux à circulation intense.
- A VOTRE DISPOSITION devis, échantillons, albums de dessin et nos conseils, sans engagement pour vous.
- Remise à neuf des vieux sols et escaliers fades et démodés
- MAGASINS :
Portes-Rouges 131-133

TÉLÉPHONE (038) 25 59 12

Masserey

TAPIS - Rideaux - Sols Plastiques
24 ANS DE MÉTIER



OR-S 309

Nouveau:

Jacobsen Turbo-Vent — le système de coupe supérieur

pour une plus belle coupe du gazon, un meilleur remplissage du sac collecteur et un ramassage total de l'herbe coupée. Demandez une démonstration sans engagement.

Les tondeuses modernes portent ce signe 

chez **tosalli**

sport à Colombier
Tél. (038) 41 23 12

Spécialiste en tondeuses de qualité
Atelier de réparation

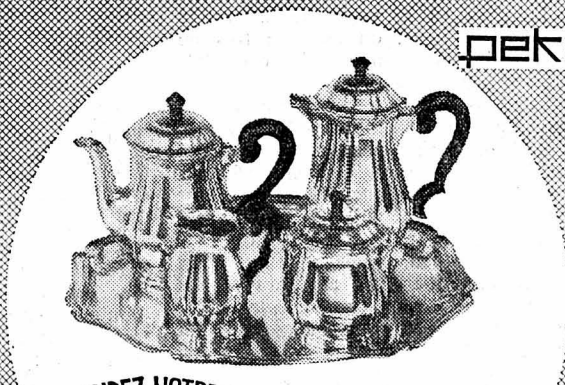


La Flymo volante

OR-S 307

P.B.I. L'ART DE DÉPANNER

Les tondeuses planantes portent ce signe 



PEKA

Transformation et réparation de manteaux et vestes

DAIM et CUIR


R. POFET
Tailleur
Ecluse 10
Neuchâtel
Tél. (038) 25 90 17

DEMANDEZ NOTRE NOUVEAU CATALOGUE ETAINS
VENTE DIRECTE

• KRAMER • 2002 • NEUCHÂTEL •
• TEL: 038-250522 •

Action Crème à Fouetter

jusqu'à fin juin
Vous économisez
au moins Fr. 1.- par litre.
Dans tous les magasins



La crème est un produit frais, pur et naturel.
A la crème - quelle différence! UCP

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE à l'imprimerie de ce journal

La légère Select démontre à chaque bouffée qu'une cigarette exceptionnellement bien filtrée peut garder sa pleine saveur!



Voici pourquoi: en plus de charbon actif, le filtre de Select contient une terre filtrante naturelle qui améliore considérablement son efficacité, tout en préservant l'arôme et le goût du tabac.

Excellente raison d'adopter la légère Select!

Terre filtrante naturelle (particules blanches) en plus de charbon actif

MARYLAND FIN

Select

W* S732

L'une des 19 DATSUN est faite pour vous. De 1000 cmc à 2.4 l. Des voitures qu'on montre à ses amis.

Nouveau



DATSUN 200 L Limousine et Coupé

Les deux-litres comme nous les entendons: imposantes mais raisonnables - souveraines!

DATSUN

Limousine & Coupé (2 portes)	114 CV (lim.) 124 CV (coupé)	Moteurs sportifs à ACT	Double carburateur SU (coupé)	170 km/h 175 km/h
Pneus radiaux	Suspension indép. (coupé)	Arbre de cardan en 2 parties (lim.)	Montre. Radio Allume-cigares	2 phares de recul
Carrosserie de sécurité	Pare-brise en verre feuilleté	Verre de sécurité teinté	Dégivrage de la vitre AR	Ventilation full-flow
	Freins à disque à l'avant	Limiteur de force de freinage	Servo. Contrôle des freins	
	Avertisseur clignotant	Transm. à 4 vitesses ou autom.	Compte-tours (coupé)	

La deux-litres de DATSUN

IMPORTATEUR : DATSUN (Suisse) S.A., Schützenstrasse, 8902 Urdorf
2052 Fontanemelon : W. Christinat. Tél. (038) 53 34 77.
2000 Neuchâtel : garage Le Phare, Poudrières 161 - Maillifer. Tél. (038) 24 18 44.

GARAGE LE PHARE

Poudrières 161 - Vauseyon - Neuchâtel - Tél. (038) 24 18 44
24 18 42

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

L'aide au développement devant le National

De notre correspondant de Berne : Le Conseil national a essentiellement poursuivi hier la discussion article par article du projet de loi pour la coopération au développement et l'aide humanitaire. Une proposition de M. J. Schwarzenbach (rad. ZH) de remplacer le terme de coopération par celui d'aide a été repoussée par 98 voix contre 12. Elle aurait modifié le fond en comble l'esprit dans lequel le Conseil fédéral conçoit désormais notre engagement dans le tiers monde : un engagement désintéressé de même nature, toute proportion gardée, que le plan Marshall, en son temps.

La discussion s'est appesantie notamment sur le libellé de l'article 5 définissant les objectifs de la coopération au développement et ses formes. Dans la formule selon laquelle la coopération tend en particulier à long terme vers un meilleur équilibre au sein de la communauté internationale la majorité de la commission ad hoc du National proposait d'ajouter également « à l'intérieur des pays en développement ». Cette adjonction a été rejetée comme pouvant avoir des visées politiques. Elle n'a recueilli en effet que 44 voix contre 83.

M. GRABER :
UN CERTAIN AGACEMENT
A voir les discussions byzantines se prolonger, le conseiller fédéral Graber a montré enfin un certain agacement. Il regrette la dispute sur l'article 5 en déclarant qu'il y avait mieux à faire que de développer des arguments rhétoriques. « Je vous l'assure » déclara-t-il en substance « que la formule de rédaction adoptée pour cet article qui définit les objectifs de la coopération au développement demeurera la même conformément à son éthique constamment définie. Le débat ainsi que maintenant au niveau de la rhétorique seulement, M. Graber ajouta ne pas arriver à se passionner sur ce débat. Un débat qui pose pourtant derechef l'angoissant problème du tiers monde d'une urgence et d'une portée aux yeux desquelles les

scrupules juridiques paraissent bien dérisoires. L'orage approche. Il faut agir pendant qu'il est encore temps et les pays occidentaux en prennent de mieux en mieux conscience. La loi en préparation tend précisément à donner plus d'importance au fait même de l'aide au tiers monde en lui assurant d'être promue au rang d'une collaboration solidaire des nations. A long terme il s'agit là de notre propre salut.

En face de cet enjeu une proposition comme celle de M. Oehen paraît bien dérisoire. Elle ne propose en effet que de remplacer l'expression : « mettre les pays partenaires en mesure d'assurer leur développement par leurs propres forces » (dans la définition des objectifs de la loi) par : « les pays partenaires en mesure de résoudre leurs problèmes par leurs propres forces ».

J.-P. G.

Les rapporteurs, sans partager la position de la majorité, expliquent que celle-ci, en parlant de l'équilibre intérieur des pays en développement, a voulu simplement marquer le caractère politique de la coopération.

Au vote, les amendements de M. Oehen et de la commission sont repoussés par 129 voix contre 12 et par 83 voix contre 44.

M. Graber souligne que l'article 6 tel que le propose M. Oehen contient de graves lacunes. Le chef du DPF recommande de rejeter l'amendement. Le Conseil national suit cette recommandation au cours d'une série de votations (une par nouvel alinéa proposé) et le député bernois ne trouve qu'une dizaine de partisans, alors que ses adversaires sont une centaine.

FAUT-IL DES STATISTIQUES ?
Faut-il des statistiques sur la coopération ? Un débat s'engage à ce sujet, la commission proposant dans un alinéa bis de l'article 6 que ces statistiques soient encouragées, une première minorité estimant qu'il n'y a pas lieu d'en parler, et une seconde minorité prévoyant que les mesures pour l'établissement de statistiques

font partie des diverses formes de la coopération au développement.

Les rapporteurs indiquent qu'il s'agit entre autres de contrôler les mouvements de capitaux. Pour M. Gut (rad-ZH), partisan de la première minorité, les mesures concernant les statistiques ne constituent pas une forme de coopération — on aurait de la peine à les fournir comme nourriture à la population des pays du tiers monde, dit-il. Le vrai problème est celui de l'aide privée, et les emplois que cette aide contribue à créer ne figurent pas dans les statistiques. M. Ziegler (soc-GE) plaide pour la seconde minorité, estime qu'il s'agit d'une question cruciale : l'activité privée. En matière de coopération au développement ne doit pas s'exercer au détriment des « pays de la misère » : seul un contrôle des déplacements de capitaux permettra d'y voir clair. M. Gautier (lib-GE) juge que sur le plan pratique, la proposition présentée par M. Ziegler est irréalisable, inutile et inefficace.

L'image de la coopération au développement donnée par M. Ziegler ne correspond en aucune manière à la réalité, déclare à son tour le conseiller fédéral Graber. Les mouvements de capitaux ne représentent qu'une faible partie du phénomène. Je ne vois vraiment pas le sens des statistiques qu'on nous demande, déclare le chef du DPF. N'oublions pas les réalités politiques fondamentales.

En votation préalable, la proposition de la deuxième minorité (mesures pour l'établissement de statistiques) est battue par 34 voix contre 68 à la proposition de la majorité (encouragement de relevés statistiques). En votation définitive, la proposition de la première minorité (pas de statistiques) l'emporte par 88 voix contre 58 à la majorité.

ARTICLE 13
Article 13 : la question est de savoir comment est assurée la coordination de la politique suisse en matière de coopération au développement et d'aide humanitaires internationales. Le conseiller fédéral Graber répond aux questions posées à ce sujet par M. Baechold (soc-VD) et expose le rôle du DPF, premier responsable en la matière, ainsi que des autres départements fédéraux intéressés, réunis dans un comité interdé-

partemental qui s'est révélé un instrument précieux. L'article est adopté tacitement.

Enfin à l'article 17, le texte gouvernemental prévoit que la loi est soumise au référendum facultatif. M. Schwarzenbach demande le référendum obligatoire, la majorité du peuple et des cantons étant requise. Le consentement du souverain est indispensable en une telle matière, déclare le leader républicain.

M. Copt (rad-VS) remarque que la menace du référendum facultatif a plané sur l'ensemble du débat, et demande au Conseil fédéral ce qu'il ferait si la loi était repoussée. M. Akeret (UDC-ZH) suggère que l'on repousse la proposition de M. Schwarzenbach.

LA LOI FÉDÉRALE ACCEPTÉE
Le dernier amendement de M. Schwarzenbach est repoussé par 117 voix contre 15. Puis a lieu le vote d'ensemble. La loi fédérale sur la coopération au développement et l'aide humanitaire internationale est acceptée par 123 voix contre 11.

Vers une codification du droit privé international

BERNE, (ATS). — Lundi, le Conseil fédéral a décidé, au cours de sa séance hebdomadaire, d'autoriser le département de justice et police à désigner la commission d'experts qui devra préparer la codification du droit international privé en vigueur en Suisse. Présidée par le professeur F. Vischer de l'Université de Bâle, cette commission s'occupera principalement de la révision du droit d'établissement et de séjour dont la loi date de 1891. Une série de sous-commissions seront nommées pour l'étude des différents chapitres à codifier. D'autre part, le gouvernement a élaboré les réponses à quatre interpellations présentées par les conseillers nationaux Caruzzo (PDC-Vs) — voyages à l'étranger de conseillers fédéraux — Bussey (SOC-VD) — écoute téléphonique clandestine — Binder (PDC-AG) — protection de l'Etat, affaire d'Espalings — et Gut (rad-Zh) — les PTT et la presse.

Ces réponses seront données aux Chambres avant la fin de la session. Le Conseil fédéral a également examiné

la question du futur tunnel de base du Rawil. Il a autorisé les gouvernements de Berne et du Valais à forer une galerie de sondage qui devra permettre de décider si, au lieu du projet approuvé en 1966 pour un tunnel de faite d'une longueur de 3 km 700 à une altitude de 1800 m, on ne devrait pas réaliser un tunnel de base de 9 km 700 et culminant à 1292 m. En abaissant le faite du tunnel a révélé le communiqué consacré à cette question, on pourrait mieux tenir compte des exigences croissantes de la viabilité hivernale des passages alpins et valoriser le tunnel du Rawil du point de vue trafic.

Interrogé sur l'Etat des travaux préliminaires en vue d'une éventuelle révision totale de la constitution, le Conseil fédéral a fait savoir que le rapport final du groupe de travail chargé d'étudier cette question sera publié en septembre prochain. Entre temps, le département de justice et police devra élaborer des propositions concernant la suite à donner au rapport.

SUISSE ALÉMANIQUE

Elections communales dans le canton de Soleure

Les gains les plus importants réalisés par les démocrates-chrétiens

SOLEURE, (ATS). — Ce sont 94 communes solenoises qui ont renouvelé ce week-end leurs parlements. Les gains les plus importants ont été réalisés par les démocrates-chrétiens. On a également noté une avance des socialistes, alors que les radicaux ont, dans l'ensemble, maintenu leurs positions, l'alliance des indépendants a perdu quelques sièges.

Plusieurs communes ont fait usage de la possibilité que leur donne la loi révisée sur

les communes d'augmenter ou de réduire le nombre de leurs conseillers communaux. C'est ainsi que la commune de Dornach a réduit de 23 à 15 le nombre de ses conseillers communaux. Olten, en revanche, l'a augmenté de 30 à 50.

Les radicaux ont, à Langendorf, perdu la majorité absolue. Ils ont cependant réussi à la conserver à Soleure, Bellach, Oensingen et Breitenbach. A Bâlsbühl, leur a été possible de regagner la majorité absolue.

Les démocrates-chrétiens ont conservé la majorité absolue à Muemliswil-Ramiswil mais l'ont perdue à Kienberg à la faveur des radicaux. A Bellach, les socialistes se sont assurés 4 des 5 nouveaux sièges du parlement.

L'alliance des indépendants a perdu 2 sièges à Granges de même qu'à Zuchwil et Bâlsbühl et 1 siège à Trimbach et à Dornach. Ils ont cependant réussi à en gagner 2 à Breitenbach.

Les organisations progressistes ont présenté des candidats à Soleure et à Granges : ils ont obtenu un siège à Soleure et deux à Granges. Le mouvement « jeunesse et politique » a gagné deux mandats à Wangen près d'Olten. Il y possède donc maintenant cinq sièges. Il s'agit du plus important groupement « non historique » à siéger dans une commune solenoise. A Olten, il a gagné deux mandats et dispose maintenant de trois sièges.

Argovie : initiative pour un impôt sur la richesse déposée

AARAU, (ATS). — L'initiative pour un impôt cantonal sur la richesse lancée dans le canton d'Argovie par le parti socialiste a recueilli 12.500 signatures. Elle a été déposée lundi à la chancellerie d'Etat d'Argovie. L'impôt sur la richesse doit, en Argovie, toucher toutes les personnes physiques et morales dont le revenu imposable s'élève à 80.000 francs et plus. L'initiative propose un supplément annuel aux impôts cantonaux de 5 à 90 %.

Violent incendie à Zurich

ZURICH, (ATS). — Un violent incendie a éclaté lundi peu après 18 heures dans l'entrepôt en bois d'une vitrerie, à Zurich. Le feu s'est rapidement propagé et a atteint des wagons marchandises des CFF. Personne n'a été blessé mais les dommages s'élèvent à près d'un million de francs.

VAUD

Noyade dans le Léman

NYON, (ATS). — M. Marcel Barras, 21 ans, domicilié à Genolier, qui se baignait avec des camarades dans le Léman, à Prangins, dimanche peu avant 18 heures, a subitement coulé à pic. Il fut rapidement retiré de l'eau, mais les tentatives de réanimation restèrent vaines. La mort a été causée par une congestion.

Incendie d'un camion sur l'autoroute

(c) Hier, vers 9 h, le chargement d'un camion d'une entreprise de Nyon constitué par des appareils sanitaires, a pris feu sur la chaussée de l'autoroute Genève-Lausanne. Le sinistre, qui a fait pour 10.000 fr. de dégâts, au véhicule et à son chargement, a éclaté alors que le camion circulait entre Nyon et Rolle. L'incendie a été combattu par le C.S.I. de Rolle. Il n'y a pas de blessés.

GENEVE

Issue fatale

(c) Il y a une dizaine de jours une jeune alpiniste genevoise, Mlle Claudine Baechler, 22 ans, étudiante, faisait une chute terrible dans les rochers du Mont-Salève, sur sol français, à deux pas de la frontière. La malheureuse, inanimée, devait passer une pleine nuit à la belle étoile avant d'être découverte par un promeneur.

Elle fut alors transportée à l'hôpital cantonal par un hélicoptère de la protection civile.

Hélas, la jeune fille n'a pas survécu à ses blessures. Elle est morte dans l'établissement hospitalier genevois, pendant le week-end, après une semaine d'agonie et sans avoir repris connaissance.

Recours contre les vols nocturnes

L'administration fait-elle traîner les choses en longueur ?

BERNE (ATS). — Les départements de justice et police et l'Office fédéral de l'air ont des recours déposés contre l'ordonnance interdisant les vols de nuit sur les aéroports de Suisse ? C'est ce qu'a affirmé du moins l'association pour la lutte contre le bruit des aéronefs « Silentium ».

DEMENTI
Interrogé par l'ATS, les offices fédéraux incriminés ont rejeté énergiquement cette accusation. Les recours sont à l'étude et cet examen, qui doit aller dans les moindres détails, prend du temps. Bien que commencés aussitôt après le dépôt des recours, les études en cours ne sont pas encore achevées.

« Silentium » a déclaré que le droit de recours des citoyens était inutile et que les lettres des requérants finissaient au fond d'un tiroir. La fondation a demandé qu'une décision soit prise avant la fin du mois d'août.

L'interdiction des vols de nuit, en vigueur depuis le 1er décembre dernier, concerne

les atterrissages et les décollages du trafic de ligne entre minuit et 5 heures du matin (et même 6 heures pour les décollages), sur autorisation spéciale, des mouvements d'avions peuvent encore avoir lieu exceptionnellement.

Les recours visent à aggraver ces restrictions du trafic aérien nocturne. Il y a lieu, ont précisé les autorités fédérales interrogées, de vérifier si une extension des interdictions est compatible avec la nécessité d'établir des plans de vol propres à permettre le maintien du trafic de ligne.

Pour chaque vol nocturne dont l'heure devrait être changée, il faut contrôler si cette modification ne comporte pas des inconvénients considérables et si le vol pourrait être inclus dans un nouveau plan de vol. Enfin, les offices compétents attendent la publication d'une expertise sur les nuisances causées par le bruit des aéronefs aux alentours des aéroports. Ce rapport a été demandé par le Conseil fédéral et les résultats qu'il contiendra devront aussi être utilisés en vue des décisions à prendre au sujet des recours.

Société suisse des maîtres imprimeurs

De l'artisanat à l'industrie

BALE (ATS). — Des tarifs de fabrication flexibles, un traitement électronique des données au service d'un centre d'information et une intense collaboration pour la mise sur pied d'un nouveau concept de formation professionnelle figurent au centre des préoccupations de la Société suisse des maîtres imprimeurs. Ces derniers cherchent à éviter que l'évolution enregistrée ces dernières années n'aboutisse à une crise de la structure de l'imprimerie.

Le rapport de la Société suisse des imprimeurs pour 1972 indique que les nouveaux statuts, adoptés en 1971, ont permis une organisation plus simple de la société et l'accès à des prestations dans le domaine de la calcul des coûts de fabrication et à une banque de données liée à un service de conseil. Sur le plan de

la formation professionnelle, on note l'ouverture de l'Ecole supérieure des arts graphiques à Lausanne, qui permet la formation des cadres à un niveau voisin de celui du technicien.

Le rapport, au chapitre de la politique de l'emploi, retrace la négociation de l'accord transitoire de deux ans avec les syndicats, accord dont la discussion avec les syndicats s'est révélée quelquefois difficile. Cette convention collective prévoit le versement de salaires augmentés, l'allongement des vacances et la diminution, de 44 à 43, des heures de travail. L'imprimerie, précise le rapport, se trouve en tête de la statistique de politique sociale de notre pays. On indique enfin que le climat politique et social qui règne dans ce secteur est sain, ce qui permet d'imaginer que les négociations pour le renouvellement du contrat collectif, l'été prochain, se dérouleront sous de bons auspices.

Freinage du renchérissement

BERNE (ATS). — A la fin de mai 1973, a annoncé le service d'information « lutte contre la surchauffe » qui fait partie de l'office de la surveillance des prix, l'indice suisse des prix à la consommation dépassait de 8 % l'indice correspondant de 1972. Le renchérissement annuel a légèrement diminué puisqu'il avait déjà atteint 8,3 % en avril 1973 par rapport à avril 1972. Ce résultat a été obtenu malgré des augmentations de prix de caractère non saisonnier, comme celles du mazout. En outre, les prix des repas pris au restaurant ont à nouveau renchéri au mois de mai : ce poste de l'indice a accusé une augmentation de pas moins de 7,5 % en comparaison de novembre 1972. En revanche, la hausse des loyers, soit 3,3 % de novembre 1972 à mai 1973, s'est de nouveau maintenue dans des limites raisonnables. Cela est dû surtout à la stabilisation du taux d'intérêt hypothécaire qui a pu être garantie par la surveillance des prix avec l'assentiment de la Banque nationale.

L'évolution est moins réjouissante en ce qui concerne l'indice des prix de gros dont le taux de renchérissement atteint 9,6 %. Les tendances à la hausse persistent pour la plupart des matières premières, toujours est-il que le renchérissement moyen des marchandises de gros ne s'est plus élevé en mai que de 0,7 % en regard des hausses mensuelles notablement plus élevées constatées lors des enquêtes précédentes.

Loterie à numéros : 3 gagnants avec 6 numéros

La liste des gains du 23me tirage de la Loterie suisse à numéros du 16 juin est la suivante :

- 3 gagnants avec 6 numéros chacun : 128.505 fr. 85.
- 2 gagnants avec 5 numéros + numéro complémentaire chacun : 50.000 fr.
- 342 gagnants avec 5 numéros chacun : 1127 fr. 25.
- 10.234 gagnants avec 4 numéros chacun : 37 fr. 65.
- 134.491 gagnants avec 3 numéros chacun : 4 francs.

Les PTT et la presse

Une interpellation déposée au Conseil national

BERNE. — Le Conseiller national Th. Gut a déposé une interpellation « PTT et presse » où il demande au Conseil fédéral s'il n'est pas d'avis qu'il faut obtenir des PTT de garantir par tous les moyens valables, notamment par l'emploi de personnel auxiliaire et éventuellement en collaboration avec la presse une distribution des journaux qui ne menace pas leur actualité et qui n'impose pas aux éditeurs de nouvelles charges souvent insupportables.

TESSIN

Tourisme en baisse à Lugano

LUGANO, (ATS). — On a enregistré à Lugano, l'an dernier, 1,22 million de nuitées, ce qui représente une diminution de 9,5 % par rapport à l'exercice précédent. Selon le directeur de la société des hôtels, cette situation ne provient pas du fait que les touristes choisissent de séjourner ailleurs mais de la fermeture de plusieurs grands hôtels. Ainsi, les congrès ne peuvent plus guère être accueillis dans la ville.

On se demande si Lugano, connue pour son attrait touristique, est en passe de se transformer en une ville d'affaires. La spéculation foncière et la prolifération des banques ont atteint la ville tessinoise.

Dans le rapport de l'Office du tourisme, on note que le climat et le paysage font la valeur touristique d'une cité et l'on se plaint du fait qu'en dépit des mesures fédérales, le paysage ne cesse de s'enlaidir.

On estime qu'entre 1960 et 1972, plus de 220 millions de francs ont été investis dans l'hôtellerie, tant pour des nouvelles constructions que pour des travaux d'aménagement ; 35 piscines ont été mises en service, ce qui constitue un record. Il est en revanche interdit de se baigner dans le lac, au voisinage des zones habitées. Seules quelques plages restent ouvertes au public ; la feuille officielle du Tessin en indique la liste.

On projette un nouveau tourisme qui comporte en particulier le développement

Vers une révision totale de la constitution fédérale

BERNE, (ATS). — Répondant à une petite question, le Conseil fédéral a fait le point des travaux en vue d'une éventuelle révision totale de la constitution. Le rapport final du groupe de travail sera publié dans la première moitié de septembre de cette année et commenté dans une conférence de presse. Dans ce document, le groupe de travail se prononce, en tenant compte des nombreuses réponses reçues, sur les conditions fondamentales d'une éventuelle révision totale. On y trouve en outre des considérations sur les éléments structurels d'une future constitution fédérale.

Le groupe de travail a terminé ses délibérations en assemblée plénière et donné son approbation de principe au contenu du rapport. Les commentaires seront examinés encore une fois par le président du groupe ou par le secrétaire. Entretemps, le département fédéral de justice et police élabore à l'intention du Conseil fédéral des propositions concernant la suite à donner au rapport du groupe de travail.

VALAIS

Epreuve de vérité pour les futurs guides suisses

De notre correspondant : Actuellement se déroule dans les Alpes valaisannes un cours destiné aux aspirants guides suisses, un cours dont le feu vert fut donné, la semaine passée, par M. Bonvin, président de la Confédération.

Lundi, la statue de la Vierge plantée depuis des décennies au sommet du Mont-Dolent à 3800 mètres n'a jamais vu autant d'alpinistes à ses pieds en une seule journée.

Sous la conduite du chef technique Robert Coqoz encadré des dix chefs de classe, les novices stagiaires du cours d'aspirants guides ont foulé le point triangulaire faisant frontière entre l'Italie, la France et la Suisse.

Partis à 2 h 30 du matin de leur cantonnement à la Fouly, les hommes arrivèrent au sommet du Dolent moins de sept heures plus tard, après une course sur une dénivellation de 2220 mètres. Il s'agissait là de la grande épreuve de résistance prévue dans le cadre de ce cours qui se déroule sous la direction de M. Xavier Kalt, secrétaire des guides valaisans depuis le 18 juin à la Fouly et qui prendra fin le 20 juin après deux jours d'exams sur rochers (les Ecardies) et dans la glace (glacier du Trient).

Favorisé par un temps splendide, ce cours se déroule dans d'étonnantes conditions pour la plus grande joie des aspirants provenant de toutes les régions de Suisse. Le groupe a accompli les jours précédents des ascensions de renom : face nord et traversée intégrale du Chardonnet, des Aiguilles-Dorées, face nord du Portaler, et de la Tête-Blanche, etc.

Ce cours fut inspecté par le président de la commission cantonale des guides, M. Maurice d'Allèves, le préposé aux guides du Club-Alpin suisse, M. Roland Guignard, ainsi que par le secrétaire de la commission cantonale bernoise, M. Georg Wyss. A cette occasion, la commission du Valais a pris congé de son membre et ami, M. Jean Ruedin, appelé professionnellement à de plus hautes fonctions au Palais fédéral.

En reconnaissance de sa collaboration comme juriste au sein de la dite commission, M. d'Allèves remit un souvenir à M. Ruedin pour ses douze ans d'activité. Comme directeur administratif dans de nombreux cours de guides, Jean Ruedin était très lié aux professionnels de la montagne et c'est un « au revoir » que ceux-ci lui ont dit hier.

En reconnaissance de sa collaboration comme juriste au sein de la dite commission, M. d'Allèves remit un souvenir à M. Ruedin pour ses douze ans d'activité. Comme directeur administratif dans de nombreux cours de guides, Jean Ruedin était très lié aux professionnels de la montagne et c'est un « au revoir » que ceux-ci lui ont dit hier.

Après le dramatique incendie de Monthey

Le grand-père Mariétan veut retourner dans sa maison !

De notre correspondant : Bien qu'il n'y ait aucun blessé, l'incendie survenu dimanche à Monthey (un demi-million de francs de dégâts) est douloureux à plus d'un titre.

Les pompiers ont dû littéralement arracher à sa maison en flammes M. Mariétan, 90 ans, lequel ne voulait pas quitter les lieux. Lundi encore, M. Mariétan, transporté à l'asile des vieillards, réclamait qu'on le ramène « chez lui ». Il refuse de rester à l'asile. La maison de M. Mariétan est complètement détruite.

Au total, ce sont quarante personnes qui sont sans abri à la suite de ce sinistre. Les diverses familles ont été logées chez des connaissances et des parents.

Ce cas le plus douloureux est celui de la famille Aloys Meynet qui eut déjà son logement complètement détruit il y a quelques mois dans un incendie qui causa à l'époque la mort des deux enfants de son frère M. Marcel Meynet habitant avec lui.

Le véhicule était piloté par M. Jean-Paul Fournier et roulait de Vex en direction d'Euseigne. L'accident s'est produit à hauteur du café du Val-d'Hérens où la machine partit dans le vide dévalant le ravin sur 300 mètres.

Le conducteur et son passager, M. Michel Fournier, de Veysonnaz, ont été superficiellement blessés.

Une chute de 300 m qui se termine sans trop de mal !

(c) Deux jeunes Valaisans de Veysonnaz ont fait une chute de 300 mètres en voiture et sont sortis pratiquement indemnes de leur mésaventure.

Le véhicule était piloté par M. Jean-Paul Fournier et roulait de Vex en direction d'Euseigne. L'accident s'est produit à hauteur du café du Val-d'Hérens où la machine partit dans le vide dévalant le ravin sur 300 mètres.

Le conducteur et son passager, M. Michel Fournier, de Veysonnaz, ont été superficiellement blessés.

Embarquée à Savièse : trois blessés

(c) Une auto conduite par M. Jean-Michel Vouillamoz, 22 ans, de Nendaz, roulait à Ormone-Savièse. Le conducteur perdit le contrôle de sa machine et alla s'écraser contre un véhicule en stationnement appartenant à M. Hermann Duc, d'Ormone également, véhicule qui se trouvait correctement parké en bordure de chaussée.

L'auto de M. Vouillamoz continua alors son embarquée sur plus de 50 mètres. Elle faucha au passage un piéton qui cheminait le long de la chaussée, Mme Marguerite Tridonand, 52 ans, d'Ormone. M. Vouillamoz dans son embarqué fut éjecté de sa machine et projeté dans les escaliers d'une cave. Il a été grièvement blessé et hospitalisé à Sion.

L'accident fit deux autres blessés, Mme Tridonand et une passagère de M. Vouillamoz, Mlle Ginette Fontannaz, 17 ans, d'Ormone.

VOUS PERDEZ VOTRE ELAN, VOUS VOUS SENTEZ EN DESSOUS DE VOS POSSIBILITÉS, VOUS AIMERIEZ ÊTRE A NOUVEAU BIEN DANS VOTRE PEAU, QUE FAIRE ?

C'est à cette question que le Dr Raymond Abrezol répond dans son nouveau livre

« La Sophrologie dans notre civilisation »

Ce livre peut changer votre vie.

COUPON à retourner à Inter Mark. Group, Terreaux 7, 2000 Neuchâtel

Je commande exemplaire(s) du livre « Sophrologie dans notre civilisation ».

Broché à Fr. 48.50

Relié à Fr. 58.50

Envoi contre remboursement.

Je m'intéresse à un cours de sophrologie.

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Lieu : _____ No postal : _____

Signature : _____

FAN SPORTS



L'EXPRESS

hockey sur glace

Réunion des clubs romands à Serrières

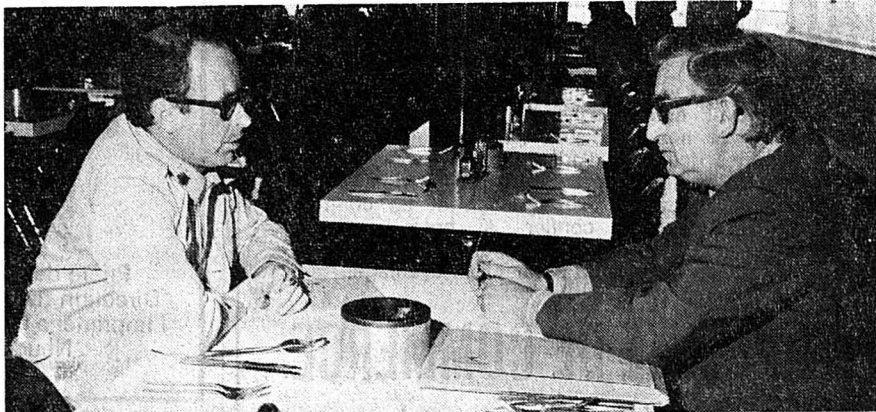
Applaudissements pour Fruttschi et quelques curieuses décisions

Il faisait chaud, samedi; presque trop chaud pour tenir une longue assemblée, aussi les délégués des clubs romands de la Ligue suisse de hockey sur glace (certains d'entre eux du moins) n'ont-ils pas toujours fait preuve de cohérence et ont-ils parfois été inconscients avec eux-mêmes, lors de certains votes. Disons, à leur décharge, qu'à force de devoir donner son opinion (ne serait-ce que par un lever de main) sur une multitude de détails, on finit par se lasser. Et quand il faut se prononcer sur des faits plus concrets, l'esprit risque d'être ailleurs.

ILLOGIQUE

On en arrive, alors, à émettre des votes contradictoires. C'est ainsi qu'après avoir accepté une proposition tendant à ce que l'assemblée ordinaire de la Ligue suisse ait lieu au plus tard le premier week-end de juin, les délégués romands ont refusé de régler les redevances au caissier central après chaque match. Dès lors, il sera toujours techniquement impossible de tenir l'assemblée ordinaire de la Ligue au début de juin...

Décision illogique aussi à propos des amendes frappant les clubs qui ne fournissent pas un nombre suffisant d'arbitres. En Romandie, 69 clubs (environ 80%) sont dans ce cas. La carence de directeurs de jeu, évidente, donne lieu à une situation intenable. Or, il faut bien admettre que les amendes frappant les clubs fautifs sont si faibles qu'elles n'incitent pas les dirigeants à se tirer de leur paresse — car il s'agit bien de paresse. Mais comment demander à d'aussi nombreux contrevenants d'augmenter des punitions qui les guettent tous? Proposition refusée donc. Et que



TÊTE A TÊTE. — M. Fruttschi (à droite) et Anken, responsable administratif des juniors suisses, échantent leurs points de vue sur l'avenir de notre équipe nationale.

les clubs ne se plaignent plus de la mauvaise qualité de certains arbitrages!

LES ÉTRANGERS

Erreur aussi de cette assemblée, estimons-nous, quand elle a accepté (78 oui, 13 non et 64 abstentions dont les clubs de LN) la participation des joueurs étrangers au championnat des séries inférieures (de la IIIe à la Ire ligue). Si l'assemblée de Langnau suit le même chemin, les «petits» clubs auront, sur ce point, le même statut que les clubs de ligue nationale. C'est une mauvaise chose pour le hockey helvétique: les clubs, n'ayant pas les moyens de se payer un entraîneur qualifié et un joueur étranger, se «jetteront» sur des joueurs-entraîneurs étrangers qui seront, dans la plupart des cas, de piètres entraîneurs, si bien que le niveau du jeu risque de baisser, entraînant avec lui tout le hockey suisse puisque les clubs des séries inférieures devraient être — logiquement en tout cas — le grenier national. La proposition acceptée à Serrières est dangereuse dans la mesure où elle manque de précision. Elle devrait comporter des restrictions sans lesquelles elle peut être réellement considérée comme dangereuse. Mais là encore, l'égoïsme a eu le dessus...

FRUTTSCHI APPLAUDI

L'assemblée, par contre, a fait preuve de clairvoyance en refusant une limitation (à sens unique) dans les transferts et en admettant le nouveau règlement de jeu du championnat de juniors dont nous avons déjà abondamment parlé dans ces colonnes. Puis, avant que de passer à la distribution des diplômes et à la désignation du lieu de la prochaine assemblée régionale, les délégués ont décidé, à l'unanimité, de soutenir la candidature de M. Charles Fruttschi au poste de président de la commission de l'équipe nationale.

Après, M. Fruttschi avait brièvement exposé ses vues et objectifs: extirper le plus rapidement la Suisse du groupe C mais en rajoutant sensiblement l'équipe, établir des liens très étroits entre les équipes A, espoirs et juniors en multipliant, notamment, les rapports avec le Morgien Anken, chef administratif des équipes nationales ju-

niors. M. Fruttschi entend borner son action au plan administratif et il a assuré chacun qu'il ne ferait pas appel au secrétariat du HC La Chaux-de-Fonds, s'il était élu au poste de président. C'est sous les applaudissements de l'assemblée que M. Fruttschi a terminé son exposé. Qu'en pensera M. Tratschin, qui, retenu au lit par une subite maladie, n'a pas pu assister à ces assises comme il en avait manifesté l'intention?

VIN D'HONNEUR

C'est donc sur une note optimiste que M. Marcel Lenoir a clos, à 17 heures, les débats qu'il avait ouverts à 10 h 15 dans le charmant restaurant «Le Calumet» aimablement mis à la disposition de l'organisateur, le HC Serrières, par une fabrique de cigarettes fort connue. Mais les discussions avaient heureusement été interrompues pour permettre aux délégués de partager un excellent repas précédé d'un vin d'honneur offert par la ville de Neuchâtel, laquelle avait confié à son président, M. P.-E. Martenet, la sympathique mission d'accueillir officiellement ses hôtes d'un jour.

Les diplômés

● Les équipes romandes qui se sont mises en évidence au cours de la dernière saison ont reçu un diplôme, à l'occasion de l'assemblée régionale. Il s'agit de Martigny, promu en ligue nationale; de Péroles-Fribourg, promu en première ligue; de Marin-Sports, Vallorbe, Reuchenette et Martigny II, promus en deuxième ligue.

● La prochaine assemblée romande aura lieu à Vallorbe, le club local fêtant son 25ème anniversaire, tandis que l'assemblée générale de la Ligue suisse se tiendra à Lausanne.

● Au début de la séance, les délégués ont entendu un rapport de M. Steiner (Uni Neuchâtel) membre de la commission «Jeunesse et Sport» de la Ligue suisse. Il est ressorti de la discussion qu'il a suivi que les clubs sont extrêmement mal informés au sujet des possibilités qui leur sont offertes. Disons plutôt qu'une bonne partie des dirigeants ont passé... comme chats sur braies sur la documentation reçue à ce sujet. Il est vrai qu'il y a une telle pèraserie dans cette Ligue suisse de hockey...

● Quatre nouveaux clubs romands demandent leur admission à la Ligue: La Brévine, Bassecour, Champéry et «Boys Sprinters» Prilly.



LE PRÉSIDENT. — C'est M. Lenoir, un homme qu'il n'est pas facile de mettre dans l'embarras. A sa droite, MM. Corbat et Favre, autres membres du comité romand.

Les transferts en Amérique du Nord: L'Européen en reste abasourdi

La direction des Canadiens de Montréal, a de nouveau volé la vedette à la séance de repêchage des joueurs amateurs et juniors qui s'est tenue récemment dans la métropole canadienne, par les dirigeants des clubs de la ligue nationale.

Le gérant général, Sam Pollock, le directeur des relations extérieures, Jean Béliveau, le déstapeur en chef, Claude Ruel, et le pilote Scotty Bowman, entourés d'une impressionnante batterie de conseillers et d'avocats, ont offert, comme chaque année, un régal varié et coloré accompagné de coups de théâtre superbement dosés, presque aussi bons que ceux qu'on réserve à Las Vegas... Mettant en évidence d'une manière éclatante les subtilités

dans les filiales mineures peut leur tomber dessus!

D'ailleurs, plusieurs juniors ont clairement indiqué qu'ils préféreraient évoluer régulièrement pour un club de l'expansion plutôt que de rejoindre les rangs du «bleu-blanc-rouge». Mais, cette année, Sam Pollock s'est montré généreux. Ses quatre premiers choix ont été cédés à diverses formations, en retour de considérations futures!

Pour le moment, seul l'aillier droit Marc Tardif a fait le grand saut dans l'Association mondiale en signant un contrat de trois saisons à raison de 125.000 dollars l'année avec les «Sharks» de Los Angeles. Il est fort possible que son grand ami Réjean Houle le rejoigne dans ce circuit, si les négociations avec les «Nordiques» de Québec aboutissent.

De notre correspondant à Montréal Jarco Joji

et le savoir-faire de ces messieurs, l'organisation du «Tricolore» s'est retrouvée avec quatre, de la première tranche de 20, des meilleurs joueurs du pays...

COMMENT ON PROCÈDE

Dans ce monde de la tractation, les choses se débattent normalement de la façon suivante: les clubs qui ont terminé au dernier rang de chacune des divisions de la Ligue nationale, ont le privilège de choisir les hockeyeurs cotés comme les deux meilleurs chez les amateurs ou les juniors. Ensuite, les formations ayant fini avant-dernières de la section Est et Ouest, procèdent, à leur tour, à un choix au repêchage. Le tout se déroule en ordre décroissant jusqu'au champion et à l'épuisement du contingent de jeunes talents. Lors de ces journées fiévreuses, il faut souligner que les différentes organisations s'accordent des délais et prennent seulement des options sur les joueurs. Elles se réservent aussi le droit, sur-le-champ ou plus tard, de bâcler des échanges, signer des contrats ou monnayer leurs choix.

GÉNÉROSITÉ CALCULÉE

La contrepartie de ce formidable jeu d'échecs, où des sommes considérables sont en jeu, réside dans le fait que l'organisation montréalaise suscite un sentiment d'insécurité à une certaine partie des joueurs composant l'équipe championne du monde. Mettez-vous à la place de jeunes étoiles telles que Réjean Houle, Chuck Lefley, Steve Shutt, Marc Tardif, etc... A peine ont-ils eu le temps de se distinguer lors des trop rares occasions qu'ils furent employés à compléter un trio que le spectre d'un échange, d'un réchauffement de banc continu ou d'un renvoi

INCROYABLE

Mais vous ne connaissez sans doute pas la dernière: les «Aeros» de Houston, de l'Association mondiale, ont engagé les fils de Gordie Howe, âgés, respectivement, de 17 et 18 ans. Jusque-là, rien de bien extraordinaire, mais si je vous apprendis que ces deux juniors touchent l'un 300.000 dollars et l'autre 500.000 pour les 4 années à venir, il y a de quoi rester abasourdi! Le rêve du plus grand joueur de hockey de l'histoire a toujours été d'évoluer en compagnie de ses fils. A 46 ans, Howe a engagé des pourparlers avec les Aeros et il semble que ceux-ci seraient prêts à lui verser 500.000 dollars pour les deux prochaines campagnes.

En commentant les salaires fabuleux accordés à ses fils, Gordie a lâché une vérité. «Ma première saison avec les Red Wings de Detroit, il y a 25 ans, comportait un cheque de 500 dollars et un manteau d'hiver. J'étais si timide que je n'ai même pas réclamé le manteau qu'on avait oublié de m'apporter lors de la signature du contrat...»

Connaissant la belle condition physique de Howe, je ne doute pas que celui-ci soit encore capable de préparer de belles pièces de jeu, mais la valse des millions qui gravite autour des joueurs professionnels a commencé à friser le ridicule et c'est à vous d'encourager d'être correspondant...

AU TOUR DES GRANDS

Dans quelques jours, les assises de la Ligue nationale se tiendront à Montréal. On parlera échanges. Pourtant, cette fois, ce seront les joueurs chevronnés qui verront leurs noms soit protégés, soit offerts au repêchage. On mettra aussi au point les modalités de la prochaine tournée des Russes contre certaines équipes de la Ligue nationale mais il appert d'ores et déjà que les trois clubs canadiens, c'est-à-dire Toronto, Vancouver et Montréal, refuseront de rencontrer Dynamo et l'Armée rouge de Moscou.

J. JOJIC

basketball

La Fédération suisse a tenu ses assises

Un seul groupe (12 clubs) en ligue B

Samedi passé a eu lieu à Lausanne, l'assemblée représentative de la Fédération suisse de basketball amateur, qui réunissait les délégués de tous les clubs de ligue nationale alors que les clubs des ligues inférieures étaient représentés par les présidents de leur association respective.

C'est la première fois que la réunion fédérative se déroulait sous cette forme qui avait été décidée à Monthey, l'année passée. Aucune admission ou démission n'était enregistrée puisque les membres en fonction sont en place pour 4 ans et que tous les clubs sont convoqués également selon un rythme quadriennal.

ESSOR REJOUISSANT

Après les discussions sur les différents rapports d'activité traitant de la saison qui vient de s'achever, le président, Monsieur Girard se plaît à souligner l'essor réjouissant ainsi que l'importance grandissante qu'a prise le basketball dans notre pays. Cette évolution heu-

reuse a été obtenue principalement par les efforts et le dynamisme de certains grands clubs de ligue A pour présenter des spectacles de valeur. Il rend également hommage à la presse en général, laquelle contribue efficacement à rendre ce sport populaire auprès des spectateurs de plus en plus nombreux autour des terrains de jeu. A ce propos, selon des discussions de coulisses, il y a de beaux spectacles en perspective pour la saison prochaine! Des transferts et arrivées de joueurs étrangers étant annoncés dans presque tous les clubs de ligue nationale A.

MOINS D'EQUIPES EN LIGUE B

Parmi les décisions importantes prises pour l'avenir, il faut relever le pas important réalisé en faveur d'un groupe unique en championnat de ligue B. Ce groupe comprendra 12 formations, à l'issue de la saison 1974-75. La réduction du nombre des clubs de ligue B sera accompagnée de la création d'une ligue interrégionale, qui viendra se placer entre la ligue B et la première ligue.

D'autre part, les représentants des clubs de ligue A se sont attardés sur l'application des règles à l'aide publicitaire, qui devrait apporter vraisemblablement du nouveau au cours du championnat prochain déjà.

ANOMALIES A SUPPRIMER

En ce qui concerne la coupe de Suisse, il a été décidé de revoir son règlement, travail qui a été confié aux diverses commissions de ligue nationale. Cette révision a été dictée pour éviter des anomalies du genre de celles qui se sont produites cette année, à savoir:

Rencontres entre adversaires qui ne jouent pas le jeu et se font éliminer volontairement pour éviter les frais d'un tour suivant.

Possibilité, pour un club financièrement à l'aise, de se renforcer pour cette compétition seulement.

Sur ce second point, les délégués se sont prononcés pour l'application, en coupe, du même règlement que pour le championnat quant à la qualification des joueurs.

La plus importante décision a été présentée par la commission des arbitres qui apporte plusieurs modifications aux règles de jeu. Cette application était attendue puisqu'elle fait suite aux décisions prises par la F.I.B.A. après les Jeux olympiques de Munich. La Fédé-

ration suisse a toutefois réservé quelques changements sur la forme de ces nouveautés en maintenant le match nul et en laissant aux clubs la possibilité d'inscrire 12 joueurs sur la feuille de match.

A L'HONNEUR

Champion suisse de LN A = Fribourg Olympic. — Vainqueur de la Coupe de Suisse = Pregassona. — Champion suisse de LN B = Pregassona. — Champion suisse junior = Neuchâtel-Sports. — Promus en LN A = Pregassona et Martigny. — Promus en LN B = Meyrin, Marly et Swissair. — Champion suisse de LN A féminine = Nyon. — Vainqueur de la Coupe de Suisse féminine = Stade Français.

L'organisation de la prochaine assemblée échoit à l'Association neuchâteloise. Son nouveau président, M. Kiefer, en a déjà fixé la date au 16 juin 1974, à Neuchâtel.

M. R.

athlétisme

Aucun exploit aux championnats suisses de relais

Quelques bons rangs et une victoire aux Neuchâtelois

A Berne, les championnats suisses de relais ont été équilibrés. Aucun club, du côté masculin, n'a réussi à remporter plus d'un titre. Sur 4 x 1500 m, TV Unterstrass Zurich, avec Winiger, Wehrli, Lang et Meier, a amélioré de dix secondes le record national, vieux de deux ans, en 15'36"35. Au total, 210 équipes ont pris part à ces championnats. Selon la coutume, les Romands n'ont pas spécialement brillé. On relèvera, toutefois, avec plaisir plusieurs places d'honneur obtenues par les divers clubs du canton de Neuchâtel. C'est ainsi que dans le 4 fois 100 m messieurs, Neuchâtel-Sports a obtenu le sixième rang avec le temps cependant très moyen de 43"40. Dans le 4 fois 800 m, le CEP Cortaillod s'est classé à la cinquième place mais tout de même assez loin des premiers. Olympique La Chaux-de-Fonds en terminant deuxième du relais suédois, à onze centièmes de seconde seulement du vainqueur, GG Berne.

VICTOIRE NEUCHATELOISE

Une victoire est tout de même venue récompenser la délégation neuchâteloise. Ce sont les jeunes filles de Neuchâtel-Sports qui l'ont remportée, dans le 4 fois 100 mètres. Les Maridor, Pythoud, Egger et Juan ont bouclé leur tour en 49"8, ce qui leur a permis de battre nettement Zurichoises et Bâloises. Voilà un résultat aussi prometteur que... peu surprenant pour qui connaît la valeur de ces jeunes athlètes neuchâteloises.

Résultats

MESSEIERS

4 x 100 m: 1. LC Zurich (Kempf, Diezi, Muster, Tschenet) 40"73. 2. TV Unterstrass 42"44. 3. BTV Lucerne 42"46. Puis: 6. Neuchâtel-Sports, 43"40. — 4 x 400 m: 1. OB Bâle (Oertli, Hodler, Haas, Widmer) 3'15"17. 2. Laengasse Berne 3'17"06. 3. Turicum Zurich 3'20"46. — 4 x 1500 m: 1. TV Unterstrass (Winiger, Wehrli, Lang, Meier) 15'36"35 (record suisse, ancien record 15'46"80). 2. BTV Lucerne 15'36"80. 3. STV Berne 16'02"61. — 4 x 800 m: 1. Liestal (Werren, Tagliavini, Hafner, Gysin)

7'39"64. 2. STV Berne 7'42"07. 3. OB Bâle 8'00"73. Puis: 5. CEP Cortaillod 8'02"35. Relais suédois: 1. GG Berne (von Wartburg, Fuhrer, Molo, Reber) 1'56"67. 2. Olympique La Chaux-de-Fonds, 1'56"78. 3. BTV Lucerne 1'57"09. — Américaine: 1. TV Huttwil (Rohr, Maths, Steckli) 6'46"16. 2. Laengasse Berne 6'46"73. 3. STV Berne 6'49"80.

JUNIORS

3 x 1000 m: 1. GG Berne (Riesen, Stuber, Aebi) 7'45"02. 2. Schaffhouse 7'48"56. 3. Bruhl Saint-Gall 7'52"10. Relais suédois: 1. STV Berne (Gutzwiller, Kilcher, Kronenberg, Salzmann) 2'01"27. 2. BTV Lucerne 2'01"35. 3. Biberist/Gerlafingen

Samedi aux Fourches, rencontre ouverte aux écolières et écoliers de 8 à 17 ans

Après le cross des Fourches, qui attire chaque fois plus de trois cents écolières et écoliers, le C.S. Les Fourches entend mettre sur pied régulièrement une rencontre d'athlétisme réservée aux jeunes de 8 à 17 ans répartis en dix catégories d'âges, manifestation placée sous le patronage de notre journal. La première de ces journées aura lieu samedi. Elle débutera à 9 heures. En voici le programme:

SPRINTS: 60 m pour coureurs de 1964-1965; 60 m pour les filles de 1962-1963 et 1960-1961; 80 m pour les garçons de 1962-1963 et 1960-1961, ainsi que pour les filles nées en 1958-1959; 100 m pour les garçons de 1956-1957, 1958 et 1959 d'autre part.

DEMI-FOND: 600 m pour les filles et garçons de 1960 à 1965; encore le 600 m pour les filles de 1958-1959; 800 m pour celles de 1956-1957; 1000 m pour les garçons de 1956 à 1959.

SAUTS EN LONGUEUR ET HAUTEUR: pour tous les concurrents, plus précisément 6 essais à la longueur et 9 au total à la hauteur.

LANCERS: petite balle (80 g) pour écolières et écoliers de 1962 à 1965 et pour les filles de 1960-1961; poids de 4 kg pour les garçons de 1960-1961; poids de 3 kg pour les filles de 1956 à 1959; poids de 5 kg pour leurs contemporains.

Le choix existe entre une seule «discipline» ou plusieurs, trois au maximum. Le concurrent inscrit au triathlon devra participer au sprint, au lancer prévu dans sa catégorie, et pourra choisir entre le saut en longueur et en hauteur.

Les athlètes affiliés à un club et déjà porteurs d'une licence seront classés séparément afin de préserver toutes les chances des amateurs purs, voire des débutants, que l'on souhaite très nombreux.

Les inscriptions peuvent être adressées à M. RENÉ ENGEL, LES BIOLLES, 2072 SAINT-BLAISE. Elles seront également acceptées sur place, avant 8 h 30 si possible. Une finance d'inscription sera en même temps perçue: 50 centimes pour «discipline», 1 franc pour plusieurs. A. F.

olympisme

Tyr ou Olympie?

«La flamme olympique doit être allumée à Tyr, au Liban, sur les bords de la Méditerranée, la première ville du monde à avoir organisé ces jeux», a déclaré le président du Comité olympique libanais, membre du CIO, M. Gabriel Gemayel, faisant état des travaux d'un spécialiste libanais de l'histoire ancienne, M. Gemayel a affirmé que ce sont les sports pratiqués par les Phéniciens qui ont donné naissance aux Jeux olympiques.

«Les milieux politiques et sportifs, a poursuivi M. Gemayel, doivent attacher une grande importance aux résultats de ces travaux et doivent œuvrer pour qu'un jour ces jeux puissent se dérouler chez nous. Nous allons transmettre ces renseignements aux comités olympiques de tous les pays et allons nous efforcer de faire admettre l'idée de rallumer le flambeau olympique à Tyr, la première ville qui organisa ces jeux».

gymnastique

Arnold Ehrensberger roi des «nationaux»

A Emmenbrücke, le Zuricois Arnold Ehrensberger a nettement remporté la 11ème fête fédérale aux nationaux, succédant à Ruedi Kobelt (1961) et à Peter Jutzeler (1965 et 1969). Il a notamment gagné toutes ses passes de lutte. Voici les résultats:

Catégorie: 1. Arnold Ehrensberger (Winterthour) 97,50 points; 2. Luescher (August) 96,50; 3. Kloter (Longeau) 95,70; 4. Arnold (Schattdorf) et Studer (Haegendorf) 95,70; 6. Planzer (Schattdorf) 95,10; 7. Studer (Mels) 95,00; 8. Rohner (Grabs) 94,40; 9. Pens (Vgaengli) 94,40; 10. Gehrig (Zurich) 94,40 points.

Catégorie B: 1. Haeffelin (Interstammneim) 96,10; 2. Bieri (Oberbipp) 93,40; 3. Wilhelm (Jenis) 93,20 points.

En marge du motocross de Saint-Blaise

● Le ciel a souri une nouvelle fois aux organisateurs du motocross de Saint-Blaise et s'est habillé d'un bleu à peine voilé par quelques nuages. Sans conteste, on pouvait parler de nouveau rendez-vous avec la chance. Et la cocarde du président d'honneur, M. Alfred Marti, s'est encore un peu fanée...

● Il a fait chaud sur le circuit. La piste, elle aussi a souffert du passage des coureurs et de leurs machines. Samedi, en fin de journée, et dimanche matin, à la première heure, les organisateurs l'ont copieusement arrosée pour dissiper les nuages de poussière qui s'élevaient derrière les motos.

● Peine mal récompensée, en fait, puisque après quelques tours de piste, les nuages de poussière se reformaient inlassablement...

● Les «mordus» du motocross de Saint-Blaise n'ont pas d'âge. Comme chaque année, plusieurs personnes dépassant le cap de la cinquantaine s'étaient installées de bonne heure aux premières loges pour ne pas manquer les exploits de leurs favoris. On les distinguait à leurs casquettes blanche et rouge, bien à l'abri d'un frais bosquet ou sous les arbres. Ils avaient l'air à l'aise sur leurs petites chaises pliables. Et cette année, sans risque de remords, on avait pu laisser à la maison parapluies et manteaux de pluie...

● Fidèle au poste: ce doit être aussi la devise de la Société des samaritains de Saint-Blaise. On ne dira jamais assez combien la présence de ces dames et de ces messieurs est précieuse dans une manifestation de l'envergure du motocross de Saint-Blaise. Qu'ils soient tous remerciés, au nom des organisateurs, pour leur dévouement et leur collaboration.

S. Z.

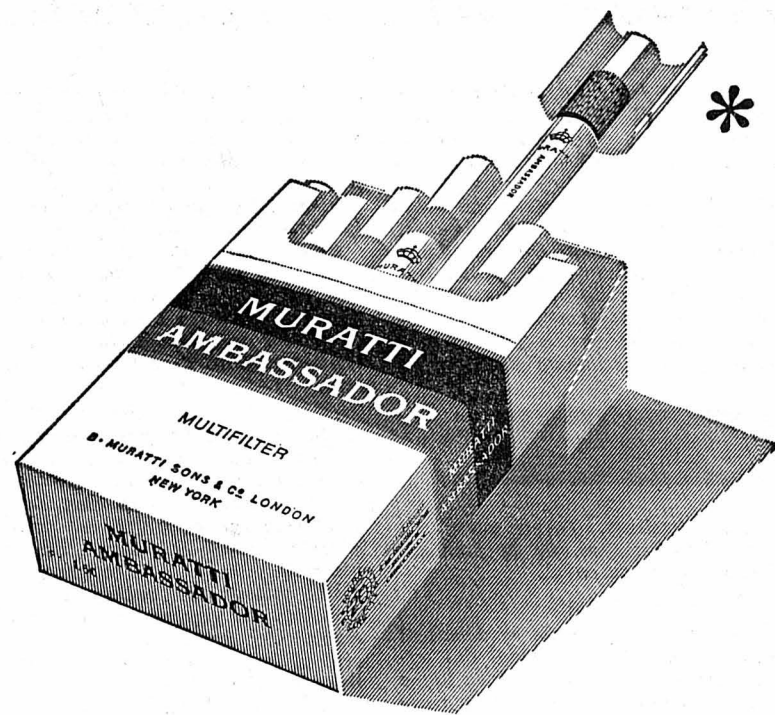
La composition des groupes

Le prochain championnat suisse débutera le 13 octobre pour se terminer le 27 avril 1974. Les groupes auront la composition suivante:

Ligue nationale A: Federale Lugano, Fribourg Olympic, Martigny, Neuchâtel-Sports, Nyon, Pregassona, Stade Français, Urania Genève-Sports, Vevey et Zurich.

Ligue nationale B, groupe 1: Champel, Meyrin, Saint-Paul Lausanne, Sportive Française Lausanne, Pully, Lausanne-Sports, Uni Bâle, Vignanelo, Marly et Sion. Groupe 2: Jonction, Lemanja Morges, Cossonay, Renens, Vernier, Birsfelden, Molino Nuovo, City Fribourg et Swissair Zurich.

Ligue féminine: Baden, Berne, Femina Berne, Muraltse, Nyon, Olympic La Chaux-de-Fonds, Plainpalais, Stade Français, Uni Bâle, Lausanne Sports ou ASV Zurich.



si légère, si douce...

Légère mais avec du goût.
Douce sans être fade.
Un équilibre parfait entre le système
de filtration au charbon
et un mélange de tabacs spécialement sélectionnés.
Muratti Ambassador: filtration et plaisir.

* Poreux. Absorbants. Efficaces.
Les granules de charbon actif du système de
filtration au charbon purifient la fumée
et vous garantissent une légèreté véritable.

FTR
FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA NEUCHÂTEL
MEMBRE DU GROUPE PHILIP MORRIS

Etes-vous titulaire d'un certificat
fédéral de capacité?

Nous pouvons peut-être vous offrir le poste qui vous
convierait. Choisissez!

EMPLOYÉE DE COMMERCE
à notre service de distribution
pour la Suisse

Vous devrez vous occuper de correspondance
externe (avec des garages ou des fournisseurs) et
interne (avec nos dépôts et nos vendeurs-livres).
Vos bonnes facultés d'adaptation et votre intérêt
pour les chiffres vous permettront en outre
d'accomplir les travaux de gestion et de contrôle
que nous voulons confier à notre nouvelle
collaboratrice, de langue maternelle française. Des
connaissances d'allemand seraient un avantage.

EMPLOYÉE DE COMMERCE
à notre division du personnel

Vos tâches seront variées, mais principalement en
relation avec la gestion des assurances sociales
(AVS, AI, Caisses de pension, etc.). La correspon-
dance y relative et certains travaux de contrôle
(bancomat d'entreprise, contrôle des absences du
personnel), feront partie de vos activités princi-
pales.

Nous offrons :

- Situation stable et avantages d'une grande entre-
prise (cantine, centre de loisirs, club de vacan-
ces, etc.)
- Prestations sociales de premier ordre.



OFFRES ET RENSEIGNEMENTS:
SERVICE DU PERSONNEL
TEL. 038/211145 - 2003 NEUCHÂTEL



MIGROS

cherche

pour son Marché av. des Portes-Rouges, à Neuchâ-
tel

magasinier
AU DÉPT DO IT YOURSELF
employé

A LA STATION-SERVICE
(pneus et essence)

Places stables, bonne rémunération, horaire de tra-
vail régulier, avantages sociaux d'une entreprise
moderne.

M-PARTICIPATION

Veillez adresser vos offres ou téléphoner à la
Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, service
du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel,
tél. 33 31 41.

ICN

Imprimerie Centrale
et de la Feuille d'avis
de Neuchâtel S.A.

engage tout de suite
ou pour date à convenir,
pour compléter l'effectif
de son département
offset

personnel masculin

comme aide-conduc-
teur sur machines
à imprimer 2 couleurs

Nous offrons
place stable,
salaire intéressant.
Bonne ambiance de
travail dans des locaux
modernes
Semaine de 5 jours

Nous demandons
collaborateur actif,
sérieux,
ayant de l'initiative

Prrière de s'adresser : 4, rue Saint-Maurice
Direction technique de : 2000 Neuchâtel
l'Imprimerie Centrale de : Tél. (038) 25 65 01
Neuchâtel S.A. (interne 254)

“

Nous cherchons pour entrée
immédiate ou à convenir

VENDEUSES

pour nos départements :

jouets
tissus
art. de ménage
mercerie
librairie

Nous offrons :

Places stables et bien rémunérées.
Bonne ambiance de travail, possi-
bilités d'avancement. Avantages
sociaux d'une grande maison dont
assurance maladie et perte de
salaire, assurance accidents,
caisse de pension, participation
aux bénéfices, rabais sur les
achats.
Semaine de 5 jours par rotation.

Se présenter ou téléphoner au chef du
personnel, tél. (038) 25 64 64

armourins
neuchâtel

“

affiliés aux Grands Magasins Innovation S.A.



MÉTALLIQUE S.A.
FABRIQUE DE CADRANS BIENNE

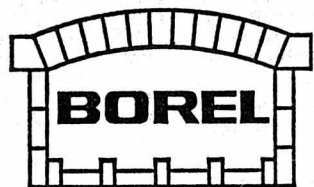
engagerait dès que possible, pour son département
comptabilité

un(e) jeune employé(e) de commerce

désirant se perfectionner dans la comptabilité. Tra-
vail intéressant et varié. (Machine comptable
National.)

Les Intéressés sont priés d'adresser leurs offres
manuscrites, avec certificats, au Service du per-
sonnel de Métallique S.A., 20, rue de l'Hôpital,
2501 Bienn.

OFFRES D'EMPLOIS



Fabrique de fours électriques Industriels
cherche, pour son service de vente,

EMPLOYÉ DE BUREAU

auquel seront confiées les tâches suivantes :

- établissement des ordres pour les fournitures de rechange
- établissement des documents d'expédition et d'exportation

Langues : français, allemand et, si possible notions d'anglais.

Travail intéressant et varié. Poste autonome pour candidat faisant
preuve d'expérience et d'initiative.

Faire offres, avec copies de certificats, à la Direction de BOREL S.A.,
rue de la Gare 4, 2034 Peseux (NE). Tél. (038) 31 27 83.



NEUCHÂTEL

Tél. 24 30 30
cherche :

garçon de cuisine
garçon d'office

Etudiants acceptés.
Se présenter ou téléphoner dès
13 heures.



Nous désirons nous assurer la collaboration

d'une secrétaire

maîtrisant parfaitement la langue française et pos-
sédant d'excellentes connaissances de la langue
allemande.

Le poste offert permettra à sa titulaire, qui doit
être habile dactylographe et disposer d'une très
bonne culture générale, d'exercer la fonction
importante de

secrétaire
de direction

Cet emploi conviendrait plus particulièrement à
une collaboratrice stable, aimant les responsabi-
lités et sachant faire preuve d'initiative.

Nous pouvons lui offrir un poste intéressant et
varié, de nombreux avantages sociaux et une
rémunération liée aux qualifications.

Les personnes Intéressées sont invitées à soumet-
tre leurs offres ou à se renseigner auprès de
M. Rod, chef du personnel.

LA NEUCHÂTELOISE

Compagnie Suisse d'Assurances Générales
Bassin 16, 2001 Neuchâtel.
Tél. (038) 21 11 71, Interne 208.

Transport
Accidents
Responsabilité
civile
Véhicules
à moteur
Bateaux
Incendie
Chômage
incendie
Vol
Bris des glaces
Dégâts des eaux
Bagages
Bijoux
et fourrures
Machines



FABRIQUE D'HORLOGERIE
DE FONTAINEMELON SA
2052 FONTAINEMELON
TEL. 038 53 33 33

engage tout de suite ou pour époque à convenir un

contrôleur
de fabrication

Formation horlogère exigée.

Nous offrons une rémunération correspondant aux exigences du poste,
des conditions sociales d'actualité, une ambiance de travail dyna-
mique et agréable; des appartements sont à disposition de notre
personnel.

Les personnes Intéressées sont priées de faire des offres de service
par écrit, accompagnées d'un curriculum vitae, au service du per-
sonnel de l'entreprise.

Tél. (038) 53 33 33.

Maison affiliée à Ebauches SA.
L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.

Je sais que la période n'est pas propice, et pourtant nous cherchons
une gentille

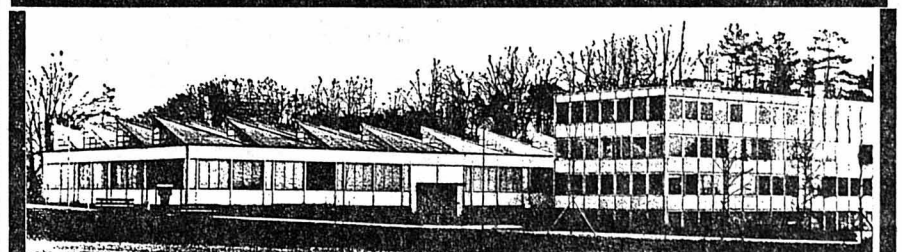
jeune fille

qui aimerait apprendre l'allemand dans notre ménage ou dans notre
commerce.
Nous sommes un jeune couple; notre enfant, Daniel, a 8 ans. Nous
aurions besoin d'aide au ménage et éventuellement aussi au magasin.
Nourrie et logée dans la maison.

Nous attendons votre téléphone ou alors venez nous voir.
Mme Schmid-Steiner, denrées alimentaires - produits biologiques,
3232 Anet. Tél. (032) 83 21 40.

Caractères s.a. NEUCHÂTEL Plan 30
Téléphone (038) 25 07 22

Entreprise de mécanique spécialisée dans la fabrication
de caractères, d'étampes industrielles, de moules pour pièces
techniques et d'outillages de précision



Nous cherchons un

aide-concierge

Adresser offres, ou se présenter au chef du personnel, Jeudi
excepté.



cyclisme

Le Tour de Suisse arrive en Valais

COUP DE SEMONCE DE L'ESPAGNOL FUENTE

La cinquième étape du Tour de Suisse (Locarno-Graechen) s'est résumée à 175 kilomètres de promenade et huit kilomètres de bataille! Une bataille dure, sans concession, véritable épopée entre les hommes de tête du classement général. Finalement, seuls Joseph Fuchs et van Springel ont « passé par la fenêtre ». Encore « dans le coup » à huit kilomètres du but, le protégé de Bartolozzi et le Belge ont cédé dans la phase finale. En perdant trois

derrière Fuente le vainqueur, le plus mal classé (Zweifel) concédant 239".

ADMIRABLEMENT BIEN PLACE

Battu sur chute lors de la première étape Fabbrì, le Suédois Pettersson, l'Espagnol devait effacer une partie de son retard avant l'étape des 2000 (Nuffenon, Saint-Gothard, Fuisca, Grimsel) d'aujourd'hui. Or, gréviste en chef dimanche, il resta sage, se contentant de la fenêtre qu'il avait gagnée à la fenêtre qu'à Flims, afin de récolter quatre points à verser au compte du GP de la montagne. Il est vrai que le Lukmanier était placé trop loin de l'arrivée pour jouer un rôle déterminant quant à l'issue de l'étape.

Par contre, la configuration de la fin de l'étape d'hier devait jouer en sa faveur et lui permettre de reprendre du terrain à Fabbrì. Ce que le « poulain » d'Eusebio Velez fit non sans rencontrer une vive résistance de ses adversaires, des Italiens en général, du maillot jaune en particulier.

FABBRÌ COURAGEUX

Si, finalement, les écarts se chiffrent en secondes (49") entre Fuente et Fabbrì,

c'est là la preuve de la combativité du « leader » qui refusa de céder sa casaque d'or. Secondé par son coéquipier Schiavon, le vainqueur de la Satelegg parvint non seulement à limiter les dégâts, mais encore à maintenir Fuente à quarante-deux secondes au classement général, l'Espagnol étant toutefois remonté de la treizième place à la deuxième!

En fin de compte, cette étape de remplissage — du moins dans sa partie initiale — a tout de même modifié les positions de tête au classement général où Gesta Pettersson tombe de la troisième à la neuvième place, à l'19" de Fabbrì. Toutefois, onze coureurs (dont Louis Pfenninger) restent groupés en l'espace de deux minutes. C'est là un fait important avant la dure bataille d'aujourd'hui, entre Graechen et Meiringen.

TERRIBLE

Cette bataille à venir, indéniablement, a « traumatisé » les coureurs. Si, hier, ils ont somnolé le long du lac Majeur, entre Palanza et Domodossola, tout au long de la montée du Simplon, le long de la vallée du Rhône et dans la montée de Viè-

ge à Saint-Nicolas, c'est qu'ils pensaient surtout aux huit derniers kilomètres (une pente de 12 %) et à l'étape des 2000». De plus, un soleil implacable et un fort vent contraire n'incitèrent pas les coureurs à se battre. Il y eut bien quelques tentatives de fuite, très tôt venues à l'écheveau. On trouva même un peloton de quarante coureurs sprintant pour le GP de la montagne au Simplon.

Le Tour de Suisse va donc entrer dans une phase capitale, sinon décisive, aujourd'hui. Le verdict de Meiringen risque fort d'être terrible. « Pour cela, il faudra que les « grands » attaquent dès les premières rampes du Nuffenon », remarquait Hézard, un Hézard étonné des prouesses du néo-professionnel suisse Zweifel.

Pierre-Henri BONVIN

classements

5me étape, Locarno - Graechen (183 km). 1. José-Manuel Fuente (Esp) 6 h 08'50". 2. Wladimir Panizza (It) à 25". 3. Silvano Schiavon (It) à 28". 4. Galdos (Esp) à 33". 5. Fabbrì (It) à 49". 6. Paolini (It) à 1'02". 7. Farisato (It) même temps. 8. Giuliani (It) à 1'08". 9. M. Bergamo (It) à 1'17". 10. Brunetti (It) à 1'18". 11. Pfenninger (S) à 1'19". 12. G. Pettersson (S) à 1'22". 13. Zweifel (S) à 1'25". 14. Marios (Esp) à 1'25". 15. Juliano (It) à 1'20". 16. van Springel (Be) à 2'25". 17. Grellin (Fr) à 2'26". 18. E. Bergamo (It) à 2'29". 19. Wehrli (S) à 2'30". 20. Peccolo (It) à 2'33".

Puis: 24. Fuchs (S) à 3'30". 26. Hubschmid (S) à 5'22". 34. Sutter (It) à 9'56". 68. Savary (S) à 29'11". — 68 concurrents restent en course.

Classement général: 1. Fabrizio Fabbrì (It) 22 h 12'27". 2. Fuente (Esp) à 42". 3. Schiavon (It) même temps. 4. Galdos (Esp) à 46". 5. Farisato (It) à 57". 6. Panizza (It) à 1'02". 7. Paolini (It) à 1'04". 8. Giuliani (It) à 1'10". 9. G. Pettersson (S) à 1'19". 10. Pfenninger (S) à 1'20". 11. M. Bergamo (It) à 1'44". 12. Zweifel (It) à 2'39". 13. van Springel (Be) à 2'49". 14. Fuchs (S) à 3'29". 15. F. Moser (It) à 4'03". 16. Conati (It) à 5'26". 17. E. Bergamo (It) à 5'45". 18. Marchetti (It) à 6'04". 19. Houbrechts (Be) à 7'07". 20. Pecchiola (It) à 7'24".

Puis: 22. Wehrli (S) à 10'07". 24. Hubschmid (S) à 14'29". 25. Sutter (S) à 16'07". 38. Savary (S) à 1 h 09'21".

Classement par points: 1. Paolini 89 points; 2. van Springel 84; 3. M. Bergamo 78; 4. Fabbrì 77; 5. de Geest 67; 6. Schiavon 63; 7. Fuente et Farisato 62; 9. Giuliani 55; 10. F. Moser et Pfenninger 52.

Prix de la montagne: 1. Fuente (Esp) 31 points. 2. E. Bergamo (It) 17. 3. Farisato (It) 16. 4. M. Bergamo (It) 15. 5. Perurena (Esp) 13. 6. Zweifel (S) 12.



PREMIER PAS. — En gagnant détaché à Graechen, Fuente a fait un premier et sérieux pas vers le poste de « leader » du Tour de Suisse. (Téléphoto AP)

A. Zweifel au Tour de France?

A 24 ans, le Zuricois Albert Zweifel est en train de faire une entrée remarquée parmi les professionnels de la route, lui un spécialiste du cyclocross encore amateur il y a quelques mois! Passé « pro » dans le groupe suisse « Kaenel », il est rattaché, en France, à la marque « Sonolor », celle des van Impe, van Neste, Tabak et autre Tierlink, groupe équipant également les Hézard, Riotte et autres Roques actuellement engagés dans ce Tour de Suisse. Certes, le Zuricois n'est-il pas l'unique Suisse à avoir trouvé de l'embauche dans le groupe français: il y a retrouvé Hubschmid et Savary, ses coéquipiers de chez « Kaenel ».

Or, une seule explication a suffi pour lui faire comprendre les dangers d'une telle conduite en course. Maintenant il est attentif et se tient régulièrement dans les positions de tête.

Hier, dans le Simplon, comme la veille sur le Lukmanier, Zweifel resta attentif à différents mouvements de la course, se trouvant « dans le coup » lors de l'explosion finale. Classé à l'125 de Fuente, sa prestation valut cette remarque de Raymond Charpentier: « S'il continue, il conviendra de prendre au sérieux sa candidature pour le Tour de France. Mais avant, attendons le verdict de mardi, au terme de cette étape des quatre cols. »

A LUI DE JOUER

Il n'est donc pas exclu que Zweifel soit au départ de la Haye, le 30 juin. « Nous avons droit à quatre étrangers aux côtés des sept Français », explique Charpentier, qui poursuit: « Ces étrangers sont van Impe et van Neste (partants certains) Tabak et Tierlink, le triple vainqueur d'étapes du Tour de France 1972. Or, tant le Hollandais que le Belge n'ont pas prouvé grand-chose jusqu'à ce jour. C'est dire que, suivant le comportement de Zweifel d'ici à Olten, une place peut lui être offerte. »

P.-H. B.

EN QUELQUES MOIS

Pour Zweifel, l'aventure professionnelle a commencé aux championnats de Zurich, s'est poursuivie au Tour de Romandie (23me) et au Circuit du Dauphiné, avant le présent Tour de Suisse. En quatre épreuves, il s'est signalé à l'attention de tous. « C'est un garçon volontaire, très attentif aux directives qu'il reçoit mais manquant encore de clairvoyance en course », remarque son directeur sportif français, Raymond Charpentier. Et l'adjoint de Stabinsky de citer un exemple: « Lors des premières courses, il roulait toujours en queue de

De notre envoyé spécial

minutes et demie, le Suisse rétrograde à la quatorzième place du classement général, l'ex-lieutenant de Merckx à la treizième.

Les autres sont tous là: le maillot jaune Fabbrì, le Suédois Pettersson, l'Espagnol Galdos, les Suisses Pfenninger et Zweifel, les Italiens Panizza, Schiavon, Paolini, Farisato, Giuliani et Marcello Bergamo. Tous présents au rendez-vous de Graechen. Tous

aviron

Le bateau de Mœkli-Fallet endommagé

Malchance neuchâteloise à Barberêche

La paire de juniors neuchâtelois Mœkli-Fallet était prête à faire une excellente course lors de la finale du deux sans barreur (17-18 ans) des régates de Barberêche. Hélas! au dernier moment, un incident fort désagréable s'est cependant produit, qui les a empêchés de prendre le départ. Une équipe morgienne à l'entraînement est entrée en collision (très légère) avec le bateau neuchâtelois, déchirant la baudruche de protection du caisson avant. Immédiatement, Mœkli et Fallet se sont sentis sombrer et leurs chances de victoire se sont trouvées, comme eux, à l'eau! Domage, car la paire neuchâteloise devait rencontrer de bonnes équipes suisses et aussi l'équipage d'Évan composé de Fornara et Reymond, deux jeunes qui terminèrent 5mes des championnats de la FISA en 1972.

Un skiff, Nils Muller, de Neuchâtel également, s'est classé deuxième de la finale des seniors B et a été battu par Peter, de Bâle. Si Muller ne parvient pas à s'imposer nettement lors des prochaines régates du Sihlsee et des championnats suisses, il aura avantage à venir renforcer le huit mixte Vevey-Neuchâtel, qui a fait une belle cour-

se et s'est imposé très nettement dans la catégorie seniors B. Le moral de cette formation est magnifique et de belles perspectives lui sont offertes pour les championnats suisses.

ENORME TRAVAIL

Favorisées par un temps magnifique, les régates de Barberêche ont permis de faire le point pour les seniors A surtout. En effet, plusieurs sélections pour des régates étrangères et suisses se jouaient sur les eaux du lac de Schiffenen. C'était, en particulier, le cas pour la sélection en vue du match international du lac de Sihl (30 juin) auquel participeront les équipes d'Allemagne fédérale, de Belgique, de France, d'Italie et de Suisse.

Pour ce match, la fédération suisse dispose de bons bateaux de Grasshoppers dans les paires, d'un double de Waedenswil-Zürich et du polytechnique Steiner en skiff. En huit et dans les deux « quatre », les rameurs de Suisse centrale font la loi et représenteront la Suisse. L'énorme travail en profondeur accompli par les entraîneurs Stœckli et Bruckbach porte ses fruits

et le huit « Tell » a livré une magnifique prestation face à des rameurs de classe élite.

PIÉTINEMENT

Chez les rameurs d'élite, il faut remarquer que la paire Fankhauser-Luthi revient à la surface après avoir connu de nombreuses difficultés de matériel en début de saison. En quatre barré, c'est une équipe mixte Biemme-Waedenswil qui vient mettre son nez à la fenêtre et qui progresse beaucoup. Un double skiff, les deux rameurs de Grasshoppers Burri-Dellenbach ont dominé le débat et se sont imposés en réalisant une magnifique démonstration technique. Le seul point gris de la journée a été le peu d'éclat de la « mixte » olympique Baumann - Steiner-Bendiner - Macher. Cette formation semble ne pas avoir digéré son insuccès de début de saison et elle piétine visiblement.

M.-R. P.

volleyball

Grâce et virtuosité ce soir au Panespo

Pour clore la saison, Neuchâtel Xamax organise ce soir, au Panespo, deux grands matches. L'équipe féminine de Technika Brno, de passage en Suisse, affrontera Uni-Berne (ligue nationale A), puis la formation féminine locale.

Cette équipe est certainement la plus forte formation de l'Est à venir dans notre pays. Trois internationales A (dont la meilleure joueuse de Tchécoslovaquie en 1972), trois internationales universitaires et une internationale junior en font partie. Cette très jeune équipe (22 ans) est sortie 3me du championnat tchécoslovaque de première division.

C'est une aubaine pour les amateurs de volleyball que de voir à l'œuvre une formation dont les principaux atouts sont une technique raffinée et surtout dans la puissance. Ceux qui avaient suivi à la télévision la finale féminine des Jeux de Munich entre le Japon et l'URSS retrouveront un style de jeu ressemblant à celui des Russes, car les Japonaises se singularisent par leur mobilité et leur vitesse d'exécution. Brno a brillamment remporté, dimanche, le tournoi de Lausanne, en battant assez facilement une sélection suisse dans la finale pour la première place.

motocyclisme

Ernst Wenger a surpris tout le monde

La septième manche du championnat suisse motocycliste sur route a eu lieu dimanche, entre les localités valaisannes de Monthey et des Giettes. Cette épreuve, l'une des plus anciennes de Suisse, revêtait cette année de nouveaux atours puisque le tracé était amputé de ses premiers 700 mètres, qui, par le développement de Monthey sont maintenant compris dans la zone urbaine. Les luttes ont été passionnantes. A la traditionnelle course au titre des différentes catégories s'ajoutait l'intérêt résidant dans le fait qu'un nouveau record était à établir.

EXTRAORDINAIRE

C'est le très inattendu Ernst Wenger, de Gasel, qui s'est imposé, réalisant le temps

A la course de côte Monthey-Les Giettes

de 2'55"2 au cours de sa seconde montée. Le Bernois, au guidon d'une fort belle « Honda-Egli » mise au point par Willy Schweizer, de Châtiers, a couvert les 6000 mètres d'un tracé pourtant très sinueux à l'extraordinaire moyenne de 137 km/heure. La progression de Wenger est assez stupéfiante. A Perrefitte, il y a un mois, il s'est classé septième. A Orsières, il s'est octroyé le quatrième rang et à Mesocco, voilà une huitaine, le troisième. A Monthey, il s'est imposé devant le champion suisse en titre des grosses cylindrées, le Zuricois Erich Bachmann et le « leader » actuel de la classe, Rolf Keller. Les Neuchâtelois Schreyer et Grandirier se sont classés sixième et douzième, respectivement.

Vainqueur des essais chronométrés, le champion d'Europe de la montagne, Walter Rungg, s'est aligné en 250 et en 500 cmc. Il s'est adjugé les deux catégories, réalisant le deuxième meilleur temps de la journée (2'56"3 sur 500 Aermacchi). Dans les demi-litres, il a précédé le quatuor vaudois devenu traditionnel. En effet, Gilbert Puid, Jean Buri, Jean-Paul Chabert et André Margot se sont classés respectivement, aux deuxième, troisième, quatrième et cinquième places.

ENCORE CALONDER

En 250 cmc, manche dans laquelle Rungg a remporté sa seconde victoire de la journée, c'est le Zuricois Hans Muller qui s'est emparé de la seconde place devant le Tessinois Elio Fontana et le Bernois Alfons Bruniera. Son temps toutefois, fut de quatre secondes supérieur à celui de Walter Rungg. Les 350 cmc ont vu une nouvelle victoire — c'est la deuxième cette saison — du vétéran Hans Calonder. Déjà vainqueur à Orsières, l'Argovien a habité très longtemps à Evionnaz. Il se sentait donc parfaitement à l'aise en terre valaisanne où il a précédé, dans l'ordre, Peter Vonow, Urban Jussel et Francis Erard, qui ont déjà eux-mêmes gagné une manche du championnat suisse, cette année.

En 125 cmc, ce fut également la grande surprise. Les deux favoris principaux, le Zuricois Hans Muller et le Bernois Xaver Tschannen, ont tous deux été contraints à l'abandon, sur panne mécanique. C'est le Bernois Markus Grander qui a réalisé le meilleur « chrono » en 3'21"7. Il a précédé le Lucernois Franz Meier et le Lausannois Richard Rosset. Le champion suisse en titre de la classe, le Bernois Rolf Blatter, a remporté la catégorie des 50 cmc. Sans aucun problème, puisqu'il précède le deuxième, Hofer, de plus de 40 secondes!

ÉCARTS ENORMES

Une nouvelle fois, chez les side-bars, les écarts sont effrayants. Comme à l'accoutumée, les Biennois Biland-Stauffer ont fait une véritable démonstration de classe et de sûreté. Eternels deuxième, les Bernois Trachsel-Graf se retrouvent à plus de dix secondes des vainqueurs crédités de 3'07"3. Dimanche prochain, les joutes auront lieu dans le Jura, entre Boécourt et La Caquerelle. L'exploit qu'a réalisé Wenger à Monthey ouvre de nouvelles perspectives, surtout dans les machines de grosse cylindrée. Mais, cette fois, Bachmann et Keller ne se laisseront certainement pas surprendre. C.-F. PECOUD

football

L'esprit n'y est plus...

D'UNE COUPE SANS INTÉRÊT À LA DÉFAILLANCE BÂLOISE

L'abondance nuit. Le public est saturé. Il en a assez de ce football, lui qui n'a jamais couru aux matches de championnat sans grandeur. Pourquoi perdrait-il son temps et son argent à ces rencontres de Coupe de la ligue? Elles n'intéressent personne.

Comparaisons

Alors qu'il y avait plus de 4000 spectateurs le samedi de Pentecôte à Zoug — poule de promotion en ligue nationale B, (Zoug - Nordstern) — et qu'il y en avait encore 3500 au Rankhof pour Nordstern - Tressfeld, 4000 pour Delémont - Porrentruy et 3800 pour... Bulle - Assens, il ne s'en est pas trouvé 9000 pour l'ensemble des dix matches de Coupe de la ligue, entre des équipes de la ligue nationale: 200 à Biemme (Martigny), 250 à Mendrisio (Chiasso), 150 à Buochs (Young Fellows), 500 à Vevey (Etoile Carouge), 100 à Granges (Bruhl), 940 à Lucerne (Bellinzzone) 450 à Saint-Gall (Wettingen). Si l'on enlève les 3400 de Neuchâtel (Neuchâtel Xamax - La Chaux-de-Fonds), on parvient à une moyenne de 600 par match grâce à l'affluence du Wankdorf (Young Boys - Aarau: 1200) et du stade des Trois Chêne (Chénois - Fribourg: 1600).

Le temps n'est plus au football. Ceux qui se sont assis devant leur appareil de télévision samedi après-midi n'en ont pas eu pour leur verre de bière. Là, il y avait du monde. Mais peu de spectacle.

Coupe d'Italie

Demi-finales, groupe A: Internazionale-Juventus 1-1; Bologna-Reggiana 2-2. Classement (3 matches): 1. Internazionale 5; 2. Juventus 3; 3. Reggiana 2; 4. Bologna 2. — Groupe B: Milan-Naples 2-0; Atalanta Bergamo - Cagliari 2-1. Classement (3 matches): 1. Milan 4 p.; 2. Atalanta 4; 3. Cagliari 3; 4. Naples 1.

Nouvel entraîneur au FC Chiasso

Aldo Binda, qui entraîna le FC Chiasso ces dernières saisons, a décidé d'abandonner sa fonction. Il semble qu'il n'ait pas obtenu les assurances nécessaires du comité quant au renforcement de l'équipe en vue de la saison prochaine. Les dirigeants du club tessinois ont fait appel, pour le remplacer, à Mario Trezzi (1921), un Italien qui a, notamment, entraîné Côme et Pavie (série B).

Quant à Binda, il reprendra le poste d'entraîneur des juniors qu'il occupait déjà auparavant.

Blaettler définitivement à Saint-Gall

Au cours de son assemblée générale, le F.-C. Saint-Gall a annoncé que l'international Rolf Blaettler avait été définitivement transféré du F.-C. Bâle au F.-C. Saint-Gall.

SPORT-TOTO

Etes-vous parmi les gagnants?

Liste des gagnants du concours No 23 des 16-17 juin 1973: 21 gagnants avec 12 points, 2155 fr. 65; 242 gagnants avec 11 points, 187 fr. 05; 2551 gagnants avec 10 points, 17 fr. 75; 14.774 gagnants avec 9 points, 3 fr. 05. Le maximum de 13 points n'a pas été réussi.

tir

Tir cantonal: succès assuré

Le Tir cantonal neuchâtelois s'ouvrira officiellement le 29 juin pour se terminer une première fois le 3 juillet, puis le 9 juillet, à la fin d'un ultime round de trois jours. Mais il posera son premier jalon le 23 juin déjà, à l'occasion du concours inter-unités des troupes neuchâteloises, dont on attend monts et merveilles pour une initiative de ce genre.

Aujourd'hui, 70 équipes sont inscrites pour la compétition. C'est déjà substantiel, on en conviendra, et l'on doit dire que les organisateurs ont été surpris... en bien. Ils n'en espéraient pas tant. Mais il va sans dire que les retardataires peuvent encore « s'annoncer » auprès d'eux, puisque le stand de Pierre-à-Bot est suffisamment vaste pour en accueillir encore bien davantage.

BON VENT!

La vente des estampilles s'est poursuivie à un rythme soutenu depuis le mois de février. Résultat: il n'y a pratiquement plus de place, sauf pour la fête, en dépit de la présence de quelques rangers encore

sur les 29 juin, 3 et 9 juillet. Pour le reste, on devra se débrouiller pour monter au pas de tir si l'on ne peut monter patte blanche.

Il est vrai que l'expérience est là pour témoigner que les tireurs de la dernière heure n'éprouvent guère de difficultés à lâcher quelques cartouches, pour autant, évidemment, qu'on leur prouve un minimum de sollicitude. De toute façon, les rangers sont distribués avec une telle générosité qu'ils permettent tout de même certaines infiltrations. Comprenez qui voudra!

Il n'empêche que les organisateurs ont dû refuser du monde. Et même des sections entières qui avaient pourtant respecté le délai d'inscription du 23 mai. Il faut croire que les inscriptions sont arrivées en nombre plus important que prévu. C'est dommage, bien sûr, mais il ne faut plus attendre l'ultime seconde pour se décider!

PRÈS DE MILLE « PISTOLIERS »

On s'attendait à ce que les concours au pistolet suscitent une nombreuse participa-

tion. Toutes les prévisions — et même les plus optimistes — ont été largement dépassées puisque l'on a déjà recensé près de mille tireurs à l'arme de poing pour ce Tir cantonal. A cet égard, pas de problème majeur: les 20 cibles-navette des installations de Pierre-à-Bot sont aptes à satisfaire toutes les exigences, d'autant plus qu'on peut leur ajouter 12 cibles traditionnelles. Il n'empêche que l'on est arrivé à un résultat extraordinaire, qui laisse bien augurer de la fête.

LE TIR D'OUVERTURE

Le tir d'ouverture constituait une grande inconnue. C'est la première fois qu'il figure au plan de tir d'une fête cantonale neuchâteloise et l'on pouvait nourrir à son endroit une certaine inquiétude. La page n'est pas encore tournée, c'est vrai. Mais, même s'il reste quelques places pour les derniers arrivés, on n'en conviendra pas moins que le concours a éveillé bien des échos. Nous ne saurions donc assez engager les derniers adeptes de cette épreuve largement spectaculaire à y prendre part pour leur plus grand profit.

Bref, tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes du tir. La manifestation de 1973 va certainement être le théâtre de nouveaux records.

L.N.

Peseux éliminé du championnat suisse au petit calibre

Les éliminatoires du championnat suisse de groupes au petit calibre se sont terminées ce week-end. Vingt-six groupes se sont qualifiés pour la finale du 1er juillet, à Riedbach-Forst, en obtenant 473 points ou plus. Le meilleur résultat des tours éliminatoires a été réalisé par Therigen, avec 484 points. Sigenthal, le tenant du titre, s'est qualifié avec 475 points. Meilleurs résultats du troisième tour principal:

1. Therigen 484; 2. Wolfwil 482; 3. Gretzbach 480; 4. Büren A. Anr et Mennunat 479; 6. Isoo, Oberbourg, Teufenthal et Zurich-ville 478; 10. Einsiedeln, Eschenbach et Thoune-Ville 477; 13. Berne-Ville, Munchenstein, Waengi et Zurich-Wiedikon 476; 17. Arlesheim, Breitenbach, Hegnau et Sigenthal 475; 21. Liestal et Zurich-Aussersihl 474; 23. Laufon, Lausanne-La Sallaz, Schwyz I et Schwyz II, 473.

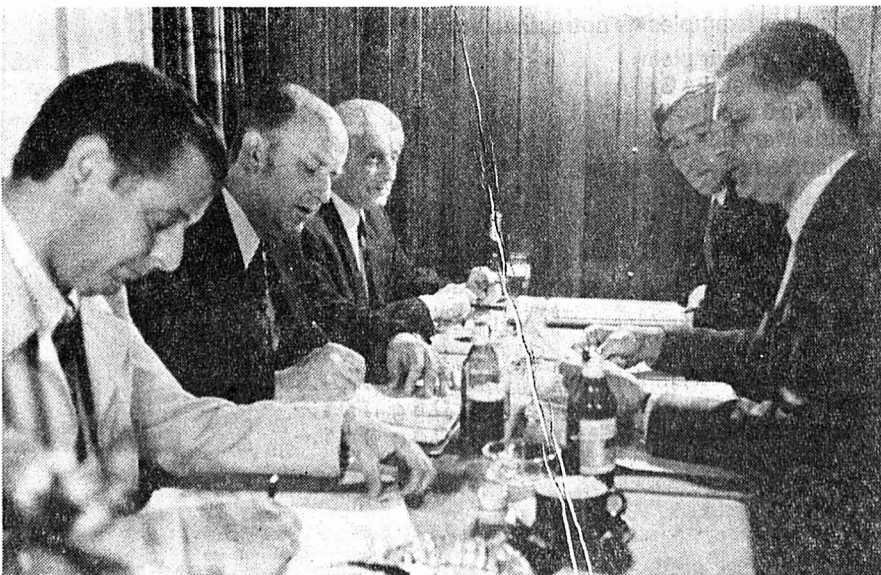
Parmi les éliminés de marque, on note Oberbourg, Morat, Lucerne-Ville, Peseux, Biberist, Zurich-Rehalp, Berthoud et Flumenthal.

athlétisme

Record neuchâtelois du décathlon

Lors des championnats vaudois de décathlon, à Yverdon, Charles Vauthier, de Neuchâtel-Sports, a battu le record neuchâtelois de la spécialité avec 6457 points et a, du même coup, remporté le concours réservé aux invités. Voici le détail des résultats obtenus par Vauthier: 100 m en 11"6, 400 m en 52"0, 110 m haies en 17"5, 1500 mètres en 4'33"4, hauteur 1 m 91, perche 4 mètres 01 (record neuchâtelois), longueur 6 mètres 27, poids 11 m 07, disque 32 m 49, javelot 45 m 26. On remarque en passant, que Charles Vauthier a encore amélioré le record cantonal du saut à la perche. Il mérite donc d'être félicité doublement. Vauthier n'a pas été le seul Neuchâtelois à se mettre en évidence sur le terrain de l'US Yverdon. Carole Gehring, du CEP Cortaillod, l'a, en effet, imité en s'imposant dans le pentathlon avec le bon total de 3479 points.

Banque Populaire Suisse. Vous assurez l'avenir... de votre argent en épargnant. Mais dès l'instant où vous avez des projets, épargner devient vraiment très attrayant. Un livret d'épargne, de placement ou de dépôt BPS vous mène avec certitude vers le but que vous vous êtes fixé! Demandez-nous conseil.



LE COMITÉ. — Le comité d'organisation au travail (de gauche à droite): MM. R. Sandoz (secrétaire général), Fr. Habersaat (commission administrative), E. Rochat (commission de tir), O. Zumsteg (presse) et Yann Richter (président).

(Avipress - Baillod)

Le gouvernement espagnol maintient la persécution contre la langue catalane

Le comité des Jeux floraux de la langue catalane communique :

Le gouvernement espagnol a confirmé l'amende de 200.000 pesetas (12.000 francs suisses) infligée à chacun des six membres du jury littéraire des Jeux floraux de la langue catalane, célébrés à Genève le 29 octobre 1972. L'amende punit la participation de six écrivains éminents à une manifestation de caractère exclusivement littéraire.

Le prétexte invoqué par le gouvernement espagnol pour confirmer l'amende est l'attribution, entre autres, des prix « Francesc Macià » et « Lluís Companys ». Le gouvernement espagnol prétend que l'invocation de ces noms est « un attentat évident contre le principe d'unité de la nation espagnole » et que « la seule dénomination des prix est illicite ».

Les deux personnalités mentionnées ont exercé la fonction électorale de président de la région autonome de Catalogne pendant la Seconde République espagnole (1931-1939). Selon le Statut d'autonomie approuvé par le parlement espagnol, le président de la région autonome était le représentant du pouvoir central en Catalogne. Le président Macià est mort en 1933, pendant l'exercice de son mandat, deux ans et demi avant le début de la guerre civile. Le président Companys a été fusillé à Bar-

celone en 1940, après avoir été livré à Franco par les nazis, qui l'avaient capturé en France où il s'était réfugié. Aucune disposition n'interdit l'invocation de personnages historiques et les références à Macià et à Companys (et même des ouvrages biographiques et littéraires) sont fréquentes en Espagne depuis quelques années. Il apparaît donc que le gouvernement espagnol a utilisé le prétexte mentionné afin de mettre un terme à la célébration des Jeux floraux à l'étranger.

L'amende a été infligée par le ministère de l'Intérieur sans poursuite pénale, sans aucune délibération judiciaire, sans aucune condamnation en justice. Pour la confirmer, le gouvernement espagnol invoque la loi d'ordre public. Or les Jeux floraux ont eu lieu à l'Université de Genève sous le patronage de M. André Chavanne, conseiller d'Etat chargé du département de l'Instruction publique de Genève, de Mme Lise Girardin, maire de la ville de Genève, du Dr Charles Rouiller, recteur de l'Université de Genève, de M. Denis de Rougemont, directeur du Centre européen de la culture, et d'éminentes personnalités culturelles de divers pays, et n'ont en rien troublé l'ordre à Barcelone. Comme la simple mention du nom d'un ancien président ne saurait être tenue pour un délit, c'est bien la langue catalane et sa défense qui sont mises en cause par cette condamnation non fondée en justice.

Les Jeux floraux de la langue catalane se tiendront de nouveau cette année à Mexico. Aucun écrivain venant de la Catalogne ne pourra y participer. Le jury devra donc être constitué par des exilés de longue date, coupés du contact vivant avec les cinq millions de Catalans d'Espagne, et leur langue quotidienne.

Audacieuse aventure: préparer le concile des jeunes

L'AUDACIEUSE AVENTURE, tel est le titre d'un livre plein d'élan, rédigé par l'équipe internationale des jeunes, à Taizé. On y trouve les principaux textes parus depuis le début de la préparation du concile des jeunes, des pages de frère Roger, prieur de Taizé, les proclamations de Pâques, depuis 1970, ainsi que des témoignages et des réflexions des jeunes en divers continents, ponctués de poèmes et de proverbes exotiques.

Ce livre paraît simultanément en plusieurs langues. D'emblée, il est très attachant. D'abord peut-être par cet accent d'authenticité qui ne trompe pas : ce ne sont pas des mots, de la littérature, mais une vie, un engagement. Mais aussi, l'ouvrage est pensé, construit. S'il est difficile, en un sens, de parler de ce concile des jeunes (car il n'est pas une institution!), on en voit ici la réalité vécue, dans un très grand pluralisme. Chacun y apporte sa pierre. Et grande est la diversité de ces pierres vivantes, venues de tous pays, de tous continents. On y trouve très fort également le sens de la communion humaine, de l'écoute de l'autre, de la complémentarité indispensable à toute action en profondeur.

L'AUDACIEUSE AVENTURE porte bien son nom : elle ne cesse de se développer et de se diffuser ; ce livre est un jalon sur une route où l'on avance.

Ainsi les jours de Pâques à Taizé ont inauguré, avec environ vingt mille jeunes, une importante étape : la dernière année de préparation du concile des jeunes, dont l'ouverture aura lieu le 30 août 1974 à Taizé, suivie d'autres ouvertures successives en quatre différents continents.

D'ici là, un thème est proposé à tous : LUTTE ET CONTEMPLATION, POUR DEVENIR DES HOMMES DE COMMUNION. Ces quelques paroles très denses vont orienter et unir des efforts très variés dans la forme : lutte avec les opprimés pour leur libération, combat pour l'unité des hommes divisés, pour le partage avec tous des biens de toute nature dont on dispose, écoute des autres, « communion » sur tous les plans.

A la base de cette action, une contemplation, une quête profonde du Christ vivant, le Ressuscité de Pâques. De lui, tout découle. Ne serait-ce pas là — selon l'expression d'Olivier Clément — « s'enraciner en Dieu pour agir dans l'histoire » ?

Divers périodiques sont édités à Taizé, pour communiquer les réflexions et les expériences en cours. On peut s'abonner à : LA LETTRE DE TAIZÉ (en 8 langues) et aux cahiers de COMMUNION (4 numéros par an) (71,40 Taizé Communauté). G. R.

Vos vacances 1973 ne vous coûteront pas plus, en règle générale que celles de l'an dernier

Serait-ce dû à une plus grande concurrence dans ce secteur, au niveau de l'hôtellerie ou des moyens de transport, serait-ce dû à la présence sur le marché des vacances d'un nombre toujours plus grand de pays en voie de développement à la recherche de devises fortes, le fait est acquis : vos vacances en 1973 ne grèveront pas davantage votre budget qu'en 1972.

En période d'inflation galopante, ceci est à relever. Ainsi, les voyages forfaitaires en général ne sont-ils pas majorés par rapport aux années précédentes. Les grandes entreprises de voyages s'en tiennent à leurs prix. Surtout si elles décident de vous emmener vers le Sud. Les voyages organisés toutefois n'ont pas la faveur de tous. Les individualistes choisissent, eux, le caravanning et le camping. En Suisse, il se vend chaque année plus de 2500 caravanes. On estime pour cette année que la vente des caravanes résidentielles sera de 1000 unités. Autrement dit, il y aura 3500 caravanes de plus immatriculées en Suisse.

Le succès des caravanes résidentielles qui sont donc, comme leur nom l'indique, « fixées » à un endroit et habitées à l'année pour quelques-unes d'entre elles, lors des week-ends et pendant les vacances pour les autres, s'opposent à la vogue des bus-caravanes, les caravanes que l'on attelle à sa voiture pour parcourir des pays, à la vogue des tentes. A la sédentarisation choisie généralement par les plus de quarante ans s'oppose le nomadisme des plus jeunes. Ainsi faut-il expliquer le renouveau de la tente canadienne lié au phénomène de l'auto-stop. Les jeunes parcourent l'Europe par ce moyen bon marché, le seul souvent à portée de leur bourse et, comme les escargots, transportent leur toit sur le dos, en l'occurrence une canadienne.

A propos des caravanes, il est à relever que comparés à l'année passée, les prix ont légèrement baissé et ceci quand bien même certaines améliorations (confort) ont été apportées.

L'importance économique du camping en Suisse est mal connue, non enregistrée. Le programme de la statistique fédérale du tourisme n'a pas inséré jusqu'ici les chiffres provenant du campement. Il faut se contenter d'estimations. Les chalets, les appartements de vacances, le logement chez l'habitant, les auberges de jeunesse, les terrains de camping qui ne sont pas inclus dans la statistique ont enregistré pense-t-on, quelque 30 millions de nuitées l'an dernier, dont plus de cinq millions pour le camping. Il y a en Suisse 500 terrains de camping organisés. Ces dernières années, de nouveaux camps sont nés, dans les petites stations souvent, dans les régions rurales. Plus les villes deviennent tentaculaires et plus ce mode de vacances a d'adeptes. Certaines régions, lors de l'aménagement de leur territoire, y ont songé. Mais les autres ?

FRANCE VOISINE

De moins en moins de pêcheurs le long des rivières de France

ELLES SONT TROP SALES !

Pêcheurs et poissons désertent les rivières. C'est le titre d'un article de l'« Est républicain » mais c'est aussi le constat (sinistre) de l'état d'abandon de certaines rivières françaises, l'Etat ne faisant strictement rien pour venir à bout de la pollution. Tous les ans, quelque 35.000 pêcheurs ne représentent plus de carte et le mouvement a tendance à s'accroître. Que disent les responsables des fédérations et des associations ? « La pollution dont tout le monde parle aujourd'hui, nous avons été les premiers à en signaler les dangers. Quand nous agitions le grelot, le mot n'était pas encore à la mode et on n'avait pas encore pensé à créer un ministère de l'environnement. Nous n'avons pas été entendus. D'ailleurs, nous ne le sommes guère plus aujourd'hui... »

Pendant des années, des tonnes de poissons flottaient le ventre à l'air n'allant émettre que les âmes tendres. Industrialisation oblige. Les plaintes des pêcheurs se heurtent à la sourde oreille de l'administration et à l'indifférence souveraine des pollueurs.

Aujourd'hui encore, on tente, dans les plus hautes instances, comme s'il en était besoin, de « noyer le poisson ». « Des sondages, déclare-t-on, pratiqués à l'aide des procédés électriques, permettent de recenser la population piscicole. Or, nous constatons que presque partout celle-ci demeure stable... »

Ce « presque partout » vaut son pesant de brochets au mercure et de saumon au mazout ! En dehors de ce « partout » idyllique des pêches miraculeuses, il n'y aurait donc, selon les estimations officielles, qu'un « rien » de zones polluées. Le ton de telles déclarations ne fait-il pas penser à ces communiqués du haut état-major qui n'avaient, eux aussi, « rien » à signaler en pleine débâcle ?

Car ce petit rien, à y regarder de près, c'est le Rhin, la Moselle, le Doubs, la Chiers, à peu près toutes les rivières vosgiennes. Simples exemples pris dans la région de l'Est et la Franche-Comté, les cas de pollution étant si nombreux qu'ils découragent l'énumération.

1. Et notre confrère poursuit : « ...Aucune périphrase administrative ne peut plus, à vrai dire, voiler la réalité. Les poissons du Rhin, « l'égoût de l'Europe »,

ne sont déjà plus propres à la consommation. Qui le prétend ? Les très prudents services vétérinaires de Strasbourg, dont voici les conclusions à la suite d'analyses faites sur cinq brochets : « Mucosité glissante, branches sanguinolentes, rupture de la paroi du myocarde, foie décoloré, teneur en mercure, toutes les lésions étant la conséquence d'une intoxication aiguë. »

En Alsace, les restaurateurs ont pris les devants depuis belle lurette : plus de brochet du Rhin au menu et le saumon des bonnes maisons vient d'Ecosse.

La situation de la Moselle n'est guère plus rassurante. A Epinal, le constat est accablant : « Les rejets des papeteries, des usines textiles, des laiteries, des tanneries disséminées le long des vallées n'épargnent aucune rivière. Les associations de Rochesson (Moselotte), du Thillot (Moselle), ont les plus graves problèmes et, à partir de Remiremont, il n'y a pratiquement plus de poissons dans la Moselle. »

Plus d'illusion non plus au sein des sociétés du pays de Montbéliard : « Depuis deux ans, on constate que les poissons survivants dans le Doubs et l'Allan, de Montbéliard à l'Isle-sur-le-Doubs et Clerval, ont un goût écœurant de mazout qui les rendent imangeables... »

Deux des plus importantes associations de pêche de la région ont annoncé qu'elles renonceraient à tout alevinage : « Tant que l'eau sera ce qu'elle est, c'est-à-dire une eau d'égoût... » A Colombier-Fontaine, la vente des cartes a été de 50 % inférieure à celle de la saison dernière. Des plaintes ont été déposées par la société de Dampierre (Jura) contre Peugeot et par le district urbain de Montbéliard contre Inconnu.

Dans la Haute-Saône, ce département qui fait figure de « jardin de la Franche-Comté », le dragage mécanique dans les vallées de l'Ognon, de la Saône et du Breuchin, cause des dégâts considérables, déformant le lit des rivières et détruisant les frayères.

« La Saône, dit-on à Gray, se remet lentement de la pollution au cyanure qui avait décimé ses poissons en 1972. Ici, on ne prendra pas de sirot de grosses pièces. Et voilà que la Semouse est à son tour menacée par l'installation d'une usine de pâte à papier... »

Le massacre systématique des forêts franc-comtoises

Les pays scandinaves protégeant leur richesse et l'Allemagne ses forêts, on achètera de plus en plus de bois en France et la France se dépeuplera de plus en plus... Dans « L'Est Républicain », un lecteur, instituteur à Vauxchamps, écrit avec raison : « La 47me Foire comtoise venant de fermer ses portes, il est temps de dresser un bilan, de tirer des conclusions. Et puisque l'exposition 73 fut axée plus particulièrement sur la forêt comtoise, c'est à cette dernière que je m'intéresserai. »

Pendant toute une semaine, la forêt comtoise fut à l'honneur. Elle fut célébrée. Elle s'est imposée en tant que réalité économique. Or, en ces dix dernières années, la forêt est devenue autre : elle n'est plus qu'un problème, un dans son fond et multiple dans ses formes. Un problème que l'exposition a eu tort de ne pas envisager, de ne pas « informer ».

La forêt comtoise souffre : sa vie, aujourd'hui, n'est qu'un sursis. On l'a fêlée, alors qu'elle est de santé précaire. Sortie de la Foire, adieu elle pourra. On nous a montré la forêt vivante, alors que nous ne rencontrons que des abatteurs auxquels leur peu noble fonction ne permet plus qu'on donne le nom de bûcherons. Dès lors, ne vous étonnez plus qu'on ait plutôt attiré l'attention des écoliers, des enfants : eux, au moins, n'iraient pas trop loin dans leurs investigations et, partant, il était plus commode de leur confier l'établissement de « rapports ». Qu'on ne leur dise cependant plus de planter, à eux qui ne voient que couper. Et tandis que les groupes musicaux se succédaient, couvrant le tumulte de l'exposition, partout dans la campagne rugissaient les tronçonneuses et vrombissaient les bulldozers. Tandis, encore, qu'on inscrivait toutes les indications nécessaires à la visite du stand, sans relâche, on marquait de rouge des arbres, on délimitait des zones à rayer de la carte des forêts.

Il n'est donc pas suffisant de proclamer que la forêt est menacée. La forêt — et notamment la forêt de feuillus des deux premiers plateaux — est gravement atteinte, largement mutilée. Que restera-t-il, dans quelques décades, des 37 ou 40 % de secteur boisé en Comté ? Encore qu'on puisse considérer que le « bûcheron, arrêté un peu le bras » de Ronsard au XVIe siècle, fut anachronique, il n'est plus prématuré aujourd'hui de s'élever contre la destruction accélérée des surfaces boisées.

Certes, on ne peut condamner absolument les activités proprement forestières, voire para-agricoles — encore qu'elles aient toutes pour but ou résultat la diminution en étendue du patrimoine boisé — à condition toutefois que celles-ci comme celles-là soient pratiquées avec toute la mesure qui s'impose. Or, la loi du 23 décembre 1964, instituant en lieu et place de l'ancienne administration des eaux et forêts, l'Office national des forêts, n'autorise en aucune manière à penser que le sort de la forêt — excepté la forêt domaniale — va être revu et amélioré. En effet, il semble que le nouvel établissement public dont il est question soit axé sur la recherche prioritaire du profit. Du moins vise-t-on à une exploitation plus rentable.

De là à surexploiter, il n'y a qu'un pas, et je crois qu'on y est parvenu, au nom toujours d'une productivité à court terme. Rien d'étonnant quand on sait que, dans une déclaration faite par le directeur général de l'Office, d'aucuns ont relevé ceci, à savoir qu'il s'agit de créer une « obsession de la productivité », ce que d'autres ont préféré traduire par « souci constant de la productivité »...

Quittons alors la forêt comtoise — Celle de la forêt — et allons voir plus loin l'autre forêt comtoise, la vraie, celle qu'on abat !

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel Direction générale : Marc Wolfrath Rédacteur en chef : Jean Hostettler

ÉCOLE MODERNE

COMMERCE - LANGUES - ADMINISTRATION - SECONDAIRES
NEUCHÂTEL - 12, place Numa-Droz - Tél. 24 15 15 - Rentrée : 3 septembre

LABORATOIRE de LANGUES

Méthode audio-visuelle moderne

SECONDAIRES : II, III, IV, programme des classes modernes et scientifiques - Préparation au Technicum, Ecole de commerce, supérieure de jeunes filles, Apprentissages

RACCORDEMENT : après la classe de IV Préprofessionnelle, préparation aux apprentissages techniques, de commerce et cours de secrétariat - Durée 3 trimestres.

SECRETARIAT MÉDICAL : secrétaires de médecins et d'hôpitaux

SECRETARIAT COMMERCIAL : 3 trimestres, cours intensif, programme de l'examen final d'apprentissage de commerce

SECRETARIAT de TOURISME : cours d'HOTELLESSES : langues, commerce, culture générale - Agences de voyages - Ambassades - Hôtels.

COURS de FRANÇAIS : cours complet ou partiel + langues, commerce : jour et demi-journée

ADMINISTRATION : PTT, CFF, Douanes - 3 trimestres

COURS du SOIR : langues - dactylographie - sténographie - correspondance

VACANCES : Neuchâtel - Heidelberg - Cours d'été ; échanges possibles.

COURS en LABORATOIRE de LANGUES : méthode active.

CERTIFICAT et DIPLOME

de SECRETARIAT - FRANÇAIS - BRANCHES COMMERCIALES

Plaisirs du jardinage

Vous trouverez chez nous un riche assortiment de semences et d'engrais éprouvés pour votre jardin :

Engrais Supergreen pour un gazon magnifique

Composé selon les dernières découvertes faites dans le domaine de la recherche agricole, l'engrais Supergreen est d'un emploi idéal et propre et d'une efficacité très durable. Il s'utilise en mars, juin et septembre.

Supergreen 5 l (pour 100 m²) Fr. 7.-
25 l (pour 500 m²) Fr. 30.-

Supergreen avec désherbant 5 l (pour 100 m²) Fr. 8.50
25 l (pour 500 m²) Fr. 37.-

* En vente dans les MM, MMM et DIY les plus importants.

Engrais

Engrais organique Optisol 5 kg Fr. 5.20
25 kg Fr. 16.-

Engrais rapide Mikosal 2,5 kg Fr. 3.40

Engrais pour rosiers 2,5 kg Fr. 3.80

Engrais pour fleurs 2,5 kg Fr. 3.50

Engrais pour baies 2,5 kg Fr. 3.50

Compost rapide 5 kg Fr. 3.-

Poudrage combiné 400 g Fr. 2.70

Semences pour gazon

Mélange spécial pour un tapis extra-fin :

½ kg Fr. 3.40 suffit pour env. 12 m²

1 kg Fr. 6.- suffit pour env. 25 m²

5 kg Fr. 28.50 suffisent pour env. 125 m²

Semences potagères

Quelques exemples de notre riche assortiment :

Mâche, à cœur plein Pt. 5 g Fr. -.60

Epinaud, Marché GESA Pt. 25 g Fr. -.60

Scarole à feuilles lisses Pt. 2,5 g Fr. -.60

Radis Merveille GESA Pt. 4 g Fr. 1.-

Chicorée rouge de Verona Pt. 5 g Fr. -.50

Semences de fleurs

Quelques exemples de notre riche assortiment :

Pensée, Lueur des Alpes, rouge Pt. 0,5 g Fr. 1.50

Pensée, Lac bleu Pt. 0,5 g Fr. 1.50

Ceillets de Poète, mél. simple Pt. 0,5 g Fr. -.50

Ceillets de Poète, mél. double Pt. 0,5 g Fr. 1.-

Plantes vivaces p. rocailles mél. Pt. 0,4 g Fr. 1.-

MIOPLANT
Engrais et semences de la **MIGROS** évidemment!

MARCHÉS MIGROS En vente dans les Marchés-Migros et principaux libres-services

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS



Café Central, le Locle, cherche
sommelier (ère)
pour entrée le 1er août.
Congé le dimanche et le lundi.
Studio à disposition.
Tél. (039) 31 60 60.

L'ENTREPRISE ERNEST LUPPI
Chauffage sanitaire 2034 Peseux
cherche, pour entrée immédiate
ou date à convenir :

monteurs
en chauffage A
aides monteurs
qualifiés

Ambiance de travail agréable.
Semaine de 5 jours.
Bon salaire.

Faire offres ou téléphoner au
(038) 31 27 44.

BAR SANS ALCOOL
cherche, pour entrée immédiate
ou pour date à convenir, une

SERVEUSE

(Débutante acceptée.)
Ambiance agréable. Bons gains.

Téléphoner au **BAR MIRABEAU**,
Peseux, tél. 31 20 66.

CERCLE NATIONAL,
place Pury,
Neuchâtel.
Tél. 24 08 22.

Nous cherchons
sommelier
(ère)

connaissant les deux
services.

Commerçants

Ne vous creusez pas
la tête pour vos pro-
blèmes de publicité.
Nous avons pour les
résoudre un service
à votre disposition.

Feuille d'avis
de Neuchâtel

Je cherche, pour entrée immé-
diate ou pour date à convenir,

FILLE OU GARÇON

de cuisine, ainsi qu'une employée
de maison.
Tél. (038) 33 30 31.

Nous cherchons, pour entrée à
convenir,

chauffeur
de camion basculant

Adresser offres écrites ou télé-
phoner chez Fischer, transports,
Marin (NE). Tél. (038) 33 25 21.

FAN-L'EXPRESS

Réception centrale:

Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 25 65 01

Compte de chèques postaux 20-178
Nos guichets sont ouverts au public de
8 heures à midi et de 13 h 45 à
18 h 10, sauf le samedi.

Tous nos bureaux peuvent être atteints
par téléphone de 7 h 30 à 12 heures
et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors
de ces heures, une permanence est
ouverte du dimanche au vendredi soir,
de 18 h à 24 h. La rédaction répond
ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délai de réception
de la publicité:

Annances

Les annonces reçues l'avant-veille à
15 heures peuvent paraître le surlende-
main. Pour le numéro du lundi les an-
nonces doivent parvenir à notre bureau
le jeudi jusqu'à 17 heures; pour le
numéro du mardi les annonces doivent
parvenir à notre bureau le vendredi
jusqu'à 17 heures.

Avis de naissance
et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis
mortuaires sont reçus à notre bureau
jusqu'à 18 heures; dès ce moment et
jusqu'à 22 heures, ils peuvent être
glissés dans la boîte aux lettres du
journal située à la rue Saint-Maurice 4,
dans le passage.

Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir
jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et
jusqu'à 22 heures, nous n'acceptons
plus que les avis tardifs dont la hau-
teur est fixée au maximum à 50 milli-
mètres et de 50 millimètres pour les
réclames.

Tarif de la publicité

ANNONCES: 62 c. le mm, min. 25 mm.
Annonces locales 42 c. le mm, min.
25 mm. Avis tardifs et réclames urgen-
tes Fr. 2.70 le mm. Réclames Fr. 1.80.
Naissances, mortuaires 90 c. le mm.
Petites annonces non commerciales
35 c. le mot, minimum Fr. 4.-.

Pour les annonces de provenance
extra-cantonale
Annonces Suisses S.A., «ASSA»,
agence de publicité Aarau, Bâle, Bel-
linzone, Berne, Bienne, Fribourg, Ge-
nève, Lausanne, Locarno, Lucerne,
Lugano, Moutier, Neuchâtel, Saint-Gall,
Schaffhouse, Sierre, Sion, Winterthur,
Zurich.

Tarif des abonnements
SUISSE

1 an 6 mois 3 mois 1 mois
76.- 40.- 21.- 8.50

ÉTRANGER

Tarif variable selon les pays, se ren-
seigner à notre bureau.

Changements d'adresse

Veuillez nous adresser vos instructions
par écrit, trois jours ouvrables d'avance,
samedi exclu.
Les changements pour la Suisse, mini-
mum une semaine, sont gratuits. Pour
l'étranger, les frais de port sont factu-
rés aux abonnés.

Hostellerie J.-J. Rousseau,
2520 la Neuveville
cherche
SOMMELIERS
pour entrée immédiate ou date à
convenir.
Très bon salaire.
Se présenter ou téléphoner
au (038) 51 36 51.

Nous cherchons
COUTURIÈRE
diplômée

pour travaux à domicile.
S'adresser à
La Maison du Tricot S.A.,
Neuchâtel, 20, rue de l'Hôpital.
Tél. 25 35 25.

AIR MAINTENANCE S.A.
Nous cherchons bonne
DACTYLOGRAPH

pour notre département factura-
tion. Bon salaire.
Avantages sociaux.
Semaine de 5 jours.
Entrée immédiate ou date à con-
venir.

Faire offres au bureau du per-
sonnel,
AIR MAINTENANCE S.A.,
Aéroport de Neuchâtel,
2013 Colombier.
Tél. (038) 41 27 22.

Entreprise de bâtiments de la ville
cherche

un(e) employé(e)
de bureau
dactylo-comptabilité

Bon salaire.
Place stable.

Faire offres sous chiffres
28-900165, 2001 Neuchâtel

Nous cherchons
peintres en bâtiment
ou **MANŒUVRES.**
Entrée immédiate.
S'adresser à Paul Petermann,
Fbg Ph.-Suchard 3, 2017 Boudry.
Tél. 42 12 87.

Si vous cherchez un job en rapport
avec l'électronique et que vous êtes
soit :

- radio-électricien
- monteur en appareils électroniques
- ingénieur, etc.

Si, de plus, vous désirez venir vous
établir dans la région lémanique, prenez
contact avec nous, nous avons de belles
possibilités pour vous.
MULTI c'est aussi le travail STABLE.



Répondez, s.v.p.,
aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entre-
prises qui publient des annonces avec
offres sous chiffres de répondre promp-
tement aux auteurs des offres qu'elles
reçoivent. C'est un devoir de courtoisie
et c'est l'intérêt de chacun que ce ser-
vice fonctionne normalement. On répon-
dra donc même si l'offre ne peut pas
être prise en considération et on re-
tournera le plus tôt possible les copies
de certificats, photographies et autres
documents joints à ces offres. Les inté-
ressés leur en seront très reconnaiss-
sants, car ces pièces leur sont absolu-
ment nécessaires pour répondre à d'au-
tres demandes.

Feuille d'avis de Neuchâtel.

chez Gianni
Peseux
cherche
sommelier (ère)

Nourri, logé.
Bon salaire garanti.
Service non compris.
Tél. (038) 31 40 40.

On cherche
cuisinier
(ère)

du 2 juillet au
11 août.
Téléphoner
au 53 34 75,
après 19 heures.

Tea-room
Rendez-vous
cherche
dame ou
demoiselle
de buffet,
à mi-temps.
Tél. (038) 24 06 54.



TEINTURIERS

cherchent pour PESEUX

gérante
et employée de magasin

20 à 45 ans.
Bons salaires.
Travail indépendant.
Entrée immédiate ou date à convenir.

Faire offres à Baechler, teinturiers, Langallerie 4,
1005 Lausanne. Tél. (021) 20 65 61.

Fabrique d'horlogerie de Peseux cherche

PERSONNEL À DOMICILE

ayant déjà travaillé dans l'horlogerie.

Téléphoner au 31 57 31.



cherche pour la Suisse romande

monteurs-électriciens

pour installations pneumatiques

Nous offrons :

- Travail indépendant et varié
- Salaire adapté aux conditions actuelles
- Bonnes prestations sociales.

Faire offres à :

FR. SAUTER S.A.
Bureau Suisse romande - 60, route de Lausanne,
1020 Renens - Tél. (021) 35 63 41.

Fr. Sauter AG 4000 Basel 16
Fabrik elektrischer Apparate
Telephon (061) 32 44 55

Pour compléter notre équipe
de concierges, exécutant le nettoyage
et l'entretien de nos bâtiments
(bureaux et ateliers), nous engageons
tout de suite ou pour date à convenir

CONCIERGE

Service de 43 heures.

Horaires :
6 h 30 - 10 h 55 et de 15 h 05 - 18 h 25
du lundi au jeudi
6 h 30 - 10 h 55 et de 14 h 50 - 18 h 25
le vendredi
samedi : de 6 h 30 - 10 h 30.

Nous désirons homme sérieux,
ayant de l'initiative, apte à s'intégrer
dans le cadre d'une équipe dynamique.

Nous offrons place stable,
bien rémunérée.

Ecrivez-nous ou téléphonez pour fixer
un rendez-vous à la direction technique
de la **Feuille d'avis de Neuchâtel S.A.,**
4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 65 01, interne 253.



SAUTEZ LE PAS DE VOTRE CHANCE !
Grande organisation de vente cherche encore
quelques messieurs, comme

REPRÉSENTANTS

Conditions d'engagement : les meilleures avec
fixe, commissions et frais. Service militaire et
vacances payés.
Formation approfondie et soutien constant dans
la vente par l'entreprise.
Étrangers depuis 3 ans dans le pays sont accep-
tés.
Les candidats sont priés de retourner le coupon
ci-dessous rempli à :
TERGILUX-SERVICE — 1631 LE BRY (FR)
ou téléphoner, le soir dès 19 heures, au
No (037) 31 24 24.

Nom : _____ Prénom : _____
Profession : _____ Date de naissance : _____
Adresse : _____
Tél. : _____ Libre dès le : _____

Nous désirons engager

UNE MESUREUSE

pour les laboratoires d'essais à courants forts.
Travail indépendant, avec responsabilité.
Nous offrons place stable, climat de travail agréable, les
avantages sociaux d'une grande entreprise.

Prière de se présenter au service du personnel des Câbles
électriques, à Cortaillo, ou de prendre contact par télé-
phone, au (038) 42 12 42.



G. HOSTETTLER - Radio - TV - Disques
Tél. 25 44 42

cherche

une employée de bureau

pour la réception, la facturation, le téléphone, la
correspondance et classements divers.

Entrée à convenir.

Faire offres écrites ou se présenter.

DUBIED

Fabrique de machines à tricoter et
de machines outils
cherche
dans le cadre du développement et
de la construction de ses machines le

chef du bureau de dessin

de son département développement
électronique.
Le candidat doit posséder une
bonne expérience de la construc-
tion d'appareils électromécaniques
et électrotechniques fabriqués en
séries ainsi que de la conception
des circuits imprimés.

Faites vos offres de service à
EDOUARD DUBIED & CIE S.A.
Service du personnel
2108 COUVET-NEUCHÂTEL.
Tél. (038) 63 21 21 ;
en dehors des heures de bureau,
tél. (038) 41 19 09.

USINE DE COUVET

OFFRES COMMERCES DEMANDES

A remettre

SALON DE COIFFURE

5 places, dames et messieurs, dans localité indus-
trielle, pour raison de santé. Situation unique sur
rue commerçante. Location basse. Excellent rende-
ment.

Faire offres sous chiffres 28-900169 à Publicitas,
2001 Neuchâtel.

DEMANDES D'EMPLOIS

JEUNE CADRE

formation d'électricien + tech-
nico-commercial, cherche change-
ment de situation.
Faire offres sous chiffres AW 1553
au bureau du journal.

Jeune fille de 15 ans cherche une

occupation
de vacances

du 8 juillet au 17 août 1973, afin
de perfectionner ses connais-
sances de la langue française.

Prière d'adresser offres à
fam. J. Berger, Arella,
7214 Grösch (GR).

Jeune tailleurse pour
dames ayant
pratique de la vente
cherche

PLACE

pour apprendre
le français.
Faire offres sous
chiffres L 302545,
à Publicitas,
3001 Berne.

Jeune fille

ayant travaillé
une année dans
manège cherche
place pour soigner
et monter
des chevaux.

Faire offres sous
chiffres HD 1560 au
bureau du journal.

Commerçant, 50 ans, universitaire, dynamique, ayant
remis son affaire, cherche pour l'automne ou date à
convenir

POSTE DE CADRE

dans une industrie, une administration, une banque,
une fiduciaire ou tout autre société. Région Neu-
châtel, la Chaux-de-Fonds, éventuellement Bienne ou
Yverdon.

Pratique de la comptabilité, de la publicité, de
l'engagement du personnel et de la répartition des
fonctions, de l'organisation, de la gestion des
stocks, de la construction, de la recherche, de la
vente, etc.

Langue maternelle française et connaissances
d'allemand.
Faire offres sous chiffres IE 1561 au bureau du
journal.

« LE MOULIN » SNACK-RESTAURANT-PIZZERIA
MORGES, tél. (021) 71 85 75
cherche CUISINIER sachant travailler seul,
dans cuisine moderne bien agencée, si possible connaissant la cuisine
italienne (bon commis accepté).
Bon gain, 2 jours de congé par semaine.
Entrée immédiate ou à convenir.



cherche

UN CHEF D'ATELIER

pour son atelier de galvanoplastie. En plus des opérations classiques
de traitements de surfaces, argentage, dorage, nickelage et oxydage,
cet atelier comprend également un département de vernissage.

Nous cherchons une personne dynamique, ayant des qualités de chef
et d'organisateur. Une expérience de la galvanoplastie horlogère est
souhaitée, mais pas indispensable.

Si ce poste vous intéresse, n'hésitez pas et envoyez-nous votre offre,
ou prenez contact avec notre Service du personnel.

Métallique S.A. Tél. (032) 3 03 03.
Fabrique de cadrans
rue de l'Hôpital 20, 2501 Bienne. A 5 minutes de la gare.



FABRIQUE D'HORLOGERIE
DE FONTAINEMELON SA
2052 FONTAINEMELON

engage tout de suite ou pour époque à convenir :

mécanicien régleur
mécanicien aléreur
mécanicien rectifieur
mécanicien fraiseur

Nous offrons une rémunération correspondant aux exigences
du poste, des prestations sociales d'actualité et une ambiance
de travail dynamique et constructive, des appartements sont à
disposition de notre personnel.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leurs
offres de service, accompagnées d'un curriculum vitae, au
Service du personnel de l'entreprise.
Tél. (038) 53 33 33.

Maison affiliée à Ebauches SA.
L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.

VAL-DE-RUZ

Assemblée de la piscine du Bois d'Engollon

De l'un de nos correspondants :
On a parlé, lors de la récente assemblée de l'association de la piscine du Bois d'Engollon, des capitaux qu'il faudrait investir pour couvrir la piscine et pouvoir l'utiliser toute l'année. Selon des chiffres approximatifs, on ne s'en tirerait pas à moins de deux millions de francs. C'est dire que le jeu n'en vaut pas la chandelle. La piscine a été construite dans une région idyllique, facilement accessible pendant la belle saison. Mais en hiver, l'ouverture des chemins d'accès coûterait trop cher.

Par ailleurs, les responsables de la piscine ne pourraient pas songer à alourdir délibérément le budget. Au bilan un passif de 562.500 fr. devrait pouvoir être affacé assez rapidement afin de diminuer le poste des intérêts qui atteint 27.000 fr. en chiffres ronds. Les parts sociales représentent 110.850 francs. Ce poste devrait pouvoir être augmenté cette année.

Le bureau de l'assemblée générale pen-

dant le prochain exercice sera présidé par M. Claude Vaucher, de Dombresson. M. Jacques Liengme, qui a quitté la présidence du comité de direction en sera le vice-président. M. Vallon des Geneveys-sur-Coffrane continuera de rédiger les procès-verbaux et d'assurer les fonctions de secrétaire. Quant au comité de direction il sera formé de MM. Willy Veuve, Fontaine-melon; Francis Leuba, Villiers; Fritz Roth, Fontaines; Jacques Balmer, Boudvilliers; Pierre Bueche, Fontaine-melon; Philippe Comtesse, Engollon; Gaston Cuhe, Chézard; André Duvoisin, les Geneveys-sur-Coffrane; Charles Maurer, Villiers; Charles Porret, et Albert Schild, Fontaine-melon. M. Brun, de Dombresson, l'un des promoteurs de la piscine a demandé d'être relevé de ses fonctions de vice-président de l'assemblée. Le gardien, M. Perret a annoncé qu'il cessera son activité l'automne prochain.

A. S.

Villiers sous la loupe des statisticiens

De l'un de nos correspondants :
Ainsi que nous l'avons signalé dans notre édition du 18 mai, deux étudiants de l'Ecole normale ont étudié l'histoire de Villiers et l'aspect démographique de la population de ce village. (Voir la «FAN» du 18 mai).

Sur la base de chiffres statistiques recueillis au bureau communal M. Francis Schori a établi des diagrammes (courbes de la démographie, pyramide des âges, répartitions des professions, structure économique). Il s'est agi ensuite de les interpréter pour essayer de cerner de plus près l'évolution de la population de Villiers et comprendre la situation actuelle. Pour mieux exploiter ces renseignements, M. Schori, a procédé par comparaison de deux sortes :

a) comparaison de Villiers et de Marin; b) comparaison de Villiers à lui-même, mais à des époques différentes. Ce travail fort intéressant (présenté à la population de Villiers) doit être considéré comme une approche des citadins de l'un des villages du canton.

Si l'on sait que la population de Marin était de 2424 habitants en 1970 et celle de Villiers à la même époque de 170, on est étonné d'apprendre qu'en 1850, ces deux villages comptaient tous les deux environ 300 habitants. Jusqu'en 1920, la population de Marin augmenta régulièrement, puis diminua pour s'accroître de nouveau lentement dès 1940. Elle explosa ensuite aux environs de 1960.

A Villiers, la population augmente régulièrement jusqu'en 1900. Puis l'exil de nombreux habitants vers d'autres communes (où l'horlogerie s'installe et se développe)

entraîne une forte diminution qui ne cessera qu'en 1971, époque à laquelle on note une augmentation de 13 habitants soit 8 % (1971 : 171 habitants; 1972 : 184).

En dehors de deux périodes, les deux villages ont évolué d'une façon totalement différente. Cela provient avant tout de leur situation géographique. Marin est situé près du chef-lieu. L'industrie qui ne pouvait plus s'établir sur la commune de Neuchâtel, au territoire trop restreint a cherché à s'implanter à l'extérieur. Marin est bien situé, climatiquement et au point de vue des communications.

REPARTITION DES PROFESSIONS

Pendant la période 1962-1971, on constate qu'à Villiers le nombre des agriculteurs et des horlogers a diminué au profit de personnes exerçant des professions diverses, venant souvent de l'extérieur. C'est l'illustration du phénomène moderne qui veut que de plus en plus les citadins cherchent à habiter en dehors des villes. Précisons encore que la population active de Villiers est inférieure à la population non active (43 et 57 %). Cela signifie que la population est âgée (ce qui est confirmé par la pyramide des âges). Sur le plan financier cette situation a des répercussions non négligeables, d'autant plus que la population active compte plus d'un tiers de mineurs.

Pour M. Schori, la commune de Villiers est cependant privilégiée. Située dans une belle région, elle aura tout à gagner à accueillir les gens de l'extérieur dans des proportions raisonnables. Et puis, à Villiers, on y vit heureux !

A. S.

VAL-DE-TRAVERS

La commission scolaire de Couvet : des nominations et des projets

(c) La commission scolaire de Couvet a siégé sous la présidence de M. Gilbert Bourquin. Elle a réglé les détails de la soirée des écoles du vendredi 29 juin dont nous reparlerons dans un chapitre spécial, du cortège de la Fête de la jeunesse qui aura lieu le matin de samedi 30 juin, et qui sera suivi d'une polonaise et d'un apéritif.

Les comptes des deux camps de ski de Zinal ont été adoptés. Les projets des cours scolaires des classes primaires qui auront lieu le 12 septembre avec renvoi au 19 ont été adoptés; les voici avec, entre parenthèses, le nom des personnes accompagnantes : 1re année: le Mont-de-Baulmes (Mme M.-M. Bobillier); 2me année: Studen (Mlle L. Grisel); 3me année: Le Signal-de-Bougy (Mme M. Grimm); 4me année: course à pied de deux jours par le Couvent, le Soliat, la Ferme Robert (souper et coucher), les gorges de l'Areuse, Boudry (Mme N. Guder, MM. E. Bastardoz et G. Bourquin); 5me année: course à pied de deux jours par Riaux, les gorges de la Poëta-Raisse, Lavaux, Chaserson, les Cluds (souper et coucher), la Combaz et Couvet (Mme E. Reinhard).

La commission a appris que le concours de dessin organisé par le Cercle italien récréatif trouverait son épilogue le 22 septembre. Le jury siégera dans la pre-

mière quinzaine de septembre pour répartir les quelque 450 points. Les examens des classes primaires auront lieu les 21 et 22 juin. La commission a décidé de rétablir des patrouilles scolaires dès la rentrée de septembre. M. Auguste Legros, instituteur, a été chargé de cette organisation au niveau primaire. Deux passages sont prévus: a) celui de la Grand-Rue, de la boucherie Jeannot à l'épicerie Jaccard; b) celui de la traversée de la T10 entre l'ETC et le Cercle républicain étant entendu que ce passage sera protégé par des barrières, feux clignotants et autres dispositions assurant toute sécurité aux futurs patrouilleurs.

La question de l'ouverture d'une seconde classe du jardin d'enfants a été examinée et un crédit sera demandé au Conseil général. La nomination de Mlle Christiane Matthey au poste de jardinière d'enfants a été acceptée, sous réserve de l'obtention de son diplôme.

La commission a nommé au poste d'institutrice de 3me année, Mme Anne-Françoise Massard de Fleurier; au poste d'inspecteur de 5me année, M. Silvio Golta; à titre définitif au poste de maître-ouvrier, Mlle Lucette Grisel; à titre provisoire jusqu'à l'obtention de son permis d'établissement, M. Auguste Legros. Un poste reste à pourvoir.

Du côté de la campagne

Le jardin potager biologique et la fécondité du sol : la lutte contre les pesticides devient indispensable

Notre monde du XXe siècle est en train d'entrer tout doucement dans l'âge obscur, car le temps ne sera pas loin où le fait de balbutier seulement le terme biologique, pris dans son sens le plus noble, sera considéré comme une manifestation séditeuse. Bien plus, si l'on pêche une méthode de culture saine et que l'on s'emploie à la vulgariser par ses propres moyens, on courra le risque de passer pour un individu mercantile. Et, si vous osez vous attaquer à l'industrie phytosanitaire dont le chiffre d'affaires, pour les seuls pesticides, s'est élevé à 31,5 milliards de francs en 1971 (1) et atteindra selon les prévisions 70 milliards en 1980, vous serez voué aux gémonies. A propos de cette industrie, il est bon de rappeler que les 95 % des produits chimiques mis sur le marché ont moins de 30 ans et que le chiffre d'affaires double tous les cinq ans depuis 1960. Alors une question se pose: où allons-nous?

Le commun des mortels, comme le savant d'ailleurs, tente par tous les moyens de répondre à cette angoissante question. En attendant que des mesures soient prises à l'échelon planétaire, des hommes de bonne volonté luttent de toute leur énergie pour que triomphe la culture biologique et que les produits chimiques soient bannis.

Deux ouvrages fort intéressants viennent de paraître. Il s'agit tout d'abord «Du jardin potager biologique» de Claude Aubert (2), ingénieur agronome. Ce manuel a été écrit pour les jardiniers débutants ou confirmés, qui veulent produire en quantités abondantes des légumes sains et savoureux, exempts de tout produit chimique, et cultivés conformément aux lois naturelles. C'est l'application au jardinage de l'agriculture biologique, agriculture respectueuse des lois de la vie, et orientée avant tout vers la recherche de la qualité des produits et de la santé des consommateurs.

Cette étude se limite à la culture des légumes les plus courants pour répondre à la demande pressante de nombreux jardiniers amateurs. Cependant les méthodes décrites dans la première partie de cet ouvrage sont valables non seulement pour la culture des légumes, mais pour toutes les formes de culture biologique. L'amateur pourra donc aussi en tirer profit pour ses arbres fruitiers et

ses plantes ornementales, ou pour la culture de n'importe quelle plante non décrite dans l'ouvrage. Un document précis de haute valeur à lire par tous ceux qui sont inquiets.

LA FÉCONDITÉ DU SOL

L'ouvrage le plus important qui ait été écrit sur l'agriculture biologique vient de sortir de presse (3). «La Fécondité du sol» n'est pas un livre d'agriculture comme les autres. D'abord parce qu'il traite d'agriculture biologique et qu'il fait avec la plus grande rigueur scientifique. Ensuite parce qu'il propose une conception nouvelle, non seulement de l'agriculture mais de la biologie tout entière.

L'auteur de cette importante étude est un médecin allemand qui s'est spécialisé dans la recherche biologique pour démontrer l'étroite interdépendance de tous les êtres vivants depuis les bactéries jusqu'à l'homme. Il est évident pour l'auteur que la fertilité du sol et la fécondité des plantes et des animaux — l'homme y compris — sont des manifestations particulières et indissociables d'un seul et même phénomène.

En agriculture, M. Rusch démontre notamment l'absurdité du dogme de la minéralisation, dogme selon lequel toutes les matières organiques seraient transformées par les plantes sous forme d'ions. Il va très loin dans sa démonstration. Il admet l'existence d'un «cycle des substances vivantes»: des particules élémentaires de matière vivante, d'une structure voisine de celle des virus, demeureraient intactes dans tout ce cycle biologique, y compris dans le sol, et seraient absorbées par les racines des plantes. Précisons que les recherches de M. Rusch sont constamment mises à l'épreuve dans des exploitations biologiques d'outre-Rhin et même de Suisse. Un livre passionnant et solidement charpenté.

J. de la H.

- (1) «Agriculture et vie» N° 94, Angers.
- (2) «Le Jardin potager biologique» par Claude Aubert, éd. Le Courrier du livre, Paris.
- (3) «La Fécondité du sol» par M. Rusch, éd. Le Courrier du livre, Paris.

A Neuchâtel et dans la région

LES TIRS FÉDÉRAUX EN CAMPAGNE À NEUCHÂTEL

Récemment se sont déroulés au stand de Pierre-à-Bot les tirs fédéraux, par un plein soleil. Le programme était le suivant: à 300 m sur la cible B. 4 points, 6 cartouches, coup par coup en 6 minutes, six balles en deux séries de 3 en une minute par série et 6 coups en une minute. Même programme à 50 m, mais sur cible B, 5 points, la première série de six coups en une minute par coup.

Les nombres, entre parenthèses concernent l'année 1972.

La participation à 300 m fut de 317 (335). Il a été délivré 101 insignes-couronne (114), 152 (159) mentions fédérales et 44 (67) mentions cantonales. A 50 m, 210 (200) tireurs. 30 (36) insignes, 62 (59) mentions fédérales, 21 (23) mentions cantonales.

A 300 m, on note par société:
Classe D degré 1. Noble Compagnie des Mousquetaires (M) Moyenne 78,700 (80,277). Tireurs 25 (23). Insignes 15 (19). Mentions fédérales 19 (21). Cantonales 0 (0).
Classe D degré 2. Armes de guerre. Moyenne 87,285 (85,000). Tireurs 15 (8). Insignes 4 (1). Mentions fédérales 6 (2). Cantonales 2 (2).
Classe D degré 3. Carabiniers. Moyenne 83,750 (81,200). Tireurs 16 (20). Insigne 1 (1). Mentions fédérales 5 (3). Cantonales 1 (3).

Les cinq sociétés ont reçu la distinction de section, pour une moyenne dépassant 80,000 en 1972 et 1973.

Récompenses individuelles. — A 300 m (maximum possible 90). Ont obtenu l'insigne couronne fédéral: 85. Robert Gilliez (M), André Lugon (M), Willy Lathi (G), 84. Juvénal Mayer (S), Jean Stucki (M); 83. J.-L. Boudry (M), René Cherno (G), Charly Durand (S), Pierre Giroud (M), Charles Nyffeler (A), Richard Taubenes (G); 82. André Bianchi (S), Gilbert Huguenin (M), Edgar Matile (M), Gottfried Schneider (G); 81. Kurt André (S), Walter Buhler (S), Walter Dietschi (G), Félix Dousse (M), Georges Froidevaux (A), Frédéric Perret, sen. (M), Roger Rätz (M), Jean Robert (I), Francis Streit (I); 80. Francis Beck (G), Louis Bianchi (G), Irmin Charmillot (C), Edmond Chevalier (A), Charles Cosnier (C), Alfred Dappas (A), Ernest Gafner (S), Daniel Guilloid (G), Michel Kling (G), Yves Lachat (I), Charles Rohrer (G), André Stoudmann (S), Jean-Claude Sunier (I), Frédy Vallon (M); 79. Pierre-Alain Fragnière (G), René Habersaat (I), J.-Pierre Jacot (G), Jean-Claude Monnard (I), Pierre Nicolet (S), Raymond Piguet (I), Daniel Vallat (S), Walter Werfelli (G); 78. Walter Abersold (C), Irénée Beaud (S), Xavier Brossard (I), Pierre-Alain Bruchez (S), Willy Gallotat (I), Daniel Henry (C), Walter Keller (G), Jean-Pierre Margot (C), Bernard Maurer (I), Jakob Muller (G), Jean Perrin (S), Jean-Pierre Ritschard (G), Claude Schär (A), Georges Sunier (G), Edouard Wyss (M); 77. Paul Brälich (M), Florian Buchs (C), André Dubied (I), Otto Fischer (I), Maurice Frund (S), André Graf (G), Hubert Gross (S), Marcel Mermoud (I), André Roos (G), Marcel Sermet (S), Jean Simonet (G), Martin Spychiger (I); 76. Hervé Berger (I), François Bianchi (C), Willy Blaser (S), Roland Cressier (C), Roger Dubler (G), Raymond Haas (S), André Huguenin (S), Jean-Pierre Jacot (C), Pierre Jaques (G), Paul Robert-Grandpierre (I), Arthur Schurch (I); 75. Roger Bachaud (M), René Chappuis (I), Aurèle Charmillot (S), Henri Cherpillod (S), Pierre Daezner (C), André Daguët (I), Gérard Favre (I), Heinz Lang (G), Fritz Mani (C), René Meister (M), Edgar Niklès (A), Erwin Ruch (G), André Schreyer (I), Pierre-Alain Sunier (G), Marcel Winkler (G), Réalino Zanetta (C).

Ont reçu la mention fédérale: 74. René Arm (I), Robert Barbey (G), Placide Bard (S), Ralph Calame (M), Charles Chételat (S), Marius Collin (S), Pierre Galland (I), Gaston Gollard (I), Emile Hammer (G), Fritz Kassen (G), André Linder (M), Philippe Masset (M), Edgar Monnier (I), Roland Muller (C), Claude Muriset (G), Jean-Claude Perret (S), René Schluchter (M),

Urs Schirer (C), Pius Tinguely (A), Charles-Paul Weibel (G), Jakob Wenger (G); 73. Philippe Bachmann (C), Edmond Collaud (S), Georges Crovisier (G), Marcel Delley (G), Marc Détraz (C), Robert Durussel (S), Gérald Frasse (S), Armand Gilomen (A), Marcel Jaccard (S), Edwin Jaggi (G), Jean-Marc Jeanmonod (G), Maurice Juan (C), Jean-Pierre Lambiel (G), Peter Muller (G), Henri Pingeon (I), Oswald Schumann (S); 72. Maurice Banwart (G), Eric Barbezat (S), Claude Dürrig (G), Jean-Maurice Guinand (C), Michel Guye (I). Ce tireur a obtenu l'insigne pour avoir réussi 18 fois 3; Jean-Bernard Huguenin (S), Antoine Leuenberger (S), Roland Maillard (G), Gilbert Marchon (I), Hermann Milz (C), Pierre Ramseier (S), Ernst Rüegger (C), Jean-Louis Schafer (C), Maurice Vuille (S), Rémy Wyss (S). 44 tireurs ont reçu la mention cantonale (67 pour les résultats de 68 à 71.

A 50 mètres (maximum possible 108). — Ont obtenu l'insigne fédéral: 102. René Petter (G); 101. Ernest Gafner (S); 100. Claude Jeanneret (G); 99. Pierre Giroud (I), Ernest Hurni (I); 98. Charles Faugel (I), Werner Nuetzel (I); 95. Henri Cherpillod (S), Jean-Pierre Kunz (I), Michel Progin (I), Paul Robert-Grandpierre

(I); 94. Edgar Fuchs (I), Pierre Galland (I), Yves Lachat (I), Jean-Claude Monnard (I), Georges Sunier (G); 93. Jean Simonet (G); 92. Willy Blaser (S), Benjamin Fauguel (I), Walter Keller (G), Gilbert Marchon (I); 91. Charles Nyffeler (A); 90. Félix Dousse (A), Jean-Pierre Jacot (C), André Lugon (I), Raymond Piguet (I), Giovanni Schaer (A), Francis Streit (I), Pius Tinguely (A).

Ont reçu la mention fédérale: 89. Roger Barbey (G), Walter Dietschi (G), René Habersaat (I), Jean-Marie Richard (I), Jean Stucki (I); 88. René Arm (I), Robert Christian (I), André Dubied (I), Alexandre Gavillet (S), Walter Guknecht (I), Marcel Sermet (S), Jean-Claude Sunier (I), Maurice Vuille (S); 87. Edmond Collaud (S), André Maret (S), Charles Zingg (I); 86. Pierre-Alain Bruchez (S), Roland Cressier (C), Jean-Pierre Cuhe (I), Pierre Daezner (C), André Huguenin (S), Pierre Jaques (G), Jean-Pierre Margot (C), Edgar Matile (I); 85. Jules Bruchez (S), Jean-Ch. Marbacher (C), Juvénal Mayer (S), Herbert Ris (S), René Tschanz (A); 84. Eric Barbezat (S), Heinz Lang (G), Jean-Pierre Niklès (A).

21 tireurs ont reçu la mention cantonale pour des résultats de 80 à 83.

ECOLE DES PARENTS DE LA CÔTE

Conférence de M^{me} A. Ademar sur l'agressivité chez l'enfant

De notre correspondant :

Sous l'égide de l'Ecole des parents de la Côte, Mme A. Ademar a donné récemment, à Peseux, une conférence sur l'agressivité chez l'enfant.

Une découverte récente enseigne qu'en psychologie, l'agressivité est susceptible de revêtir une signification positive. Elle représente l'instinct de conservation, l'élément vital, le dynamisme. Sans agressivité, pas de survie. Il est dès lors nécessaire, indispensable même que l'enfant manifeste une certaine agressivité, qu'il « se défende ». Cette fameuse image de « l'enfant sage » est révolue. Un tel enfant ne peut qu'être refoulé.

L'être humain éprouve des besoins fondamentaux de diverses natures, organiques, physiques, psychiques. Dans cette dernière catégorie de besoins, les éléments indispensables sont: la sécurité, la tendresse, l'autonomie. Si l'un de ces éléments fait défaut, l'être humain subit un déséquilibre psychique. Il est psychologiquement « sous-alimenté ». Il subit une frustration. Il est alors victime d'un sentiment d'insécurité, qui mène à l'agressivité. Si l'on empêche cette agressivité de s'extérioriser, il naît un cercle vicieux qui, dans les cas extrêmes, mène à la délinquance.

En éducation, deux types d'agressivité peuvent être distingués. Celle qui vient d'être esquissée, manifestation physiologique de l'élément vital. Cette agressivité doit pouvoir s'extérioriser, en compensation d'une frustration, serait-elle toute passagère. Sinon, elle se « retourne » contre le sujet qui forge

alors, inconsciemment, son propre malheur (hypertension, sentiment d'infériorité, ulcère gastrique, etc.). On notera d'ailleurs que les garçons manifestent plus d'agressivité que les filles, ce qui peut éventuellement expliquer la domination ancestrale (aujourd'hui remise en cause) de l'homme sur la femme. L'agressivité destructrice, négative, constitue le second type d'agressivité que l'on distingue en éducation. Elle doit être combattue parce qu'elle mène au rejet de toute autorité quelconque et implique la négation de toute vie sociale. Il est évidemment très délicat de déterminer quand une agressivité « positive » se mue en agressivité destructrice. Une réponse uniforme est impossible à donner. Il n'en reste pas moins qu'une éducation bien comprise, fondée non sur l'interdiction mais sur l'encouragement, non sur la contrainte pure et simple mais sur le dosage des inévitables frustrations, favorisera l'équilibre de l'enfant dont l'agressivité restera normale. L'éducation est aujourd'hui, chacun le reconnaît, une tâche très difficile. L'autorité est remise en question, mais elle doit absolument subsister dans des limites raisonnables sous peine de voir un déferlement de forces destructrices. En d'autres termes, l'agressivité des enfants peut et doit s'extérioriser beaucoup plus aujourd'hui qu'autrefois mais l'enfant doit néanmoins apprendre à supporter certaines frustrations. Divers moyens entrent en ligne de compte pour l'enfant par trop agressif. La pratique des sports, les manipulations (bricolages, créations diverses, etc.), le langage, le dialogue avec les parents, une certaine tolérance dans l'agressivité verbale.

La vie nationale

« Jeunesse et société » au Musée d'ethnographie de Bâle

De notre correspondant de Bâle :

Le thème de l'exposition qui vient de s'ouvrir au Musée d'ethnographie de Bâle, et qui durera jusqu'au printemps prochain, a exigé de ses organisateurs près d'un an et demi de travail. Il fait partie, ainsi que le disait à la presse le directeur du Musée, M. Gerhard Baer, d'un cycle de sujets destinés à « faire réfléchir » le visiteur, à lui permettre certaines comparaisons. Après des expositions consacrées aux fiançailles et au mariage, puis à la naissance et à la petite enfance, à travers le monde nous avons aujourd'hui l'intégration de l'adolescent dans la société des adultes. On conçoit qu'une telle exposition ne se prépare pas en quelques jours.

La première partie de l'exposition oppose la toute-puissance de l'adulte à la faiblesse et aux peurs instinctives de l'enfant, nulle part aussi nombreuses et aussi difficiles à surmonter que dans nos sociétés dites civilisées. Viennent ensuite l'élément « protection », qui dégénère si facilement et inconsciemment en oppression (ce qui engendre des réactions compréhensibles mais parfois injustes des enfants), et l'intégration proprement dite de la jeunesse dans la société des adultes.

Pour illustrer ces différentes phases de la croissance, M. Baer et ses collaborateurs ont choisi cinq civilisations aussi différentes que possibles: les esquimaux Inuits, les Yatmouls de la Nouvelle-Guinée, les Achantis du Ghana et les... Européens. Ces races diverses ont un point commun: celui de donner à leurs enfants des jouets propres à les préparer à leurs activités familiales ou professionnelles futures: petites pirogues ou poupées de bois taillées par le père chez les uns, bouliers, chemins de fer ou téléphones en miniature chez les autres. C'est ainsi que se développe la « personnalité » de l'enfant jusqu'au jour où



Initiation chez les Yatmouls de la Nouvelle-Guinée.

il est jugé apte à entrer dans le clan des aînés. Il est impossible de résumer ici toutes les cérémonies qui marquent ce passage de l'adolescence au statut d'adulte. Leur seul point commun est de chercher à frapper l'imagination de celui ou de celle qui en fait l'objet: tatouages, circoncision, tête-à-tête avec des masques ou des travestis plus ou moins effrayants chez les primitifs, communions solennelles, remises de

diplômes et cadeaux le plus souvent coûteux chez les civilisés.

L'exposition est trop riche d'objets de tous genres et de toutes provenances, dont les buts et la signification ressortent de grandes et excellentes photographies, pour qu'il soit possible de la décrire par le menu. C'est une exposition qui sort des chemins battus et dont chacun peut tirer profit.

L.

Près de cent jeunes veulent être guides de montagne

MARTIGNY (ATS). — Près de cent jeunes alpinistes accourus de divers cantons suisses, notamment de Berne, Valais, Grisons, Vaud et Uri, se sont présentés à la Fouly, au-dessus de Martigny, dans le but d'affronter le jury qui fera d'eux, si les examens sont réussis, des aspirants guides de montagne. Après un entraînement de deux ans, ces jeunes pourront se présenter à de nouveaux examens en vue de l'obtention du brevet de guides.

La manifestation de lundi s'est déroulée en présence de M. Roger Bonvin, président de la Confédération, qui obtint, en son temps, le brevet tant convoité, M. Maurice Dalèves, président de la commission cantonale des guides de montagne, M. Xavier Kalt, directeur du cours, et les divers chefs techniques et moniteurs.

Ces cours dureront dix jours. Il est organisé par l'Association des guides du Valais.

Congrès du parti socialiste valaisan

Au cours du week-end, le parti socialiste valaisan a tenu son congrès ordinaire à Vernayaz sous la présidence de M. Gérald Jordan. Un nouveau comité a été désigné pour les deux ans à venir. M. Jordan ayant donné sa démission, la présidence du parti a été confiée à M. Albert Dussex, de Sion.

Extraits de la Feuille officielle suisse du commerce

3 mai: Marena La Chaux-de-Fonds S.A., à la Chaux-de-Fonds. Suivant acte authentique et statut du 27 avril 1973, il a été constitué sous cette raison sociale une société anonyme ayant pour but l'achat, la vente, l'importation, l'exportation dans tous les pays du monde de matériel d'équipement de tout genre et de pièces de rechange y relatives. Elle peut acquérir des biens immobiliers et prendre des participations à des entreprises commerciales et industrielles. Le capital social est de 100.000 fr., divisé en 100 actions au porteur de 1000 fr. chacune, entièrement libérées. La société est administrée par un conseil d'administration d'un ou de plusieurs membres. Il est composé de Marc Sandoz, de Dombresson et de Loche, à la Chaux-de-Fonds, président; René Jaenraud, de Travers, à la Chaux-de-Fonds, vice-président, et Jean-Marino Baccuzzi, de la Chaux-de-Fonds, à Genève, secrétaire. Signature individuelle des trois administrateurs. Local: rue de la Paix 152.

4 mai: Morgan-Rora S.A., à Corcelles, commune de Corcelles-Cormandère, achetée par le père chez les uns, bouliers, chemins de fer ou téléphones en miniature chez les autres. C'est ainsi que se développe la « personnalité » de l'enfant jusqu'au jour où

Noirmont, à Hauterive, est nommé liquidateur, avec signature individuelle. Les pouvoirs des administrateurs: Leonard Hallewell et Jean-Pierre Borel (sans signature); Colin Spurge Harris, président; Alfred Borel, administrateur-délégué et secrétaire, et Denis Wavre (avec signature collective à deux), qui ne font plus partie du conseil d'administration, sont éteints. La procuration conférée à Anne-Marie Pache née Smith est radice.

1er mai: Media Informatique, à la Chaux-de-Fonds. Suivant acte authentique et statut du 27 avril 1973, il a été constitué sous cette raison sociale une société anonyme ayant pour but de fournir des prestations de services dans le domaine de l'organisation d'entreprises et de l'informatique. Le capital social est de 60.000 fr., divisé en 120 actions de 500 fr. chacune, nominatives, entièrement libérées. La société est autorisée à émettre 120 bons de jouissance nominatifs, sans valeur nominale, donnant droit à une part de bénéfice en faveur des actionnaires fondateurs. La société est administrée par un conseil d'administration d'un ou de plusieurs membres. Pierre Faessler, de Bronshofen, au Locle, est administrateur unique; Michel-André-Pierre Daout, de France, à Bevaix, a été nommé directeur général, et Jean-Louis Bonin, de France, aux Brenets, directeur. La société est enga-

gée par la signature individuelle de l'administrateur et la signature collective à deux des directeurs. Local: rue du Parc 69 bis.

3 mai: Charles Fruttschi, à Neuchâtel. Le chef de la maison est Charles-Henri Fruttschi, de Ringenberg, à la Chaux-de-Fonds, Etablissements publics; exploitation du bar à café à l'enseigne « Au 21 », Faubourg du Lac 43.

14 mai: Compagnie des Montres Sultana, à la Chaux-de-Fonds, achat et vente d'horlogerie, société anonyme. Selon procès-verbal authentique de son assemblée générale extraordinaire du 8 décembre 1972, la société a décidé de changer sa raison sociale qui sera désormais la suivante: Le Phare-Sultana S.A., par suite de la reprise « Le Phare S.A. » à la Chaux-de-Fonds, des actifs et passifs de la société anonyme radice ci-dessus, avec effet rétroactif au 1er janvier 1972. La société aura pour but: la fabrication, l'achat et la vente de montres, mouvements et autres garde-temps mécaniques, électromécaniques et électroniques ainsi que la bijouterie. La société a converti les actions actuellement au porteur en actions nominatives. Les anciens statuts ont été annulés et remplacés par de nouveaux qui, sous réserve de ce qui précède, ne sont pas soumis à publication. Le conseil d'administration est toujours

composé d'un ou de plusieurs membres. Gaston Schwarz, de Trubschachen, à la Chaux-de-Fonds, est nommé président; Frédy Schwarz, jusqu'ici administrateur unique et directeur, devient secrétaire; Charles-Emile Schwaar, d'Oberlangenegg, à la Chaux-de-Fonds, est nommé directeur. Les administrateurs et le directeur engagent la société par leur signature individuelle.

17 mai: Camille Veya et Paul Robert, à Neuchâtel. Camille Charles Veya, d'Occourt BE, à Neuchâtel, et Paul Albert Robert, du Locle, à Areuse, commune de Boudry, ont constitué sous cette raison sociale une société en nom collectif qui a commencé le 17 mai 1973. Commerce et installations de téléphones, radio et télévision, et installations électriques. Rue du Faubourg du Lac 17.

26 mai: Hess Jean, Laiterie, Tilleul 17, Saint-Blaise.

Ensuite de paiement intégral du passif par l'office des faillites de Neuchâtel, le président du Tribunal civil de Neuchâtel, selon jugement du 22 mai 1973, a prononcé la révocation de la faillite de Jean Hess, à Saint-Blaise, et sa réintégration dans la libre disposition de ses biens.

Il n'existe qu'une seule lotion capillaire à base de pantyl* : PANTENE.

Le pantyl pénètre dans le cuir chevelu. Ainsi, une application régulière de PANTENE combat avec succès la formation des pellicules.

Le pantyl pénètre à l'intérieur du cheveu, le fortifie et lui redonne son élasticité et son éclat naturel.

Le pantyl est absorbé par la racine : il nourrit les cheveux et leur confère vigueur et splendeur — tout en freinant leur chute.

Vous avez besoin d'une lotion capillaire? Souvenez-vous que seul PANTENE contient du pantyl.

*Lotion capillaire PANTENE au pantyl — un brevet de la maison F. Hoffmann-La Roche & Cie, S.A. PANTENE, PANTYL = Trade Marks

A chaque type de cheveux son PANTENE.



Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Collectionnez-vous des compagnies d'assurances?

Assuré pour votre voiture auprès d'une compagnie, pour votre appartement ou pour votre maison auprès d'une autre, pour la vie auprès d'une troisième, pour la maladie auprès d'une quatrième?

Vous vous compliquez inutilement la vie. D'ailleurs, êtes-vous certain que toutes vos assurances sont adaptées à votre situation familiale, professionnelle et financière? Profitez du plan de sécurité LA GENEVOISE: un seul conseiller et toutes vos assurances adaptées à votre situation.

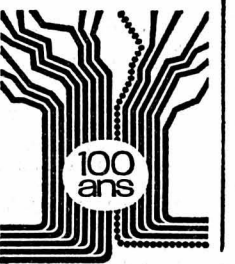
Adressez-vous à votre conseiller en assurances LA GENEVOISE ou renvoyez-nous le coupon-réponse.

Attention! Lors de notre entretien, il vous sera remis un classeur pour ranger vos documents d'assurances mais surtout votre conseiller en assurances LA GENEVOISE établira gratuitement avec vous votre plan de sécurité.

LA GENEVOISE — un partenaire sûr!

LA GENEVOISE ASSURANCES

Direction Générale LA GENEVOISE
Place de Hollande 2, 1211 Genève 11
Téléphone: 022 250388 (int. 394)



Vie, maladie, accidents, responsabilité civile, casco, vol, incendie, bris de glaces, dégâts des eaux.

Agences générales à Bâle, Berne, Coire, Fribourg, Genève, La Chaux-de-Fonds, Lausanne, Lucerne, Lugano, Rheinfelden, Saint-Gall, Sion, Soleure, Wettingen, Zoug. Sous-direction à Zurich.

COUPON

Le plan de sécurité LA GENEVOISE m'intéresse car j'aimerais éviter de cumuler inutilement des assurances et pouvoir les adapter à ma situation.

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Année de naissance _____

No de téléphone _____

Philips présente ses ordinateurs de bureau

2 jours à la Vue-des-Alpes NE, Hôtel de la Vue-des-Alpes

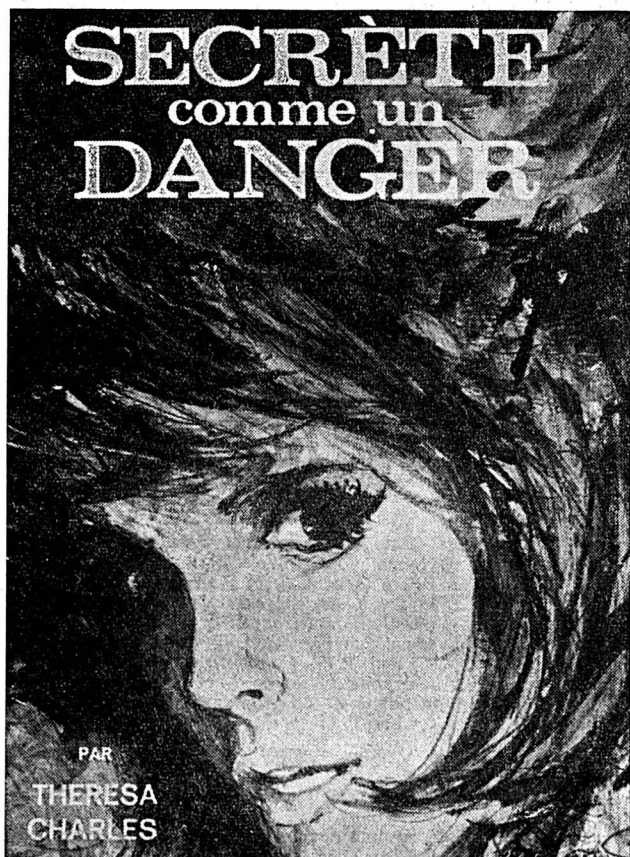
Mardi, 19 juin 1973, 09.00 h—19.00 h

Mercredi, 20 juin 1973, 09.00 h—13.00 h

présentation de diverses réalisations pratiques

Nouveautés: présentation de toute la gamme périphérique

KLÖTI WILD



Traduit par Monique Thies Copyright Opera Mundi

EDITIONS DE TRÉVISE

28

Je me frayai un chemin jusqu'au secrétariat et j'expliquai ce qui était arrivé à la carte d'Avril. Après avoir consulté sa liste, le secrétaire en rédigea une nouvelle. Je venais juste de la poser à sa place quand Diana Freemantle me rejoignit.

— Vous avez fort bien travaillé pour une débutante, me dit-elle avec condescendance. Mme Cromleigh-Ferrers entend évidemment encourager ses élèves. Elle vous a accordé deux premiers prix, un second et deux troisièmes.

— Vraiment? Je n'ai pas encore tout vu. Votre miniature est parfaite. Qu'avez-vous gagné d'autre?

— Trois premiers prix, un second et un troisième. Juste assez de points pour que j'obtienne la coupe.

— Félicitations!

— Vous n'auriez pas dû avoir le deuxième prix pour « A la santé du Devon ». Le règlement précisait « un arrangement dans une bouteille à cidre ». Vous avez employé une bouteille verte de fantaisie.

Je protestai aussitôt.

— C'était une bouteille à cidre. Mon mari l'a trouvée et me l'a apportée, pleine de cidre.

— Et où donc est votre époux attentionné?

— Il a accompagné miss Pinhayes à l'hôpital. Il arrivera plus tard.

— Quelle aventure extraordinaire. Peut-être est-ce le résultat de ses indiscretions. Vous savez qu'elle prétend être passionnée d'astronomie? C'était le passe-temps favori de son vieux père. Et elle utilise son télescope.

— Oui, je l'ai entendue en parler. Mais quel rapport avec ce qui s'est passé?

— Ma chère, pendant la journée, son télescope est braqué sur la plage... d'après ce que l'on dit. De chez elle, elle peut voir cette crique. A mon avis elle a surpris un quelconque Don Juan marié dans une situation gênante... et il s'est vengé. Heureusement pour vos amis Hascombe que Jack ait été là toute la matinée.

J'approuvai de la tête mais je me souvins avec gêne que Jack n'était pas là quand Avril installait ses compositions florales. Ne m'avait-elle pas dit qu'il avait filé quand Fanny Pinhayes avait cherché à lui demander son aide? S'était-il rendu à la crique et Fanny l'avait-elle suivi? Il en aurait

à peine eu le temps, Jack étant de retour pour l'attribution des prix.

Je m'éloignai et cherchai à ne plus penser qu'aux fleurs. Mon « jardin de campagne » m'avait valu un premier prix avec un commentaire appréciateur. Mais mon chandelier en argent n'avait été classé que troisième. La courbe n'en était pas parfaite et j'avais employé trop de fleurs.

Il faisait chaud dans la salle. J'avais, répondant machinalement aux félicitations, mais je m'éloignais quand les gens commençaient à parler de Fanny Pinhayes et de son « accident ». Dès que je pensai pouvoir le faire sans donner à Jennifer l'impression que je la surveillais, je me rendis dans la salle de classe. Marie Hascombe et plusieurs autres lycéennes déambulaient autour de leurs œuvres, mais Jennifer n'était pas avec elles.

— Bonjour, tante Kit! s'écria Marie. Bravo! Vous avez fait des trucs épatants. Jenny aussi. Elle a un premier prix pour son panier et un troisième pour son verre à vin.

— C'est bien ça! Et toi?

— Un troisième pour mon panier et un second pour mon verre. Le verre de Jenny est beaucoup plus joli que le mien, mais Mme C. F. dit qu'elle a employé des roses trop grosses pour un verre. Elle est difficile, hein?

— Je trouve le tien charmant, Marie. Qu'est devenue Jennifer?

— Elle s'est taillée avec Ronnie jusqu'à la tente où on sert les rafraîchissements. On peut dire que ce garçon en pince pour elle, ajouta-t-elle avec simplicité. Oncle Paul vous cherchait, il y a quelques minutes. Puis le colonel Baines l'a entraîné au secrétariat pour régler une histoire au sujet des courges. Un vieux type accuse le premier prix d'avoir acheté ses courges au jardinier de Mme C. F. et non pas de les avoir fait pousser lui-même.

— Jennifer se paie la tête de ce pauvre Ronnie, murmura une autre fille. Elle est beaucoup trop coriace pour lui. Il a été terriblement secoué par l'accident de ce matin. Mais ce n'était peut-être pas un accident? Marie dit qu'on a attaqué la vieille dame.

— Je l'ignore, répondis-je et je les laissai pour retourner vivement dans la grande salle.

Jamais je n'avais eu une telle envie de voir mon mari. Je ne comprenais pas exactement pourquoi, jusqu'au moment où je repérai sa tête blonde sortant du secrétariat. Il resta immobile quelques secondes à regarder autour de lui. Puis, à travers la salle envahie par la foule, son regard croisa le mien et il avança vers moi. Il semblait très grand et solide par rapport aux autres hommes. A demi amusée, je me comparai soudain à l'un de ses pois de senteur. Il me fallait un support. C'était pour cela que je l'avais épousé. Inconsciemment, même à dix-huit ans, j'avais senti que je n'étais pas faite pour l'indépendance absolue.

Je réprimai une ridicule envie de me précipiter vers lui et de me jeter dans ses bras. J'attendis qu'il m'eût rejointe et je lui pris la main.

— Fanny? demandai-je, le souffle court.

— On a mis des points de suture à sa blessure et on lui a administré un puissant calmant. Le médecin n'a pas autorisé la police à l'interroger.

Je sursautai.

— La police? Elle s'occupe de cela.

— Evidemment. Elle a été frappée à la base du crâne, vraisemblablement avec une pierre. L'arrivée de Jennifer avec le jeune Baines et le chien a sans doute fait fuir son agresseur et lui a sauvé la vie.

Oui. Seulement Jennifer et Ronnie n'étaient pas arrivés ensemble. A en croire notre fille, le garçon l'aurait suivie. Qu'avait-elle vu avant qu'il la rejoigne? Assez pour la mettre en danger?

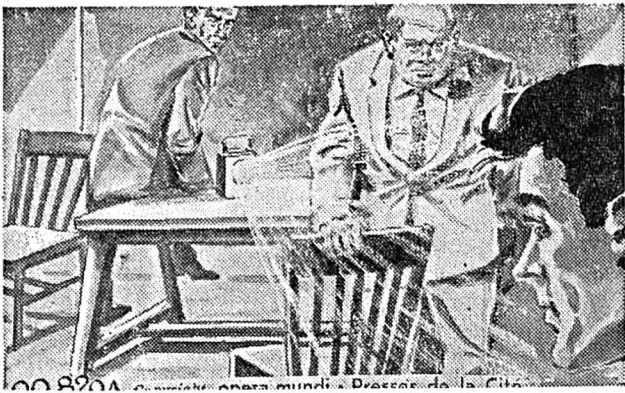
— La police de Tawmouth a entendu la déposition du jeune Baines. On veut entendre Jennifer à présent. J'ai promis de la conduire au poste. Où est-elle? Elle se gargarise avec ses triomphes?

(A suivre)

CARTE BLANCHE POUR OSS 117

RÉSUMÉ : Les mains liées derrière le dos, Hubert Bonisseur de la Bath subit son premier interrogatoire.

Un oeillet dans les pommes



Tout en répétant les indications portées sur son faux passeport, Hubert examinait la pièce où il se trouvait. Rectangulaire, ses murs blanchis à la chaux, elle avait un plafond de bois à caissons. Sur la droite, il y avait deux fenêtres à voûte ogivale que fermaient des volets pleins. Le mobilier consistait uniquement en une table à tréteaux, en deux chaises, et dans le fauteuil dans lequel Hubert était assis. « Une vieille demeure arabe », se dit-il.



Le petit homme alluma une cigarette égyptienne. « Vous étiez à Francfort en 1951 ? » dit-il. « Exact », répondit Hubert. « Pas drôle, à cette époque ! J'ai couché huit jours dans une cave, sous les décombres de l'ancien building du I.G. Farben. Vous connaissez ? » Hubert vit les petits yeux gris du gorille fixés sur lui. « Pas drôle », convint-il, tout en sachant que l'immeuble en question n'avait pas été détruit par les bombardements. Mais il voulait savoir jusqu'où irait l'autre. Le gorille



se dandina : « Si on causait un peu sérieusement ? » proposait-il en assénant à Hubert une gifle qui eût assommé un bœuf. « Voyez-vous, cher monsieur, reprit le petit homme, si vous aviez réellement habité Francfort en 1951, vous auriez su que l'immeuble dont je vous ai parlé était intact, et occupé par les forces américaines. Mon ami n'aime pas les menteurs. » « Non, confirma le gorille. Comment tu t'appelles ? »



« Hans Pressler », dit Hubert. « Ah, tu veux du sport ? » fit la brute en s'avançant, bras écartés. Mais, d'un violent coup de rein, Hubert s'était mis debout, et avant que son adversaire ait eu le temps de réagir, il fonçait, tête baissée, vers son estomac. Le souffle coupé, battant des bras, le gorille s'écroula sur le dos avec une sorte de râle, tandis qu'Humert s'affaîlait sur lui, épuisé par l'effort qui lui faisait perdre conscience.

Demain : Le tampon d'ouate

HOROSCOPE

La journée sera assez calme dans l'ensemble et il sera préférable de demeurer prudent.

NAISSANCES : Les enfants de ce jour seront indolents, et peu attirés par les études.

BÉLIER (21/3 - 19/4)

Santé : Vos lunettes sont insuffisantes. **Amour :** Ne montrez pas votre jalousie. **Affaires :** Vous traversez une bonne période.

TAUREAU (20/4 - 20/5)

Santé : N'abusez pas de vos forces. **Amour :** Très bonne entente sentimentale. **Affaires :** Vous aurez besoin de votre habileté.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6)

Santé : Assouplissez vos muscles. **Amour :** Soyez souple et conciliant. **Affaires :** Vous êtes particulièrement bien inspiré.

CANCER (22/6 - 22/7)

Santé : Vous ne protégez pas assez vos mains. **Amour :** Climat familial assez tendu. **Affaires :** N'hésitez pas à entreprendre des démarches.

LION (23/7 - 23/8)

Santé : Une rechute est à craindre. **Amour :** Montrez votre largesse d'esprit. **Affaires :** Vos collaborateurs vous aideront.

VIERGE (24/8 - 23/9)

Santé : Risques de petites blessures. **Amour :** Soyez bon et compréhensif. **Affaires :** N'exprimez pas vos opinions de façon trop brutale.

BALANCE (24/9 - 23/10)

Santé : Équilibrez mieux vos menus. **Amour :** Traitez par le mépris les racontars. **Affaires :** Gardez votre bonne humeur.

SCORPION (24/10 - 22/11)

Santé : Relaxe vous plus souvent. **Amour :** Évitez une atmosphère familiale orageuse. **Affaires :** Ne vexez pas involontairement vos collègues.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)

Santé : Faites des repas moins lourds le soir. **Amour :** Demeurez réservé et surtout discret. **Affaires :** Défendez vos intérêts avec calme.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)

Santé : Soyez très prudent sur la route. **Amour :** Organisez des réunions entre amis. **Affaires :** Éliminez les projets peu sûrs.

VERSEAU (20/1 - 18/2)

Santé : Soignez votre cuir chevelu. **Amour :** N'abusez pas de votre pouvoir de séduction. **Affaires :** Ne vous lancez pas dans des spéculations risquées.

POISSONS (19/2 - 20/3)

Santé : Pratiquez un sport régulièrement. **Amour :** Retrouvez votre équilibre. **Affaires :** Ne changez pas vos habitudes.

POUR VOUS MADAME

Un menu

Œufs en gelée
Limande au vin blanc
Pommes de terre vapeur
Tarte aux fraises

LE PLAT DU JOUR :

limande au vin blanc

Temps de cuisson : 35 à 40 minutes. 1 limande de 700 g environ, 125 g de champignons, 1 grosse échalote, persil, chapelure, 1 verre de vin blanc, 1/2 verre de bouillon, 3 cuillerées à soupe d'huile, sel et poivre. Demandez au poissonnier qu'il enlève la peau grise de la limande. La peau blanche de la limande doit simplement être grattée.

Coupez les parties terreuses des champignons. Lavez les champignons très rapidement dans un litre d'eau froide additionnée d'une cuillerée de vinaigre. Egouttez et faites sécher. Hachez très fin l'échalote et le persil ainsi que les champignons. Dans un plat allant au four mettez deux cuillerées à soupe d'huile, le hachis de champignons et le vin blanc. Faites bouillir à feu modéré pendant 5 minutes et ajoutez deux pincées de sel fin, 3 pincées de poivre moulu, mélangez — Déposez la limande dans le plat contenant le hachis en plaçant le côté de la peau blanche en dessous. Ajoutez quelques cuillerées de bouillon, de façon que le poisson soit couvert de liquide.

Faites cuire sur feu doux pendant 15 minutes. Arrosez le poisson de nouveau et parsemez-le de quelques cuillerées de hachis prélevé dans le plat. Saupoudrez avec la chapelure et cuisez à feu modéré pendant 15 minutes encore. Servez dans le plat de cuisson.

Bien manger

Si les Français de province restent en moyenne 128 minutes par jour à table, le Parisien se nourrit en 97 minutes et l'Américain expédie ses repas en 32 minutes.

Un mot d'enfant

Hervé, qui entend pour la première fois ronronner un chat, déclare : « Minet s'est endormi en laissant tourner son moteur. »

La liberté entre les rails

Pierre Cardin, auquel on demandait ce qu'il pensait de la liberté actuelle dans la mode, a répondu : « Dans la mode comme dans la vie, la liberté totale c'est finalement la solitude la plus grande. »

On a besoin de quelqu'un qui vous domine dans la vie, dans les sentiments, non ? On a besoin d'être exalté par une ligne de conduite à tenir, un être à rendre heureux, un idéal vers lequel se rapprocher, que ce soit spirituel, moral, physique. On a le devoir de réaliser quelque chose dans sa vie, que ce soit une œuvre d'art, des enfants, un bonheur... tout cela n'implique pas la liberté sauvage, « mais la liberté entre les rails. »

Des boîtes de conserves

Le poids mentionné sur la boîte correspond à des appellations différentes. Il faut distinguer : poids net, poids égoutté, poids brut. Prenons l'exemple d'une boîte de petits pois :

Poids net : 840 g = petits pois + jus.
Poids net égoutté = 500 = petits pois seulement.

Poids brut : 960 g = petits pois + jus + poids de la boîte vide. Seul le poids net égoutté vous donne une indication précise.

De tout un peu

Comment enlever les traces laissées par un plat trop chaud sur du bois ciré ?

Appliquez simplement sur la trace laissée sur du bois ciré une pâte faite avec de l'huile et du sel en parties égales. Laissez agir trois ou quatre heures, puis frottez avec un autre mélange d'huile et de pétrole en parties égales. A l'avenir, protégez votre meuble avec un molleton ou des dessous-de-plat

A méditer

Ce serait trop facile de faire le bonheur de quelqu'un s'il suffisait de lui donner tout ce qu'on a.

Charles AZNAVOUR

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

Aula du Mail : 20 h 15, Audition d'élèves. Grand auditoire de l'Institut de chimie : 15 h 15, Soutenance de thèse de doctorat par M. J.-F. Reber.

EXPOSITIONS. — Musée d'histoire naturelle : Nos oiseaux d'eau. Musée d'ethnographie : Exposition Malgache qui es-tu ?

Musée cantonal d'archéologie. Musée d'art et d'histoire.

Centre culturel neuchâtelois : Exposition dessins J.-P. Zaugg.

TOURISME. — Bureau officiel de renseignements : place Numa-Droz 1, téléphone 25 42 42.

CINÉMAS. — Palace : 20 h 30, L'Homme qui trahit la mafia. 18 ans.

Arcades : 20 h 30, Quelques messieurs trop tranquilles. 16 ans.

Rex : 20 h 45, Les Hôtesses de la volupté. 20 ans.

Studio : 20 h 30, Les 4 fils de Katie Elder. 16 ans.

Bio : 18 h 40, Wanda. 18 ans. 20 h 45, Un amour suédois. 16 ans.

Apollo : 20 h 30, La Chevauchée des 7 mercenaires. 16 ans.

DANCINGS (jusqu'à 2 h)

Le Corsaire, Spot bar, Big Ben bar, Red club, La Prairie, Bar du Dauphin

DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 3 h) L'ABC, L'escalade, La Rotonde.

Pharmacie d'office : G. Montandon, Epancheurs. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies : Région Boudry - La Côte : W. Gauchat, Peseux, tél. 31 11 31.

AUVERNIER

Galerie Numaga I : Ania*Staritsky, gravures, collages et livres sur papier.

Galerie Numaga II : Les Tellems et des Dogons.

BEVAIX

Galerie Arts Anciens : Jean-Pierre Bregnard.

PESEUX

Cinéma de la Côte : 20 h 30, Le Bal des voyous.

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

17.25 (C) L'œil apprivoisé
18.00 (C) Téléjournal
18.05 (C) Reflets
18.30 (C) Courrier romand
19.00 (C) Le Neveu d'Amérique
19.15 (C) Un jour, une heure
19.40 Téléjournal
20.00 Un jour, une heure
20.15. Le Tour de Suisse
20.25 Plateau libre
21.45 Molière pour rire et pour pleurer
22.20 Pas de monde pour les enfants
22.55 (C) Téléjournal

FRANCE II

14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
15.15 (C) Sous le signe de Monte-Cristo
16.40 Fin
19.00 (C) Des chiffres et des lettres
19.20 (C) La parole est aux grands partis politiques
19.45 (C) Le Neveu d'Amérique
20.00 (C) I.N.F. 2
20.35 (C) Les dossiers de l'écran (N) Montparnasse 19
22.30 (C) Débat
23.25 (C) I.N.F. 2 dernière

FRANCE III

18.45, Inter 3. 18.50, la Godille. 19.20, actualités régionales. 19.40, Clignotant. 19.55, des arts et des hommes. 20.30, Julia de Trécœur. 20.30, « 52 ». 21.25, A livre ouvert. 22.20, Inter 3.

SUISSE ALÉMANIQUE

9.10 Télévision scolaire
10.30 Les fourmis
11.10 Reprise
17.00 La maison des jouets
17.30 Le pinceau en guise d'arme
18.15 TV culturelle pour adultes
18.45 Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.00 (C) Dick et Doof
19.30 L'antenne
20.00 Téléjournal
20.15 (C) Tour de Suisse
20.20 (C) Ici Berne
20.30 Pour la ville et la campagne
21.25 Sport 73
22.10 Téléjournal
22.40 (C) A témoin

SVIZZERA ITALIANA

18.25 Per I bambini
19.05 (C) Telegiornale
19.15 Incontri
19.50 Chi è di scena
20.20 (C) Telegiornale
20.40 Il regionale
21.10 La maschera di fango
22.40 Giro della Svizzera
22.45 Oggi alle camere federali

ALLEMAGNE I

16.15, téléjournal. 16.20, les longues années. 17.05, pour les enfants. 17.30, pour les enfants. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, variétés. 21 h, A perpétuité. 21.55, pas dans l'existence. 22.40, téléjournal, météo.

ALLEMAGNE II

17.30, téléjournal, météo. 17.35, musique. 17.55, le bon exemple. 18.05, plaque tournante. 18.35, chronique locale. 19.10, Arpad le tzigane. 19.45, téléjournal, météo. 20.45, point de vue. 21 h, Jason King. 21.50, aspects. 22.35, téléjournal, météo.

FRANCE I

12.30 Midi trente
13.00 24 heures sur la une
13.15 Treize heures magazine
13.30 Cours de la Bourse
13.45 Je voudrais savoir
13.55 Fin
18.20 Vivre au présent
18.45 Pour les petits...
18.55 Splash...
19.20 Actualités régionales
19.45 24 heures sur la une
20.20 Graine d'ortie
20.35 L'Apocalypse des animaux
21.30 Pourquoi pas ?
22.30 Rockenstock
23.00 24 heures dernière

RADIO

Sottens et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.30, 23.55, informations ; commentaires sur le Tour de Suisse. 6 h, bonjour à tous, miroir-première. 6.35, 8.10, la route ce matin. 6.59, horloge parlante. 7 h, le journal du matin. 8.05, revue de la presse romande. 8.15, cent mille notes de musique. 9.05, à votre service. 10.05, bande à part. 11.05, mardi-balade. 12 h, le journal de midi, midi-mystère par Michel Dénéziar avec le concours de Radio-TV-Je vois tout. 12.25, communiqués, météo. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 12.50, mardi gars. 13.05, carnet de route. 14.05, réalistes. 15.05, concert chez soi.

16.05, le rendez-vous de 16 heures. Un homme. 16.50, bonjour les enfants. 17.05, fallait le faire. 17.30, bonjour-bonsoir. 18 h, le journal du soir, revue de la presse suisse alémanique, le micro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine. 20 h, le passe-partout. 20.30, Jean-Baptiste le Mal-Aimé, pièce d'André Roussin. 22 h, club de nuit. 23.30, anthologie du jazz. 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne national.

Second programme

8 h, informations et revue de la presse romande. 8.15, d'une parole à l'autre. 9 h, portraits sans paroles. 10 h, panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 10.15, radioscolaire. 10.45, nos patois par Paul Burnet. 11 h, les états de sommeil et de rêve. 11.30, approche de la musique pop. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, bonjour-bonsoir. 18.30, rhythm'n pop. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations. 20.05, médecine et santé. 20.30, les sentiers de la poésie. 21 h, les nouveautés de l'enregistrement. 22 h, nocturnes. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 18 h, 22.15, 23.25, informations. 6.10, réveil en musique. 7.10, auto-radio. 8.30, fanfare. 9 h, le pays et les gens. 10.05, musique populaire de Pologne. 11.05, musique de films avec Ivan Rebhoff. 11.30, musique populaire. 12 h, magazine agricole. 12.40, rendez-vous de midi ; Tour de Suisse. 14 h, magazine féminin. 14.30, l'Orchestre à cordes Frank Chacksfield et Floyd Cramer, piano. 15.05, entretien avec Rudolf Schöck, ténor : ses plus beaux disques. 16.05, Tour de Suisse. 16.10, lecture. 16.30, pour les personnes âgées. 17 h, Tour de Suisse. 17.30, pour les enfants. 18.15, radio-jeunesse. 19 h, sport ; Tour de Suisse, communiqués. 19.15, actualités. 20 h, hit-parade. 20.30, histoires à pleurer. 22.25, jazz. 23.30, pop 73.

BIBLIOGRAPHIE

RENÉ PHILIPPE
Sylvie Nos 313 et 314
Pocket Marabout

« Œil pour œil » : Roger Galois était heureux, il aimait Louise sa femme et Lucile sa petite fille. Mais, en rentrant d'une joyeuse journée, une Alfa sur et Louise est morte. Roger se vengera... œil pour œil, dent pour dent. Et Sylvie doit se défendre, car son Philippe de mari possède une Alfa blanche !... « Selma bis ». Selma, la ravissante, vous vous souvenez ? Elle réapparaît en brandissant l'étendard de la libération féminine. Elle s'enlaidit exprès au grand ahurissement de Sylvie qui n'est ni pour, ni contre la libération. Mais la nature reprend ses droits et tout rentre dans l'ordre.

MOTS CROISÉS

Problème No 26

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

HORIZONTELEMENT

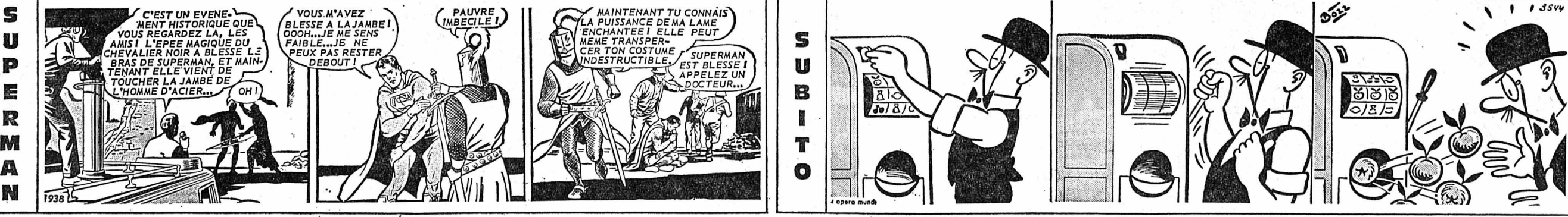
1. C'était le premier officier de police d'une ville espagnole. 2. Ascendant. 3. Auxiliaires du turf. — Adverbe. — Argent. 4. Dans le temps présent. — Attaché et semblant faire corps. 5. Où le poisson a l'air d'un serin. — Dialecte gallois. 6. Initiales d'un peintre de danseuses. — Poème. — Sigle d'un organe administratif. 7. Intelligentes, capables. 8. Agitation. — Patrie de Malherbe. 9. La galène en est un. — Pas emballé du tout. 10. Pronom. — Passées au crible.

VERTICALEMENT

1. Cajole. — Ville d'Allemagne. 2. Nu. 3. Racine comestible. — Marque l'opposition. 4. Leur petit lit est toujours frais. — Pièces dramatiques relevant de la satire. 5. Conjonction. Homme en état un. — Divinité. 6. Sur quoi pivote le vantail. — Repas léger. 7. Elle fut deux fois impératrice. — Au-dessus du trône. 8. Préfixe. — Terre maigre. 9. Fit cesser. — Ville d'Italie. 10. Filets horizontaux. — On les suit machinalement.

Solution du No 25

1	S	E	R	P	E	N	T	I	N	E
2	A	X	I	L	L	A	I	R	E	
3	G	M	I	E	C	I	R	E		
4	A	V	E	G	A	S	O	N		
5	S	E	S	I	N	D	N	T		
6	T	A	T	E	V	I	N	A		
7	P	I	L	A	E	T	A	L	S	
8	A	L	E	S	E	R	T	U	E	
9	E	L	A	U	S	I	T	E		
10	R	E	S	T	E	L	E	S	E	



PRÉ-VERT-SIGNAL-DE-BOUGY

Dimanche 24 juin 1973

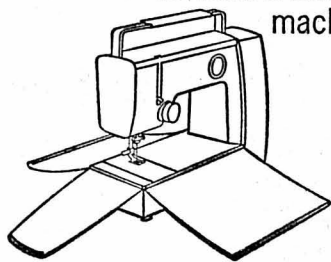
GRANDE JOURNÉE FRIBOURGEOISE

dès 10 heures

Participation de l'harmonie «LA LANDWEHR» et autres groupes, cortège folklorique, grand parking

490.- Qui peut vous offrir une machine à coudre comparable pour ce prix?

Elna Lotus. Souveraine en couture, discrète de nature. Elna fabrique des machines à coudre «sur mesure».



self made mode

elna
pour coudre (enfin) sans problème

Mme M.-Th. PITTELOU, rue de l'Hôtel-de-Ville 6 - Saint-Honoré 2, Neuchâtel. Tél. (038) 25 58 93. Cours de coupe et de couture, grand choix d'accessoires de couture, fils, patrons Burda, collection de tissus. Service rapide.

HOTEL Garni CATTEDRALE
6900 LUGANO 46 lits
Central mais tranquille.
Confort. Fr. 20.- à Fr. 28.- p. pers. en chambres doubles, inclus petit déjeuner, service + taxe.
Dir. M. + C. Boesiger Tél. 091/2.68.61

COMMERÇANTS

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.

Feuille d'avis de Neuchâtel

Renseignements et recouvrements



en sait plus

Succursales à : Aarau, Bâle, Berne, Bienne, Coire, Fribourg, Genève, la Chaux-de-Fonds, Lausanne, Lugano, Lucerne, Neuchâtel, Schaffhouse, Soleure, Saint-Gall, Weinfelden, Winterthur, Zoug, Zurich.

PAS DE SOUCIS
NOUS SOMMES LA

HILDENBRAND
FERBLANTERIE SANITAIRE
Saint-Nicolas 10
Tél. 25 66 86

VITRERIE - MIROITERIE
M. KAUFMANN
Tél. 25 22 77 Neuchâtel

A VENDRE
8 SOMMIERS MÉTALLIQUES NEUFS, 93 x 187 cm, Fr. 40.-, 50.- et 60.- pièce;
1 CHAR A RIDELLES NEUF (100 cm), 60 fr.;
10 CHAISES NEUVES, 20 fr. pièce.
E. Graber, 2105 Travers. Tél. 63 13 26.



La Volvo 164 E: Leader des prix! Injection 3 litres! Très sûre! Supérieure en performances et en confort!

Injection électronique. Six cylindres. Overdrive ou boîte automatique sur demande. Phares à halogène et beaucoup de sécurité. Encore plus qu'auparavant grâce aux nouvelles entretoises en acier dans les portes. Et, bien sûr, beaucoup de confort avec de nombreux «suppléments» sans supplément de prix. Plus des sièges en cuir où l'on est vraiment bien assis.

La grande Volvo 164 E viendra vous prendre. Considérez toutes les voitures qui vous offrent ce service. Etudiez aussi les prix. Puis faites venir la grande Volvo 164 E pour un essai. Conduisez-la. Longuement. Et n'oubliez pas de demander son prix!



VOLVO
Elle offre plus que bien d'autres voitures de sa catégorie.



Importateurs : Automobiles Volvo S.A., Lyss : (032) 84 31 41 ; F. Häusermann, Zurich : (01) 62 44 33 ; Effretikon : (052) 32 32 21 ; Crédit et leasing : Volvonia S.A., Genève : (022) 35 84 70.

COMMUNIQUÉ IMPORTANT A NOS ABONNÉS

Objet : changement d'adresse de vacances

Veuillez nous adresser vos instructions

PAR ÉCRIT

trois jours ouvrables d'avance, samedi exclu

Nous ne serons plus en mesure d'accepter les changements d'adresses par téléphone. Les changements d'adresses pour la Suisse, minimum une semaine, sont gratuits.

Transferts à l'étranger :

Expédition par courrier normal : nous facturons 40 c. par envoi journalier.

Expédition par avion (seulement sur demande formelle) : tarif variable suivant les pays, se renseigner au préalable à notre bureau. Nous déclinons toute responsabilité pour les distributions irrégulières ou défectueuses en dehors de la Suisse.

Abonnements suspendus provisoirement : bonification à partir de trois semaines d'interruption (pas en dessous). Le montant à bonifier sera déduit de la prochaine facturation de septembre ou de décembre mais NON de la facture de fin juin. En conséquence, nous ne pourrions renvoyer des cartes de versement pour les abonnements déjà facturés.

Nous prions nos lecteurs de nous envoyer leurs ordres dans les délais, au moyen du bulletin ci-dessous ou d'une carte postale libellée de la même façon.

Merci d'avance !

FAN-L'EXPRESS

FAN-L'EXPRESS

Changement d'adresse

Domicile habituel :

Nom-Prénom :

No-rue :

Localité :

No postal :

Nouvelle adresse :

Nom-Prénom :

No-rue :

Localité :

No postal :

Valable dès le

Camps d'enfants

(8-12 ans) encore quelques places
- en juillet et août à Juan (FR)
- Prix Fr. 120.-
- Camps chrétiens
- Renseignements : (039) 23 14 20.

AU VIEUX VAPEUR



Ancré dans le port de Neuchâtel

LE RENDEZ-VOUS FLOTTANT DES FINS-BECS
Le maître rôtisseur vous propose
Le chariot de hors-d'œuvre, dès Fr. 6.- avec le véritable jambon de Parme
Les rognons flambés (2 personnes), Fr. 34.-
Tous les jours, bateau-lunch Fr. 7.50 ainsi que nos assiettes-terrasses.
Réservez votre table Tél. 038 24 34 00

SALLE DES CONFÉRENCES

vendredi 22 juin, à 20 h 30,

unique récital

ERVIN LASZLO

pianiste.

Œuvres de : Beethoven, Brahms, Schumann, Chopin, Bartok, Liszt.
Location : Agence Strübin, Librairie Reymond, tél. 25 44 66.

THÉÂTRE POPULAIRE ROMAND

grande tournée d'été avec un spectacle en plein air

Les Folles Affaires d'Ivar Krueger

d'après une pièce suédoise de J. Bergquist et H. Bendrik
Divertissement de grand style, sur une musique 1925. L'histoire d'une des grandes escroqueries du siècle, toute l'atmosphère des « années folles » !
Neuchâtel, samedi 23 juin, 21 h (cour du collège latin)

Boudry, dimanche 24 juin, 21 h (cour du collège)

Saint-Aubin, mardi 26 juin, 21 h (place du port).

Prix : Fr. 5.-, apprentis, étudiants, AVS : Fr. 3.-
Billets à l'entrée du spectacle.

AUTO ÉCOLE
Français - Allemand
G. ULRICH
bureau 25 66 77
domicile 41 33 51

SECURA
la compagnie d'assurances avec du cœur

PRÊTS
sans caution de Fr. 500.- à 10,000.-
Formalités simplifiées. Rapidity. Discretion absolue.
BANQUE COURVOISIER S.A.
2001 NEUCHÂTEL (038) 24 64 64
Faubourg de l'Hôpital 21
Envoyez-moi documentation sans engagement
Nom _____
Rue _____
Localité _____ **FAN**

Wolvacances
Grand express super avec ses 12 sachets-portions pratiques : aussi «soigné express» de pied en cap.
petit sachet

STRÄULI AG Winterthur

express 12X
Garantie Sträuli Quality
Feinwaschmittel
Düsterget für
Düsterget für
waschen
laver

A Neuchâtel et dans la région

Comptes et gestion adoptés à l'unanimité par le Conseil général de Neuchâtel

Les comptes 1972 de la ville de Neuchâtel ont été acceptés hier soir, par le Conseil général unanime, c'est-à-dire par 35 voix (y compris celles des socialistes ce qui, en soi, représente un événement dans la vie politique locale). On sait que l'année passée fut notablement moins mauvaise que le budget établi en automne 1971 ne le prévoyait: en chiffre rond 400.000 fr. de déficit au lieu de 2 millions. Sur un budget de 95 millions de francs, c'est une paille.

La commission financière, qui siège régulièrement, débattait bien le terrain et devrait sensiblement simplifier les dégâts du Conseil général. Mais, hier soir, il a bien fallu près de deux heures au législatif pour venir à bout des comptes et de la gestion, de nombreux conseillers généraux ayant préféré poser des questions en séance publique plutôt qu'en commission!

Il faut dire que la séance s'enlisa très rapidement peu après que son président Henri Vaucher l'eut ouverte. Le banal rapport du Conseil communal sur la dernière votation communale concernant les piscines déclencha certaines passions. Et, du coup, le Conseil communal fut sur la sellette: accusé avec un certain aplomb, une certaine virulence même de n'avoir pas joué le jeu correctement dans cette affaire, d'avoir utilisé avec habileté le Bulletin officiel pour orienter le vote de l'électeur. Et l'exécutif fut même traité assez rudement par certain groupe dont le porte parole, tel un roquet, montra les dents, allant jusqu'à qualifier de malhonnête l'attitude du Conseil communal dont les procédés d'il sont inadmissibles.

Tout commença sur les bancs libéraux, et l'orage se déplaça vers les radicaux, les socialistes, en l'occurrence, essayant de limiter les dégâts en rappelant radicaux et libéraux à l'essentiel: en démocratie, entendit-on, il convient de prendre acte d'une consultation populaire sans se lancer des quolibets.

au visage. Il faut apprendre à accepter une défaite!

Le calme revint, non pas par l'intervention du président tout mari de ce qui venait de se passer, mais faute de combattants. Et l'on progressa dans l'ordre du jour pour en arriver au renouvellement et la conclusion d'emprunts.

D'accord dit le Conseil général, mais il ne faut pas que cela devienne une manie, les circonstances n'étant pas des plus favorables.

La vente de cinq parcelles de terrains aux Quatre-Ministres, à des particuliers qui veulent y construire des maisons familiales, fut acceptée quasiment sans débat.

Pour le port où l'on ne verra pas de grenouilles, le rapport de la commission spéciale, qui concluait au bon travail fait par le Conseil communal en l'occurrence, permit au Conseil général de ressusciter la commission du port et des rives mortes avec la dernière législature.

Enfin, au sprint car il était tard, le Conseil général a accepté une proposition MPE allégée par un amendement du Conseil communal, qui concerne la composition du bureau du législatif.

Nous reviendrons demain sur cette avant-dernière séance avant les vacances.

G. Mt.

Un fût de 200 litres d'huile de chauffage s'est déversé sur la route, puis dans le lac!

ALERTE À LA POLLUTION À SAINT-BLAISE

De notre correspondant: Hier, vers la fin de l'après-midi, un fût contenant environ 200 litres d'huile de chauffage est tombé du camion d'une entreprise de Neuchâtel sur la bretelle du

Brel au-dessus de la N5, près du garage du Lac. Le tonneau s'est éjecté sur la route et le mazout s'est infiltré dans les grilles. Des mesures ont été prises immédiatement sur la chaussée devenue glissante pour éviter tout accident.

Peu de temps après la chute, l'huile lourde s'est propagée sur le lac non loin de l'ancienne cabine des bains de Saint-Blaise. Sous les ordres du major René Hübner, les premiers secours de Neuchâtel sont intervenus avec leur camion pompier et le matériel de récupération d'hydrocarbures ainsi qu'un bateau. Ils ont été aidés dans leur tâche par une équipe d'officiers de l'état-major du corps des sapeurs-pompiers de Saint-Blaise. Les travaux de ramassage de la pellicule de mazout qui s'était déversé sur l'eau se sont poursuivis pendant toute la soirée.

JURA

Prêtres et pasteurs à Sornetan pour la construction de l'unité jurassienne

Une trentaine de prêtres et de pasteurs du Jura ont siégé hier au centre de Sornetan pour parler de leur responsabilité dans la question jurassienne.

Les recherches de la journée ont remis en question certaines simplifications hâtives, comme par exemple l'adhésion de tout le Jura-Nord au séparatisme et du Jura-Sud à l'antiséparatisme, ou le fait que les catholiques seraient tous séparatistes et les protestants antiséparatistes. Les ministres des Eglises n'ont aucunement l'intention d'arbitrer une situation politique, ou de proposer des solutions. Leur rôle est avant tout pastoral. Ce qui leur paraît essentiel aujourd'hui, c'est qu'un dialogue authentique puisse s'instaurer à tous les niveaux, en particulier dans les Eglises. Unis par la foi du Christ, ils affirment que tous les aspects de la question jurassienne doivent être mis en discussion, qu'il n'y a pas de tabou.

Les prêtres et les pasteurs désirent collaborer à la construction d'une véritable unité jurassienne qui n'a jamais existé réellement et créer ainsi, par le dialogue, une identité encore peu apparente.

FRANCE VOISINE

Chute de 20 m en voiture: deux frères tués

(c) Deux frères, Alain et Gérard Sautel, 19 et 17 ans, demeurant à Valentigney, dans le pays de Montbéliard, ont trouvé la mort dimanche soir près de Pontarlier. Leur voiture a quitté la route en bordure des gorges du Doubs et s'est écrasée une vingtaine de mètres en contrebas. La voiture pilotée par Alain, s'écrasa sur les rochers. Les deux frères furent tués sur le coup. Le passager, M. Philippe Girardot, 18 ans, qui se trouvait à l'arrière, blessé à la tête sans trop de gravité, parvint à sortir du véhicule et à donner l'alerte.

LA CHAUX-DE-FONDS

Deux pièces maîtresses du cinéma bulgare

La rudesse apparente mais cachant des sentiments profonds que l'on rencontre dans « Affection » est également la teneur essentielle de « La Corne de chèvre » de M. Andonov. Ce film datant de 1972, est une pièce maîtresse du cinéma bulgare contemporain. En grand maître, Andonov nous introduit dans un monde particulier, où les mois n'ont pas place, où les gestes et les regards suffisent à toute compréhension.

Un berger bulgare, dont la femme est morte violente sous les yeux de leur petite fille, se retire dans la montagne et élève son enfant dans le seul but de vengeance. La haine et la brutalité seront les règles de son éducation, du moins en apparence, mais latent et non exprimé, on perçoit beaucoup d'amour entre ces deux naufragés.

Les trois premiers bandits seront exterminés avec peu d'hésitation par la jeune adolescente, mais un sentiment de tendresse envers les gens et les bêtes naît peu à peu en elle jusqu'au jour où ce sentiment pourra se concrétiser en amour pour un jeune berger voisin. Dès lors, le monde change pour elle, elle d'autrui, et ne tuera le dernier agresseur sera émue par les marques d'amour de sa mère que pour avoir la paix. Devant la faillite finale de son but, le père tuera le jeune berger et les événements tragiques se succéderont à une cadence infernale pour se terminer sur la détresse folle du vieux berger. Grâce à des prises de vue remarquables, ce cheminement humain intérieur ne peut laisser indifférent et conduit à une réelle émotion.

Même qualité d'images dans « Iconostas » de Dinov et Christov, film tourné en 1968 et qui fut une révélation du cinéma bulgare. Il est vrai que tant par l'aspect formel que par le contenu, ce

DERNIERE HEURE

Le sous-marin ramené à la surface

KEY-WEST (Floride), (AFP-AP). — Après sept tentatives infructueuses, la marine américaine est parvenue lundi à ramener à la surface le sous-marin de recherche « Sea Link » bloqué à 100 mètres de profondeur au large de Key-West avec deux hommes d'équipage depuis la veille. Deux d'entre eux étaient vivants à annoncé un porte-parole de la marine.

Ces deux hommes, qui se trouvaient à l'avant du « Sea Link » sont Robert Meek, 27 ans et Archibald Menzies.

Les deux hommes de l'arrière sont Clayton Link, 31 ans, fils du constructeur du mini-sous-marin et Albert Stover, 51 ans, pilote de sous-marins et plongeur. Link et Stover étaient déjà inconscients huit heures avant que le sous-marin soit sorti de l'eau.

Meek et Menzies ont été immédiatement placés dans une chambre de décompression. On avait quelques inquiétudes en ce qui concerne leur état de santé car ils ont été « sortis si vite » de l'eau, a déclaré un porte-parole. Ils risquent de souffrir du mal de la décompression, qui est causé par la présence de bulles d'azote dans le sang.

L'opération de remontée a été effectuée à l'aide du navire de forage en mer « Sea Probe », arrive sur les lieux en début d'après-midi.

Un porte-parole de la marine a déclaré que le sous-marin a pu être sorti grâce à un système de crochets du navire de secours aux sous-marins, le « Tringa » qui a écarté les câbles maintenant le petit bâtiment prisonnier, à la suite de quoi le « Sea Link » est remonté à la surface.

SUISSE

Prix de l'essence: quatre compagnies pétrolières ont déjà recouru

BERNE (ATS). — Pour l'heure, quatre compagnies pétrolières ont déposé un recours auprès du département de l'économie publique contre la décision prise le 1er juin par le préposé à la surveillance des prix de ne pas autoriser les augmentations du prix de l'essence. Le délai de recours, qui est de 30 jours après communication de la décision aux intéressés, échot début juillet.

Avant de se prononcer sur le fond, le département devra décider si ces recours ont ou non un effet suspensif.

Suisse - URSS: première séance de la commission mixte

MOSCOU, (DPA). — La commission mixte soviéto-suisse pour la coopération scientifique-technique, industrielle et économique a ouvert, lundi, à Moscou, sa première séance. L'agence Tass indique que des questions relatives à la production technique a été déclinée par une déféction du système électrique. Comme les responsables de la paroisse participent tous, ce jour-là, à une excursion commune, personne n'était là pour trouver les clés de l'installation. Ce n'est qu'après 20 h 30, alors que la police avait été assaillie d'appels téléphoniques, qu'on a pu accéder au clocher et enlever les fusibles.

Zurich: les cloches de Saint-Pierre étaient folles...

ZURICH, (ATS). Les cloches de l'église Saint-Pierre, à Zurich, ont carillonné dimanche soir une heure et demie durant sans discontinuer. Cette sonnerie impromptive a été déclenchée par une défectuosité du système électrique. Comme les responsables de la paroisse participent tous, ce jour-là, à une excursion commune, personne n'était là pour trouver les clés de l'installation. Ce n'est qu'après 20 h 30, alors que la police avait été assaillie d'appels téléphoniques, qu'on a pu accéder au clocher et enlever les fusibles.

FLEURIER

50 « pioupious » à l'école primaire

(sp) Le 20 août, une cinquantaine de « pioupious » franchiront pour la première fois le seuil de l'école primaire à Fleurier. En effet, on a enregistré 44 inscriptions d'enfants qui auront six ans révolus le 31 août et qui entreront en 1re année primaire. D'après les prévisions, il devrait encore y avoir quatre inscriptions.

Au jardin d'enfants

(sp) Les inscriptions des futurs pensionnaires du jardin d'enfants de Fleurier, dirigé par Mlle Elisabeth Leuba, ont été prises mercredi dernier. Dès la rentrée au mois d'août, 45 gosses fréquenteront ce jardin durant l'année qui précède leur entrée à l'école obligatoire.

Chute de motocyclette à Neuchâtel

Hier, vers 19 h 45, rue des Parcs, M. V. G., 20 ans, de Neuchâtel, pour une raison que l'enquête s'efforce d'établir, a perdu la maîtrise de sa motocyclette qui a heurté une voiture en stationnement.

Le motocycliste a été conduit à l'hôpital des Cadolles pour y subir un contrôle médical.

Témoins recherchés

Les passagers du trolleybus No 30, qui ont assisté à l'accident vers 13 h 45, rue de l'Orangerie, sont invités à contacter la gendarmerie.

ECONOMIE ET FINANCES

Pourquoi les taux d'intérêt haussent-ils à long terme?

Au cours des dix dernières années (à l'exception de 1970 et 1971), le niveau international des taux d'intérêt a suivi une courbe croissante. Selon une étude de l'Union de banques suisses concernant 11 pays industriels (Belgique, Allemagne fédérale, France, Grande-Bretagne, Italie, Japon, Canada, Pays-Bas, Suisse, Espagne, Etats-Unis), les taux d'intérêt des prêts et dépôts bancaires ainsi que des emprunts obligataires, qui étaient de 4,52 % à fin 1963, ont haussé à 6,56 % à fin 1969. Après un recul en 1970 et 1971, ils se situaient à 6,02 % à fin 1972. A cette date, les taux d'intérêt les plus élevés étaient enregistrés en Grande-Bretagne (7,45 %) et en Allemagne fédérale (7,32 %), et les plus bas en Suisse (4,71 %), au Japon (4,85 %), seul pays où les taux d'intérêt aient baissé pendant la dernière décennie, et en Espagne (4,90 %).

portations croissantes de capitaux vers les pays en voie de développement.

L'amplification de la demande de capitaux ne s'est pas accompagnée d'une augmentation correspondante de l'offre. Ces dernières années, la propension à l'épargne des ménages privés a été inférieure à l'accroissement des revenus. En outre, les possibilités d'autofinancement des entreprises privées, se sont plutôt réduites et le déficit des pouvoirs publics s'est alourdi. Il en est résulté une diminution de l'épargne globale de l'économie. De plus, la lutte contre la surchauffe a incité certains pays industriels à limiter l'offre de moyens financiers par une politique restrictive du crédit.

L'INFLATION INFLUENCE LA FORMATION DES TAUX D'INTERET

A part l'expansion rapide de la demande de capitaux, la flambée inflationniste a aussi été un élément de hausse des taux d'intérêt. Il ressort de différentes enquêtes qu'une dépréciation monétaire continue se répercute à concurrence de 80 % sur les taux d'intérêt. L'inflation galopante des quatre dernières années a particulièrement mis en évidence les effets exercés par le niveau des prix sur les taux d'intérêt. Dans les onze principaux pays industriels, le taux d'inflation moyen a passé de 3,9 % entre 1963 et 1968 à 5,5 % entre 1969 et 1972, alors que le taux d'intérêt moyen s'est élevé de 5,15 à 6,20 %. Pendant cette décennie, les prix ont haussé de 50 % et les taux d'intérêt de 33 %.

En raison de l'inflation galopante et des importants besoins en capitaux dans la plupart des pays industriels, les taux d'intérêt resteront à un niveau élevé. Pour les cinq prochaines années, compte tenu d'un taux de renchérissement annuel de 4 %, le taux d'intérêt international pour les emprunts obligataires devrait se situer à 7-8 %, ce qui correspond à une rémunération de 3-4 % en termes réels.

LA PENURIE DES CAPITAUX

Le niveau de l'intérêt en tant qu'indicateur de la masse des capitaux disponibles et du rendement des capitaux investis est déterminé par des facteurs économiques et monétaires. Ainsi, la hausse de l'intérêt enregistrée ces dix dernières années s'explique par le fait que la demande de capitaux s'est accrue nettement plus vite que l'offre, et aussi parce que l'on prévoyait un renchérissement massif.

L'essor continu de l'économie, le renforcement des tendances inflationnistes dans les grands pays industriels ont créé un climat favorable aux investissements et entraîné un accroissement correspondant de besoins financiers. En outre, la raréfaction de la main-d'œuvre et les progrès rapides de la technique ont fait de notre économie une économie à coefficient de capital toujours plus élevé. Par ailleurs, les investissements des pouvoirs publics ont considérablement augmenté; l'amélioration de l'infrastructure a aussi créé les conditions pour de nouveaux investissements de la part de l'économie privée. Signalons enfin les ex-

portations croissantes de capitaux vers les pays en voie de développement.

L'amplification de la demande de capitaux ne s'est pas accompagnée d'une augmentation correspondante de l'offre. Ces dernières années, la propension à l'épargne des ménages privés a été inférieure à l'accroissement des revenus. En outre, les possibilités d'autofinancement des entreprises privées, se sont plutôt réduites et le déficit des pouvoirs publics s'est alourdi. Il en est résulté une diminution de l'épargne globale de l'économie. De plus, la lutte contre la surchauffe a incité certains pays industriels à limiter l'offre de moyens financiers par une politique restrictive du crédit.

A part l'expansion rapide de la demande de capitaux, la flambée inflationniste a aussi été un élément de hausse des taux d'intérêt. Il ressort de différentes enquêtes qu'une dépréciation monétaire continue se répercute à concurrence de 80 % sur les taux d'intérêt. L'inflation galopante des quatre dernières années a particulièrement mis en évidence les effets exercés par le niveau des prix sur les taux d'intérêt. Dans les onze principaux pays industriels, le taux d'inflation moyen a passé de 3,9 % entre 1963 et 1968 à 5,5 % entre 1969 et 1972, alors que le taux d'intérêt moyen s'est élevé de 5,15 à 6,20 %. Pendant cette décennie, les prix ont haussé de 50 % et les taux d'intérêt de 33 %.

En raison de l'inflation galopante et des importants besoins en capitaux dans la plupart des pays industriels, les taux d'intérêt resteront à un niveau élevé. Pour les cinq prochaines années, compte tenu d'un taux de renchérissement annuel de 4 %, le taux d'intérêt international pour les emprunts obligataires devrait se situer à 7-8 %, ce qui correspond à une rémunération de 3-4 % en termes réels.

Compagnie vaudoise d'électricité

La Compagnie vaudoise d'électricité, à Lausanne, qui couvre le canton de Vaud moins l'est, la Basse-Broye et la région lausannoise, a vu ses recettes d'exploitation passer de 65,7 millions de francs en 1971 à 69,4 millions en 1972. Le bénéfice net de l'exercice écoulé, s'élevant à 1.775.000 francs, permet l'attribution d'un dividende inchangé de 35 francs par action.

L'année 1972 a été caractérisée pour la compagnie par un fort accroissement des ventes d'énergie en basse pression et par une très faible production des usines (qui n'ont couvert que 27 % de la consommation de la clientèle), à cause de conditions hydrologiques très défavorables. La production a passé de 682 à

691 millions de kWh, la production propre ayant augmenté de 183 à 187 millions et les achats à des tiers de 499 à 504 millions de kWh.

Des contacts réguliers se poursuivent entre les principaux distributeurs d'électricité de la Suisse romande, afin d'harmoniser les méthodes de travail dans les domaines technique, commercial et administratif. Un projet de structures tarifaires communes est à l'étude. Un programme a été mis sur pied pour la formation professionnelle des électriciens. Enfin, les compagnies vaudoise, neuchâteloise et fribourgeoise ont créé à Neuchâtel un centre d'automatisation.

Des contacts réguliers se poursuivent entre les principaux distributeurs d'électricité de la Suisse romande, afin d'harmoniser les méthodes de travail dans les domaines technique, commercial et administratif. Un projet de structures tarifaires communes est à l'étude. Un programme a été mis sur pied pour la formation professionnelle des électriciens. Enfin, les compagnies vaudoise, neuchâteloise et fribourgeoise ont créé à Neuchâtel un centre d'automatisation.

L'année 1972 a été caractérisée pour la compagnie par un fort accroissement des ventes d'énergie en basse pression et par une très faible production des usines (qui n'ont couvert que 27 % de la consommation de la clientèle), à cause de conditions hydrologiques très défavorables. La production a passé de 682 à

691 millions de kWh, la production propre ayant augmenté de 183 à 187 millions et les achats à des tiers de 499 à 504 millions de kWh.

Des contacts réguliers se poursuivent entre les principaux distributeurs d'électricité de la Suisse romande, afin d'harmoniser les méthodes de travail dans les domaines technique, commercial et administratif. Un projet de structures tarifaires communes est à l'étude. Un programme a été mis sur pied pour la formation professionnelle des électriciens. Enfin, les compagnies vaudoise, neuchâteloise et fribourgeoise ont créé à Neuchâtel un centre d'automatisation.

Des contacts réguliers se poursuivent entre les principaux distributeurs d'électricité de la Suisse romande, afin d'harmoniser les méthodes de travail dans les domaines technique, commercial et administratif. Un projet de structures tarifaires communes est à l'étude. Un programme a été mis sur pied pour la formation professionnelle des électriciens. Enfin, les compagnies vaudoise, neuchâteloise et fribourgeoise ont créé à Neuchâtel un centre d'automatisation.

bulletin boursier

NEUCHATEL	15 Juin	18 Juin
Banque nationale	620.-	620.-
Crédit foncier neuchât.	760.-	825.-
La Neuchâteloise ass.	350.-	350.-
Gardy	120.-	115.-
Cortolod	3225.-	3225.-
Cossonay	2075.-	2075.-
Chaux et ciments	680.-	680.-
Dubied	1300.-	1215.-
Ciment Portland	2800.-	2800.-
Interfood port.	5950.-	5900.-
Interfood nom.	1175.-	1175.-
Navigation N'tel priv.	60.-	60.-
Girard-Perregaux	830.-	830.-
Paillard port.	440.-	440.-
Paillard nom.	135.-	135.-

LAUSANNE	15 Juin	18 Juin
Banque cant. vaudoise	1275.-	1280.-
Crédit foncier vaudois	1050.-	1050.-
Ateliers constr. Vevey	485.-	485.-
Editions Rencontre	1000.-	950.-
Rinsoz & Ormond	1025.-	1020.-
La Suisse-Vie ass.	3300.-	3300.-
Zyma	2975.-	2925.-

GENÈVE	15 Juin	18 Juin
Grand Passage	650.-	650.-
Charmilles port.	720.-	740.-
Physique port.	250.-	240.-
Physique nom.	215.-	215.-
Astra	-35	-35
Monte-Edison	5.05	5.05
Olivetti priv.	10.30	10.30
Fin. Paris Bas	169.50	170.-
Allumettes B	110.-	110.-
Elektrolux	183.-	185.-
S.K.F. B	228.-	227.-

BALE	15 Juin	18 Juin
Pirelli Internat.	216.-	215.-
Baloise-Holding	270.-	275.-
Ciba-Geigy port.	2215.-	2195.-
Ciba-Geigy nom.	1115.-	1095.-
Ciba-Geigy bon.	1800.-	1775.-
Sandoz port.	6275.-	6275.-
Sandoz nom.	3575.-	3550.-
Sandoz bon.	5450.-	5400.-
Hoffmann-L.R. cap.	156000.-	154000.-
Hoffmann-L.R. jce.	154000.-	152000.-
Hoffmann-L.R. 1/10	154500.-	152000.-

ZURICH (act. suisses)	15 Juin	18 Juin
Swissair nom.	585.-	583.-
Swissair port.	631.-	620.-
Union bques suisses	4140.-	4080.-
Société bque suisse	3735.-	3675.-
Banque Hyp. com. port.	1800.-	1800.-
Banque Hyp. com. nom.	1650.-	1650.-
Banque pop. suisse	2120.-	2100.-
Bally port.	1095.-	1030.-
Bally nom.	780.-	770.-
Elektro Watt	3240.-	3225.-
Holderbank port.	536.-	630.-
Holderbank nom.	510.-	503.-
Juvena port.	2620.-	2600.-
Juvena bon.	164.-	164.-
Moto-Columbus	1500.-	1490.-
Italo-Suisse	287.-	260.-
Réass. Zurich port.	4375.-	4370.-
Réass. Zurich nom.	2650.-	2630.-
Winterthur ass. port.	1830.-	1860.-
Winterthur ass. nom.	1270.-	1250.-
Zurich ass.	7080.-	7000.-
Brown Boveri port.	1010.-	900.-
Saurer	1650.-	1650.-
Fischer	960.-	950.-
Jelmoli	1460.-	1460.-
Héro	4325.-	4300.-
Landis & Gyr	1360.-	1360.-
Lonza	1775.-	1770.-
Nestlé port.	4245.-	4250.-
Nestlé nom.	2490.-	2480.-
Roco port.	3250.-	3250.-
Roco nom.	-	-
Alu. Suisse port.	2155.-	2160.-

MILAN	15 Juin	18 Juin
Assic. Generali	87300.-	88700.-
Fiat	3155.-	3149.-
Finsider	464.-	465.-
Italcementi	35050.-	35650.-
Monte Amiata	2199.-	2171.-
Motta	4380.-	4330.-
Pirelli	1801.-	2839.-
Rinascente	360.-	365.12

ZURICH (act. étrang.)	15 Juin	18 Juin
Alcan	93.-	87.50
Am. Metal Climax	90.50	89.-
Am. Tel & Tel.	154.50	154.-
Beatrice Foods	73.50	70.-
Burroughs	692.-	680.-
Canadian Pacific	55.-	54.50
Caterpillar Tractor	174.-	170.-
Chrysler	76.75	76.50
Control Data	108.50	108.-
Corning Glass Works	300.-	291.-
CPT Int.	92.-	90.-
Dow Chemical	166.-	166.-
Du Pont	508.-	498.-
Eastman Kodak	412.-	403.-
EXXON	293.-	290.-
Ford Motor Co	175.-	174.50
General Electric	187.25	176.50
General Foods	76.50	76.50
General Motors	202.-	200.-
General Tel. & Elec.	88.-	86.-
Goodyear	74.25	72.-
Honeywell	315.-	307.-
I.B.M.	983.-	

Nixon et Brejnev font comprendre que tout dans le monde dépendra de leurs décisions

WASHINGTON (AP). — C'est en proclamant bien haut leur intention de tout mettre en œuvre pour assurer la paix dans le monde que le président Nixon et M. Brejnev ont entamé hier leur nouvelle série d'entretiens qui doivent se prolonger durant une grande partie de la semaine et aboutir à la conclusion de plusieurs accords bilatéraux.

La première entrevue s'est déroulée dans le bureau ovale du président américain, aussitôt après la réception officielle du secrétaire général du P.C. soviétique à la Maison-Blanche, qui est arrivé à Washington en hélicoptère.

M. Brejnev, qui a passé le week-end dans la résidence présidentielle de Camp David, au Maryland, a été reçu avec tous les honneurs dus à un chef d'Etat. Le président Nixon l'attendait sur la pelouse de la Maison-Blanche et les deux hommes d'Etat se sont chaleureusement serré la main avant de gagner une tribune où était installée une batterie de micros. Une saive de 21 coups de canon a retenti tandis qu'une fanfare exécutait les hymnes nationaux des deux pays.

Dans leurs brèves déclarations officielles, les deux hommes d'Etat se sont attachés à mettre l'accent sur l'importance

de leurs conversations et sur les espoirs qu'elles portent en elles.

« Les peuples du monde savent maintenant que si les chefs des deux plus puissantes nations... peuvent œuvrer ensemble... les chances de paix dans le monde se trouvent infiniment accrues », a notamment affirmé le président Nixon.

« SUR NOUS »

Parlant des caméras de télévision qui retransmettaient la scène en direct à des milliers de foyers dans les deux pays, il a rappelé que « le monde entier nous regarde » et que « les espoirs du monde reposent sur nous. Je suis convaincu que nous ne les décevrons pas. »

M. Brejnev a adopté un ton identique en se déclarant prêt à tout mettre en œuvre « pour justifier les espoirs de notre peuple et servir les intérêts d'un avenir pacifique pour toute l'humanité. »

Ils ont tous deux estimé que leur première rencontre de Moscou a permis d'établir une base à partir de laquelle les relations entre les deux pays peuvent se développer dans tous les domaines. M. Brejnev a mis l'accent, en particulier, sur le fait que l'URSS et les

Etats-Unis « partagent un grand objectif qui est d'assurer une paix durable aux peuples de nos pays et de renforcer la sécurité sur notre planète ». Et le président américain a renchéri en parlant « des objectifs qui nous sont communs », à savoir de meilleures relations entre les gouvernements et une vie meilleure pour les populations. Il a exprimé également l'espoir que les entretiens permettraient de soulager le fardeau de la course aux armements et d'édifier une structure de paix. »

Après avoir passé en revue les détachements militaires qui rendaient les honneurs, M. Brejnev n'a pas hésité à s'approcher de la foule des milliers de personnes admises à assister à la cérémonie pour serrer les nombreux mains qui se tendaient vers lui.

LA POSTERITE

Dès la fin de la cérémonie officielle, le président Nixon a conduit son hôte jusqu'au bureau ovale où devaient se dérouler les conversations. Ils ont pris place dans des fauteuils dorés sous un portrait de Washington tandis qu'une centaine de photographes américains et soviétiques opéraient.

« Encore un cliché pour la postérité » a lancé M. Brejnev à un photographe soviétique.

Mais le chef de l'exécutif américain a rappelé son hôte aux réalités : « vous aurez de nombreuses autres occasions. Nous avons du travail à faire », a-t-il dit.

Israël demande une « rallonge »

TEL-AVIV (AP). — Israël pourrait prochainement demander aux Etats-Unis de nouvelles livraisons d'armes qui introduiraient au Proche-Orient de nouveaux types d'avions, rapporte la presse israélienne. L'insatisfaction d'Israël après le marché conclu lors de la visite de Mme Meir à Washington en mars vient de nouvelles informations faisant état d'une vente d'armes américaines à l'Arabie saoudite et au Koweït, notent les journaux.

Selon des informations parvenues de Washington, les Etats-Unis ont accepté de fournir à Israël un supplément de 48 avions « Phantom », et de 36 « Skyhawk ». Il s'agirait du marché conclu à Washington par Mme Meir. Mais les Israéliens jugeraient maintenant que ces livraisons, basées sur une estimation antérieure des fournitures soviétiques aux pays arabes, ne correspondent plus aux nécessités depuis les ventes américaines à certains pays du Proche-Orient.

Forte baisse du dollar en Europe

PARIS (AP). — Le dollar est tombé hier à son cours le plus bas à Paris et à Francfort, tandis qu'à Londres, le livre a atteint son niveau le plus élevé depuis près d'un an par rapport à la devise américaine.

Les courtiers déclarent qu'il n'y a pas eu de panique lundi, mais qu'il y avait eu de nombreux achats de dollars constatés offerts à la vente.

En réaction contre la baisse du dollar, le prix de l'or a augmenté de 2,75 dollars à Zurich et de 2 dollars à Londres pour atteindre respectivement 123,50 et 122,75 dollars l'once à la clôture.



Amis... amis... mais, devant la Maison-Blanche, des agents très spéciaux « sondent » le sol à la recherche d'une éventuelle surprise. (Téléphoto AP)

SUITE Dean à l'heure de vérité

De son côté, M. Dean serait prêt à témoigner que M. Haldeman, ancien secrétaire général de la Maison-Blanche, était au courant de ces entreprises. Tandis que celui-ci s'en défend, un de ses assistants M. Strachan, serait disposé à le confirmer sous serment — s'il est assuré de l'immunité judiciaire.

En ce qui concerne les fuites du Pentagone, selon le « New-York Times » et « Time magazine », M. Dean déclarerait à la commission d'enquête que le chef du groupe des « plombiers » de la Maison-Blanche lui avait déclaré que le cambriolage du cabinet du médecin psychiatre du journaliste Ellsberg, avait été fait sur des instructions « venant du bureau ovale » du président Nixon.

Le président Nixon avait, à plusieurs reprises, chargé M. Dean de faire une enquête personnelle sur l'affaire du Watergate.

Il en fit état, le 29 août dernier, au cours d'une conférence de presse, déclarant qu'il avait été établi « qu'aucun membre du personnel de la Maison-Blanche et du gouvernement n'était impliqué dans cet incident très bizarre ». Il ajoutait que le FBI procédait, de son côté, à des investigations.

LA FILIERE

Le procès du Watergate s'ouvrit ce-

pendant en janvier, et cinq des inculpés plaidèrent coupables. Le 20 mars, selon M. Haldeman le président demandait un rapport complet sur l'affaire pour le lendemain. Le rapport concluait à nouveau que personne n'était impliqué parmi les membres du personnel de la Maison-Blanche, et qu'il n'était pas possible de déterminer exactement « quels étaient les responsables au sein du comité pour la réélection du président ».

Le 23 mars, après que les sentences furent prononcées au procès, l'un des condamnés, M. McCord, se « mit à table » (Red : McCord est un ancien membre de la C.I.A.).

Le 17 avril le président ordonnait une seconde enquête, et le 30 du même mois, il relevait M. Dean de ses fonctions.

UN FAIT PAR JOUR

Le 4^{me} homme

Cette semaine, et comme chez Dumas, les trois mousquetaires seront quatre. Nixon d'Artagnan, Brejnev-Porthos, Pompidou-Althos, il y aura aussi John Dean-Aramis. L'homme du secret. Celui qui est, dit-on capable de « faire exploser une bombe toutes les cinq minutes », rien qu'en parlant du Watergate aux enquêteurs du Sénat américain. Nous connaissons Nixon sous toutes les coutures, Brejnev n'a rien à nous apprendre, et Pompidou finira bien par nous dire ce qu'il a sur le cœur. Mais Dean, ce John Dean dont l'Amérique entière attendait le témoignage ? Il serait peut-être temps de sonner à sa porte.

A 34 ans, Dean était déjà conseiller du président Nixon. Un certain passé. Mais un bel avenir. Révolutionnaire Dean ? Certes pas. Tenté par l'aventure de la nouvelle gauche américaine ? Fou Dean n'est même pas membre du parti démocrate. Ses premières armes, il les fit chez les républicains où il avait tout pour réussir. Fils d'un gros industriel, il entra avec aisance et sortit avec brio de toutes les grandes écoles américaines. Fréquentations douteuses ? Bien sûr que non. Le meilleur ami de Dean se nomme Goldwater, le fils du sénateur qui porta contre Johnson les couleurs républicaines dans une présidentielle. Une référence. Et Barry Goldwater n'a cessé de soutenir Nixon, même aux heures les plus sombres.

Pourquoi John Dean en voudrait-il aux président ? Dean était républicain jusqu'au bout des ongles. Pour le prouver, il se maria avec Karla Hennings, fille du sénateur républicain du Missouri. Tout était pour le mieux. Et bien sûr, on s'étonne. On s'inquiète. On cherche à comprendre. Et à prouver. Y aurait-il deux John Dean ? Celui de la lumière, celui du clair-obscur ? Le play boy du « staff » et l'autre ? Car, ce qu'il y a d'ennuyeux, vient ensuite. A Washington, on est évidemment plus près du soleil. C'est pourquoi les Dean s'y installent. Et John, pour se faire les dents, entre dans un cabinet d'avocats fort connu « Welsh and Morgan ». C'est à partir de là que tout commença à clocher. Washington n'est qu'un gros village où tout finit par se savoir. Vous connaissez la formule : « Moi qui vous parle ».

On parle en effet de choses curieuses dans la capitale fédérale. Six mois après son arrivée à Washington, Dean est prié par ses employeurs d'aller exercer ailleurs ses coupables penchants. Que personne ne s'égaré. Dans le dossier du sénateur Erwin, président de la commission d'enquête, il est tout simplement question, qu'en une certaine affaire, Dean commît l'erreur de confondre un peu Popper ses intérêts avec ceux de son client et de ses employeurs. Un des patrons de Dean devait résumer tout cela de cette façon : « Le matin, John était encore avec nous. Avant midi, il était dehors ». Le scandale fut grand et les choses seraient peut-être allées loin, si Dean n'avait pas été marié avec la fille d'un sénateur influent. C'est peut-être pourquoi, Dean n'en occupa pas moins un poste au palais de justice de Washington. Et, c'est dans cet emploi que jaucha le trouva.

Le scandale ne m'intéresse pas. Je ne l'évoque que dans le contexte politique. Or, la politique, à partir de cette aventure s'intéresse à John Dean qui, à l'époque, n'en demandait pas tant... Nixon est président depuis deux ans. John Mitchell est son ministre de la Justice... Les enquêteurs du Sénat américain voudraient savoir pourquoi Mitchell prit l'initiative d'aller chercher Dean là, où, justement, il essayait de se faire oublier, pour le faire entrer au ministère de la Justice et ensuite dans l'état-major présidentiel. C'était en 1970. Mitchell avait-il déjà en tête l'affaire du Watergate ? Quels liens unissaient Mitchell et Dean ? Et pourquoi ce Dean, dont certains disaient qu'il n'était « qu'adorablement inoffensif », pouvait-il utiliser les plus belles voitures du parking présidentiel ? Pourquoi Dean devint-il si vite « conseiller technique » de la Maison-Blanche ?

Bien des gens voudraient savoir ce que Dean a dans sa musette. Un dossier explosif mettant en cause et pour certaines histoires J. Kennedy et Johnson ? Peut-il prouver que Hunt dont la femme est morte si curieusement, avait été chargé après le Watergate de liquider le président du Panama ? L'homme du secret, sera-t-il, aussi, celui des confidences ?

L. GRANGER

D'une visite à l'autre ou de M. « K » à Brejnev

WASHINGTON (AP). — On raconte que lorsque Khrouchchev alla rendre visite à la ferme de M. Garst, dans l'Iowa, l'agriculteur de Coon-Rapid piqua une colère contre les journalistes et porta un coup de pied à l'un d'eux.

Cela ne se produira probablement pas cette semaine à l'occasion de la visite de M. Brejnev aux Etats-Unis. Cette fois si tout se passe selon le programme, les journalistes n'auront guère l'occasion de s'approcher du successeur de M. Khrouchchev.

La différence frappante entre les deux visites vient des différences non moins frappantes entre la personnalité des deux visiteurs, ainsi que de l'évolution des Etats-Unis et de l'Union soviétique.

Khrouchchev était un homme imprévisible, à l'humeur changeante, qui s'offensait facilement et offensait facilement. M. Brejnev, considéré depuis longtemps comme un technocrate, est un politique discipliné.

LE BAISER A LA RUSSE

Khrouchchev fournissait aux journalistes de la « bonne copie » quoi qu'il

disait ou faisait, et il paraissait s'en réjouir au moins autant que les gens de la presse. Il apparaît que l'actuel secrétaire général du P.C. n'a pas une telle ambition, bien que les « kreffinologues » américains ne soient plus si sûrs d'eux depuis qu'ils ont vu M. Brejnev étreindre chaleureusement à la russe le chancelier Willy Brandt.

En 1959, les Américains vivaient une actualité suffisamment calme pour porter toute leur attention sur la visite du pittoresque dirigeant communiste. Les Etats-Unis que trouve M. Brejnev sont assaillis de préoccupations intérieures : l'affaire du Watergate, l'inflation, ainsi que les problèmes commerciaux et monétaires.

La venue de M. K. avait fait la une des journaux bien avant que le visiteur ait posé le pied sur le sol américain. Aujourd'hui, à la déception des diplomates communistes de Washington, la presse consacre peu de place au voyage de M. Brejnev.

Quand un titre paraît, c'est généralement pour dire que le dirigeant sovié-

« ne va pas chercher à exploiter l'affaire du Watergate ».

M. Brejnev ne compte pas tenir de conférence de presse, bien qu'une allocation télévisée figure au programme. On pense qu'il va s'en tenir strictement à son programme et à son itinéraire et qu'il se conformera sans objections aux dispositions de sécurité. Un spécialiste des affaires soviétiques à Washington ajoute : « Lorsque le programme prévoira du repos, vous pouvez être sûr que M. Brejnev ira au lit. »

L'heure H va sonner pour les essais nucléaires français dans le Pacifique

PARIS (AFP). — Les essais nucléaires français dans le Pacifique devraient débuter à très brève échéance : les bâtiments de guerre français qui se trouvaient rassemblés à Papeete (Tahiti) en prévision de cette campagne de tirs ont en effet pris la mer en direction de Mururoa. Pendant plusieurs semaines, ils auront pour tâche principale de surveiller l'immense zone dans laquelle — pour la septième fois — auront lieu les essais nucléaires. Le mutisme des autorités françaises est toujours total, ces autorités pensant ainsi pouvoir limiter, sinon supprimer les protestations suscitées dans plusieurs pays riverains du Pacifique par cette nouvelle campagne nucléaire.

La deuxième étape de cette accession de la France au « club atomique » a été la réalisation de missiles sol-sol balistiques d'une portée de plus de 3000 kilomètres. Dix-huit de ces missiles installés dans des silos bétonnés au plateau d'Albion (Haute-Provence) sont opérationnels. La décision d'ajouter un nouveau groupe de neuf missiles stratégiques a été prise.

La position du gouvernement français en la matière — maintes fois réaffirmée — est évidemment difficile. Paris poursuit depuis près de quinze ans un objectif qui consiste en dépit d'énormes difficultés techniques — et surtout financières — à doter la France d'une panoplie nucléaire complète. Les premiers essais faits à Reggane, au Sahara, ont permis la mise au point d'armes nucléaires de 70 kilotonnes (cinq fois la puissance de la bombe d'Hiroshima) qui sont placées à bord des bombardiers bisoniques « Mirage 4 » des forces aériennes stratégiques.

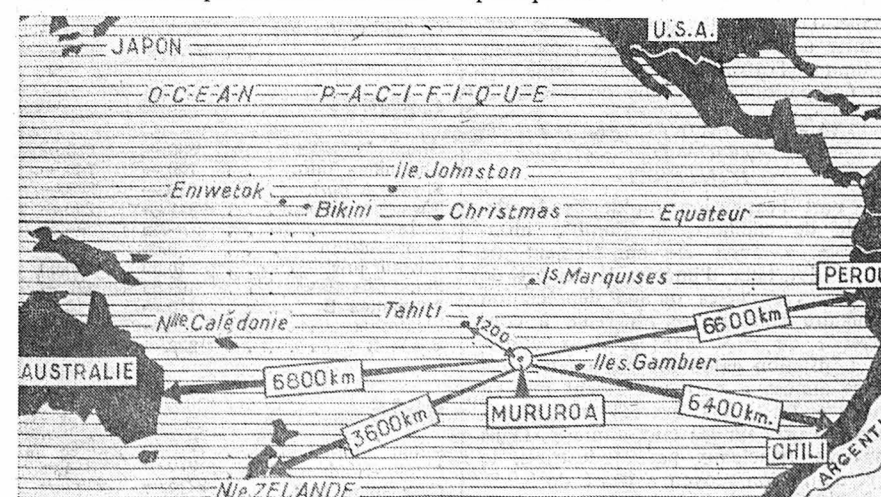
La troisième étape est celle des sous-

marins nucléaires lanceurs d'engins. Chacun de ces sous-marins porte seize missiles balistiques avec une tête nucléaire de 450 kilotonnes. Deux sous-marins nucléaires sont déjà en service actif et assurent des patrouilles — en plongée — de plus de deux mois. Trois autres bâtiments doivent compléter les forces océaniques.

LA BOMBE H

Le gouvernement français n'a pas caché son intention de ne pas s'en tenir à l'armement nucléaire mais de passer au stade de l'arme thermonucléaire (bombe H). Selon ses prévisions, cette étape sera franchie en 1976.

Pour ces essais sur des bombes H, le gouvernement français a besoin de temps et c'est pourquoi il semble s'orienter — encore que rien, là non plus, ne soit officiel — vers des essais souterrains. Les Etats-Unis et l'URSS ne procéderaient actuellement qu'à des essais souterrains. Seules la Chine et la France procèdent encore à des essais « atmosphériques ».



Le site de Mururoa dans l'immensité du Pacifique.

(Photo Agip)

Georges Bonnet est mort à Paris

PARIS (AP). — M. Georges Bonnet, ancien député et ancien ministre, qui dirigeait la diplomatie française au moment des accords de Munich en 1938, est décédé à l'âge de 83 ans.

Georges Bonnet, comme un certain nombre d'hommes politiques français qui furent pris dans la tourmente créée en Europe par l'expansionnisme allemand des années 30, aura attaché son nom à une politique qui a valu à ses auteurs beaucoup de critiques par la suite. C'est ainsi qu'en 1939, Georges Bonnet fut à la fois rejeté par les « bellicistes » et par les « pacifistes ». Mais ayant été membre du Conseil national qui devait être mis en place par le

maréchal Pétain en 1941, il fut poursuivi à la Libération avant que son dossier ne soit classé en 1949.

La carrière de Georges Bonnet dans les cabinets ministériels avait commencé très tôt puisque dès l'âge de 30 ans il avait été chef de cabinet du ministre des postes.

Banque des règlements internationaux : nouveau cri d'alarme contre l'inflation

BALE (AP). — « Rien n'empêche les prix de continuer à monter deux ou trois fois plus rapidement qu'il y a quelques années, et cela est réellement alarmant », a déclaré M. Zijlstra, président du conseil d'administration dans le discours qu'il a prononcé lundi, à l'ouverture de l'assemblée annuelle de la Banque des règlements internationaux.

« Le cœur du problème, a-t-il ajouté, est que la puissance des groupements et intérêts particuliers qui s'efforcent d'augmenter les revenus et les prix a dépassé celle dont disposent les gouvernements et les banques centrales pour les empêcher. Il n'existe qu'un seul moyen de renverser cette balance des forces, grâce au soutien par l'opinion publique des mesures anti-inflationnistes, et non

pas de façon partielle, mais avec force et constance. »

M. Zijlstra a noté avec satisfaction « qu'un certain nombre de pays connaissent virtuellement une situation de plein emploi, associée à des taux de croissance qui ne pourront pas être maintenus très longtemps. »

Il a rendu hommage au courage des gouvernements américain et britannique dans leurs efforts en vue d'endiguer l'inflation par le contrôle des prix et des revenus, « mais, a-t-il déclaré, en général, le succès des contrôles a été assez limité en étendue et dans le temps. »

En terminant, il s'est prononcé pour le retour à des taux de change fixes pour les devises nationales.

« Des taux fixes sont nécessaires, a-t-il dit, pour aider à lutter contre l'inflation et pour le maintien de l'harmonie dans les relations économiques internationales. »

Rien n'a changé au Viet-nam en dépit du nouveau cessez-le-feu

SAIGON (AP). — Le gouvernement de Saigon a déclaré que le Vietcong doit mettre un terme à ses actes d'agression avant qu'une solution politique pour le Viet-nam du Sud puisse être trouvée. Tel est l'essentiel d'un communiqué publié par le ministère des affaires étran-

gères et selon lequel les forces du Vietcong ont commis 289 violations du cessez-le-feu du 15 au 18 juin, c'est-à-dire depuis le second accord de trêve conclu à Paris.

La commission militaire mixte, qui s'était réunie dans la matinée de lundi pour en régler les modalités d'application, s'est ajournée sans avoir réalisé aucun progrès important, tandis que les deux parties s'accusent mutuellement de continuer de ne pas respecter la trêve.

Pendant ce temps, pour la première fois depuis le début du conflit cambodgien, les six principales routes menant à Pnom-penh sont coupées à une distance allant de vingt à cinquante kilomètres de la capitale khmère.

Les forces nord-vietnamiennes et khmères rouges ont, en effet, après plusieurs jours d'attaque, réussi à couper l'importante route numéro cinq — la « route du riz » — à une cinquantaine de kilomètres au nord de la capitale. Pendant plus de deux mois, à partir de fin mars, cette route avait déjà été coupée au même endroit et sa réouverture avait nécessité de longs combats. Elle avait été réouverte au début de juin, mais en raison des travaux de réfection, seuls trois convois avaient pu l'emprunter, amenant du riz et du bétail de la riche province agricole de Battambang.

POUR TOUT SAVOIR AUTOUR DU MONDE

EUROPE

L'Eglise de Pologne et l'Etat

VARSOVIE (AFP). — Les évêques polonais ont appelé les fidèles à chanter des supplices pendant la messe, les dimanches et jours de fêtes, pour « faire face au danger » que représente à leurs yeux le projet de réforme de l'enseignement qui, selon eux, porte atteinte à la liberté d'éducation religieuse en Pologne.

Oui au traité fondamental

CARLSRUHE (AP). — La cour constitutionnelle de Karlsruhe a rejeté le recours du Land de Bavière contre l'application du traité fondamental signé entre les deux Allemagnes.

Le Land de Bavière avait demandé une ordonnance provisoire qui aurait empêché le traité de prendre effet mercredi à minuit comme prévu.

La situation en Ulster

BELFAST (AFP). — Trente-quatre personnes ont été arrêtées depuis mercredi dernier en Irlande du Nord pour meurtre, tentative de meurtre ou détention illégale d'armes et d'explosifs, a déclaré un porte-parole de la police. Il a précisé que parmi les 34 personnes appréhendées se trouvaient 22 protestants et 12 catholiques.

Un nouveau parti en France

PARIS (AFP). — Un nouveau parti politique, le parti républicain, a été fondé lundi à Paris.

Le secrétaire général du parti républicain, M. Bernard Jarrier, a fait ses débuts dans la vie politique chez les « républicains indépendants » où il s'était particulièrement attaché il y a quelques années à étudier le fonctionnement des institutions américaines.

M. Jarrier a réuni autour de lui 400 personnes d'origine « giscardienne » ou « centriste ».

Les responsables du parti républicain ambitionnent d'être aux républicains indépendants ce que le parti socialiste unifié (PSU) est, à gauche, aux socialistes.

ASIE

Victoire communiste au Japon

OSAKA (Reuters). — Le parti communiste japonais a infligé une cuisante défaite au parti libéral-démocrate gouvernemental au cours d'une élection partielle qui s'est déroulée dans l'importante ville industrielle d'Osaka.

Le candidat communiste a emporté la majorité de plus de dix mille voix le siège laissé vacant par un libéral-démocrate. C'est la première fois que les communistes remportent un siège dans la deuxième ville du Japon. Ils disposent désormais de onze des deux cent cinquante-deux sièges de la Chambre haute.

Vers un important séisme à Formose ?

TAIPEH (AP). — Les sismologues de Formose ont détecté un nombre rapidement croissant de petits tremblements de terre et pensent qu'ils pourraient annoncer un séisme important.

Cette activité serait liée à celle qui a provoqué des secousses dimanche au Japon (il y a eu 23 blessés).

Dans les 17 premiers jours de juin, 45 petits séismes ont été enregistrés à Formose, dont trois dimanche.

AMÉRIQUE

Retour à Cuba ?

MIAMI (AP). — Plusieurs centaines de réfugiés cubains voudraient rentrer à Cuba, selon les services d'immigration américains. Près d'un million de Cubains vivent aux Etats-Unis pour la plupart dans le sud de la Floride.

PROCHE-ORIENT

Procès au Caire

LE CAIRE (AP). — Cinquante-deux étudiants, un journaliste, un écrivain et deux ouvriers ont été traduits lundi devant la Cour suprême de sécurité pour avoir propagé de fausses nouvelles et incité la population à renverser le régime du président Sadate.

Summertime

Pour vous rassasier tout en vous rafraîchissant, demandez nos plats d'été :

- salade de poulet à l'orientale
- crevette roses du Groenland au citron
- vitello con salsa verde
- truite saumonée fumée, mousse au raifort

Et bien d'autres mets légers et rapicolants.

Lucien Gétaz
Tél. 038 / 25 48 53

Buffet de la Gare Neuchâtel